

amira groupe de recherche pour l'Amélioration
des Méthodes d'Investigation en milieux
Informels et Ruraux
d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine

état des travaux sur les indicateurs de transition

2^{ème} édition modifiée et complétée. Paris, janvier 1983

afird

Association Française des Instituts
de Recherche pour le Développement

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
AVERTISSEMENT	I - IV
PRESENTATION DU GROUPE AMIRA	V - XX
I - ETAT DES TRAVAUX SUR LES INDICATEURS DE SUIVI DE PROJETS	1
Introduction	3
1. Historique	5
11. Analyse des sociétés rurales africaines et de leur évolution	7
111. La pénétration du mode de production capitaliste	7
112. La transformation des rapports sociaux	11
113. La transition	13
114. Conclusion	17
12. Acteurs sociaux et indicateurs de transition	21
121. Qui maîtrise quoi ?	21
122. Essai de classification sociale	23
123. Première proposition d'indicateurs de transition et ensembles d'indicateurs	25
13. Essais d'application à des cas concrets	31
131. Note de travail : "Réflexions sur l'approche de la transition"	31
132. Note de travail : "Analyse agro- socio-économique d'une paysannerie africaine"	33
133. Note de travail : "La transition et les femmes rurales"	35
14. Conclusion	37

SOMMAIRE (suite)

	<u>Pages</u>
2. Conclusions théoriques et propositions pratiques	39
21. Le point sur la transition	39
211. Théoriquement et d'une manière générale	39
212. Spécificité historique	39
213. Forces internes	41
214. Pas d'évolution linéaire à terme prédéterminé	41
215. Processus historique de transformation sociale	43
216. L'accroissement de la dépendance	43
22. Le point sur les indicateurs de transition	47
221. Les indicateurs "centraux"	47
222. Les indicateurs "complémentaires"	55
223. Les ensembles d'indicateurs	57
23. Proposition d'une méthodologie de suivi de projets	61
231. Reconnaissance générale de la région	61
232. Identification des acteurs sociaux actuels	61
233. Approche historique	62
234. Le recueil et l'interprétation des phénomènes et indicateurs significatifs des transformations	62
235. La définition des indicateurs de transition	63
CONCLUSION : Perspectives	63

	<u>Pages</u>
II - SELECTION DES TRAVAUX	65
Doc. 1 : Recherche sur les Indicateurs de Transition (M. GAUD - Octobre 1978) Note de Travail Indicateurs n° 1	67-73
Doc. 2 : Note de présentation générale. Les Indicateurs de Transition au capitalisme en milieu rural africain (M. DUFUMIER et D. GENTIL - Juillet 1979 + Tableaux) Note de Travail Indicateurs n° 11	75-98
Doc. 3 : Réflexions sur l'approche de la Transition (R. ROCHETTE - Novembre 1979) Note de Travail Indicateurs n° 15	99-146
Doc. 4 : Analyse agro-socio-économique d'une paysannerie africaine. Evolution d'une Forme de Production Lignagère Patrilinéaire placée sous la domina- tion d'un Mode de Production Capitaliste en phase "d'économie de pillage" puis "d'économie de traite". A propos des indicateurs de transition. (A. LEPLAIDEUR - Mars 1980) Note de Travail Indicateurs n° 18	147-175
Doc. 5 : Eléments pour une classification de la petite production marchande et plus généralement de la population non salariée en Afrique de l'Ouest (P. VERNEUIL - Mai et Novembre 1979) Note de Travail Indicateurs n° 8	177-232
Doc. 6 : Du salaire (Note à l'attention du groupe de travail sur les Indicateurs de Transition-AMIRA) (J.M. GASTELLU - Mars 1980) Note de Travail Indicateurs n° 20	233-250
Doc. 7 : La Transition et les Femmes Rurales (A. CORREZE et M.J. DOUCET - Mars et Octobre 1980) Note de Travail Indicateurs n° 24	251
III - DEBATS SUR LES INDICATEURS DE TRANSITION :	
Compte-rendu du <u>séminaire de Grigny</u> du 21/09/81	279
- Compte-rendu Sous-Groupe I	281
- Compte-rendu Sous-Groupe II	297
- Compte-rendu Sous-Groupe III	305
CONCLUSION : Un bilan pour l'avenir	313

*one
Hwi 989*

Hwi 1257

	<u>Pages</u>
ANNEXES	317
1 - Liste des Notes de Travail du Groupe "Indicateurs de Suivi de Projets"	319
2 - Bibliographie Complémentaire	321
3 - Liste des membres du Groupe de Travail	323

A V E R T I S S E M E N T

Ce document présente "l'état des travaux" d'un groupe de travail (1) "Indicateurs de Transition" organisé dans le cadre du Groupe AMIRA et rend compte des discussions auxquelles cet "état des travaux" a donné lieu le 21 septembre 1981 à Grigny au cours d'un Colloque qui a réuni une cinquantaine de personnes d'origines et de spécialités diverses intéressées par les travaux du Groupe AMIRA.

Une présentation sommaire du Groupe AMIRA et de ses travaux permet tout d'abord de cadrer les objectifs du groupe de travail "Indicateurs de Transition".

La première partie est l'état des travaux de ce groupe de travail lorsqu'il a conclu, au début de 1981, une première phase de réflexion :

- le premier chapitre est à la fois un exposé de la démarche suivie et un guide de lecture des documents de travail constituant la deuxième partie du rapport ;

- le second chapitre fait le point des travaux, d'abord sur le concept de transition, ensuite sur les indicateurs de transition, et formule une proposition de démarche méthodologique pour le suivi d'un projet.

La deuxième partie présente une sélection de documents de travail, dont la lecture est indispensable pour la pleine compréhension de la première partie et pour la mise en oeuvre des propositions.

Ces deux premières parties constituent donc la présentation proprement dite de l'ensemble des travaux du groupe de travail "Indicateurs de Transition".

.../...

(1) La liste détaillée des membres du groupe de travail figure en annexe 3 page 322.

La troisième partie dégage brièvement, mais de manière extrêmement structurée et synthétique, les conclusions des discussions et des évaluations dont ces travaux ont fait l'objet lors du Colloque de Grigny de septembre 1981. Les participants à ce Colloque se sont scindés au cours de la journée en trois groupes pluridisciplinaires et ce sont les compte-rendus des travaux de ces trois groupes qui figurent dans ce Rapport. Ils sont suivis, sur la base des discussions de la séance plénière finale, d'un bref bilan des conclusions et surtout des questions restant en suspens à l'issue de cette recherche.

Une liste de l'ensemble des Notes de Travail produites dans le Groupe Indicateurs figure en Annexe, au côté d'une bibliographie générale complémentaire et d'une liste des membres du Groupe de Travail.

* *

*

Quelques précisions apparaissent nécessaires dès ce préambule pour bien cerner les objectifs, la portée et les limites de cette recherche.

Il s'agit tout d'abord du travail d'un groupe pluridisciplinaire d'experts-praticiens, et non de chercheurs professionnels, procédant collectivement à une réflexion théorique sur leur pratique de terrain en matière d'investigation et d'évaluation, ou de suivi, de projets. L'objectif visé à terme était d'améliorer les méthodes d'évaluation de l'impact des projets sur les sociétés rurales et de renouveler les outils d'investigation correspondants. Pour rendre ainsi plus efficaces ces instruments d'analyse et d'intervention, il fallait au préalable s'interroger sur le sens et la signification des transformations fondamentales des sociétés rurales concernées et proposer des indicateurs représentatifs de ces transformations. Une véritable "évaluation" des projets ne peut se faire que rapportée à ce schéma explicatif d'ensemble.

.../...

L'hypothèse fondamentale du Groupe fut qu'on pouvait caractériser ces transformations comme une "transition" au capitalisme et que cette transition pouvait se traduire de manière synthétique par des indicateurs, certains mesurables, d'autres non, significatifs des problèmes auxquels sont soumises les sociétés rurales en développement. Il s'agissait donc, à cette étape du travail, de dégager des "Indicateurs de Transition" avant d'envisager la mise au point d'Indicateurs de Suivi-Evaluation de Projets.

Il faut noter ensuite que les engagements professionnels des membres du Groupe comme les délais qui leur furent impartis et les objectifs d'application qu'ils s'étaient fixés ne leur ont pas permis d'approfondir tout un travail d'élucidation et de clarification des concepts qu'il aurait été convenable, en toute rigueur, de mener à bien. D'où parfois une certaine ambiguïté dans la formulation des positions théoriques du Groupe, d'ailleurs relevée à plusieurs reprises lors du Colloque de Grigny. Cette ambiguïté était d'autant moins facile à lever que les positions des différents membres du Groupe étaient, de ce point de vue et comme il est normal, souvent différents, parfois contradictoires. Mieux aurait valu sans doute s'attacher à présenter clairement ces divergences théoriques, signe dans une certaine mesure de la richesse et de la vivacité des débats au sein du Groupe, plutôt que de s'efforcer de trouver un compromis dans la présentation finale des travaux.

Enfin l'expérience a montré que les lecteurs du Rapport (1) assimilaient trop rapidement les propositions du Groupe de Travail en matière d'indicateurs à la grille détaillée proposée par DUFUMIER et GENTIL (2ème partie, document n° 2). Cette grille fut en fait un des premiers documents produits par le Groupe de Travail. Ayant l'avantage de dresser un inventaire d'indicateurs possibles et directement applicables dans des régions très différentes, elle a puissamment contribué à l'avancement des travaux tout

(1) Un tirage provisoire limité a été diffusé, sous le titre "Etat des travaux sur les indicateurs de suivi de projets" - Décembre 1980 - aux participants à la rencontre de Grigny.

en étant soumise à un certain nombre de critiques. Ces critiques ont d'ailleurs été reprises dans l'"état des travaux" que constitue la première partie de ce Rapport. Il convient donc d'utiliser cette grille avec discernement.

D'ailleurs, et pour conclure cet Avertissement, on ne saurait trop souligner que les travaux du Groupe dont il est ici rendu compte n'étaient qu'une première étape. Il n'était pas question sans un retour préalable à l'expérience de terrain de proposer des instruments et techniques immédiatement opératoires : il fallait d'abord définir une démarche et une méthode. C'est ce qui a été fait, puis soumis à la discussion d'experts et de chercheurs au cours du Colloque de Grigny. A l'issue de celui-ci, et compte-tenu de ses conclusions, deux nouveaux groupes de travail ont été programmés : l'un sur les méthodes de travail des cellules de suivi et d'évaluation de projets, l'autre sur le repérage des catégorisations sociales.

Si l'on veut bien noter que les membres du Groupe ont eux-mêmes participé activement à l'évaluation de leur travail au cours du Colloque, évaluation critique dont il est rendu compte en 3ème partie, le présent Document pourra apparaître comme l'expression d'une rare ambition : faire d'une recherche un débat, une pratique sociale et une histoire.

Gérard WINTER

Président du Comité Permanent
du Groupe A.M.I.R.A.

Octobre 1982

G R O U P E A M I R A

Amélioration des Méthodes d'Investigation en Milieux Informels et Ruraux d'Afrique, Asie et Amérique Latine

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU GROUPE

Adresse Postale : Groupe A.M.I.R.A.
I.N.S.E.E. - Bureau 425
18, bd Adolphe Pinard
75675 PARIS Cedex 14
FRANCE

Téléphone : (1) 540 - 13 - 50 ou 540 - 03 - 51

--- ---

I - OBJECTIF

Créé en 1975, AMIRA est un groupe (et plus largement un réseau) informel. Son objectif est de promouvoir recherches et débats scientifiques interdisciplinaires et interfonctionnels (praticiens, chercheurs, enseignants) pour améliorer les méthodes d'investigation en référence aux politiques de développement. Y participent des personnes de tous pays ayant une expérience professionnelle de ces problèmes.

Plus concrètement, les questions que nous nous posons peuvent être ainsi résumées :

- A quelles théories et politiques de développement se référer, quelles informations recueillir, pour quelles utilisations, quels objectifs, quels acteurs ?

- Comment recueillir l'information (auprès de qui, par qui, par quelles méthodes) ?

- Comment et avec qui la traiter, l'analyser, l'utiliser pour préparer, suivre, évaluer politiques et projets de développement (lesquels méritent cette appellation) ?

Le Groupe AMIRA ne peut réaliser une recherche vivante que si la réflexion théorique est constamment enrichie et réorientée par la pratique. Cette confrontation de la théorie et de la pratique, ce souci de l'application se manifestent de plusieurs façons, notamment :

- participation des correspondants AMIRA à des actions concrètes : enquêtes statistiques, élaboration et suivi de projets de développement, planification, etc. permettant l'expérimentation des méthodes proposées (améliorations ou innovations) ;

- utilisation des travaux AMIRA dans des actions de formation professionnelle (de statisticiens, responsables, et techniciens du développement, ...).

II - DOMAINE D'ETUDE

Au début d'AMIRA, le seul milieu rural africain. Mais la nécessité de prendre en compte les relations villes - campagne, agriculture - industrie, ... et les dimensions internationales des problèmes a toujours été clairement perçue, sinon suffisamment traitée. Depuis, plusieurs correspondants ont pratiqué et réfléchi sur les méthodes d'enquête en milieu informel urbain ; d'autres travaillent sur les problèmes d'Amérique Latine ou d'Asie.

III - PLATEFORME D'ORIENTATION

Il n'y a pas à proprement parler de doctrine AMIRA. Le Groupe est assez largement ouvert à des analyses et des propositions divergentes, voire contradictoires. Quelques orientations générales semblent cependant avoir réalisé un très large consensus. Elles correspondent aux propositions suivantes :

- L'originalité du Groupe AMIRA est de centrer sa démarche sur le rôle de l'information et des méthodes d'investigation en milieu rural et informel urbain, tout en s'efforçant d'ancrer dialectiquement une pratique opératoire dans une réflexion théorique sans cesse approfondie et menée selon une approche pluridisciplinaire.

- L'information n'est pas neutre : les méthodes de collecte, d'analyse et d'utilisation de l'information sont historiquement en interdépendance avec des analyses théoriques (politiques, socio-économiques, techniques, ...) et avec leur utilisation dans une pratique sociale.

- Les conceptions technicistes, sectorielles, productivistes, unidimensionnelles du développement doivent être rejetées. Il convient donc de montrer les limites des méthodes de traitement de l'information qui en découlent : elles ne peuvent notamment pas rendre compte de la dynamique des systèmes sociaux. Il est nécessaire de prendre en compte la diversité des acteurs et des milieux, des niveaux de décision, des classes et catégories sociales ; d'analyser la division sociale du travail, les processus de différenciation sociale, l'évolution des logiques de comportement. Il convient donc de promouvoir et d'utiliser les recherches dans ces domaines.

- Les méthodes d'investigation proposées doivent s'intégrer à la mise en oeuvre d'un développement conçu et réalisé pour et avec l'ensemble de la population, et non pour des catégories sociales privilégiées. Elles impliquent donc la promotion de rapports permettant ce type de développement, entre tous les acteurs concernés : paysans, responsables politiques, chefs de projets, planificateurs, statisticiens, chercheurs, ... La recherche méthodologique en cette matière doit être responsable, c'est-à-dire fondée sur une pratique sociale et sur l'expérimentation, et non s'adresser au seul public des chercheurs et experts.

- Il faut également s'efforcer de dépasser les cloisonnements thématiques et disciplinaires, qui interdisent une compréhension globale des problèmes : il faut donc promouvoir un dialogue et une collaboration interdisciplinaires, autant que possible internationales.

- Il s'agit donc d'un effort indispensable d'intégration, ou à tout le moins d'articulation, devant déboucher sur des méthodes d'investigation nouvelles, diversifiées, complémentaires, adaptées à divers objectifs et échelles de contraintes (locales, nationales, internationales).

Ces quelques orientations bien générales ne sont évidemment pas à prendre ou à laisser ; elles nécessitent pour le moins d'être précisées. Elles n'en constituent pas moins une plate-forme permettant à chacun de se situer par rapport à AMIRA.

IV - STRUCTURES DE FONCTIONNEMENT

AMIRA reste un groupe informel. Le Groupe a fonctionné au départ sur la base de quelques personnes (travaillant surtout à l'INSEE, à l'ORSTOM et au Ministère français de la Coopération et du Développement). Ce collectif initial s'est progressivement modifié et étendu à une cinquantaine de personnes, dont beaucoup travaillent dans d'autres organismes ou sont indépendants.

L'instance décisionnelle est le "Comité Permanent", qui comprend par principe, quand ils le souhaitent, tous les auteurs de notes de travail publiées sous numérotation et référence AMIRA. Il comprend en outre quelques personnes ayant activement participé aux activités récentes (notamment groupes de travail) et qui se sont engagées à continuer dans l'année à venir. Il se réunit environ 2 fois par trimestre.

L'instance exécutive est le "Secrétariat Exécutif", choisi par le Comité Permanent, animant la mise en pratique des orientations définies par le CP, et lui rendant compte des décisions ponctuelles ou urgentes qu'il a été amené à prendre. Il est actuellement composé de Gérard WINTER (Président du CP), René HALLU (Secrétaire Général) et Danielle RAYSSIGUIER (Secrétaire Scientifique).

Le réseau de correspondants du Groupe AMIRA, destinataires réguliers des notes de travail et publications, comporte actuellement (octobre 1982) une trentaine de centres de documentation et environ 400 personnes, dont 150 en Afrique et une vingtaine en Amérique Latine et Asie.

V - MOYENS DE TRAVAIL

Ils ont été jusqu'à présent mis à disposition d'AMIRA par des organismes français : l'INSEE (Secrétariat, impression, diffusion, locaux, temps de recherche), l'ORSTOM (temps de recherche), et le Ministère de la Coopération et du Développement (financement d'une partie des recherches et publications).

Soulignons :

a) que les moyens actuellement disponibles restent limités et ne permettent pas une augmentation importante du niveau d'activité du Secrétariat AMIRA ;

b) que ces moyens ont été accordés jusqu'à présent sans ingérence d'aucune Institution dans les travaux ni dans l'organisation du Groupe AMIRA.

VI - LES TRAVAUX REALISES

A partir d'une réflexion sur les relations entre méthodes, politiques et théories du développement, et sur la base des résultats des recherches en sciences sociales effectuées en milieu rural africain depuis une vingtaine d'années, les thèmes suivants ont été abordés :

1- Réflexion sur l'évolution des sociétés dites "en voie de développement" : ébauche d'une théorie de la "transition" et définition et mesure d'indicateurs d'évolution des milieux ruraux (indicateurs de transition) ;

2- Evaluation des méthodes habituellement utilisées dans :

- . les enquêtes statistiques,
- . la planification,
- . les évaluations de projets ;

3- Recherche d'éléments devant servir à la construction d'un cadre intégrateur pour les disciplines, les méthodes, les actions :

- . mise au point de fichiers de villages,
- . prise en compte des différents niveaux de décision (analyse "pluridimensionnelle"),
- . recours à l'analyse de système dynamique,
- . élaboration de classifications caractérisant les groupes sociaux et les espaces ruraux.

Une première synthèse des réflexions et des propositions du Groupe a été le sujet de 3 journées de travail organisées en septembre 1978.

Le bilan général, paru en juin 1978, présente les travaux et les propositions faits dans le cadre d'AMIRA. Ce bilan s'ordonne autour de la présentation d'un cadre cohérent et finalisé d'investigations, celles-ci étant différenciées selon les niveaux de décision concernés et selon les méthodes d'enquêtes utilisées. Les autres volumes décrivent, ou décriront, plus particulièrement certains instruments ou certaines méthodes pour lesquels il est proposé des améliorations, ou qui constituent des innovations : fichier de villages, méthodes d'évaluation des projets, enquêtes statistiques auprès des ménages, etc.

Les travaux du Groupe AMIRA ont servi de fil directeur à un colloque organisé par l'AFIRD et le Groupe AMIRA en janvier 1979 et qui a réuni près de 120 chercheurs, universitaires et experts pendant trois jours à Paris sur le thème suivant : "Les méthodes d'évaluation des transformations induites par les projets de développement dans les sociétés rurales africaines".

Un Etat des Travaux du groupe de travail sur les "Indicateurs de Transition" a servi de base à un colloque sur ce thème, réuni en septembre 1981 à Grigny. Ce document et le compte-rendu de sa discussion doivent être publiés fin 1982.

VII - GROUPES DE TRAVAIL ACTUELS

Plusieurs groupes de travail initiés ou soutenus par le Groupe AMIRA fonctionnent actuellement sur Paris. Les thèmes et animateurs principaux en sont les suivants :

- Suivi - Evaluation de projets D. GENTIL (IRAM)
- Enquêtes statistiques P. VERNEUIL (INSEE)
- Bilan méthodologique des travaux de l'ORSTOM Ph. COUTY (ORSTOM)
- Unités d'observation J.M. GASTELLU (ORSTOM)
- Commission Formation L. DIOP (CESD)
- Enquêtes légères P. THENEVIN (Indépendant)

D'autres groupes sont envisagés :

- Classifications sociales R. DECOSTER (Indépendant)
- Micro - Macro
(Dispositif et méthodes d'investigation pour planification régionale) A. LALAU-KERALY (GRET)

Les correspondants souhaitant participer activement (même par correspondance) à tel ou tel groupe de travail, peuvent le signaler au Secrétariat AMIRA qui transmettra.

Mais d'autres groupes de travail sur les mêmes thèmes ou sur d'autres thèmes peuvent être organisés à l'initiative de tout correspondant AMIRA, en n'importe quelle région ou pays. S'il s'agit bien d'un thème correspondant aux objectifs du Groupe AMIRA, le Secrétariat transmettra aux correspondants disposés à animer un groupe de travail les noms et adresses de ceux qui auront signalé dans le questionnaire leur souhait de participer à un groupe de travail sur ce thème.

Par principe, chaque groupe de travail restera entièrement autonome quant à sa composition, ses méthodes de travail, son financement (s'il y a lieu) ... Le Secrétariat AMIRA comme le Comité Permanent n'auront d'ailleurs pas les moyens (en temps, en personnel, en matériel ou en financement) d'assurer aide et suivi des groupes.

Cependant, outre la mise en relation des personnes intéressées par le même thème, le Secrétariat et le Comité Permanent feront leur possible pour aider, dans la mesure de leurs moyens ou de leur influence, à la résolution de certains problèmes des groupes de travail. Ce pourra, par exemple, être le cas pour l'organisation d'une journée de discussion scientifique ou pour la publication de certains textes préparés par le groupe de travail.

Le corollaire de l'autonomie des groupes est qu'ils ne pourront utiliser le sigle AMIRA qu'avec l'accord du Comité Permanent et dans des conditions à préciser avec le Secrétariat Exécutif.

VIII - PUBLICATIONS

Les textes AMIRA sont diffusés sous quatre formes :

- Les notes de travail avec référence et numérotation AMIRA. Il s'agit de textes provisoires, souvent courts, proposés pour diffusion à l'ensemble des correspondants AMIRA (et en principe à eux seuls) par un correspondant ou un groupe de travail. Ne sont diffusés que les textes retenus par un comité de lecture, constitué pour chaque texte à l'initiative du Secrétariat Exécutif ou du Comité Permanent. Le critère principal de référence du comité de lecture est que le texte doit présenter des expériences ou analyses comportant des innovations méthodologiques. Les autres critères sont un minimum de clarté et une forme acceptable. Ces textes n'engagent que leurs auteurs, même si la panoplie des textes présentés donne l'idée d'un ensemble relativement cohérent d'analyses et de propositions.

- Les brochures (couverture verte) visent à mettre à la disposition des professionnels intéressés les notes de travail déjà examinées par les correspondants. Ces brochures regroupent en général plusieurs notes traitant du même thème. Cette série peut aussi accueillir directement des études plus importantes réalisées par des groupes de travail.

- Les publications, textes de synthèse ou thématiques, plus élaborés et plus cohérents. Leur réalisation nécessite, en général, un financement ad hoc.

- Le Bulletin Analytique de Documentation AMIRA, en principe trimestriel, constitué de notes de lecture préparées par l'ensemble des correspondants et destinataires des textes AMIRA, annexées de mots-clés retenus à l'aide du Thésaurus AMIRA.

G R O U P E A M I R A

*Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieux
Informels et Ruraux d'Afrique, Asie et Amérique Latine*

LISTE DES DOCUMENTS DIFFUSES

- I Brochures
- II Publications
- III Bulletin Analytique de Documentation (B.A.D.)
- IV Notes de travail.

Ces documents ne sont actuellement diffusés qu'à titre gratuit et uniquement :

- 1- aux personnes ayant une expérience professionnelle des questions traitées par le Groupe AMIRA et acceptant, comme contribution minimale, de rédiger :
 - . une note de lecture par an pour le B.A.D. ;
 - . un commentaire, même bref, de chaque note de travail reçue lorsqu'elle traite de problèmes qu'ils connaissent.
- 2- à certains centres de documentation, à leur demande et contre envoi régulier de leurs propres publications au Secrétariat AMIRA. Toutefois, les centres ne reçoivent pas les notes provisoires multigraphiées.

Secrétariat A.M.I.R.A.
I.N.S.E.E. - Bureau 425
18, bd Adolphe Pinard
75675 PARIS Cedex 14

Tél. : 540 - 13 - 50 ou 540 - 03 - 51

I - BROCHURES

Chaque brochure est constituée d'une ou plusieurs notes de travail, regroupées par grands thèmes. La référence d'une brochure est la liste (soulignée) des numéros des notes incluses.

Brochure n°s 2 - 4 - 8 - 18 : Planification, Investigation et Pratique du Développement

2	Avril 75	WINTER	Le point de vue d'un planificateur sur le problème de l'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain.	24 p.
4	Mai 75	ANCEY	Réflexions autour d'un document : "Méthodologie de la Planification. L'expérience de la Côte d'Ivoire", par J.L. FYOT.	8 p.
8	Juil. 75	ANCEY	Réflexions autour d'un document : "L'étude régionale de Bouaké", 1962-64.	12 p.
18	Avril 78	THENEVIN	L'investigation en milieu rural et la pratique du développement. Cadre d'intégration et approche systémique.	63 p.

Brochure n° 30

30	Déc. 80	THENEVIN	Planification intégrée et système d'informations.	81 p.
----	---------	----------	---	-------

Brochure n°s 3 - 5 - 6 - 9 - 26 : Le choix d'une unité

3	Avril - Nov. 75	ANCEY	Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain.	30 p.
5	Juin 75	HALLU	Résumé de document : "Les unités économiques en pays Serer" (Sénégal), par J.M. GASTELLU.	14 p.
6	Juin 75	HALLU	Réflexions autour d'un document : "Les unités économiques en pays Serer", par J.M. GASTELLU.	8 p.
9	Juil. 75	ANCEY	La société Serer, ou défense et illustration d'une méthode d'analyse.	24 p.
26	Déc. 78	GASTELLU	... Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?	22 p.

Brochure n°s 10 - 11 - 12 - 19 - 25 : Bilan critique et premières propositions

10	Août 75	VERNEUIL	Note pour un bilan critique de l'enquête expérimentale Sénégal 1974-75.	12 p.
11	Oct. 75	ANCEY	Les notions d'activités et d'actifs à l'intérieur d'une exploitation agricole.	15 p.
12	Nov. 75	ANCEY	Une nouvelle approche des budgets familiaux en Afrique. L'analyse matricielle.	20 p.
19	Janv. 78	HALLU	Bilan et limites des enquêtes statistiques à objectifs macroéconomiques réalisées en Afrique francophone entre 1955 et 1970 (Nécessité de nouveaux types d'enquêtes ménages en appui aux actions et politiques de développement en milieu rural africain).	72 p.
25	Oct. 78	SCHWARTZ J.	Le retard dans la production des résultats d'enquête statistique. Analyse d'un contre-exemple : l'enquête urbaine Kigali 1977.	9 p.

Brochure n° 20

20	Fév. 78	SURGERS VERNEUIL	La pratique des enquêtes statistiques auprès des ménages.	100 p.
----	---------	---------------------	---	--------

Brochure n°s 21 - 24 : Système d'enquêtes

21	Avril 78	WINTER	Réflexion sur les enquêtes ménages à fins multiples dans les pays en voie de développement.	5 p.
24	Juin 78	VERNEUIL WINTER	Comment élaborer un système d'enquêtes intégrées (définition d'une méthode et d'un programme d'enquêtes interdépendantes, légères et permanentes à partir d'objectifs précis de politique économique).	97 p.

Brochure n°s 28 - 29 : De l'observation à la généralisation

28	Déc. 79	COUTY	Des éléments aux systèmes. Réflexions les procédés de généralisation dans les enquêtes de niveau de vie en Afrique.	43 p.
29	Juin 80	COUTY HALLAIRE	De la carte aux systèmes. Les études agraires de l'ORSTOM au Sud du Sahara (1960-1980).	123 p.

II - PUBLICATIONS

Les publications AMIRA qui suivent ont été éditées par l'A.F.I.R.D.
(Association Française des Instituts de Recherche pour le Développement) :

Février 1978	BARRES BILLAZ DUFUMIER GENTIL	Méthode d'Evaluation des Projets (Analyse du milieu rural avant, pendant et après une opération de développement).	106 p.
Septembre 1978	SURGERS WINTER	Bilan des travaux effectués par le Groupe AMIRA de sa création à la mi-78 (2e édition corrigée Décembre 1979).	80 p.
Septembre 1978	GASSE	Les fichiers de villages : problématique générale et expérience gabonaise (initialement note de travail n° 23).	96 p.
Décembre 1979	AMIRA	Appraisal on the work of the group from its creation until the end of may 1978 (english version).	86 p.
Janvier 1979	Divers auteurs	Colloque 10-12 janvier 1979. Evaluation du développement rural et méthodes d'investigation. Annexes : Les Communications reçues.	123 p.

III - BULLETIN ANALYTIQUE DE DOCUMENTATION

Juillet 1980	BICHET RAYSSIGUIER	Thésaurus du Fonds Documentaire AMIRA	43 p.
Mars 1981		B.A.D. n° 0	24 p.
Juin 1981		B.A.D. n° 1	39 p.
Décembre 1981		B.A.D. n° 2	39 p.
Octobre 1982		B.A.D. n° 3	37 p.

IV - NOTES DE TRAVAIL

Ne sont répertoriées ici que les notes de travail non encore diffusées sous forme de brochures ou de publications. Ces notes, multigraphiées, ne sont envoyées qu'aux personnes acceptant d'apporter une contribution à leur critique.

1	Mars 75	CHARMES	Sociétés de transition, ambivalence des concepts et connaissance statistique, I - Prolégomènes à une recherche.	20 p.
7	Mai 75	ANCEY	Réflexions autour d'un document : "Connaissance du milieu et vulgarisation agricole. Le cas de l'opération Centre-Mossi", par J. MESNIL.	10 p.
13	Déc. 75	CHARMES	Note reprise en annexe de la note n° 14.	
14	Fév. 76	CHARMES	Théories, politiques et planifications du développement. 1ère partie. Annexes.	74 p. 76 p.
15	Oct. 74 Avril 76	CHARMES	De l'ostentation à l'accumulation. Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles à partir de l'analyse du surplus.	80 p.
16	Juin 76	ANCEY	L'analyse du milieu humain dans les projets d'opérations agricoles. Critique des critères d'évaluation. Réflexions à partir d'un cas.	26 p.
17	Déc. 76	GASSE	L'opération fichier de villages en République Gabonaise. Situation à la fin de l'année 1976.	18 p.
22	Avril 78	VERNEUIL	Comment orienter l'investigation en milieu rural africain à partir de la relation entre échange inégal, développement inégal et transfert de valeur.	31 p.
27	Nov. 79	VERNEUIL	Eléments pour une classification des non-salariés de la petite production en Afrique de l'Ouest et du Centre.	54 p.
32	Juin 81	COUTY	Le Temps, l'Histoire et le Planificateur.	12 p.
33	Nov. 81	VERNEUIL	Les enquêtes "Budget - Consommation" auprès des ménages.	45 p.

- | | | | | |
|----|----------|----------------|--|-------|
| 34 | Avril 81 | WAAST | Introduction à une discussion à propos du livre : "La Distinction, critique sociale du jugement", de P. BOURDIEU. | 23 p. |
| 35 | Déc. 81 | BARIS
COUTY | Prix, Marchés et Circuits Commerciaux Africains. Quelques propositions pour l'étude de la commercialisation des produits agricoles en Afrique. | 52 p. |

Ière PARTIE

ETAT DES TRAVAUX SUR LES INDICATEURS DE SUIVI DE PROJETS

1980

I ETAT DES TRAVAUX SUR LES INDICATEURS
DE SUIVI DE PROJETS

INTRODUCTION

Depuis l'automne 1978 et dans le cadre d'une convention passée avec l'AFIRD par le Ministère de la Coopération, un sous-groupe d'AMIRA a été constitué pour élaborer des "indicateurs de suivi de projets".

Conformément à l'approche AMIRA, le sous-groupe est parti de l'hypothèse que les sociétés rurales africaines sont des sociétés en voie de transition au capitalisme. Il a donc été conduit à rechercher des indicateurs de transition utilisables comme indicateurs de suivi de projets.

La première partie de cet état des travaux explicite la démarche du groupe, sa logique et ses progrès dans l'élaboration de la théorie de la transition et dans la recherche d'indicateurs de transition. Elle résume des débats alimentés par des notes de travail dont la liste est donnée en annexe 1.

La seconde partie dresse un bilan à la fois des acquis théoriques sur la transition et les indicateurs de transition et des acquis pratiques : propositions de types d'indicateurs et, surtout, d'une démarche méthodologique pour le suivi des projets.

Le présent bilan a pour objectif de présenter brièvement mais de façon significative le travail du sous-groupe ; or celui-ci a produit une série de documents de travail décisifs pour l'avancement de ses travaux. Il a donc été décidé :

- d'une part de présenter en encarts des extraits de ces documents pour préciser, approfondir ou illustrer quelques points clés ;

- d'autre part de présenter en une **deuxième** partie une sélection significative de ces documents.

En conclusion, cet état des travaux trace les perspectives de travail du sous-groupe constituées essentiellement par une phase d'expérimentation sur le terrain.

ENCART N° 1

1 - Le concept d'indicateurs de transition est, tous comptes faits, ambitieux. Il ne vise pas moins en effet qu'à renouveler l'appareil d'analyse économique et sociale appliquée aux P V D, aujourd'hui encore fondé sur les théories néo-classiques.

Il s'agit, en partant d'une hypothèse de travail, d'en dégager des outils de mesure, qui, après utilisation expérimentale, pourrait permettre de confirmer ou d'infirmer totalement ou partiellement l'hypothèse de départ.

Transition ou Intégration ?

2 - Cette hypothèse est qu'il se produit actuellement une pénétration progressive de l'économie marchande capitaliste qui n'épargne aucun des Pays sous-développés, dans la mesure où ceux-ci n'ont pu établir de barrière solide vis à vis de l'extérieur. Il serait ainsi peut-être plus justifié de parler "d'intégration à l'économie mondiale capitaliste" que de "transition au capitalisme". L'expression serait peut-être même plus rigoureuse, dans la mesure où "transition au capitalisme" peut laisser entendre que le développement du capitalisme dans les P V D est identique au mouvement qu'a connu et que connaît le monde occidental développé.

3 - L'hypothèse ainsi définie est globalisante. Rien n'échappe totalement à la pénétration du capitalisme, aucun secteur de l'activité humaine, aucun groupe social, aucune zone géographique. On considère même - il y a de bonnes raisons pour cela - que le milieu physique subit profondément les effets de cette évolution. La théorie de l'intégration - de la transition - s'oppose ainsi radicalement aux conceptions dualistes du sous développement.

Si la théorie est globalisante, les indicateurs avec lesquels on prétend la vérifier devraient l'être aussi...

... L'un des grands préalables de la recherche sera donc de déterminer ces phénomènes considérés comme fondamentaux.

La notion d'"Ensembles d'indicateurs complémentaires"

4 - Il ne faut pas perdre de vue que, par définition, un indicateur élémentaire n'a qu'une valeur descriptive. L'explication nait, implicitement ou explicitement, à partir du moment où l'on rapproche deux phénomènes différents.

Pris en son sens le plus large, ce principe devrait conduire à proposer, non pas des séries d'indicateurs juxtaposés, mais des "ensembles d'indicateurs complémentaires"...

1. HISTORIQUE DES TRAVAUX

Les documents de travail présentés dans la deuxième partie ou cités dans la bibliographie ont jalonné le travail du sous-groupe "Indicateurs de suivi de projets". Entre les études théoriques et les analyses de cas, la liaison semblerait n'être faite que par des écrits polémiques : chemin faisant, et pour tourner la difficulté de sa tâche, le sous-groupe aurait-il oublié l'objectif qui lui était fixé : "élaborer des indicateurs de suivi de projets" ?

En fait, à l'heure du bilan, la cohérence globale de ces documents de travail et la continuité de la réflexion du sous-groupe apparaissent très clairement à travers la logique de la démarche suivie pour définir des indicateurs satisfaisants.

Le travail du sous-groupe a été engagé par une introduction (1) dont les prémises sont rappelées dans l'encart n° 1 ci-contre et qui avançait les hypothèses de recherche suivantes :

- les sociétés des pays en voie de développement (P.V.D.) sont des sociétés en voie de "transition au capitalisme" (2) ;
- les indicateurs significatifs de ces sociétés devront être globalisants, c'est-à-dire traduire les phénomènes fondamentaux communs à ces sociétés ;
- les indicateurs devront constituer des "ensembles d'indicateurs complémentaires" exprimant les relations entre les phénomènes fondamentaux en même temps que ces phénomènes eux-mêmes.

(1) Recherche sur les indicateurs de transition - M. GAUD - AMIRA Octobre 1978
Cf troisième partie, doc. 1 p. 67

(2) Il est bien entendu que cette formulation est un point de départ, et que le sous-groupe était dès le début conscient des critiques qu'elle soulève. La discussion a été abordée dès le début des travaux (voir l'encart n° 1), elle est reprise plus loin, au § 1.1.3, P. 13 à 17.

Pour ne pas préjuger de ses résultats et pour échapper aux tentations de la prévision ou de la prospective, le sous-groupe a cherché à répondre aux questions suivantes :

- comment caractériser l'état actuel des sociétés rurales africaines et la dynamique de leur évolution ?
- quels indicateurs pourraient exprimer et mesurer cet état et cette évolution ?
- appliqués à des cas concrets les indicateurs ou ensembles d'indicateurs retenus peuvent-ils être mis en oeuvre efficacement ?

1.1. ANALYSE DES SOCIÉTÉS RURALES AFRICAINES ET DE LEUR ÉVOLUTION

Le sous-groupe est arrivé aux conclusions principales suivantes :
111 La pénétration du mode de production capitaliste

Les sociétés rurales africaines sont de plus en plus intégrées au système économique mondial. Cette intégration se fait principalement par le développement des rappports marchands alors que dans la phase coloniale elle se faisait essentiellement par le moyen de la contrainte politique et militaire (réquisition, travail forcé, etc...).

Dans le sens restreint qui lui est donné ici, le terme "marchand" suppose réalisées certaines conditions :

- existence d'un équivalent général ou en voie de généralisation : la monnaie ;
- extension progressive des échanges monétaires à l'ensemble de la population, des biens et des services ;
- appropriation individuelle inégale des moyens de production et des produits ;
- transformation progressive de la force de travail en marchandise.

ENCART N° 2

Surplus, sur-travail, sur-produit, plus value

Le concept de plus value est bien connu. Pour l'étude de la transition, il a l'inconvénient d'être défini dans le cadre du mode de production capitaliste pur, et en particulier de supposer le salariat généralisé pour l'activité concernée. Il est donc d'emploi délicat.

Nous préférons donc de parler de surplus. Le surplus est le reliquat de la production qui reste disponible après satisfaction des besoins élémentaires des producteurs, c'est à dire ceux qui correspondent à la reproduction matérielle simple (essentiellement nourriture et logement des producteurs et de leurs enfants). Encore faut-il distinguer la part du surplus utilisée pour la reproduction de la société (ex : les biens de prestige dans les sociétés traditionnelles) de la part du surplus utilisée soit pour la reproduction élargie de la société concernée elle-même (1) soit pour l'accumulation dans une autre zone ou un autre pays (2). Ce surplus est alors extorqué par des couches bourgeoises et utilisé à une accumulation productive, sauf pour la partie consommée par ces couches.

Le sur travail et le sur-produit sont l'aspect du surplus quand il est observé sous une forme concrète particulière : dans le cas du travail forcé, par exemple, le surplus est observé directement sous sa forme sur-travail ; dans le cas du métayage, ou de la dime (chrétienne ou islamique), il est observé directement sous la forme de sur-produit.

(1) C'est en particulier le cas pour la transition au capitalisme telle qu'elle s'est déroulée dans les actuels pays du centre ; c'est aussi celui de l'accumulation réalisée par les couches bourgeoises rurales quand elles existent.

(2) C'est le cas du surplus extorqué par les couches bourgeoises nationales extérieures au monde rural et étrangères.

En ce sens, il doit être clairement compris que les échanges entre sociétés précapitalistes ou précoloniales d'un surplus monopolisé par un groupe dominant aristocratique ou féodal ne pourraient être qualifiés de marchands ; par exemple, le commerce transaharien des empires soudaniens précoloniaux n'était pas marchand dans le sens retenu par le sous-groupe.

L'intégration au système économique mondial est généralement défavorable aux sociétés rurales africaines. Elle entraîne en effet l'extorsion d'un surplus transformé en capital ; comme l'explique l'encart n° 2 ci-contre, le sous-groupe entend par surplus la part de production obtenue (exigée) en plus de celle strictement nécessaire à la simple reproduction matérielle des producteurs.

La transformation de ce surplus en capital s'effectue le plus souvent hors du milieu rural producteur, soit dans le pays en voie de développement, soit et plus fréquemment à l'extérieur de ce pays.

En principe, cette extorsion de surplus transformé en capital s'accompagne d'un certain type et d'un certain degré de développement des forces productives (mais on verra que ce principe souffre bien des exceptions : cf paragraphe 1.1.3 ci-après).

ENCART N° 3

Le développement du salariat agricole, permanent ou temporaire, est un fait général et connu au Sahel. Malheureusement, peu de statistiques permettent de suivre cette croissance et la répartition des salariés agricoles par employeur. La mesure de ce phénomène est également rendue difficile par l'existence de formes très subtiles de transition entre les formes passées d'assujettissement de la force de travail et de prestations de travail et les formes nouvelles de salariat.

Un exemple type est, dans le Dallol Maouri des années 60, la transformation lente de la nature des grandes Gaya (culture collective ou culture-invitation) des chefs. La comparaison de celles des trois députés est significative. La première, traditionnelle grande fête sociale, généreuse dans l'effort et la jouissance, permettait à son bénéficiaire de maintenir son influence : des centaines de jeunes paysans, de vieux suivant leurs travaux, de griots les rythmant et de jeunes filles les louangeant ; des carcasses de boeufs et de moutons pendus aux branches des arbres, des dizaines de lourdes Calebasses de cola et de bouillie de mil, des tonneaux d'eau et le chef en grand habit entouré de sa cour. La seconde, celle de X déjà cité, sans grand appareil et appliquée au travail : peu de griots mais des centaines de travailleurs pour la plupart salariés ; selon X, cette Gaya de salariés lui revenait moins cher que la Gaya traditionnelle pour un travail mieux fait. La troisième enfin, sans allant et hostile : peu de griots et de jeunes filles, quelques dizaines de travailleurs jeunes et vieux cherchant à fuir leur travail et un chef brailant comme un mauvais contremaître ; c'est qu'il ne voulait pas payer l'apparat ou le salaire et n'usait que de son droit politique pour faire venir des paysans réticents.

C'est évidemment la tendance "économique" de X qui l'a emporté progressivement. Bientôt, même les chefs de village employèrent des salariés pour cultiver le traditionnel champ du chef : ils en gardaient la production pour eux seuls au lieu d'en faire comme autrefois une réserve collective. Peu à peu, les paysans recentrèrent aussi la conscience de leur intérêt, du collectif que les chefs symbolisaient, vers leurs familles propres et vers les petits groupes de familles associées ou apparentées (l'entraide entre petits paysans demeure vivace). On sait, par ailleurs, l'échec sans appel qu'a connu le "socialisme africain" quand il a identifié la pratique des Gaya à celles des travaux communautaires publics qu'il a voulu imposer : la réaction paysanne a rapidement mis fin aux rêves des idéologues.

112 La transformation des rapports sociaux

Le développement des rapports marchands entraîne une transformation fondamentale des rapports sociaux dans les sociétés rurales africaines. Assez schématiquement, on peut dire qu'on passe d'une organisation sociale fondée sur la parenté et les relations communautaires à une société basée sur les rapports inter-individuels marchands. La transformation et, à terme, la disparition des groupes sociaux traditionnels s'accompagnent de la formation de couches et classes sociales nouvelles. Cette différenciation sociale fait que l'appartenance au groupe se fonde de moins en moins sur la parenté et de plus en plus sur des rapports inter-individuels quant à la forme et marchands quant au fond car basés sur l'inégale appropriation personnelle des biens et des moyens de production ; elle est un aspect fondamental de la transition que vivent les sociétés rurales africaines (cf l'encart n° 3 ci-contre).

ENCART N° 4

Extrait A

Cette distinction de 3 stades ne prétend évidemment pas fournir un découpage précis d'une évolution linéaire et obligée qui conduirait une société d'un mode de production qu'elle a connu avant la colonisation au mode de production capitaliste pur. On ne peut évidemment fixer la date précise du passage de la neutralisation à l'absorption, par exemple. La pénétration des rapports capitalistes dans une société suit en particulier des rythmes différents dans les instances économique, politique, idéologique. Certains phénomènes appartenant déjà à la dissolution peuvent apparaître quand l'ensemble de la société en est encore globalement à l'absorption, voire à la neutralisation. La théorie proposée par CHARMES a une vocation générale, mais il faut préciser pour chaque cas la forme que prend la transition dans la société étudiée, les caractéristiques particulières qu'y prend la transition.

(extrait de "Bilan des Travaux à la mi Octobre 78" AMIRA, p. 31)

Extrait B

La transition au capitalisme n'est pas linéaire et univoque. Ses points de départ sont de nature, de degré et de moment variables selon les lieux, les sociétés et les moments. L'issue de la transition n'est pas inéluctablement le capitalisme, ni même telle ou telle des formes connues du capitalisme ou du socialisme ; la politique d'intervention, variable selon le rapport de force entre "ceux d'en haut et ceux d'en bas", fait que plusieurs issues sont à tout moment possibles et modifiables avant même d'être atteintes (dans un pays à orientation socialisante, l'analyse montrera où et comment la transition au capitalisme est stoppée au profit d'un mouvement vers un autre type de société).

(extrait de R. ROCHETTE 2^e partie, doc. 3 p.101)

113 La transition

Les phénomènes économiques et sociaux identifiés dans les sociétés rurales africaines actuelles sont révélateurs d'une tendance spontanée de l'évolution de ces sociétés mises de fait au contact et dans la sphère du mode de production capitaliste. C'est cette tendance qu'AMIRA caractérise comme une "transition" dont l'aboutissement reste incertain et modifiable.

L'encart n° 4, ci-contre, souligne en effet que cette transition n'est pas une évolution linéaire, conduisant à terme déterminé et selon un schéma unique et mécanique, vers la société capitaliste type. Le caractère aléatoire de l'issue de la transition est fondamentalement justifié par la remise en cause constante des rapports entre les forces sociales internes et externes. D'ailleurs, le mode de production capitaliste pur n'est pleinement réalisé dans aucun pays capitaliste développé (dans chacun d'eux persistent d'importantes couches d'entrepreneurs individuels, d'artisans, de petits agriculteurs, etc... et le salariat n'est pas totalement généralisé).

ENCART N° 5

I - Concernant les systèmes techniques de production d'écosystèmes

1) Il n'y a pas extension des surfaces exploitées pour l'agriculture et l'élevage, mais plutôt réduction des surfaces exploitables ;

- les terres à riz de la vallée n'arrivent plus à être inondées comme autrefois ;

- les pâturages ont tendance à voir également leurs surfaces restreintes.

2) Les années de l'après-sécheresse ont vu plutôt une diversification des activités de production chez les petits producteurs notamment (agriculture, élevage, pêche, artisanat, cueillette, etc...) qu'une simplification.

3) La productivité du travail a tendance à diminuer : il faut plus de travail qu'autrefois pour produire souvent moins qu'auparavant.

4) Concernant la "capitalisation" :

- ...

- au niveau des infrastructures de l'Etat (pistes, puits, etc...) les difficultés d'entretien font qu'il y a plutôt régression.

- ...

5) La transformation de l'écosystème se manifeste par sa détérioration et sa fragilisation ce qui entraîne une insécurité au niveau des résultats escomptés de la production.

II - Concernant les rapports sociaux

...4) L'exode ou les migrations de travail : il s'agit là d'un élément déterminant pour évaluer la reproduction ou non-reproduction. C'est généralement la partie la plus productive de la force du travail qui s'en va ailleurs.

III - Remarques d'ordre général

...1) Aussi concernant le "développement des forces productives", le tableau est sous-tendu par l'idée qu'il doit y avoir nécessairement un développement des forces productives, et même un développement "accélééré"... Or, la réalité présente les choses de façon beaucoup plus contradictoire. Les forces productives peuvent être en plein développement ici et en régression là et pourtant, entre les deux phénomènes il y a un lien qui constitue, je crois une caractéristique essentielle de la transition : développement ici, sous-développement là...

extrait de A. MARTY "A propos des indicateurs de transition..." Juillet 1979 (note 14 du groupe Indicateurs cf Annexe 1 p. 319)

De plus, la "stratégie révélée" (1) du capitalisme dans les P.V.D. n'est manifestement pas de développer partout et le plus rapidement possible le niveau des forces productives, ni le salariat : l'encart n° 5 ci-contre montre que certaines régions et certains secteurs d'activité connaissent une réduction de leurs forces productives. (2)

(1) Le mot "révélé" est évidemment employé ici au sens qu'il a dans l'expression "préférences révélées" de la théorie micro-économique : il ne s'agit pas de la stratégie d'un hypothétique centre de décision personnifiant le capitalisme, mais d'une stratégie fictive qui permettrait d'expliquer les lois de tendances tirées de l'étude l'évolution historique de la société.

(2) Ce constat n'infirmes pas le principe selon lequel le développement des forces productives accompagne la généralisation du mode de production capitaliste (cf 1.1.1 ci-dessus) ; il rappelle opportunément la différence ou la contradiction toujours possible entre une situation globale (et plus ou moins théorique) et une situation particulière (concrète).

ENCART N° 6

J. CHARMES distingue trois stades dans cette transition : la neutralisation, l'absorption et la dissolution.

Le stade de la neutralisation est celui où la place des rapports marchands est strictement circonscrite par la société. Les seuls rapports avec les circuits monétaires sont destinés à assurer les dépenses incompressibles : on aura par exemple un champ de culture commerciale destiné au paiement de l'impôt. Les comportements apparaîtront parfois comme irrationnels : l'élasticité-prix de la production marchande peut être négative. En effet, si les cours montent, la production pourra diminuer puisque sa seule utilisation est de payer un impôt fixe. Outre la production marchande, de faible volume, le seul moyen d'obtenir un sur-travail à ce stade est le travail forcé.

L'absorption est le stade suivant : les rapports marchands se développent, mais restent au service de la reproduction des rapports sociaux antérieurs. La dot commence par exemple à se monétariser, mais conserve sa signification d'opération entre communautés lignagères qui établissent de nouvelles relations matrimoniales. La société semble donc absorber sans grandes difficultés le phénomène monétaire.

Mais ce stade n'est pas durable : les besoins monétarisés vont acquérir dans la société concernée une croissance autonome, et se développer de façon incontrôlable, essentiellement par l'intermédiaire de l'endettement : les paysans pauvres, au moindre aléa climatique par exemple, vont être confrontés à des problèmes de soudure qu'ils ne pourront résoudre, d'une façon toute provisoire, que par le recours au crédit. Les taux usuraires pratiqués par les circuits traditionnels les font alors entrer dans un processus incontrôlable d'endettement croissant. La circulation monétaire croît rapidement. Cela aboutit à une transformation de la nature des rapports sociaux : la dot devient une opération entre individus, le rapport de lignage à lignage disparaît. La société se destruiture, elle est prête pour ses nouvelles fonctions, c'est-à-dire prête à se mettre au service de la production capitaliste. Elle peut fournir de la main-d'oeuvre peu onéreuse, en assurant une partie de son entretien hors des circuits monétaires (l'autoconsommation reste importante) : les migrations saisonnières ou prolongées se multiplient, le salariat peut se développer... Il y a donc dissolution des rapports sociaux antérieurs, ou plus exactement modification de leur fonction : tout en gardant une forme peu différente, ils sont vidés de leur signification originelle et deviennent des éléments de reproduction des rapports marchands. Le surplus, qui était une utilisation collective et servait à la reproduction des rapports sociaux traditionnels essentiellement par l'intermédiaire de l'ostentation, est désormais approprié individuellement, à des fins strictement économiques ; il se transforme en une réelle accumulation productive : ce stade est celui de la dissolution.

Cette distinction de 3 stades ne prétend évidemment pas fournir un découpage précis d'une évolution linéaire et obligée qui conduirait une société d'un mode de production qu'elle a connu avant la colonisation au mode de production capitaliste pur. On ne peut évidemment fixer la date précise du passage de la neutralisation à l'absorption, par exemple. La pénétration des rapports capitalistes dans une société suit en particulier des rythmes différents dans les instances économique, politique, idéologique. Certains phénomènes appartenant déjà à la dissolution peuvent apparaître quand l'ensemble de la société en est encore globalement à l'absorption, voire à la neutralisation. La théorie proposée par CHARMES a une vocation générale, mais il faut préciser pour chaque cas la forme que prend la transition dans la société étudiée, les caractéristiques particulières qu'y prend la transition.

Chaque société connaît sa propre transition selon ses propres étapes. Ainsi, sur l'exemple de la société malgache qu'il analyse, J. CHARMES découpe la transition en trois périodes : neutralisation - absorption - dissolution (cf l'encart n° 6 ci-contre) (1). Mais cette périodisation ne doit pas être interprétée comme la succession mécanique de trois stades, bien distincts et linéairement enchaînés, qui feraient passer une société d'un état précolonial à un état capitaliste développé. J. CHARMES insiste d'ailleurs avec raison sur ce point : l'apparition de phénomènes liés au mode de production capitaliste ou à la pénétration des rapports marchands suit des rythmes différents dans les domaines économique, idéologique et politique ; des résistances à la pénétration des rapports marchands apparaissent fréquemment et peuvent se traduire de différentes façons, un apparent retour en arrière pouvant par exemple dissimuler une accélération du processus ou, au contraire, un blocage pouvant conduire à une réorientation des transformations en cours...

Entre la grande plantation avec salariat, l'aménagement hydro-agricole où le paysan perd pratiquement toute maîtrise sur le processus de production, les projets de développement rural intégré où la production est insérée dans toute une série d'incitations et de contraintes, le simple projet de productivité qui n'encadre les paysans que pour une seule culture et le quasi abandon de certaines zones qui sont transformées en réservoir de main d'oeuvre, il est clair que les formes de pénétration et d'intervention du mode de production capitaliste et que les rythmes des transformations sociales qui en découlent sont profondément différents.

114 Conclusions

De cette première phase de réflexion, le sous-groupe a tiré une série de conséquences méthodologiques devant orienter sa recherche d'indicateurs de suivi des sociétés rurales africaines :

- l'identification des acteurs sociaux, internes et externes, est indispensable à la compréhension des mécanismes et des aléas de la transition que connaissent ces sociétés par la généralisation des rapports marchands ;

(1) "De l'ostentation à l'accumulation - Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles à partir de l'analyse du surplus." J. CHARMES AMIRA n° 15 - Oct. 74/Av. 76.

- en conséquence, une place fondamentale doit être accordée à l'approche historique de ces sociétés et, dans toute la mesure possible, elle doit prendre en compte leur évolution depuis les débuts de l'ère coloniale ;
- la collecte de données quantitatives à l'état brut est de peu d'intérêt ou efficacité ; pour être significatives et comparables, ces données doivent être associées à une interprétation théorique de la (des) situation(s) qu'elles prétendent mesurer, et précisées par une explicitation de leur signification concrète ;
- comme le soulignait déjà le premier document de travail (cf encart n° 1), il ne s'agit pas de juxtaposer de nombreuses variables statistiques ou "indicateurs élémentaires" qui seraient peu ou mal reliés entre eux et auraient une simple valeur descriptive, mais de proposer des "Ensembles d'Indicateurs Complémentaires", choisis en nombre limité. Cette notion d'ensemble d'indicateurs complémentaires met l'accent sur le rapport entre plusieurs indicateurs autant que sur les indicateurs eux-mêmes. C'est le choix d'indicateurs complémentaires et leur rapprochement, fondés sur une théorie de l'évolution sociale et sur l'identification des phénomènes fondamentaux dans cette évolution, qui permettent de proposer une explication des faits observés, une interprétation des faits nouveaux, et peut-être une prévision des évolutions possibles, des apparitions de contradictions latentes, des risques de blocage...

QUI MAITRISE QUOI?tableau répété pour
chaque période historiqueEpoque 2

<i>Facteurs de production utilisation production</i> <i>Catégories sociales</i>	Aînés	Cadets	Femmes	Paysans riches	Propriétaires fermiers	Bureaucratie technique	Commerçants	Bureaucratie d'Etat	Extérieur
Terre Outils-Matériel Main d'Oeuvre Choix des cultures Choix des techniques Surplus vivrier Surplus monétaire									

Epoque 1

<i>Facteurs de production utilisation production</i> <i>Catégories sociales</i>	Aînés	Cadets	Femmes	Paysans riches	Propriétaires fermiers	Bureaucratie technique	Commerçants	Bureaucratie d'Etat	Extérieur
Terre Outils-Matériel Main d'Oeuvre Choix des cultures choix des techniques Surplus vivrier Surplus monétaire									

1.2. ACTEURS SOCIAUX ET INDICATEURS DE TRANSITION

Pour aboutir à une première proposition d'ensembles d'indicateurs complémentaires, le sous-groupe a allié à la recherche théorique les connaissances acquises par la pratique d'enquêtes et de suivis de projets sur le terrain.

121 Qui maîtrise quoi ?

. Poser cette question dans le cours d'une évaluation de projet permet d'abord d'identifier les acteurs sociaux agissant dans la société rurale étudiée.

. Posée à propos de chacun des moyens et facteurs de production et de chacune des formes d'utilisation de la production, cette question permet de saisir la place des acteurs identifiés dans le mode de production et leurs rapports dans la structure sociale.

Un tableau synthétique des réponses obtenues (tel que celui théorique, donné à titre d'exemple dans l'encart n° 7 ci-contre) donne une photographie des acteurs sociaux, de leurs rapports et du ou des modes de production auxquels ils participent.

De tels tableaux peuvent être réalisés à intervalles adéquats, y compris par des enquêtes a posteriori, par voie orale et analyse de documents (pour la ou les périodes passées précédant le projet évalué). La succession des tableaux permet alors de repérer, sinon de mesurer, les éventuels changements sociaux, les phénomènes de dépossession au détriment de certaines catégories et, inversement, ceux d'accaparement au profit d'autres catégories qui accompagnent l'intégration progressive au système économique mondial.

Cependant cette démarche ne résoud pas la question des indicateurs ; elle permet des études de cas mais non la comparaison et la synthèse de ces cas : Pour que celles-ci soient possibles il faut encore que chaque cas puisse être référé et intégré à un schéma théorique des couches ou classes sociales composant les sociétés rurales africaines.

ENCART N° 8

La population non salariée représente entre 70 et 90 % de la population totale de la plupart des pays d'Afrique francophone et il en est de même à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique (exception faite de quelques pays comme l'Afrique du Sud).

Par rapport à la définition par la négative que représente les notions vagues de population non salariée et de secteur informel, le concept de petite production marchande a le mérite de mettre en avant d'une part le caractère à la fois marchand et généralisé des rapports sociaux actuels au sein de la petite production et d'autre part la position de la petite production par rapport à la grande production capitaliste dominante, position qui se caractérise par une situation intermédiaire entre le Capital et le Travail salarié. C'est dire que les petits producteurs ne sont ni capitalistes, ni salariés.

L'enjeu du débat sur l'évolution de la petite production n'est pas d'imaginer si le salariat s'étendra en Afrique comme il s'est étendu en Europe où 80 % de la population est salariée actuellement, c'est de voir l'évolution telle qu'elle s'est déjà réalisée et telle qu'elle se poursuit actuellement et qui peut se résumer autour de 3 axes :

- développement du salariat (principalement en dehors de l'agriculture avec émigration rurale) mais surtout développement des rapports marchands au sein de la petite production ;
- accroissement de la subordination de la petite production individuelle à la grande production socialisée. La petite production individuelle étant devenue, en grande partie, marchande avec l'hégémonie politique, idéologique et économique du capitalisme (en Afrique francophone à partir de l'instauration coloniale de l'impôt par tête) ;
- maintien des rapports sociaux de dépendance personnelle au sein de la petite production marchande ; ces rapports personnels, issus d'une idéologie liée à des formes de production antérieures à la domination actuelle du capitalisme, sont fondés sur une appropriation communautaire enracinée dans la parenté au sens large.

Parler de petite production marchande en tant que "phase historique transitoire de la production" est une manière générale d'exprimer :

- que la petite production marchande est en Afrique une création du capitalisme colonial sur la base de la petite production communautaire qui préexistait ;
- que la petite production marchande est de plus en plus soumise au capitalisme sans toutefois être dans un rapport strictement salarial, ce qui signifie que les petits producteurs individuels se voient dépossédés relativement de leur indépendance, qu'ils sont en voie de prolétarianisation sans pour autant être assimilables à des prolétaires de la grande production ;
- que les rapports personnels fondés sur une idéologie précapitaliste sont eux aussi en voie de transformation en liaison avec le développement des rapports marchands et leur subordination au capitalisme.

122 Essai de classification sociale

Dans la situation de transition qui caractérise les sociétés rurales africaines, la définition des acteurs sociaux doit porter sur des groupes sociaux (et non des agents comme dans la théorie économique néo-classique) et sur les transformations en cours ou à venir de ces groupes (affaiblissement, transformation et disparition des groupes de la formation sociale précapitaliste ; formation, développement et transformation de couches et classes sociales nouvelles...).

L'essai de classification, présenté en deuxième partie par le document 5 (1), définit la petite production marchande comme la forme de production la plus représentative et la plus significative de la situation de transition au mode de production capitaliste (cf l'encart n° 8 ci-contre). L'essai propose une théorie du développement de cette petite production marchande caractérisée par sa **subordination croissante** à la grande production capitaliste dans tous les domaines : économique, idéologique et politique.

Les principes de la classification sociale proposée se fondent sur cette base théorique et font intervenir, séparément et en combinaison, les rapports sociaux nouveaux de type capitaliste (salarariat, rapports marchands) et les formes actuelles des anciens rapports sociaux (parenté, clientélisme,...).

(1) P. VERNEUIL : "Eléments pour une classification des non-prolétaires de la petite production en Afrique de l'Ouest et du Centre". AMIRA n°27 Novembre 1979. (cf 2ème partie, doc.5 p. 160)

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA CLASSIFICATION SOCIALE
DES NON-SALARIES DE LA PETITE PRODUCTION

CLASSE (Caractères Généraux)	COUCHE (Sous-classe)	SOUS-COUCHE	EXEMPLE-TYPE	TENDANCE
1. PRESTATAIRES DE TRAVAIL liés à des rapports de "clientèle"	11. PRESTATAIRES POUR LA JOUISSANCE PERSONNELLE DU "MAITRE" -dépendance totale vis-à-vis du maître- pas de symbiose avec l'unité de production du maître.	Dépendance issue du servage ou des rapports de caste. 111. <u>Forme ancienne</u> , survivance précapitaliste	- Serviteur-"Captif" - Disciple religieux	La forme purement servile tend à disparaître, sauf dans certaines régions où une aristocratie féodalo-religieuse sert de relais au pouvoir central.
		112. <u>Forme nouvelle</u> (transformés partiellement par des rapports marchands-rémunération monétaire)	- Domestique	La forme domestique se maintient et se développe en ville avec l'essor des classes aisées.
	12. PRESTATAIRES POUR LA REGENERATION DU FONDS DE TRAVAIL DU "MAITRE" 2 aspects simultanés : - dépendance du maître - symbiose avec le maître au sein de l'unité de production.	121. <u>Dépendance liée aux liens de parenté ou aux supports de caste</u> Pas de rémunération monétaire mais le prestataire jouit de temps libre pour son propre compte.	- Sarga (Sénégal) - Apprenti de l'artisanat traditionnel (bois et fer) - Certains cadets vis-à-vis des aînés du Lignage	Tendance à la régression liée à la restriction progressive de la famille étendue et des rapports de caste.
		122. <u>Subordination liée au savoir artisanal</u> Pas ou peu de rémunération monétaire. Parfois c'est le prestataire qui paie son apprentissage.	- Apprenti de l'artisanat moderne (mécanique, menuiserie, bois et métal, électricité) - Aide chauffeur (motor boy-Cameroun) - Aide boutiquier	Tendance liée à celle des petits producteurs marchands. Une minorité parvient à se constituer en petit producteur individuel ou en tâcheron indépendant

Les grandes catégories retenues sont les suivantes :

- 1 - prestataires de travail
- 2 - ouvriers artisanaux et tâcherons dépendants
- 3 - petits producteurs ruraux
- 4 - petits producteurs urbains
- 5 - producteurs moyens
- 6 - propriétaires d'entreprises agricoles, commerciales et industrielles
- 7 - idéologues liés aux rapports pré-capitalistes
- 8 - intellectuels et idéologues liés au capital

Un tableau récapitulatif, (dont un extrait est donné dans l'encart n° 9 ci-contre), précise les divisions de la classe en couches et sous-couches, fournit des exemples-types concrétisant la classification et indique les tendances d'évolution telles qu'elles sont actuellement décelées.

Il est clair que cette classification théorique doit encore être précisée et complétée pour intégrer toutes les situations concrètes des sociétés étudiées. Mais, du fait de son caractère général, elle peut servir de base de référence pour l'élaboration d'indicateurs de transition.

123 Première proposition d'indicateurs de transition et ensembles d'indicateurs (1)

Les indicateurs proposés visent à la fois à mesurer des transformations concrètes dans les domaines économique, politique et idéologique et à rendre compte de la transition au capitalisme.

(1) cf. "Note de-présentation générale - les indicateurs de transition au capitalisme en milieu rural africain." M. DUFUMIER et D. GENTIL, AMIRA, Juillet 1979 ; deuxième partie, doc.2 p.75)

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	INDICATEURS	FONDAMENTAUX							
		Économique				Politique		Idéologique	
		Développement des forces pro- ductives	Développement des marchandises et échanges mar- chands	Développement du producteur de de ses moyens de production	Accroissement de l'extension de plus value		Transformation de la plus value en capital	Dominance croissante des capitalistes	Suprématie idéologique du rapport de prod. capitaliste
			absolue	relative					
I Systèmes tech- niques de produc- tion et exploitat- ion									
1.1. Extension des superficies exploitées	Accroissement (%) surfaces mises en va- leur/ha	Peut résulter d'une mécanisa- tion accrue			Peut résulter d'un allongement de la durée du sur-travail	Peut résulter d'une mécanisa- tion accrue pour augmentation de la productivité du travail (ex: culture attelée, tracteurs etc...	Suppose souvent un investissement de capital pré- visible dans la sphère agricole : - mécanisation - irrigation, etc...		
1.1.1. Nouvelles superficies mi- ses en valeur :	- prairie - forêts - agriculture - élevage	"			"	"	"		
1.1.2. Distin- tion durée et su- perficie des ja- chères	- % sup. en jachère - durée moyen- ne des jaché- res	"			"	"	"		
1.1.3. Distin- tion des par- cours et pâtu- rages extensifs	- % sup. parcours - % sup. prairies permanentes	"			"	"	idem (retourneement des prairies perman- entes)		
1.1.4. Extension des superficies cultivées	- % sup. culti- vées - accroissement (%) des super- ficies en...	"		témoigne d'une agriculture mar- chande dans di- vision sociale du travail accrue	"	"	"		
- cultures vi- vrières	"	"			"	"			
- prairies tem- poraires	"	"			"	"			
- cultures com- merciales (par ex : industriel- les)	"	"			"	"			
1.1.5. Dévelop- pement des dou- bles ou triples cultures de cul- ture	- % sup. à dou- bles ou triples cultures - % de temps où le sol est culti- vé	"			"	"	idem (irrigation, drain- age et restitu- tion d'éléments fer- tilisants)		
1.2. Simplifi- cation des sys- tèmes de pro- duction		Peut résulter d'une mécanisa- tion accrue (mécanisme d'insertion en matériel spé- cialisé)	témoigne d'une spécialisation régionale accrue			Peut résulter d'un accroissement de la producti- vité du travail (même si le ma- triel productivi- té à l'ha)	Peut résulter d'un investissement en matériel spéciali- sé		
1.2.1. Simpli- fication des relations et assolements - disparition de certaines espèces et va- riétés culti- vées.	- Nb d'espèces et variétés végétales dis- parues - Nb d'espèces dans l'assolement	"	"		"	"	"		Idéalisation des nouveaux assole- ments comme étant "modernes" et "rationnels" à l'inverse des asso- lements anciens

Les indicateurs proposés visent d'abord à mesurer des faits élémentaires concernant :

- 1 - les systèmes techniques de production et les écosystèmes ;
- 2 - les rapports sociaux concrets ;
- 3 - les différenciations sociales ;
- 4 - les rapports de force politiques ;
- 5 - les rapports de force idéologiques ;

Ces indicateurs de faits élémentaires sont rapportés à des indicateurs des phénomènes fondamentaux caractéristiques de la transition au capitalisme, à savoir :

- . dans le domaine économique :
 - le développement des forces productives ;
 - la généralisation des rapports marchands ;
 - la déposssession des producteurs directs de leurs moyens de production ;
 - l'accroissement de l'extorsion de la plus-value absolue et relative ;
 - la transformation de la plus-value en capital ;
- . dans le domaine politique : la domination croissante des capitalistes ;
- . dans le domaine idéologique : la représentation idéalisée du rapport de production capitaliste.

Les indicateurs proposés sont rassemblés dans un tableau (cf encart ci-contre n° 10) présentant les phénomènes fondamentaux en colonne et les faits élémentaires en ligne ; à l'intersection ligne-colonne, un commentaire interprète l'indicateur de fait élémentaire par rapport au phénomène fondamental. Ce faisant, le tableau fournit un ensemble d'indicateurs complémentaires conformément à l'objectif initial du sous-groupe "Indicateurs de transition".

Cependant le sous-groupe n'a pas considéré son travail comme achevé. En effet, d'une part, cette proposition privilégie les aspects économiques, y compris parce que la recherche sur les aspects idéologiques et politiques est moins avancée (1). D'autre part sa discussion a révélé deux tendances dans le sous-groupe :

- Pour l'une, la proposition faite peut être rapidement améliorée et devenir opérationnelle sous réserve que, pour chaque société ou projet étudié, une analyse historique permette de déterminer des indicateurs complémentaires utilisables pour identifier et vérifier la cohérence ou les contradictions de l'évolution de chacun des phénomènes fondamentaux de la transition.

- Pour l'autre, l'intérêt du tableau d'indicateurs proposés, qui permettent le balayage de l'ensemble des phénomènes pouvant intervenir dans le cours de la transition, est limité par le trop grand nombre des indicateurs et leur insuffisante hiérarchisation. L'étude historique des sociétés concernées doit encore être approfondie, en particulier pour mieux saisir l'évolution des rapports sociaux, la transformation des groupes, couches et classes et l'objectif demeure de sélectionner des ensembles d'indicateurs complémentaires en nombre plus restreint et d'une utilisation plus aisée.

Pour surmonter ce désaccord (2), le sous-groupe a fait appel à l'expérience de ses membres pour appliquer à des cas concrets la méthode d'analyse de la transition et les indicateurs ou ensembles d'indicateurs proposés.

(1) La note "approche des indicateurs de transition idéologiques" AMIRA/F. LEIMDORFER/17.X.1980 a fait l'objet d'une discussion complémentaire par le sous-groupe.

(2) cf les notes de travail citées en Annexe 1, Bibliographie, sous les numéros: 7, 10, 12, 13, 20.

3.1.2. Haute Volta, A.V.V., 1975-1978

Dans ce type d'opération, le domaine d'Etat confié à la gestion de l'A.V.V. est distribué à part égale avec des moyens égaux à des colons recrutés par l'A.V.V. Notons que la paysannerie ainsi créée est immédiatement une moyenne paysannerie marchande, partiellement privilégiée par rapport à la masse paysanne nationale. A priori, et comme le concluait le rapport de factibilité en une demi-page d'étude, il ne devait pas y avoir de problème "humain". Or, rapidement, la terre a été la source de deux types de conflits.

La première série oppose l'A.V.V. aux anciens maîtres et utilisateurs du sol, aux éleveurs et aux migrants spontanés, les uns et les autres s'estimant lésés par la main-mise de l'Etat sur les Vallées des Volta. Pour de multiples raisons, la réaction des autochtones a été surtout violente dans la Vallée de la Bougouriba : les délégués de tous les villages Dagari de DISSIN se sont réunis et ont adressé au gouvernement une proclamation approuvée (signée) également par leurs autorités traditionnelles, administratives, religieuses ou politiques : "les terres A.V.V. de la Bougouriba seront attribuées par priorité aux autochtones ou elles ne seront pas attribuées" ; l'A.V.V. a du consentir à des compromis.

Les éleveurs de la Volta Blanche, progressivement chassés par la colonisation agricole, ont porté leurs doléances jusqu'aux Ministères à Ouagadougou, pratiquement en vain pour l'instant.

Ce sont en fait les migrants "spontanés" qui ont posé le problème le plus brûlant et le plus explosif car il met en lumière la nature et les contradictions de l'Etat. Le conflit s'est cristallisé dans la Volta Blanche près de Ouagadougou dès 1975 ; un Syndicat des Paysans de la Volta Blanche s'est créé et a tenu meetings et réunions à Ouagadougou. Les enquêtes ont montré, d'une part, que des centaines de familles migrantes s'étaient installées et s'installaient encore et que, d'autre part, de hauts personnages, organisateurs et animateurs du Syndicat, s'étaient taillé des domaines privés de plusieurs dizaines et centaines d'hectares jusque dans les forêts classées et les faisaient travailler par des manoeuvres et des paysans "clients". L'Etat, qui avait menacé publiquement les migrants d'une intervention militaire, a renoncé à les expulser et l'A.V.V., par sa seule autorité, ne peut qu'expulser quelques petits migrants isolés (c'est-à-dire renforcer la "tendance" des migrants à se placer sous le contrôle de grands propriétaires fonciers absentéistes).

La seconde série de conflits oppose l'A.V.V. à ses propres colons. Ceux-ci revendiquent un plein droit de propriété sur les terres reçues afin de se mettre à l'abri du risque d'exclusion et de pouvoir traiter d'égal à égal avec l'A.V.V. Ils n'ont pas encore obtenu satisfaction (de même que dans la S.T.N./Sénégal). En outre, malgré le cadre institutionnel "égalitaire" et un encadrement dense, des différenciations apparaissent vite entre colons ; certains, par le moyen de prête-noms (paysans "apparentés" ou "clients"), se font attribuer plusieurs exploitations et se constituent un patrimoine foncier "clandestin" qui leur permet de jouer un rôle privilégié, économique et social, dans les nouveaux villages. Cette évolution est plus nette encore dans la S.T.N. où, actuellement, certains colons ont réussi à agrandir à tel point leur exploitation avec le concours de sourgas, qu'ils se sont transformés en "paysans riches" et entrepreneurs (entrepreneurs de taxis de brousse, de fabrication de charbon de bois, etc...).

Ainsi la création par l'Etat d'une moyenne paysannerie marchande se heurte à la résistance foncière, d'une part, des petits paysans et éleveurs traditionnels et, d'autre part, d'une catégorie de grands "propriétaires" fonciers, urbains et absentéistes. En outre, des contradictions apparaissent entre l'Etat et la moyenne paysannerie qu'il crée et qui, prenant conscience de son intérêt de classe, exige d'avoir la maîtrise de sa terre et cherche à obtenir sa liberté d'entreprise. Dans cette série d'exemples, l'indicateur est le nombre de colons installés, et/ou la surface totale aménagée et attribuée. Plusieurs indicateurs complémentaires peuvent élargir la signification de l'indicateur central : évolution du nombre de litiges fonciers (classables par nature), évolution du nombre de colons cumulateurs et entrepreneurs (catégorisation possible), indications sur l'évolution du monde paysan périphérique (dénombrement des grands "propriétaires" absentéistes, des paysans "fermiers ou clients ou assujettis", création d'organismes paysans non-gouvernementaux, etc...).

1.3. ESSAIS D'APPLICATION A DES CAS CONCRETS

Trois notes ont été soumises à la discussion :

131 La première, "Réflexions sur l'approche de la Transition" (1) aborde l'évolution de diverses sociétés agricoles et pastorales de la zone sahélienne et soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest durant les deux dernières décennies.

La note cherche à identifier les indicateurs qui, à un moment donné et dans une société donnée, sont les plus accessibles et les plus significatifs pour repérer et mesurer la pénétration des phénomènes fondamentaux caractéristiques de la transition au capitalisme :

- extorsion de sur-travail et transformation de la plus-value en capital,
- différenciation sociale,
- idéologie et politique.

La variété des cas étudiés et des situations de transition observées (dont un exemple est donné dans l'encart n° 11 ci-contre) conduit aux conclusions suivantes :

- la place et l'intérêt d'un indicateur tiennent d'abord à ce qu'il peut être défini et utilisé, c'est à dire accessible dans la société étudiée ;

- un même phénomène fondamental de la transition peut être exprimé par des indicateurs différents soit au même moment dans des sociétés différentes, soit à des moments différents dans une même société ;

- des indicateurs complémentaires permettent de saisir la forme particulière prise par la transition selon les sociétés et selon les moments ;

- la transition permet rarement d'avoir un ensemble idéal d'indicateurs de transition cohérents et convergents, mais la variabilité formelle des indicateurs utilisables n'empêche pas de construire des ensembles d'indicateurs autorisant des comparaisons et des conclusions générales.

(1) R. ROCHETTE , AMIRA, Nov. 79. Cf deuxième partie, doc. 3

A- Tensions actuelles entre cinq groupes d'acteurs sociaux déterminent les nouveaux rapports sociaux dans le procès de production et de "reproduction" sociale (ou plutôt de transformation sociale)

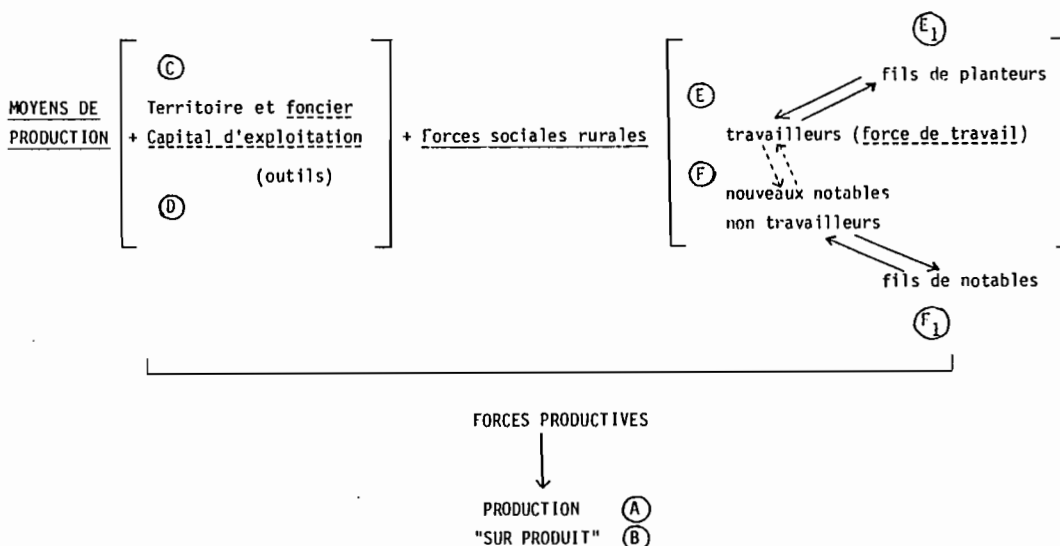
La domination historique du mode de production capitaliste (MPC) sur la forme de production lignagère partrilinéaire (FPLP) initiale a déstructuré cette dernière en faisant apparaître les cinq acteurs sociaux employés directement dans la production agricole de la zone forestière camerounaise :

- Les Ruraux :
- a) les derniers bastions, en voie d'extinction d'une FPLP encore un tout petit peu structurée ;
 - b) les notables traditionnels ayant fait alliance avec le MPC dominant et s'étant transformés en grands planteurs en situation délicate par manque de force de travail ;
 - c) une multitude de "petits planteurs" encore liés aux restes de la FPLP mais poussant leur indépendance vers le MPC dominant.

- Les Urbains :
- d) les fils de notables propulsés vers les postes administratifs et politiques pour servir les intérêts de leur clan en course pour le pouvoir de l'Etat... Ils connaissent aussi leurs intérêts de "classe en voie de constitution" ;
 - e) les fils de planteurs, prolétarisés approvisionnant les villes et imbriqués dans les réseaux d'exécutants des fils de notables.

B - Schéma 1

ANALYSE DE LA REPARTITION DES FORCES PRODUCTIVES ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS SOCIAUX



Remarque importante : Cette analyse doit toujours se faire en termes de dispersion et non en termes de :
- moyennes du foncier ;
- moyennes sur capital exploitation ;
etc.

132 - La deuxième note traitant d'un cas concret s'intitule :

"Analyse agro-socio-économique d'une paysannerie africaine" :
évolution d'une forme de production lignagère placée sous la domination d'un mode de production capitaliste en phase "d'économie de pillage" puis "d'économie de traite" (1).

Elle porte sur l'évolution de la société du Centre-Sud Cameroun soumise à des interventions successives (ZAPI, SODECAO, -).

Cette note est une illustration de l'approche historique de la transition. Après une description rapide de la zone et une première identification des acteurs sociaux impliqués dans le projet étudié, l'auteur cherche à situer et comprendre la place et les rapports de chacun de ces acteurs en analysant l'évolution de la formation précoloniale successivement :

- à l'époque coloniale de destructuration violente et d'économie de pillage ;

- à l'époque de l'économie de traite sur le cacao et la noix de palme ;

- à l'époque actuelle de tensions entre cinq acteurs sociaux (cf encart n° 12 A ci-contre).

Cinq schémas d'analyse sont utilisés conjointement :

- analyse structurelle (cf encart ci-contre n° 12 B) ;

- analyse des rapports sociaux existants par référence à l'appropriation et au contrôle des moyens de production, de la force de travail et du sur-produit ;

- analyse du système de production ;

- analyse des institutions liées aux rapports sociaux ;

- analyse des grilles "d'acteurs sociaux" remplies pour chaque période historique étudiée.

Tout en soulignant l'intérêt des tableaux d'indicateurs de transition présentés au chapitre précédent, l'auteur fait remarquer :

- que persiste le risque, dans une analyse uniquement quantitative et/ou "photographique", d'analyser la production et la reproduction de "l'appareil" de production et non les rapports sociaux des couches impliquées dans le procès de production, ce qui devrait être l'ultime but.

(1) A. LEPLAIDEUR, AMIRA, Mars 1980. Cf deuxième partie, doc. 4 p.147

2. La terre

Moyen de travail essentiel, l'usage de la terre fait l'objet de règles qui sont de plus en plus souvent contournées ou caduques : introduction de cultures de rente, tendance à l'appropriation individualisée, intervention de l'Etat par le biais de l'aménagement hydro-agricole des terres et des projets de productivité.

Dans ce contexte, les femmes, qui ont accès à un usage précaire de la terre dans le cadre des rapports familiaux, comme on l'a vu plus haut, perdent progressivement la possibilité de produire :

- les parcelles qui leur sont attribuées sont toujours plus éloignées du village ce qui ajoute des déplacements longs et fatigants aux travaux agricoles proprement dits ;

- les investissements autres que le travail (engrais, plantations d'arbres, etc...) par les femmes, sont nuls du fait de la précarité de l'usage qu'elles ont de la parcelle ;

- la mise en valeur, par l'irrigation, et la spéculation sur les terres, excluent d'abord les femmes de l'accès à la terre dans la mesure où les parcelles aménagées sont attribuées aux chefs de famille, considérés comme unique chef d'exploitation dans la famille, et l'acquisition d'un droit permanent sur la terre passe de plus en plus par l'argent.

Une enquête récente dans la région Sud de Dogou-Doutchi met en évidence quelques cas de défrichage et d'achat de terres par des femmes soucieuses de s'assurer la pérennité de l'usage des champs ainsi acquis. Des observations identiques ont été faites au Cameroun (Centre Sud) où les plantations (cacao) établies à proximité des villages rejettent toujours plus loin de ceux-ci les cultures vivrières, assurées par les femmes.

Les difficultés accrues pour les femmes d'accès à l'usage de la terre menacent celles-ci dans leur possibilité de s'assurer un revenu autonome et, pour un nombre grandissant d'entre elles, dans leurs moyens de survie ; menace aggravée par l'intérêt de plus en plus grand manifesté par les hommes pour la production vivrière dont une part de plus en plus importante arrive sur le marché et procure des revenus monétaires non-négligeables.

- que l'évolution doit être exprimée en termes d'évolution historique et pas seulement en pourcentage ; le temps est l'outil privilégié de l'analyse historique : d'où l'intérêt primordial de grilles répétées de période en période ;

- que l'utilisation d'indicateurs matériels de la transition conduit à une représentation trop monolithique du milieu rural, écueil qui peut être évité en analysant l'articulation des acteurs sociaux autour de l'acte de production, de l'acte d'appropriation du produit, de l'acte d'accumulation productive.

133 La troisième note " La transition et les femmes rurales" (1), étudie l'évolution du rôle et de la place des femmes dans la société rurale africaine, essentiellement au Niger, mais aussi dans d'autres régions sahéliennes ou forestières.

Les changements fondamentaux qui apparaissent dans le mode de production et dans les rapports sociaux dans le cours de la transition entraînent pour les femmes des changements également majeurs :

* dans leurs conditions de production, à propos :

- du travail,
- de l'accès à l'usage de la terre (cf encart n° 13 ci-contre),
- et du contrôle social de la production (à propos des semences,

des productions vivrières, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, de l'utilisation des revenus monétaires) ;

* dans la reproduction sociale, concernant en particulier :

- le contrôle de la circulation des femmes,
- la filiation,
- les systèmes éducatifs,
- les systèmes de représentation et d'idéologie.

(1) Annette CORREZE et Marie-Jo DOUCET, AMIRA, Octobre 1980 cf deuxième partie, doc. 7 . p. 251

A "la prise de conscience, par les femmes, de la contradiction qui se développe entre ce qui leur est encore demandé au nom de leur rôle traditionnel et de l'ancienne division du travail et la place réelle qu'elles occupent dans les conditions économiques nouvelles" s'oppose une pression croissante de l'idéologie dominante : persistance de l'attrait de "l'idéal féminin" occidental et influence accrue de l'Islam (1).

La recherche en ce qui concerne les femmes doit être intensifiée, mais les observations faites sur les contradictions qui apparaissent et sur la manière dont elles sont résolues au sein de la collectivité de femmes témoignent sans ambiguïté d'un passage en cours de l'économie domestique à l'économie marchande.

1.4. CONCLUSION

L'examen des notes précédentes a permis au sous-groupe de dresser clairement un bilan de ses travaux à l'automne 1980 :

1°- le sous-groupe n'est pas en mesure de présenter un ensemble d'indicateurs de transition - indicateurs de suivi de projet complet, cohérent et immédiatement opérationnel avec un manuel d'utilisation ; il n'estime pas opportun d'accélérer la préparation de cet ensemble sans une phase préalable d'expérimentation sur le terrain ;

2°- les acquis théoriques sur les concepts de transition et d'indicateurs de transition sont suffisants pour que des indicateurs de transition soient élaborés et proposés immédiatement à l'utilisation, même s'ils ne constituent pas encore des ensembles opérationnels et si la recherche théorique doit être poursuivie ;

3°- ces travaux faits ont permis d'élaborer une méthodologie d'enquête ou de suivi de projet prenant en compte le phénomène de la transition et utilisant des indicateurs de transition.

Le chapitre suivant est consacré à l'exposé de ces deux derniers points.

(1) document cité, p.266 à 269

Nous dirons qu'une société est en transition au capitalisme lorsque son évolution est de plus en plus conforme à la logique capitaliste et répond chaque jour davantage à l'exigence de reproduction sans cesse élargie du capital.

Cette domination croissante du capital s'exerce simultanément sur tous les aspects de la vie économique et sociale :

- Au niveau économique, cette évolution se manifeste par un développement de plus en plus rapide des forces productives et une transformation drastique des rapports de production et d'échange, elle se traduit notamment par une généralisation des échanges marchands et une production accrue pour le marché (marchandises) dans le cadre d'une division sociale du travail de plus en plus poussée ; elle aboutit à la dépossession des producteurs directs de leurs moyens de production de telle sorte qu'ils n'ont plus alors que leur propre force de travail à vendre (salarial). Cette évolution répond au besoin qu'ont les détenteurs de capitaux, d'extorquer des quantités croissantes de sur-travail, soit en allongeant la durée totale du travail non rémunéré (plus value absolue), soit en accroissant la productivité du travail et en dévalorisant la valeur de la force de travail (développement de plus value relative). Une quantité croissante de sur-travail ainsi extorqué est alors transformée en capital.

- Au niveau politique, les rapports de force et les alliances de classes évoluent plus ou moins brusquement au profit des détenteurs de capitaux qui transforment l'Etat et les institutions en fonction de leurs intérêts.

- Au niveau idéologique, les capitalistes s'efforcent de camoufler la réalité de l'extorsion du sur-travail en donnant une représentation idéalisée du nouveau rapport de production afin de créer un consensus le plus large possible au profit de l'accumulation privée du capital.

Mais il est à noter que nulle part, la transition au capitalisme ne s'effectue de façon linéaire selon des étapes prédéterminées et obligatoires. Cette transformation s'opère plutôt selon une évolution des rapports de force entre classes ayant des intérêts plus ou moins contradictoires et parfois même antagoniques. Elle peut donc prendre des formes concrètes très variées. "Mesurer" une transition au capitalisme, c'est en définitive apprécier comment, dans chacune des instances (économique, politique et idéologique) les rapports de force évoluent en faveur de la classe capitaliste.

2 - CONCLUSIONS THEORIQUES ET PROPOSITIONS PRATIQUES

2.1. LE POINT SUR LA TRANSITION

Les sociétés rurales africaines sont en voie de transition au capitalisme. Cette transition résulte du choc entre le système social ancien basé sur des rapports de parenté et le système social nouveau basé sur des rapports marchands (1).

2.1.1. La transition au capitalisme est définie comme une évolution de plus en plus conforme à la logique capitaliste et répondant chaque jour davantage à l'exigence de reproduction sans cesse élargie du capital (voir encart ci-contre n° 14) : théoriquement et d'une manière générale, la domination du capital se traduit :

- au niveau économique par le développement des forces productives, la transformation des rapports de production et d'échange, une généralisation des rapports marchands, une dépossession des producteurs de leurs moyens de production, une extorsion croissante de sur-travail et une transformation accrue de ce sur-travail (2) en capital ;

- au niveau politique par l'évolution des rapports de force, des alliances de classe et du rôle de l'Etat ;

- au niveau idéologique par une représentation idéalisée des nouveaux rapports de production.

2.1.2. Dans les sociétés rurales africaines (comme dans celles de l'ensemble des P.V.D.), la transition au capitalisme a une spécificité historique : elle y a été impulsée de l'extérieur, par la mise en contact de fait avec des pays dont l'évolution capitaliste était déjà avancée ; elle n'y résulte pas, à l'origine, d'un processus endogène.

Schématiquement, on peut distinguer deux phases dans l'intervention extérieure :

- d'abord, l'intervention a été le plus souvent brutale et a utilisé des moyens de coercition extra-économiques (esclavage, travaux forcés, etc...) ;

- ensuite, la ponction du surplus s'est effectuée par des moyens plus directement économiques (pénétration des échanges marchands, salariat, etc...)

(1) P. VERNEUIL, 2ème partie, doc.5 . Voir les précisions sur le concept de rapport marchand p. 190-191

(2) Voir la définition donnée à surplus, sur-travail, sur-produit, dans l'encart n° 2, p.8

La domination des pays en voie de développement par les pays les plus avancés est le corollaire de cette spécificité. Cette domination se manifeste dans tous les domaines : économique (en particulier transfert de la plus-value et du capital produits), politique (ainsi pour la mise en place de nouvelles structures étatiques) et idéologique (par exemple dans les nouveaux systèmes d'éducation-formation).

2.1.3. Lorsqu'elle est engagée, la transition au capitalisme se développe aussi et de plus en plus par l'action de forces internes, économiques, sociales, politiques et idéologiques. Dès lors, les mutations sociales ne sont plus commandées exclusivement par l'intervention extérieure ; elles deviennent un enjeu interne, leur cours et leur aboutissement peuvent être modifiés à chaque moment.

2.1.4. La transition au capitalisme n'est pas une évolution linéaire à terme prédéterminé.

- Historiquement, la transition n'a pas débuté partout au même moment : les dates, les objectifs et les modalités d'intervention des pays porteurs du mode de production capitaliste ont varié ; en conséquence, les effets de ces interventions ont été et sont encore divers sur les sociétés rurales africaines.

- Chaque société pré-coloniale ou pré-capitaliste avait ses spécificités dont sont dérivées des formes particulières d'adaptation ou de résistance à l'intervention du mode de production capitaliste et à la généralisation des rapports marchands ; ces formes conditionnent encore la situation actuelle et son évolution.

- Ainsi, la forme et le degré de la transition au capitalisme ne sont pas identiques partout ; d'une façon générale on peut opposer les régions où la pénétration du mode de production capitaliste est ancienne et facilitée (régions côtières, zones urbaines et à forte densité de voies de circulation,...) aux régions isolées, essentiellement rurales et mal pourvues en moyens de circulation.

- Enfin, dans une même société, en un même lieu, et en un même moment, l'état de transition n'est pas nécessairement caractérisé par un égal développement de tous les fondements du mode de production capitaliste ; on dit classiquement que "l'ancien cohabite avec le moderne".

ENCART N° 15

UN INDICATEUR DISCUTABLE : LE DEVELOPPEMENT ACCELERE DES FORCES PRODUCTIVES

Le développement accéléré des forces productives apparaît évident à l'échelle synthétique d'un pays ou d'une sous-région et à l'analyse économique capitaliste. Il est moins sûr et moins probant à l'échelle humaine locale et du point de vue de ceux d'en bas ; d'ailleurs pourquoi cette recherche de projets et cette concurrence pour les financer si le développement des forces productives est si accéléré et si généralisé ?

- Pour le milieu rural sahélien, la multiplication des "encadreurs" publics et para-publics est-elle à mettre au crédit ou au passif du développement des forces productives ? Dans la région de Bambey (Sénégal) le paysan est encadré par la SODEVA, l'ONCAD, la C.E.R., les services techniques verticaux (agriculture, élevage, etc...) et les services administratifs et sociaux, qui chacun multiplie la collecte de statistiques consciencieusement divergentes...

- Que signifie l'émigration massive des travailleurs ruraux si ce n'est d'abord l'appauvrissement des forces productives des régions de départ ? En pays Mossi, dans bien des villages, 40 % des hommes actifs sont absents, 60 % pour ceux de la tranche des 20-30 ans ; femmes et enfants doivent assurer la production vivrière ; et les pratiques traditionnelles d'amélioration et de protection du sol ont du être abandonnées.

- Le teinturier qui utilise la teinture chimique I.G. Farben, le cordonnier qui emploie les pneus et chambres à air Michelin et le forgeron qui travaille les métaux de récupération achetés aux ferrailleurs fabriquent des toiles teintées, des chaussures et des outils mais ne produisent plus de teinture végétale, de cuirs et peaux et de fer. Il y a appauvrissement du capital technologique et productif et prolétarianisation des artisans.

- Enfin, dans le Sahel des éleveurs, au Mali (cf MARTY)*, en Haute Volta et au Niger, quel développement a révélé la sécheresse ? Terres et pâturages fatigués, cheptel affaibli, éleveurs contraints à l'individualisme et aux expédients pour survivre, pistes dégradées et structures d'encadrement démunies ou désorientées.

En vérité, prétendre caractériser la transition au capitalisme par un développement accéléré des forces productives, c'est dresser un bilan macro-économique d'"homme d'affaire" et non celui de tous les producteurs ruraux. C'est aussi supposer que les P.v.D. vont reproduire le modèle de développement du XIXe et XXe siècles des pays européens et nord-américains ; hypothèse pour le moins improbable d'autant que sont oubliées les jacqueries et autres "émotions populaires" qui jalonnent ces siècles ; dans les P.v.D., nous devons traiter de la transition en cours et non de son résultat historiquement acquis.

* P. MARTY A propos des Indicateurs de Transition (Septembre 1979)

2.1.5. Parce qu'elle est un processus historique de transformation sociale, la transition est d'une complexité apparente infinie pour l'observateur et pour l'analyste. La difficulté peut être surmontée si on tient compte de deux faits :

a) La transition est un mouvement historique qui ne peut être exprimé qu'en prenant en compte, et de façon significative, le facteur temps. De ce point de vue, l'analyse à court terme (passé récent, futur immédiat) et l'analyse à long terme (passé et futur pour une génération ou plus) d'une société rurale africaine sont à la fois différentes et complémentaires ; la première sera très marquée par les formes concrètes prises par la transition ; la seconde mettra en lumière le développement des fondements du mode de production capitaliste.

b) Le terme historique de la transition est que la société "traditionnelle" fait place à une société "nouvelle", celle-ci pouvant être capitaliste ou d'un autre type. L'identification des acteurs sociaux et la détermination de leur évolution, de leurs rapports et de leurs alliances sont donc des conditions nécessaires à l'analyse et à la compréhension de la transition.

2.1.6. Enfin la "stratégie révélée"(1) du mode de production capitaliste dans les P.V.D. a pour objectif premier d'obtenir au moindre coût un certain volume de matière première ou de main d'oeuvre salariée ou d'assurer un taux de profit maximum à des capitaux limités, et non pas de généraliser à court terme le mode de production capitaliste ou le salariat. Ainsi s'expliquent certaines contradictions apparentes relevées par le sous-groupe : par exemple, la domination du mode de production capitaliste dans les P.V.D. ne conduit pas nécessairement à une croissance générale des forces productives ; c'est le contraire qui se produit dans de vastes régions : si certaines zones font l'objet d'interventions massives et hautement capitalistiques (gros aménagements hydro-agricoles par exemple), d'autres ne sont l'objet de pratiquement aucune intervention pour le développement et voient leur potentiel productif se détériorer avec la généralisation des rapports marchands (ainsi pour la majeure partie de la zone rurale sahélienne (voir encart n° 15 ci-contre) (2)).

(1) cf note (1) de bas de page 191

(2) voir également encart n° 5, p 14 .

Cette analyse conduit à deux conséquences pour les indicateurs de transition.

La première est que, dans les P.V.D., la mesure de l'extorsion du surplus (1) ne doit pas être envisagée seulement en taux (taux de plus value ou d'exploitation, d'ailleurs mal définis et surtout difficiles à déterminer en cas de monétarisation et de salariat non généralisés), mais surtout en volume (volume de surproduit dans certains cas, volume de surtravail dans d'autres).

La seconde est qu'une même transition, ou une même intégration au système capitaliste mondial, peut donc se traduire dans les apparences par des formes très différentes, voire opposées. L'extorsion de surplus ne s'accroît pas nécessairement et également dans toutes ces situations. Le trait commun à ces différentes formes de transition est bien plus nettement l'accroissement de la dépendance : un nombre croissant de producteurs et de groupes sociaux est dépossédé de la maîtrise de ses moyens de production et de l'utilisation de ses productions (2). Or, s'il est possible de trouver des indicateurs pour identifier et appréhender la dépendance, il apparaît plus difficile d'en définir pour mesurer l'accroissement de la dépendance.

(1) voir définition dans encart n° 2, p. 8.

(2) cf par. 1.2.1. page 21 et § 1.3.2. pages 33 à 35.

2.2. LE POINT SUR LES INDICATEURS DE TRANSITION

Ayant défini les sociétés rurales africaines comme étant en voie de transition au capitalisme, le sous-groupe a recherché logiquement des indicateurs de suivi de projet qui soient des indicateurs de transition et, plus précisément, des ensembles d'indicateurs complémentaires aussi significatifs par les rapports qu'ils établissent entre les indicateurs que par les indicateurs eux-mêmes.

Processus historique de transformation sociale, la transition au capitalisme dans les sociétés rurales africaines doit être exprimée et mesurée à la fois dans son mouvement fondamental et par la forme particulière qu'elle prend dans chaque cas et à chaque période ; d'où la distinction proposée entre indicateurs "centraux" et indicateurs "complémentaires" (1) et l'essai qui a été fait de les regrouper en ensembles. Dans l'évaluation de ses propositions, le sous-groupe a également été conduit à mettre l'accent sur la notion d'échelle des sociétés et phénomènes étudiés.

2.2.1. Les indicateurs "centraux"

Ils ont pour fonction d'exprimer et mesurer l'évolution des fondements du capitalisme dans les sociétés observées :

- extorsion du surplus et sa transformation en capital ;
- formation de couches et classes sociales basées sur les rapports marchands ;
- organisation d'un pouvoir politique de classe ;
- développement d'une idéologie de classe.

Les indicateurs centraux exprimeront donc le mouvement historique de la transition, le long terme : ils seront nécessairement intégrateurs et globalisants.

(1) Le mot "complémentaire" est utilisé dans le texte avec deux significations différentes : avec la première (dans l'expression "ensemble d'indicateurs complémentaires"), il signifie que les différents indicateurs ne peuvent être considérés comme indépendants les uns des autres ; la seconde ("indicateurs complémentaires" opposés à "indicateurs centraux"), est précisée ci-dessous, au § 2.2.2.

ENCART N° 16

Il apparaît que seule l'unité de temps est stable et commune à toutes les productions quelle que soit leur destination :

- Production d'autosubsistance (autoconsommation alimentaire auto fourniture de biens de consommation personnelle ou de biens d'équipement comme le petit outillage, les bâtiments à usage productif, etc...)

- Production troquée (échange sans l'intermédiaire de monnaie)

- Production vendue sous la forme de la vente du produit de son travail (= petite production marchande)

- Production pour d'autres sous la forme de prestation de travail pour autrui ou de la vente de la force de travail.

C'est aussi l'unité dans laquelle s'exprime le transfert de travail entre classes sociales, qui est à la base des rapports d'appropriation matérielle sous forme de produits ou d'argent.

C'est l'unité qui permet de rapporter l'évolution de la production à celle de la consommation, notamment dans leurs parties échangées. Chez les petits producteurs, faute de pouvoir mesurer le temps de travail contenu dans les produits achetés venant de la grande industrie, on pourra comparer la production exprimée en temps de travail à la consommation exprimée en quantités physiques.

(Extrait de P. VERNEUIL, AMIRA n° 22, p. 30)

a) La mesure de l'extorsion du surplus

Un objectif fondamental est de mesurer l'extorsion du surplus en taux et, surtout, en volume (cf paragraphe ci-dessus 2.1.6). Mais, en premier lieu, cet objectif pose des problèmes pratiques de mesure (puisque la mesure de cette extorsion repose sur la mesure du temps de travail incorporé dans les produits échangés ou de leur valeur-travail). En second lieu, il a déjà été souligné que la progression de la domination du capital ne se traduit pas toujours et partout par l'intensification du sur-travail, bien que ce soit sans doute vrai dans beaucoup de projets de développement (1). La mesure du surplus doit donc être faite à différents niveaux géographiques (zone de projet, pays, ensemble régional de pays, monde) et doit être précisée par l'évaluation de la répartition de ce surplus entre les différentes couches et classes sociales. Le sous-groupe a envisagé plusieurs méthodes de mesure de ce surplus.

La note AMIRA n° 22 analyse les conditions de la mesure des surplus extorqués dans les échanges villes-campagnes dans les P.V.D. (2). Parmi les unités de mesure possibles, celle du temps de travail est retenue comme la plus essentielle, commune à tous les types de production et d'échange. Le temps de travail est décomposé en temps de travail pour soi, temps de travail pour l'échange en nature et temps de travail pour l'échange marchand (voir l'encart n° 16 ci-contre). Mais les statistiques disponibles en la matière sont très rares et peu fiables et les enquêtes pour les obtenir risquent d'être lourdes et longues.

(1) Encore un projet peut-il aboutir à une autre répartition entre classes d'un surproduit inchangé ou même en diminution. Par exemple, l'abandon des ZAPI et leur remplacement par la SODECAO semble avoir abouti au Centre-Sud Cameroun à la meilleure centralisation entre les mains de la bourgeoisie bureaucratique gouvernementale d'un surproduit auparavant plus distribué dans une petite bourgeoisie (ou une grosse paysannerie rurale), et ce à l'occasion d'une diminution du volume de ce surproduit. (cf 2ème partie, doc. 4). Cette interprétation était déjà apparue au colloque AMIRA de Janvier 1979.

(2) P. VERNEUIL "Comment orienter l'investigation en milieu rural africain à partir de la relation entre échange inégal, développement inégal et transfert de valeur." AMIRA n° 22 Avril 1978 (réédition Août 1980).

ENCART N° 17

- a) - le travail agricole proprement dit, celui qui est directement fourni à la terre ;
- b) - les travaux agricoles connexes tels que :
- le travail fourni pour se procurer, conserver et entretenir les facteurs et moyens de production ;
 - le travail fourni pour la transformation et la commercialisation primaires des productions ;
 - le travail fourni pour la construction et l'entretien des bâtiments d'exploitation ;
 - le travail (temps consacré) fourni pour la participation à des réunions, etc... ;
- c) - les travaux annexes nécessaires pour assurer la vie et le renouvellement de la force de travail :
- activités secondaires agricoles et artisanales (jardinage, petit élevage, cueillette, chasse et pêche, production de miel, de beurre, d'ustensiles et mobiliers divers, etc...) ;
 - construction et entretien des bâtiments d'habitation, corvées d'eau, de bois et de cuisine, etc... ;
- d) - les travaux (temps) sociaux enfin qui sont à la fois le sol et le toit de l'édifice de vie du groupe.

Dans la plupart des cas, études et projets ne prennent en compte que les travaux a) et secondairement b) ; les travaux c) et d) sont négligés ou ignorés comme si le renouvellement et la reproduction quotidiennes de la force de travail et de la vie sociale étaient quantités négligeables, intemporellement assurées par quelque miracle quotidien.

Une autre approche, non contradictoire, propose une distinction entre - travail agricole proprement dit - travaux agricoles connexes - travaux annexes - travaux sociaux (cf encart n° 17 ci-contre ou ci-après). Elle conduit à une première analyse de l'intérêt d'indicateurs centraux possibles, mesurant l'évolution de l'heure de travail à l'hectare, ou du nombre annuel d'heures de travail, ou du revenu net à l'heure de travail. Le même document met l'accent sur l'intérêt d'indicateurs d'extorsion du surplus fondés sur la politique des prix, la politique d'endettement des producteurs, la politique de subvention des prix des moyens et facteur de production, la pression fiscale...(1).

Les "Tableaux d'indicateurs de transition" (2) visent également à mesurer l'extorsion du surplus par le biais d'indicateurs de faits élémentaires tels que indice des prix, taux d'intérêt, taux d'endettement, etc...

b) Indicateurs de différenciation sociale

Les mêmes tableaux présentent aux chapitres II (rapports sociaux) et III (différenciations sociales) une série de faits élémentaires et les indicateurs correspondants pour identifier et mesurer la formation de couches et classes sociales basées sur les rapports marchands et la disparition des groupes sociaux fondés sur les rapports de parenté. La classification sociale retenue repose sur des critères sociaux et professionnels et s'écarte quelque peu de celle proposée par la note AMIRA 27 (3). Celle-ci caractérise les sociétés rurales africaines par la petite production marchande et hiérarchise les groupes sociaux non salariés selon qu'ils se rattachent au mode de production ancien (les prestataires de travail liés à des rapports de clientèle) ou au mode de production nouveau, capitaliste (les producteurs marchands), chacune de ces deux grandes catégories se subdivisant en deux groupes de statuts différents et de tendances opposés :

(1) R. ROCHETTE doc. 3 (2^{ème} partie) : p. p. 108 à 118

(2) M. DUFUMIER et D.GENTIL, doc. 2 (2^{ème} partie), voir en particulier les points 124, 1.4. et surtout 2 des tableaux.

(3) P. VERNEUIL, 2^{ème} partie, doc. 5 cf le paragraphe ci-dessus 1.2.2., pages 23 à 25 et les encarts n° 9 et 10, pages 24 et 26.

Quel est le rôle de l'Etat ?

La classification proposée a principalement pour objectif de définir des caractères généraux déterminants. Elle n'analyse pas les rapports concrets que les classes entretiennent entre elles.

Ces rapports de classe sont l'objet d'une analyse de cas. Toutefois il faut souligner l'importance générale prise dans ces rapports de classe par l'Etat, soit directement à travers les agents des ministères, soit indirectement à travers les sociétés para-publiques d'encadrement des producteurs.

Le rôle de l'Etat s'exprime actuellement en Afrique sous des formes diverses :

- par l'encadrement du crédit principalement sur les moyens de production relayé parfois par des coopératives responsables des remboursements ;

- par l'encadrement des échanges (Caisse dite de "Stabilisation des Cours", Office de commercialisation où l'Etat fixe le prix d'achat au producteur en conservant une marge par rapport au cours mondial) ;

- par l'encadrement technique depuis l'économiste et l'agronome jusqu'au vulgarisateur agricole qui imposent un certain procès de travail (méthodes de culture) ;

- par l'encadrement juridique en remplaçant peu à peu de droit coutumier plus ou moins communautaire et lignager par le droit bourgeois qui au nom de la propriété d'Etat impulse le droit d'appropriation du travail d'autrui (voir la loi sur le domaine national au Sénégal dans AMIRA n° 22 - p. 24) ;

- par l'encadrement administratif et policier par exemple au moment du remboursement de crédit à la coopérative agricole (Sénégal) ou pour octroyer les engrais (Centrafrique) ;

- par l'encadrement culturel à travers l'école, l'art officiel et leur "système de valeurs" véhiculé par les couches bourgeoises et petites bourgeoises de la ville.

- "l'une, de statut inférieur, qui a tendance à périlcliter par une dépossession croissante,"

- "l'autre, de statut supérieur, qui a tendance à renforcer son appropriation". (1)

C'est ce mouvement de différenciation sociale que les "Réflexions sur la transition" (2) montrent repérable et mesurable par l'utilisation d'indicateurs centraux caractérisant l'inégale appropriation de la terre, et/ou des moyens de production, et/ou de la force de travail.

c) Indicateurs politiques et idéologiques

Les propositions du sous-groupe sont beaucoup moins élaborées concernant l'organisation d'un pouvoir politique de classe et le développement d'une idéologie de classe. Seuls, les "Tableaux d'Indicateurs de Transition" avancent une série d'indicateurs sur l'existence d'un Etat central et sur la participation des diverses couches et catégories sociales aux institutions, partis et syndicats (3). Cependant, ces indicateurs portent plus sur l'analyse de la structure de l'Etat (composition, fonctionnement, nature) que sur son rôle proprement dit dans le développement du mode de production capitaliste.

Pourtant, tous les travaux du sous-groupe insistent, tant dans la recherche théorique que dans l'analyse d'expériences concrètes, sur le rôle décisif de l'Etat et de l'idéologie dans les projets et dans les processus de développement mis en oeuvre.

L'encart n° 18 ci-contre dresse une liste des principales fonctions d'encadrement exercées par l'Etat. Ces fonctions n'ont cessé de s'élargir et de s'appesantir sur le monde rural jusque dans le détail du travail quotidien : calendrier agricole, modèle d'exploitation, modèle d'organisation... L'exercice de ces fonctions a conduit à un renforcement rapide de l'appareil d'Etat, au développement d'une couche sociale bureaucratique et hiérarchisée, à l'accroissement de l'intervention du capital et de la coopération extérieurs, publics ou privés.

(1) P. VERNEUIL, 2^{ème} partie, doc. 5 pp. 198 et 199

(2) R. ROCHETTE, 2^{ème} partie, doc. 3, p.p. 119 à 136

(3) M. DUFUMIER et D. GENTIL, 2^{ème} partie, doc. 2, chapitre IV des tableaux

INDICATEURS POLITIQUES ET IDEOLOGIQUES

J'ai déjà évoqué le rôle du politique et de l'idéologique dans le monde rural sahélien - leur intervention est d'autant plus nécessaire et directe (visible) que les structures traditionnelles d'un P.v.D. ne sont pas, par définition, adaptées au système capitaliste. Il faut souligner encore que le politique et l'idéologique se traduisent dans les P.v.D. aussi par l'appel à la coopération extérieure et par la promulgation de lois nouvelles dans tous les secteurs.

Un fait fondamental est le développement de l'appareil d'Etat de modèle occidental et sa ramification de plus en plus poussée jusqu'au plus profond de la brousse ; à l'indépendance, même les experts les plus progressistes ont qualifié les Etats du Sahel comme sous-administrés et vu là un frein majeur à la réalisation des objectifs de l'Etat. Ce fait est facile à exprimer par un ou des indicateurs car les statistiques sont disponibles. Leur signification doit être précisée (ou corrigée) par un indicateur complémentaire mesurant la présence de "coopérants", conseillers et techniciens de tous ordres et de tous niveaux.

De même, le fait général "coopérative" relève du politique et de l'idéologique tout autant que de l'économique et du social. Passée la courte période d'enthousiasme plus ou moins utopique et confus qui a suivi l'indépendance, les coopératives sont progressivement devenues des instruments d'embrigadement des masses rurales pour les rendre plus aptes à répondre docilement et rapidement aux interventions et objectifs de l'Etat et de ses structures de développement. Les faits sont connus, les données existent : des indicateurs significatifs sont possibles. Les situations particulières dans lesquelles la coopération est utilisée au profit des coopérateurs face à l'Etat et aux sociétés d'intervention méritent de faire l'objet d'indicateurs complémentaires (modification possible des rapports de force ; voir à ce sujet l'excellent livre de Adrian ADAMS chez Maspéro : "Le long voyage des gens du fleuve" ; très intéressant aussi pour l'analyse idéologique : Albert MEISTER : "La participation pour le développement" aux Editions Ouvrières).

Enfin, j'attire l'attention sur l'intérêt d'indicateurs "scolarisation - formation" et sur les problèmes que soulève leur interprétation.

Au Sahel, tous les systèmes étatiques d'éducation-formation sont inspirés par des cultures et des idéologies extérieures au milieu, occidentales pour la plupart, "socialistes" parfois, islamiques souvent en brousse et pour quelques cadres (tendance récente). A défaut de systèmes auto-centrés et quelle que soit leur inadaptation, les systèmes existants ont des effets positifs non niables dans la prise de conscience nationale et dans la formation des Etats indépendants (sans discuter ici de leurs frontières...).

Autrement dit, la croissance des taux de scolarisation - formation peut être considérée à la fois comme facteur nécessaire de progrès et comme vecteur d'une idéologie et d'une culture à dominante extérieure et capitaliste.

Des idéologies de transition ont été élaborées et sont utilisées comme outils pour le développement : libre entreprise africaine, socialisme africain, développement communautaire, etc... Des compromis (formes de transition) sont recherchés avec les idéologies et les pratiques sociales anciennes dans lesquelles les populations rurales se réfugient souvent pour résister à la pénétration du mode de production capitaliste (par exemple l'actuel programme malien de développement villageois à base de "tons" (tontines)).

Tous ces faits relatifs à l'Etat et à l'idéologie font l'objet de statistiques et d'analyses multiples qui peuvent servir à la définition et à la qualification d'indicateurs significatifs (cf encart n° 19 ci-contre).

En fait, trois séries de difficultés handicapent l'élaboration d'indicateurs centraux politiques et idéologiques :

- l'approche de ces problèmes est délicate, leur traitement doit porter sur des faits et ne pas s'écarter des objectifs du groupe ;
- les spécialistes de l'analyse politique et idéologique éprouvent une certaine réticence à formuler des indicateurs de transition opérationnels ;
- les études de cas faisant une analyse claire et cohérente des facteurs politiques et idéologiques sont peu nombreuses.

Le travail du sous-groupe doit donc encore être poursuivi dans ces domaines, y compris par le recours à des études de terrain.

2.2.2. Les indicateurs "complémentaires"

Un indicateur complémentaire répond à deux objectifs :

- exprimer la forme particulière, selon le lieu, le moment et le groupe social, prise pour adapter la société au fondement du capitalisme traduit par l'indicateur central ;
 - ou préciser l'évolution d'un phénomène secondaire lié au (ou dépendant du) fondement du capitalisme traduit par l'indicateur central (dans ce cas on pourrait parler d'un indicateur sectoriel).
-

L'indicateur complémentaire porte donc sur le court terme et sur les situations concrètes : il traduit les formes prises par la transition et les évolutions qu'elle connaît dans le moment ou la période d'observation ; il concrétise un moment, un lieu, une société dans le processus historique de la transition.

La gamme des indicateurs complémentaires est donc quasi-infinie. Tous les indicateurs de faits élémentaires présentés dans les Tableaux d'indicateurs de transition sont autant d'indicateurs complémentaires possibles. L'encart n° 11 (p.30) en cite quelques uns à propos de l'appropriation des terres dans le programme de l'Autorité des Aménagements des Vallées des Volta (A.V.V., Haute Volta).

2.2.3. Les ensembles d'indicateurs

Pour le sous-groupe, seuls des ensembles d'indicateurs, aussi significatifs, répétons-le, par les rapports établis entre les indicateurs que par les indicateurs eux-mêmes (1), sont à même de rendre compte de l'apparente complexité et de la réelle diversité de la transition :

- le présent, le court terme et le long terme de son processus historique ,

- et ses formes sociales, politiques et idéologiques en même temps que ses formes économiques.

Deux propositions de types d'ensembles ont été élaborées.

La première (2) met en rapport les phénomènes élémentaires constituant le procès de production et de reproduction sociale et les phénomènes fondamentaux caractérisant le développement du mode de production capitaliste. Elle propose une seule série d'indicateurs : chacun d'eux mesure un phénomène élémentaire et est interprété par rapport à chaque phénomène fondamental. L'ensemble ou les ensembles d'indicateurs complémentaires est (sont) obtenu(s) a posteriori par application de la grille d'indicateurs au(x) cas étudié(s).

La seconde (3), nettement moins élaborée, propose un ensemble de quatre groupes ou batteries d'indicateurs, soit une batterie par fonde-

(1) cf encart n° 1 p.4

(2) M. DUFUMIER et D. GENTIL, 2e partie, doc. 2 , voir aussi encart n° 10 p. 26 et § 123 p. 25 à 29

(3) R. ROCHETTE, 2e partie, doc. 3 , voir aussi encart n° 11 et § 131, p. 30 - 31

La notion d'échelle est également déterminante dans la définition des indicateurs.

Pour un ensemble de pays comme ceux du C.I.L.S.S., l'analyse "macro" vise à mettre en lumière les tendances profondes communes et les disparités majeures. Il suffit alors d'un jeu simple d'indicateurs centraux ou de séries d'indicateurs centraux pour chacun des quatre domaines fondamentaux, les indicateurs retenus n'étant pas nécessairement les mêmes selon les pays et selon les sous-ensembles. Les indicateurs complémentaires n'interviennent dans les conclusions et propositions dérivées des indicateurs centraux que pour les nuancer (prendre en compte les formes particulières de la transition ici et là) ou pour les préciser (secteur par secteur, ...).

Pour une petite région (ou collectivité) déterminée, l'analyse "micro" est nécessaire pour définir et mettre en œuvre une politique d'intervention et une observation continue. Il faut alors disposer d'une batterie complexe d'outils précis, batterie évolutive capable d'une adaptation quasi immédiate à l'évolution du milieu.

Dans toute la mesure du possible, les indicateurs centraux doivent être ceux utilisés au plan national (en tout cas ils doivent leur être référés en particulier si on veut apprécier les concordances d'objectifs et d'intérêts entre région et pays ou collectivité locale et nation).

Dans le cadre tracé par les indicateurs centraux, ce sont les indicateurs complémentaires qui vont jouer un rôle déterminant dans la définition, l'exécution et l'évolution de la politique d'intervention. Ce sont eux en effet qui expriment l'évolution des formes locales de la transition et traduisent tous les secteurs d'existence concrète des individus : ils vont donc permettre de saisir l'individualisation de la décision (individus, sous-groupes, groupe) et le mouvement quotidien de la transition.

Il convient de préciser à ce niveau, que le pragmatisme ne consiste pas en une laxisme qui conduirait à vouloir épouser les contradictions quotidiennes de la transition. Le pragmatisme de la politique d'intervention doit rester scientifique par référence aux indicateurs et aux choix politiques qui la guident ; les indicateurs complémentaires doivent être utilisés comme des clignotants révélant et/ou expliquant les réactions des individus et de la collectivité dans le cours de la transition orientée par la politique d'intervention.

En définitive, ce qui est essentiel dans la notion d'échelle, ce n'est pas la surface couverte et le nombre d'individus concernés, c'est la distance qui sépare l'indicateur et son utilisateur de l'individu et du quotidien. Les macro-indicateurs centraux ou complémentaires ne saisissent qu'une collectivité anonyme et orientent des décisions fondamentales agissantes à terme ; les micro-indicateurs saisissent des hommes et des groupes parfaitement identifiés et conduisent à des décisions immédiatement actives sur eux.

ment du mode de production capitaliste (extorsion du surplus..., formation des classes sociales,... organisation du pouvoir politique..., développement d'une idéologie...).

Chaque batterie est composée d'un (ou plusieurs) indicateur(s) central(aux) et d'une série d'indicateurs complémentaires.

Ces deux propositions ne sont pas contradictoires ; à ce stade, seule l'expérimentation sur le terrain permettra d'évaluer leur praticabilité, leurs avantages et inconvénients relatifs. Cette expérimentation devrait également permettre de surmonter deux difficultés.

- La première est d'ordre statistique. L'extrême variété des situations concrètes de transition dans les sociétés rurales africaines et les très grandes inégalités existantes en matière de données statistiques disponibles ou rapidement accessibles font que l'indicateur central d'un phénomène fondamental est variable selon les cas et les moments ; justifiée théoriquement et pratiquement, cette variabilité est difficile à manier et à intégrer dans un outil statistique. La difficulté est d'autant plus grande que l'indicateur doit à la fois appréhender un phénomène social (l'identifier, le décrire, le situer) et en donner une mesure exprimant sa tendance.

- La seconde relève de la notion d'échelle : l'expérimentation peut porter sur un ensemble de sociétés dans un pays ou un groupe de pays (programme ou projet national ou sous-régional) ou sur une société en particulier (programme ou projet local). Dans le premier cas, les indicateurs centraux seront les plus efficaces ; dans le second, les indicateurs complémentaires seront les plus décisifs (cf encart ci-contre n°20). L'un des objectifs de l'expérimentation sera de montrer quels relais cohérents permettraient le passage de l'un à l'autre terme de l'échelle.

Pour conduire cette expérimentation, le sous-groupe propose des principes méthodologiques qui constituent une démarche de suivi de projets.

Schéma 5 : LE PROCESSUS DE "transformation" REPRODUCTION SOCIALE DU "MILIEU RURAL" - résultant d'une domination MPC sur FPLP - EST ANALYSE A PARTIR DE GRILLES REMPLIES POUR CHACUNE DES PERIODES DISTINGUEES DANS LES HYPOTHESES

- Epoque précoloniale -FPLP en échanges
- Economie minière et de pillage sur FPLP
- Economie de traite MPC sur FPLP
- Phase actuelle de cette économie minière par rapport à "FPLP dégradé".

Acteurs sociaux	Acteur	Acteur	Acteur	Acteur	Etc...
	1	2	3	4	
Terre	(X)				
Capit. Exploit.					
Force de travail					
Productions					
Sur-produit					
Systemes de production					

N.B. (1) Les acteurs et leur nombre peuvent varier d'une période à l'autre car les conditions de leur reproduction n'est pas toujours assurée. Ce qui les caractérise : forme d'alliance avec un autre groupe social, extérieur ou intérieur.

N.B. (2) Trois types de renseignements sont notés en (X) dans cette grille :
 a- analyse chiffrée quand cela est possible ;
 b- les renseignements concernant les règles de répartition ou de contrôle ;
 c- les institutions et les fréquences des conflits.

- Série de grilles historiques par période - I II III ...

(d'après A. LEPLAIDEUR, op. cité...)

I	1	2	3	4	etc...	
II	1	2	3	4	etc...	
III	acteurs sociaux	Acteur 1	2	3	4	etc...
	Terre					
	Capit. Exploit.					
	Force de travail					
	Productions					
	Sur-produit					
	Systemes de production					

2.3. PROPOSITIONS D'UNE METHODOLOGIE DE SUIVI DE PROJETS

La méthodologie proposée est évidemment référée à l'analyse théorique de la transition et à la définition des indicateurs de transition précédemment faites. Elle s'appuie sur les travaux et les expériences du sous-groupe et tout particulièrement sur le document de travail "Analyse agro-socio-économique d'une paysannerie africaine..."(1).

Pour une évaluation ou un suivi de projet, les séquences suivantes sont proposées :

2.3.1. Reconnaissance générale de la région et de sa place dans le pays selon les procédures classiques de l'étude de milieu (données naturelles, démographiques, sociologiques, économiques...). Cette reconnaissance doit conduire également à l'identification et à la localisation des "points chauds ou points de tension"; on entend par là les points où se manifestent de vives et profondes réactions sociales qui sont généralement négatives (conflit entre groupes dans la collectivité sociale, conflit de la collectivité avec le projet ou l'Etat, rejet de telle ou telle proposition, etc...) mais qui peuvent être aussi positives (adoption accélérée par tel ou tel groupe d'une technique, d'une production nouvelle, d'une organisation institutionnelle, etc...). Le point de tension proprement dit désigne à la fois le lieu, le ou les groupes concernés, le ou les objets de la tension.

2.3.2. Identification des acteurs sociaux actuels

Pour procéder à cette identification, on peut procéder avec la méthode simple présentée par le tableau "Qui maîtrise quoi ?" (2) ou avec la méthode plus élaborée synthétisée dans le tableau présenté dans l'encart n° 21 ci-contre.

Cette identification peut être l'occasion d'un recueil systématique des termes vernaculaires désignant les différents aspects et moments du procès de production et de reproduction sociale (termes désignant les saisons, les types de temps, les sols, les champs, les outils, les entrées, etc...).

(1) A. LEPLAIDEUR, 2^{me} partie, doc. 4 , voir aussi encart n° 12 p. 32 et § 1.3.2. p 33.

(2) cf encart n° 7 p. 20 et § 1.2.1. p 21.

L'identification des acteurs sociaux sera facilitée par l'analyse approfondie des "points chauds" précédemment reconnus.

2.3.3. Approche historique, si possible à deux termes :

- long terme (la société précoloniale, la phase coloniale...)
- moyen terme (5 à 10 ans, soit le temps d'un projet).

Il faut remonter le plus loin possible dans le temps pour discerner les structures et les spécificités de la société pré-coloniale, pour analyser les formes d'intervention et d'implantation prises à chaque période par le mode de production capitaliste et les transformations qu'elles ont successivement entraînées sur la société précoloniale.

Cette enquête se base principalement sur l'analyse des documents disponibles (y compris localement) mais aussi sur des entretiens avec les paysans et les lettrés locaux, notamment les plus âgés (d'une façon générale avec tous ceux qui sont porteurs d'une manière ou d'une autre de l'histoire et de la culture de la société).

Cette enquête doit aboutir d'abord à un phasage historique.

2.3.4. Le recueil et l'interprétation des phénomènes et indicateurs significatifs des transformations connues par la société selon la procédure suivante :

a) identification des phénomènes d'une part par l'enquête historique, documentaire et orale et, d'autre part, pour le présent, par une enquête utilisant l'un ou l'autre des types d'ensemble d'indicateurs de transition proposés au paragraphe précédent (cette enquête sera également facilitée par l'analyse approfondie des points chauds) ;

b) classification double des phénomènes identifiés :

1) historique par l'établissement d'une série historique de grilles d'acteurs sociaux telle que présentée dans l'encart n° 7 (ou série historique de tableaux "Qui maîtrise quoi ?") ;

2) analytique par l'établissement d'un tableau d'ensemble d'indicateurs selon l'une ou l'autre méthode présentée au paragraphe précédent (indicateurs de faits élémentaires rapportés aux phénomènes fondamentaux ou batteries d'indicateurs centraux et complémentaires).

c) Interprétation des phénomènes : elle est facilitée par les grilles et tableaux précédents. La série historique permet en particulier de situer, dans le cours de la transition, la place actuelle de chaque acteur social et sa tendance évolutive ; elle permet également de situer les phénomènes idéologiques par rapport aux acteurs sociaux et au processus de la transition.

2.3.5. La définition des indicateurs de transition découle directement de cette interprétation. La compréhension des mécanismes fondamentaux de la transformation historique de la société étudiée, la mise en évidence de ses rythmes, continuité, enchaînements, ruptures et l'explication de ses "points chauds" permettent de définir un ensemble cohérent d'indicateurs centraux et complémentaires.

La signification de chaque indicateur ne devra pas être limitée à la mesure du phénomène mais élargie à ses rapports avec les autres indicateurs (présentation en tableau) et explicité quant à l'évolution qu'il exprime (tendance à court ou moyen ou long terme).

Bien entendu la démarche proposée n'est ni un programme ni un calendrier stricts mais est bien une démarche. Les conditions du milieu sont chaque fois particulières, les objectifs de chaque enquête induisent son approche immédiate et la recherche des résultats, l'enquêteur, individu ou équipe, a toujours sa spécificité. Autrement dit, dans l'enquête, dans le suivi ou l'évaluation d'un projet, la matière est vie et histoire, l'outil n'est pas neutre et impersonnel, les résultats sont interprétations. La démarche proposée n'ignore pas ces données ; elle les intègre et vise à les maîtriser ; scientifique, elle expose ses références théoriques et ses mécanismes et permet de préciser ce qui, dans ses conclusions, est particularité et choix ; ce faisant, elle fournit des résultats scientifiquement utilisables pour la comparaison et la généralisation.

CONCLUSION : PERSPECTIVES

Le présent "état des travaux" marque une étape mais non l'aboutissement de la recherche sur les indicateurs de transition et des travaux d'élaboration d'indicateurs de suivi de projets.

La réflexion théorique, appuyée sur des études de cas, a permis :

- d'élaborer de façon plus achevée la théorie de la transition,
- et de développer et préciser les notions d'indicateurs de transition et d'ensemble d'indicateurs complémentaires.

Elle doit encore être poursuivie et intensifiée dans la recherche d'indicateurs politiques et idéologiques et le sous-groupe insiste sur le concours nécessaire des spécialistes en ces matières.

Cependant, au stade où elle en est, la recherche théorique ne fera plus de progrès décisif pour déboucher sur des propositions concrètes sûres sans recours à une large expérimentation sur le terrain.

L'élaboration d'indicateurs de suivi de projets doit donc se poursuivre par une phase expérimentale.

L'expérimentation sur le terrain est nécessaire car les propositions d'indicateurs et d'ensembles d'indicateurs de transition sont encore trop théoriques et insuffisamment cohérentes ; leur praticabilité et leur efficacité doivent être testées ; leur rationalité et leur cohérence doivent être assurées. D'ailleurs, l'extrême variété des situations de transition des sociétés rurales africaines incite à un minimum de prudence et de pragmatisme scientifiques auxquels appellent aussi les échecs passés.

L'expérimentation sur le terrain est possible avec les outils présentés dans cet état des travaux :

- le cadre théorique de la transition ;
- des types d'indicateurs de transition et d'ensembles d'indicateurs centraux et complémentaires ;
- des principes méthodologiques et une démarche éprouvée.

Le sous-groupe invite donc vivement les membres et les correspondants d'AMIRA à mettre en oeuvre ces propositions, à l'informer de leurs expériences et de leurs résultats et à participer à l'achèvement de l'élaboration d'indicateurs de suivi de projets adaptés aux besoins et aux réalités des sociétés rurales africaines.

Décembre 1980

IIème PARTIE

SELECTION DES TRAVAUX

Octobre 1978

Octobre 1980

NOTE DE TRAVAIL INDICATEURS N° 1

RECHERCHE SUR LES INDICATEURS DE TRANSITION

QUELQUES REMARQUES

Michel GAUD

Octobre 1978

1- Le concept d'indicateurs de transition est, tous comptes faits, ambitieux. Il ne vise pas moins en effet qu'à renouveler l'appareil d'analyse économique et sociale appliquée aux PVD, aujourd'hui encore fondé sur les théories néo-classiques.

Il s'agit, en partant d'une hypothèse de travail, d'en dégager des outils de mesure, qui, après utilisation expérimentale, pourrait permettre de confirmer ou d'infirmier totalement ou partiellement l'hypothèse de départ.

Transition ou Intégration ?

2- Cette hypothèse est qu'il se produit actuellement une pénétration progressive de l'économie marchande capitaliste qui n'épargne aucun des Pays sous-développés, dans la mesure où ceux-ci n'ont pu établir de barrière solide vis-à-vis de l'extérieur. Il serait ainsi peut être plus justifié de parler "d'intégration à l'économie mondiale capitaliste" que de "transition au capitalisme". L'expression serait peut être même plus rigoureuse, dans la mesure où "transition au capitalisme" peut laisser entendre que le développement du capitalisme dans les PVD est identique au mouvement qu'a connu et que connaît le monde occidental développé.

3- L'hypothèse ainsi définie est globalisante. Rien n'échappe totalement à la pénétration du capitalisme, aucun secteur de l'activité humaine, aucun groupe social, aucune zone géographique. On considère même -il y a de bonnes raisons pour cela- que le milieu physique subit profondément les effets de cette évolution. La théorie de l'intégration -de la transition- s'oppose ainsi radicalement aux conceptions dualistes du sous-développement.

Si la théorie est globalisante, les indicateurs avec lesquels on prétend la vérifier devraient l'être aussi. Cela ne signifie pas pour autant qu'il convient de définir une série d'indicateurs passe-partout, utilisables par exemple à tous les niveaux géographiques. Par contre, tous les indicateurs, dont le nombre possible est immense, devront se rattacher à un ensemble relativement limité de phénomènes fondamentaux que l'on suppose communs à toutes les sociétés en voie d'intégration, dans leur totalité. L'un des grands préalables de la recherche sera donc de déterminer ces phénomènes considérés comme fondamentaux.

La notion d'"Ensembles d'indicateurs complémentaires"

4- Il ne faut pas perdre de vue que, par définition, un indicateur élémentaire n'a qu'une valeur descriptive. L'explication naît, implicitement ou explicitement, à partir du moment où l'on rapproche deux phénomènes différents.

Pris en son sens le plus large, ce principe devrait conduire à proposer, non pas des séries d'indicateurs juxtaposés, mais des "ensembles d'indicateurs complémentaires".

Si l'on suppose déterminé par exemple 6 grands phénomènes fondamentaux, correspondant à 6 secteurs d'indicateurs, les "ensembles d'indicateurs complémentaires" comprendront obligatoirement au moins 1 indicateur appartenant à l'un de ces secteurs.

On se refuse ainsi à prendre les phénomènes économiques-sociaux séparément. Et la qualité de l'information fournie dépend plus en définitive de la complémentarité des indicateurs choisis que de la "qualité" de chaque indicateur.

Dans chaque secteur un éventail assez large d'indicateurs devra être prévu pour tenir compte des niveaux géographiques de l'analyse (village, région, pays) que des caractéristiques propres aux Sociétés étudiées. Le taux d'occupation du sol, par exemple, ne sera peut être pas "rendu" par le même indicateur en zone de savane ou en zone de forêt.

5- L'acceptation de l'hypothèse évoquée semble signifier que l'on a tranché a priori, mais non définitivement, le débat théorique entre "articulation des modes de production" et "mode de production dominant", et que l'on a tranché en faveur de ce dernier. En fait, la discussion, très abstraite aujourd'hui, est renvoyée à plus tard, c'est-à-dire lorsque des informations nouvelles, tirées de l'expérimentation des indicateurs, seront disponibles.

Ceci prouve à l'évidence que l'adoption d'une hypothèse de travail très précise ne préjuge en aucune manière des résultats obtenus. Ceci signifie en particulier que le concept d'intégration à l'économie mondiale capitaliste ne présuppose pas connues les différentes étapes de cette intégration. Il ne semble pas par exemple que le modèle des "3 stades" de J. CHARMES, pour séduisant qu'il soit, puisse permettre autre chose qu'une clarification a posteriori de phénomènes jusqu'à présent analysés séparément et dans la confusion. Autrement dit, si l'on peut estimer que la "tendance lourde" de l'intégration au capitalisme est la dissolution des rapports sociaux précapitalistes, on ne peut prévoir ni les formes ni les étapes chronologiques de cette dissolution. La recherche sur les indicateurs de transition ne relève pas de la prévision ou de la prospective.

Les limites de la recherche

6- Visant à mieux cerner la réalité de l'évolution des pays sous-développés ouverts sur l'extérieur, les indicateurs d'intégration ne sont pas des indicateurs de réussite d'une politique économique (tableau de bord de la planification, indicateurs de suivi du projet). Ces derniers se réfèrent en effet aux objectifs explicites de la politique économique, dont ils s'efforcent de mesurer le degré de réalisation. Ils s'apparentent aux méthodes de contrôle de gestion.

On peut bien sûr imaginer qu'il y ait identité entre les deux catégories d'indicateurs, et ce dans deux hypothèses. Soit qu'un gouvernement affiche sa volonté d'accélérer l'intégration du pays dans l'économie mondiale et en assume ouvertement toutes les conséquences ; les objectifs explicites exprimés dans les plans et projets rejoindront alors les objectifs réels, généralement occultés soigneusement. Soit qu'au contraire, un gouvernement mette effectivement en place une stratégie de rupture avec le capitalisme et qu'il veuille connaître réellement ce qu'il en est.

On conviendra que ces deux cas sont assez théoriques. La plupart du temps, les choix politiques ne sont pas aussi clairement affirmés, et la rigueur scientifique exigerait que soient établis simultanément les deux catégories d'indicateurs, dont la confrontation pourrait être particulièrement instructive.

Instructive, certes, mais sans doute explosive politiquement. Existerait-il des gouvernements qui tolèreront une telle investigation ?

7- Quelle que soit la qualité et le nombre des indicateurs mis au point, on ne peut espérer qu'ils soient aptes à décrire tous les aspects de l'évolution des sociétés en voie d'intégration dans le marché mondial capitaliste. On s'efforcera bien entendu de fournir un éventail d'indicateurs suffisamment large pour répondre aux besoins d'analyses plus ou moins fines, et à la diversité des sociétés existantes. Il n'empêche que certains phénomènes resteront particulièrement difficiles à saisir par cette méthode. On voit mal par exemple quels indicateurs pourraient traduire correctement l'évolution idéologique d'une société ou démontrer les mécanismes d'arbitrage entre pouvoirs antagonistes aboutissant à des prises de décision. Dans les deux cas, cependant, les indicateurs pourront fournir un cadre concret à l'analyse, et limiter le risque de dérapages par trop incontrôlés.

8- Une autre limite tient aux concepts qui seront utilisés et à leur signification. Il est clair que l'on ne pourra se contenter de reprendre les concepts de l'analyse économique classique, aussi bien en ce qui concerne les agents que les opérations, concepts qui occultent très largement la réalité. Il serait absurde, par exemple, de fonder une catégorisation sociale sur une nomenclature de type CSP. Un gros travail de réflexion est donc à fournir qui ne pourra porter ses fruits que progressivement. Il faudra donc peut être, provisoirement, proposer des indicateurs de "substitution" fondés sur certains concepts existants et sur les informations statistiques correspondantes.

Etapas de la recherche

9- Le premier travail consiste à définir les quelques grands phénomènes qui paraissent caractériser une société en voie d'intégration dans le capitalisme et auxquels correspondraient des secteurs d'indicateurs.

Sans prétendre régler ici le problème on signalera les aspects suivants qu'il conviendrait à notre avis de prendre en compte :

- utilisation des ressources naturelles (occupation des sols, taux de jachères, rendement énergétique) ;
- niveau des forces productives ;
- pénétration des rapports marchands du type capitaliste ;
- dépendance - domination de la société vis-à-vis de l'extérieur ;
- rapports sociaux internes à la société ;
- logique des comportements ("de l'ostentation à l'accumulation", défense contre les risques, etc ...).

Deuxième étape. Réflexions sur les concepts à utiliser en fonction des grands phénomènes que l'on veut mettre en évidence (agents et opérations).

Troisième étape. Définition d'indicateurs pour chacun des grands secteurs -et classement en fonction des difficultés prévisibles de collecte.

Quatrième étape. Définition d'"Ensembles d'indicateurs complémentaires" (E I). Il est essentiel que ces ensembles comprennent au moins un indicateur relevant de chaque grand secteur. Car, redisons-le, c'est le rapprochement des indicateurs qui est instructif, et non la signification intrinsèque de chacun d'entre eux.

On peut penser par exemple que l'EIS suivant :

- . Evolution du taux de jachères (utilisation ressources naturelles).
- . Evolution de l'importance de la culture manuelle (forces productives).
- . Evolution de l'importance des "cultures de rente" (pénétration des rapports marchands).
- . Evolution du taux de pression fiscale (dépendance - domination).
- . Evolution du nombre de paysans sans terre (rapports sociaux internes).
- . Evolution du travail d'entraide (logique des comportements),

malgré sa simplicité, constitue un cadre d'analyse assez précis de la situation d'une société rurale africaine de savane, et permet d'avancer un certain nombre d'explication des phénomènes observés. Mieux en tout cas qu'une batterie de N indicateurs qui concerneraient tous, par exemple, le niveau des forces productives.

Si les difficultés de collecte sont particulièrement grandes pour certains secteurs on devra préférer des indicateurs marquant simplement des tendances (augmentation, stabilité, réduction) que pas d'indicateurs du tout.

On devra s'efforcer de définir des EIC correspondant aux divers niveaux géographiques d'analyse (par exemple : village, région, pays). Il va de soi que l'on retrouvera dans tous les cas du moins un indicateur relevant de chaque grand secteur, mais ceux-ci ne seront pas obligatoirement les mêmes aux différents niveaux.

De même devra-t-on proposer des EIC correspondant à un certain nombre de situations historiques et géographiques caractéristiques. On a déjà signalé qu'il n'était sans doute pas possible de caractériser un même phénomène par des indicateurs identiques en zone de savane et en zone de forêt. Peut être faut-il aller plus loin et construire des EIC tenant compte des spécificités culturelles (en fonction de la religion dominant dans la société, par exemple). La réalisation de ce travail exigera la collaboration de nombreux chercheurs en sciences humaines ayant des expériences diversifiées.

La dernière étape de la recherche est bien évidemment l'expérimentation. Celle-ci pourra se faire dans un premier temps, sur documents. C'est-à-dire que l'on s'efforcera de tester un certain nombre d'EIC à partir de données rétrospectives collectées à l'occasion (par exemple) de la mise en oeuvre de projets de développement.

Cette première expérimentation devrait permettre de retenir définitivement certains indicateurs (parce que significatifs et reposant sur des données ayant déjà été collectées) de préconiser l'élargissement des enquêtes à certaines questions jusqu'à présent laissées de côté, et peut être, dans certains cas très favorables, de comparer l'image de l'évolution dans une société donnée par un ou plusieurs EIC avec des analyses en profondeur réalisées sur le terrain par des chercheurs en sciences humaines.

L'expérimentation "in vivo" devrait venir ensuite. Peut être disposera-t-on alors d'un appareillage conceptuel suffisamment rigoureux pour permettre une description du phénomène sous développement qui, d'une part permette de rendre compte des diversités de situations, d'autre part fournisse un cadre d'articulation entre les divers niveaux d'observation. Ceci, évidemment, dans les limites qui ont été évoquées supra, et qui devront être précisées.

Doc. 2

NOTE DE TRAVAIL INDICATEURS N° 11

Note de Présentation Générale

LES INDICATEURS DE TRANSITION AU CAPITALISME EN MILIEU RURAL AFRICAIN

Marc DUFUMIER - Dominique GENTIL

20/07/1979

En s'intéressant à l'évolution récente des sociétés africaines, le groupe sur les indicateurs de transition a émis l'hypothèse selon laquelle ces sociétés évolueraient de plus en plus conformément à la logique du mode de production capitaliste. Aussi s'est-il attaché à rechercher dans cette évolution des indicateurs de transition au capitalisme. Il a tout d'abord tenté de définir les phénomènes fondamentaux qui sont théoriquement ceux du mode de production capitaliste (Cf § I : Le cadre théorique de la démarche) ; il s'est intéressé ensuite aux formes concrètes qu'a pu prendre la transition au capitalisme dans les pays de la périphérie, et notamment en milieu rural africain (§ II ; il propose des ensembles d'indicateurs complémentaires susceptibles de rendre compte comment les transformations concrètes des sociétés africaines obéissent ou non aux phénomènes fondamentaux du capitalisme tels qu'ils ont été préalablement définis (§ III et IV).

I - Le cadre théorique de la démarche

Nous dirons qu'une société est en transition au capitalisme lorsque son évolution est de plus en plus conforme à la logique capitaliste et répond chaque jour davantage à l'exigence de reproduction sans cesse élargie du capital.

Cette domination croissante du capital s'exerce simultanément sur tous les aspects de la vie économique et sociale :

- Au niveau économique, cette évolution se manifeste par un développement de plus en plus rapide des forces productives et une transformation drastique des rapports de production et d'échange, elle se traduit notamment par une généralisation des échanges marchands et une production accrue pour le marché (marchandises) dans le cadre d'une division sociale du travail de plus en plus poussée ; elle aboutit à la dépossession des producteurs directs de leurs moyens de production de telle sorte qu'ils n'ont plus alors que leur propre force de travail à vendre (salarariat). Cette évolution répond au besoin qu'ont les détenteurs de capitaux, d'extorquer des quantités croissantes de sur-travail, soit en allongeant la durée totale du travail non rémunéré (plus value absolue), soit en accroissant la productivité du travail et en dévalorisant la valeur de la force de travail (développement de plus value relative). Une quantité croissante de sur-travail ainsi extorqué est alors transformée en capital.

- Au niveau politique, les rapports de force et les alliances de classes évoluent plus ou moins brusquement au profit des détenteurs de capitaux qui transforment l'Etat et les institutions en fonction de leurs intérêts.

- Au niveau idéologique, les capitalistes s'efforcent de camoufler la réalité de l'extorsion du sur-travail en donnant une représentation idéalisée du nouveau rapport de production afin de créer un consensus le plus large possible au profit de l'accumulation privée du capital.

Mais il est à noter que nulle part, la transition au capitalisme ne s'effectue de façon linéaire selon des étapes prédéterminées et obligatoires. Cette transition s'opère plutôt selon une évolution des rapports de force entre classes ayant des intérêts plus ou moins contradictoires et parfois même antagoniques. Elle peut donc prendre des formes concrètes très variées. "Mesurer" une transition au capitalisme, c'est en définitive apprécier comment, dans chacune des instances (économique, politique et idéologique) les rapports de force évoluent en faveur de la classe capitaliste.

II - La transition au capitalisme dans les pays de la périphérie

La transition au capitalisme dans les pays de la périphérie s'est effectuée de façon très particulière du fait que leurs sociétés se sont brutalement retrouvées en contact avec d'autres dont l'évolution capitaliste était déjà très avancée. La transition au capitalisme dans ces pays a été impulsé de l'extérieur et ne résulte donc pas d'un processus endogène ayant sa propre dynamique.

L'agression extérieure s'est généralement opérée en 2 grandes phases :

Une première dans laquelle l'intervention des capitalistes a souvent revêtu des formes très brutales : agression armée, colonisation, expropriations, assujettissement des populations etc.... L'exploitation du sur-travail s'est effectuée par le biais de moyens de coercition extra-économiques : ponction de main d'oeuvre (traite des esclaves) travail forcé, impôts per capita, etc... il s'est agi d'une phase d'exploitation "minière" correspondant à l'accumulation primitive de capital dans les pays capitalistes du centre.

- Une deuxième phase devait correspondre à l'arrivée massive de marchandises et de capitaux en provenance des pays capitalistes avancés. Cette intégration des pays de la périphérie au marché capitaliste mondial s'est traduit par une monétarisation croissante de l'économie chez ces derniers et une division internationale du travail accrue : les pays de la périphérie se sont tout d'abord spécialisés dans la fourniture de matières premières (d'origine agricole ou minière) pour l'industrie des

pays capitalistes du centre et ce n'est que depuis assez récemment que s'y développent des industries de biens de consommation avec utilisation de technologies en provenance de ces pays. L'exploitation du sur-travail dans cette deuxième phase a pris surtout des formes directement économiques : échange inégal, usure, salariat, etc.... La transformation de la plus value en capital peut très bien ne pas s'effectuer sur place lorsque les profits sont rapatriés dans les pays capitalistes du centre. C'est dire combien il peut s'avérer difficile d'apprécier la transition au capitalisme au niveau d'un seul pays ou région de la périphérie.

Dans la réalité, cette transition peut s'opérer sous des formes concrètes très diverses selon les pays ou les régions et l'agencement entre ces 2 phases ne pas s'effectuer au même rythme :

- Cela tient en particulier à l'état des rapports sociaux au moment de leur assujettissement au capital étranger. La transition au capitalisme s'opèrera selon des modalités très différentes selon que la société pré-existante soit ou non déjà divisée en classes, qu'elle ait ou non connue une période mercantile, que les structures lignagères soit déjà dissoutes ou encore maintenues, etc.... Ainsi, dans certains cas, les capitalistes étrangers pourront s'associer à telle ou telle aristocratie locale pour exploiter le sur-travail, alors qu'ailleurs ils devront peut-être exproprier eux-mêmes les producteurs.

- Mais cela tient aussi, et surtout, à l'état de la société capitaliste du centre au moment où celle-ci a commencé à exporter ses marchandises et ses capitaux et à ce dont les capitalistes étaient à la recherche dans la périphérie : main d'oeuvre, terres, matières premières, débouchés, etc... (cela peut dépendre en particulier de la date à laquelle a lieu la soumission au capital étranger et degré de monopolisation de celui-ci). Ainsi, par exemple, certains pays n'ont même pas été colonisés (Ethiopie) alors qu'à l'autre extrême d'autres ont fait l'objet d'une colonisation de peuplement (Algérie, Rhodésie).

Il est à noter, enfin, que dans un même pays ou région, la soumission d'une société au capital peut prendre des formes nombreuses. Ainsi, pour telle ou telle production agricole (huile de palme, par exemple) les capitalistes envisageront-ils de constituer des plantations où ils pourront exploiter directement des salariés alors que pour telle

autre (riz, arachide) ils préféreront laisser travailler des producteurs individuels en exploitant la plus value dans la sphère de la circulation des marchandises. Cela peut tenir au désir des capitalistes de conserver la forme de la petite production marchande pour des cultures annuelles très sensibles aux aléas climatiques afin de laisser la prise en charge des risques aux producteurs directs. Cela ne veut pas nécessairement signifier que ces petits producteurs ne seraient pas déjà soumis aux exigences de reproduction d'un capital monopoliste.

De même, aux niveaux politiques et idéologiques, les capitalistes peuvent avoir intérêt à maintenir des formes "traditionnelles" de pouvoir afin de mieux camoufler la modification réelle des rapports sociaux. Des institutions "traditionnelles" peuvent alors conserver leur forme organisationnelle tout en se vidant peu à peu de leur contenu réel : ainsi peut-il en être de la famille élargie, de la dot, des prestations lignagères, etc... dans les sociétés africaines.

III - Les ensembles d'indicateurs complémentaires

La transition au capitalisme doit pouvoir être appréciée au moyen d'un certain nombre d'indicateurs susceptibles de nous renseigner comment, dans la réalité, les sociétés sont de plus en plus soumises à l'exigence de reproduction élargie du capital.

Ces indicateurs doivent mesurer des transformations concrètes aux différents niveaux économiques, politiques ou idéologiques. Mais ils doivent aussi pouvoir rendre compte de leur transition au capitalisme et, de ce fait, pour être pertinents, se rattacher à un certain nombre de phénomènes fondamentaux que l'on suppose commun à toutes les sociétés soumises à une telle transition.

Les phénomènes que nous avons retenus comme étant significatifs d'une transition au capitalisme sont les suivants :

- Le développement accéléré des forces productives.
- La généralisation des échanges marchands.
- La dépossession des producteurs directs de leurs moyens de production.

- L'extorsion de plus value absolue.
- L'extorsion de plus value relative par suite de la dévalorisation de la force de travail.
- La domination croissante des capitalistes au niveau politique.
- La représentation idéalisée du rapport de production capitaliste .. au niveau idéologique.

Les indicateurs proposés mesurent des transformations concernant plus particulièrement :

- les systèmes techniques de production et les écosystèmes
- les rapports sociaux concrets
- les rapports de force politique
- les idéologies
- et les différenciations sociales.

Chacun des indicateurs ne peut avoir en soit qu'une valeur descriptive ; mais il devient possible de déterminer pour chacun des phénomènes fondamentaux retenus un certain nombre d'indicateurs complémentaires qui permettent dans leur ensemble de vérifier jusqu'à quel degré le phénomène en question s'est ou non manifesté.

Ces ensembles d'indicateurs complémentaires, en nous aidant à mesurer l'ampleur de chacun des phénomènes fondamentaux et la vitesse avec laquelle ils se sont manifestés devraient permettre d'apprécier la spécificité de la transition au capitalisme dans chacune des sociétés étudiées. Il n'est pas sûr, en effet, que les phénomènes fondamentaux se déroulent nécessairement à la même vitesse ni avec la même synchronie dans des sociétés différentes. Encore faudrait-il pouvoir identifier avec soin la cohérence ou les contradictions existant à tout instant entre chacun de ces phénomènes. C'est ici qu'une analyse historique devrait pouvoir s'imposer complémentairement à la mesure des indicateurs. Il peut être en effet plus important, pour comprendre une transition, de dater précisément un événement particulier en repérant les conditions qui ont permis son émergence, plutôt que de mesurer certaines de ses conséquences.

IV LE TABLEAU D'INDICATEURS

Les indicateurs de transition proposés ont été regroupés en un vaste tableau de 10 colonnes :

Les faits élémentaires susceptibles de nous renseigner sur l'évolution de la société et les indicateurs correspondants ont été regroupés en lignes dans les 2 premières colonnes.

Les phénomènes fondamentaux retenus comme étant caractéristiques de la transition au capitalisme sont représentés chacun par l'une des 8 colonnes de droite.

Dans chacune des lignes le fait élémentaire peut être indicateur d'une transformation de la société conforme à un ou plusieurs des phénomènes définis comme fondamentaux (dans une ou plusieurs colonnes).

Il devient alors possible de repérer l'ensemble des indicateurs complémentaires relatif à chacun des phénomènes fondamentaux du capitalisme. Cet ensemble regroupe tous les indicateurs qui ont été repérés comme mesurant des transformations dans une même colonne : on peut alors apprécier globalement l'ampleur et la vitesse de chacun de ces phénomènes. La comparaison entre chacun des ensembles d'indicateurs permet aussi d'identifier la relative cohérence ou les contradictions existantes entre ces divers phénomènes.

Bien évidemment, la liste des indicateurs proposés dans ce tableau ne saurait être exhaustive : tout d'abord, celle relative aux transformations d'ordre idéologique n'a pu être encore dressée (1). Ensuite, pour les autres types de transformations, il est probable que certains indicateurs ont été oubliés, bien qu'ils puissent s'avérer pertinents pour certaines sociétés (le lecteur est donc invité à compléter le tableau).

Enfin, il conviendrait sans doute de hiérarchiser davantage les indicateurs proposés : c'est précisément en les testant pour des sociétés multiples et variées que cette hiérarchisation pourra être effectuée.

(1) N.D.L.R. : Ce travail sera en fait repris par d'autres membres du Groupe de Travail (cf. Liste des Notes de Travail p. 319 ; en particulier Notes n° 23 et 25) sans faire pour autant l'objet d'une synthèse pouvant figurer comme "Document de Travail" dans ce Rapport.

TABLEAU DES INDICATEURS ELEMENTAIRES GROISES AVEC LES PHENOMENES FONDAMENTAUX

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE				l'extorsion relative	Transformation de la plus value en capital	POLITIQUE Domination croissante des capitalistes	IDEOLOGIQUE Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
Développement des forces productives	Développement des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod	Accroissement de la plus value absolue						
<u>I Systèmes techniques de production et Ecosystèmes</u>									
1.1 Extension des surfaces exploitées	Accroissement (%) surfaces mises en valeur /ha	Peut résulter d'une mécanisation accrue			Peut résulter d'un allongement de la durée du surtravail	Peut résulter d'une mécanisation accrue pour augmentation de la productivité du travail (ex. culture attelée tracteurs etc.)	Suppose souvent un investissement de capital préalable dans la sphère agricole: -mécanisation -irrigation, etc.		
1.1.1. Nouvelles surfaces mises en valeur	-prédation -forêts -agriculture -élevage								
1.1.2 Diminution durée et superficie des jachères	-% sup. en jachère -durée moyenne des jachères	" "			" "	" "	" "		
1.1.3 Diminution des parcours et pâturages extensifs	-% sup. parcours	" "			" "	" "	idem (retournement des prairies permanentes)		
1.1.4 Extension des sup. cultivées	-% sup. cultivées -Accroissement (%) des superficies en	" "			" "	" "	" "		
-cultures vivrières -prairies temporaires -cultures commerciales (par ex. industrielles)			témoigne d'une agriculture marchande dans division sociale du travail accrue						
1.1.5 Développement des doubles ou triples saisons de culture	-% sup. à double ou triple cultures -% du temps où le sol est cultivé	" "			" "	" "	idem (irrigation, drainage et restitution éléments fertilisants)		

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE				POLITIQUE		IDEOLOGIQUE	
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accrois. de l'extorsion de plus value absolue	relative	Transformation de la plus value en capital	Domination croissante des capitalistes	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
1.2 Simplifica- tion des systèmes de production		Peut résulter d'une mécanisa- tion accrue (nécessité d'amortir un matériel spécia- lisé)	témoigne d'une spécialisation régionale accrue			Visé souvent un accrois. de la productivité du travail (même si moins prod. à l'ha)	Peut résulter d'un investis. en matériel spécia- lisé		
1.2.1 Simplifica- tion des rotations et assolements -Disparition de certaines espèces et variétés culti- vées -Disparition des cultures associées et extensio des cultures pures -rotations moins différenciées selon type de sol	-Nb d'espèces et variétés végéta- les disparues -Nb d'espèces dans l'assolement variétés culti- vées -% eup. en cultu- res associées -% sup. culture pure -Nb de rotations pratiquées dans la zone	" "	" "			" "	" "		Idéalisation des nouveaux assole- ments comme étant "modernes", et "rationnels" à l'inverse des assolements anciens présentés comme "archaïques" "fouillis", "tra- ditionnels"
1.2.2 Simplifica- tion des élevages -Disparition de certaines espèces ou races animales domestiques -Homogénéisation des troupeaux par catégories (sexe et âge) différenciées -Renouvellement plus rapide des troupeaux	-Nb d'espèces et races dans la zone -Nb de catégories par troupeaux -Durée moyenne de présence de chacune des espèces et caté- gories d'animaux	" "	" "			" "	" "		Idéalisation des nouvelles formes de conduite des troupeaux
1.2.3 Dissocia- tion agriculture- élevage	% exploitant associant agri- culture et élev- age % alimentation des animaux prod- uite sur place % du fumier destiné aux cul- tures produit sur place		témoigne d'une spécialisation régionale accrue. Mais si le capi- tal pénètre dans sociétés lignagè- res avec éleveurs et agriculteurs différenciés, il peut avoir inté- rêt dans un prem- ier temps à l'asso- ciation agricul- ture-élevage			témoigne d'une rotation plus rapide du capi- tal (moins thésaurisation)			

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE			Accroissement de l'extorsion de plus value		Transformation de la plus value en capital	POLITIQUE Domination croissante des capitalistes	IDEOLOGIQUE Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchanda	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	absolue	relative					
1.2.4 Moindre étalement des travaux	-% du temps inoccupé dans l'année -% de l'année ou durée travail > x heures par jour	Suppose souvent un matériel accru pour faire face aux périodes de pointe	Résulte de la spécialisation régionale et homogénéisation des productions				Suppose souvent des investissements accrus en matériel agricole		
1.2.5 Accroissement des risques -sensibilité accrue aux maladies	-Fréquence des attaques (Nb/10 années)	Suppose souvent un matériel accru pour faire face à temps à d'éventuels accidents	" "				" "		
-sensibilité accrue aux accidents climatiques	-Importance des dégâts (%récolte)		" "						
1.3 Evolution de la productivité									
1.3.1 Accroissement de la pvdte du travail pour l'ensemble de la zone	-Rdt/heure de travail : -graines -feuilles -racines -viande -lait -etc...	Résulte souvent d'une mécanisation accrue	Peut résulter de la spécialisation suite à généralisation des échanges march.			Visé directement l'accroissement de plus value relative par dévalorisation de la force de travail	Résulte souvent d'investissements accrus en matériel agricole		
1.3.2 Accroissement de la pvdte à l'ha pour les productions sélectionnées dans l'ensemble de la zone	-Rdt/ha -graines -feuilles -racines -viande -lait -etc...								
1.3.3 Diminution de la biomasse totale à l'ha	-volume de mat. verte/ha -volume de mat. sèche/ha -Nb de calories à l'ha -quantité de protéines/ha		Résulte de la simplification des écosystèmes au profit des espèces sélectionnées dans le cadre d'une spécialisation régionale accrue						

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE				POLITIQUE		IDEOLOGIQUE	
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value absolue	plus value relative	Transformation de la plus value en capital	Domination croissante des capitaliste	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
1.3.4 Variabilité accrue des performances à l'ha - dans le temps - dans l'espace	Nb d'années ou Rdt/ha > seuil déterminé Nb d'années ou Rdt/ha < seuil déterminé % des sup. où Rdt/ha > seuil % des sup. où Rdt/ha < seuil		résulte de la plus grande sensibilité des éco-systèmes aux maladies et accidents climatiques dans le cadre d'une spécialisation régionale accrue						
1.4 "Capitalisation" dans l'agriculture									
1.4.1 Mécanisation	- Nb d'UCA/ha - Nb tracteurs/ha - Puissance tracteurs à l'ha - Nb d'instruments aratoires à l'ha - Nb d'instruments de récolte à l'ha - Nb d'instruments de jère transformation à l'ha - capacité de stockage à l'ha - autres % exploitations ayant le matériel pré-cités	dévelop. accéléré des forces prod.	nécessaire dans le cadre de la concurrence sur le marché			destinée surtout à accroître la pvdte du travail par substitution du travail vivant au travail mort	consiste à investir le capital argent dans la sphère agricole		Agriculture mécanisée identifiée à agriculture moderne
1.4.2 Utilisation d'intrants d'origine extérieure (par ex. industriels)	- Engrais/ha - produits phytosanitaires/ha - semences sélectionnées/ha % d'exploitation ayant recours aux intrants pré-cités	" "	Suppose une agriculture déjà marchande (achat et vente de marchandise)						

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE				POLITIQUE		IDEOLOGIQUE	
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value absolue	l'extorsion de plus value relative	Transformation de la plus value en capital	Domination croissante des capitalistes	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
1.4.3 Infrastructures aménagement des terroirs Irrigation-drainage Routes et chemins d'accès	Superficies -défrichées -planées -sous-solée -aménagées pour D.R.S. -irriguées -drainées -km/km2	Supposent un certain dévelop. des forces prod. dans les sphères non agricoles (mais peut résulter aussi d'une mobilisation de la force de travail dans région à forte densité démographique)	destinée à faciliter commercialisation et échanges des marchandises		Peuvent servir à allonger la durée effective du travail (allongement cycles culturaux, doubles saisons de cultures, etc.)	Peuvent accroître la prod. du travail (Rdt accru)	Investissement pris en charge le plus souvent par capital monopoliste (Etat, Etranger)		
1.5 Transformation des éco-systèmes 1.5.1 Simplification des éco-systèmes -diminution du Nb des espèces existantes (ex. espèces fourragères dans terres de parcours, couvert arboré) -prolifération de certaines espèces non désirées (ex. adventices, parasites) 1.5.2 Diminution de la "fertilité" des sols -abaissement du taux de matières organiques -diminution de certains éléments minéraux (ex. oligo-éléments) -abaissement de la stabilité structurale -accroissement érosion moindre capacité de rétention d'eau	-Nb espèces et variétés -Quantité/ha Taux de matière organique % d'éléments minéraux mesures au laboratoire observations qualitatives sur terrain mm d'eau		résulte de la spécialisation des systèmes techniques de production				Peut entraîner une diminution de la pvdé du travail (exploitation minière dans la phase d'accumulation primitive)		

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE					POLITIQUE Domination croissante des capitalistes	IDEOLOGIQUE Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste	
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchanda	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value				Transformation de la plus value en capital
			absolue	relative					
<u>II Rapports sociaux</u>									
<u>2.1 Coopération dans le travail</u>									
2.1.1 Affaiblissement de l'autorité des anciens et automatisation des ménages	-% de ménages totalement indépendants -% de ménages partiellement indépendants (préciser pour quelle fonction)		témoigne de la monétarisation croissante de l'économie et de la généralisation des échanges marchanda			résulte de l'extorsion par le capital des réserves gérées autrefois par les aînés			idéologie de la propriété privée et du "mérite" individuel
Accroissement de l'importance des champs individuels	% des champs de la superficie % du temps de travail	" "	Peut signifier la dépossession en terres de certains	" "			Peut inciter à accroître les investissements privés (par ex. dans la fertilisation)	" "	
Diminution de l'importance des champs collectifs	% des champs de la superficie % du temps de travail	" "	" "	" "				" "	
2.1.2 Division du travail à l'intérieur des familles									
Production et travaux réservés exclusivement aux femmes	% des champs de la superficie % du temps de travail	" "			" "	Peut accroître la productivité du travail			
Production et travaux réservés exclusivement à telle ou telle classe d'âge	% des champs de la superficie % du temps de travail	" "			" "	" "			
2.1.3 Apparition de nouvelles associations d'entraide fondées sur la communauté d'intérêt des associés	-Nb de ces associations -% des actifs qui en font partie					Peut accroître la productivité du travail			Peut refléter une certaine prise de conscience des nouveaux intérêts de classe

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX						
		ECONOMIQUE			Accroissement de l'extorsion de plus value		POLITIQUE	IDEOLOGIQUE
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	absolue	relative	Transformation de la plus value en capital	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
2.1.4 Intervention croissante de l'Etat dans l'organisation du travail Vulgarisation Assistance technique	-Nb d'agents de l'Etat par habitant - par unité de sup. -Nb de ménages ou d'actifs ainsi touchés	va souvent de paire avec un encouragement au développement des forces prod.	visé souvent à accroître la spécialisation régionale et la part des productions commercialisées	Peut signifier une dépossession de fait du producteur de ses moyens de prod.	Peut viser l'accroissement de la durée effective de travail	Visé souvent l'accroissement de la pvté du travail	Peut viser des investissements accrus	témoigne de la domination du capital monopoliste sur l'Etat tend à faire admettre une idée du progrès technique conforme au capitalisme
2.2 Propriété et mode de faire valoir								
2.2.1 Propriété foncière			la terre est devenue une marchandise qui s'hérite s'achète se vend se loue etc...					La propriété privée considérée comme "normale" = une forme de fétichisme de la marchandise
Importance des terres appropriées: -propriété individuelle -propriété collective -héritage -achat	% superficie							
inégalité de la propriété foncière	% de prop. > seuil (% de la sup.) % de prop. < seuil (% de la sup.)			peut signifier que certains agriculteurs ont été déposés d'une partie de leurs terres			Les structures agraires très inégalitaires peuvent être un frein à la transformation de la plus value en capital dans la sphère agricole	Une structure latifundia-minifundia peut signifier que les capitalistes ne sont pas encore hégémoniques au sein de l'Etat (pas encore de Réf. Agr.)
2.2.2 Mode de faire valoir								
terres en faire valoir direct								
terres en métayage	% des exploitations	Le paiement de la rente foncière et la précarité de la tenure peut freiner le dévelop. des forces prod. dans la sphère agr.						
terres en fermage	% des superficies		Suppose qu'une part de la prod. soit vendue sur le marché		L'exploitant doit consacrer une partie de son travail au paiement de la rente foncière		La rente foncière n'est pas toujours réinvestie à des fins productives dans la sphère agricole	
terres prêtées sous gage	" "							
autres	" "							

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE			POLITIQUE		IDEOLOGIQUE		
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value absolue	relative	Transformation de la plus value en capital	Domination croissante des capitalistes	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
2.2.3 Paysans sans terre	% des actifs % des ménages			Certains agri- culteurs ont été totalement dépos. sédés du foncier					
-exploitants agricoles;	" "								
-fermiers	" "								
-métayers	" "								
-autres	" "								
-salariés agric.	" "		la force de trav est devenue marchandise	producteurs dépossédés de tout					
2.2.4 Propriété des autres moyens de prod. agricoles									
matériel de traction:	% d'exploitants propriétaires de					destinée à accroître la plus value relative	signifie que la rente foncière ou le profit ont été réinvestis à des fins productives dans la sphère agricole		
-UCA	" "								
-Tracteurs	" "								
matériel aratoi- res:	" "								
-de récolte	" "								
-de transfor- mation	" "								
-de stockage	" "								
2.2.5 Propriété des autres moyens de production et d'échange	% d'actifs pro- priétaires de					idem	Le "profit" rein- vesti à des fins productives dans sphère non agr.		
2.2.6 Salariée non agricoles	% d'actifs		Force de travail = marchandise	Producteurs totalement dépossédés					
2.3. Echanges et commerce									
2.3.1 Intégration aux circuits marchands									
Commercialisation des productions	% autoconsommées % commerciali- sée (pour chacuns des productions)		Les productions deviennent des marchandises qui se vendent et s'achètent						"Fétichisme" de la marchandise

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE				POLITIQUE		IDEOLOGIQUE	
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépoussession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value absolue	l'extorsion de plus value relative	Transformation de la plus value en capital	Domination croissante des capitalistes	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
Approvisionnement en intrants achetés dans le pays à l'étranger	% autoapprovisionnement % intrants achetés dont : % dans le pays % importé								
Utilisation de services extérieurs -location de machines -travaux à entre-prise	% des charges % des travaux								
2.3.2 Inégalité des échanges									
Rapports de prix -même produit entre moment de la récolte et période de soudure -même produit à différents niveaux du circuit de commercialisation -entre produits agricoles et industriels -entre produits locaux et importés	-prix en monnaie courante -prix en monnaie constante -indices de prix		" "		Répartition de la plus value absolue entre les divers intermédiaires. Une grande part peut partir à l'étranger ou dans les mains de la bourgeoisie bureaucratique		La plus value commerciale peut être réinvestie selon les cas et les niveaux en capital commercial usuaire foncier financier industriel ou consommée par la bureaucratie d'Etat		Echanges apparemment égaux : le prix camoufle la valeur
Rapport des valeurs-travail entre marchandises de même prix									
2.3.3Coopérative de commercialisation	% d'adhérents % production				Une partie de la plus value commerciale peut rester aux producteurs		Une partie de la plus value commerciale peut être réinvestie par les producteurs		

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE			POLITIQUE		IDEOLOGIQUE		
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value absolue	relative	Transformation de la plus value en capital	Domination croissante des capitalistes	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
2.4 <u>Crédit et financement</u>									
2.4.1 <u>Crédit de campagne</u> (1 an ou moins) dont : - crédit ueuraire (particulior) - crédit banque privée nat. - crédit d'Etat - crédit extérieur	- % d'exploitants ayant recours à ... - taux d'intérêt " " " " " " " "	Peut aider au développement des forces productives (engrais-pesti- cides etc...)			Le prêteur s'em- pare de l'intérêt		plus value souvent réinven- tie en capital financier	Crédit d'Etat s' capitalistes au pouvoir	Idée selon laquelle le capi- tal "travaille"
2.4.2 <u>Crédit d'équipement</u> dont : (idem)	- % d'exploitants - taux d'intérêt.	" "			" "	Visé à accroître la plus value relative	" "		" "
2.4.3 <u>Endette- ment</u> - du producteur - de la coopéra- tive - du pays etc...	- taux d'endette- ment			Le prêteur peut dicter sa loi: l'exploitant n'est plus que formellement propriétaire de ses moyens de production					La "propriété" devenue formelle n'a plus qu'un contenu ideolo- gique celle-ci visé à camoufler une prolétarisa- tion de fait
2.4.4 <u>Intégra- tion contractu- elle liant crédit et comm- cialisation</u>	- % d'exploitants - % du crédit... - % de la prod... ... sous contrat	visé un dévelop. très précis des forces product- ives							
2.4.5 <u>Rembouree- ment</u>	taux de rembour- sament mode de rembour- sament								
2.4.6 <u>Subventions</u>		visent un dévelop. très précis des forces product- ives		peuvent repré- senter un "salaire" desti- né à reproduire la force de travail					

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX						
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	ECONOMIQUE		Transformation de la plus value en capital	POLITIQUE Domination croissante des capitalistes	IDEOLOGIQUE Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value absolue			relative				
<u>2.5 Impôts et redevances à l'Etat</u> Impôts en argent -per capita -sur revenus -T.V.A. Participation aux chantiers de travaux d'Etat <u>2.6. Autres redevances et prestations</u> "dons" et "cadeaux" personnels + obligatoires culte-cérémonies <u>2.7 Accumulation</u> 2.7.1 Accumulation dans la sphère agricole 2.7.2 Accumulation "nationale" non agricole 2.7.3 Profits expatriés <u>III Différenciations sociales</u> <u>3.1 Disparition de certaines classes et couches sociales</u> 3.1.1 Prestataires de travail soumis à dépendance personnelle -Serviteur "captif" -disciples religieux	% des actifs		Suppose monétarisation		part de la plus-value directement prise par l'Etat prélèvement direct sous forme sur-travail	utilisés pour investissements étatiques ou entretien de la bourgeoisie bureaucratique traditionnellement thésaurisés, peuvent aussi être investis		
			Faible dévelop. des échanges		Extension du sur-travail sous la forme travail ou produit, plus rarement en argent	pas (ou peu) de transformation en capital	Coercition extra-économique de classe non capitaliste	Idéologie justifiant la dépendance personnelle

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX					POLITIQUE Domination croissante des capitalistes	IDEOLOGIQUE Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
		ECONOMIQUE						
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value		Transformation de la plus value en capital	
					absolue	relative		
3.1.2 Castes aristocratiques vivant de ces rapports de dépendance per- sonnelle								
-Maître de terres	" "		" "		" "		" "	" "
-Responsable des cultes	" "		" "		" "		" "	" "
3.1.3 Producteurs vivant en rela- tive autosub- sistance sur la base de rapports de parentés		lent dévelop. des forces prod. (lié sur- tout à densité démographique)			Pas de production de surtravail			
- Aînés	" "		" "				" "	
- Cadets	" "		" "				" "	
3.2. Apparition de nouvelles classes et couches sociales								
3.2.1 Petits producteurs mar- chands "indépen- dants"		dévelop. des forces produ- trices lié à la concurrence sur le marché	le producteur vend ses produ- ctions sur le marché	le producteur est proprié- taire de ses moyens de prod.	le producteur conserve tout ou partie de son travail	doit accroître la productivité de son propre travail (concu- rrence)	doit réinvestir tout ou partie de ses propres bénéfices	fétichisme de la marchandise et de la proprié- té individuelle
-artisans								
-exploitants agricoles indivi- duels ou familiaux								
3.2.2 Petits producteurs mar- chands endettés ou intégrés				producteurs dépossédés de fait				propriété forme- lle purement idéologique
3.2.3 Petits entrepreneurs capitalistes		dévelop. des forces prod. lié à l'investisse- ment	production géné- ralisée de mar- chandises	producteur dépossédé au profit du capi- taliste	plus value absolue dépen- dante des rapports patrons-salariés	doit accroître la productivité du travail de ses ouvriers	réinvestit sa plus value dans l'entreprise	fétichisme de la marchandise et de la propriété individuelle
-capitalistes agricoles								
-capitalistes manufacturés								
3.2.4 Commerçants			Dévelop. considé- rable des échanges marchands		plus-value re- répartie par échange inégal		plus-value réinvestie en capital commer- cial	Mythe de l'échan- ge égal (prix)
-petits commer- çants de détail								
-grossistes-inter- médiaires								

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE			Accroissement de l'extorsion de plus value		POLITIQUE	IDEOLOGIQUE	
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	absolue	relative	Transformation de la plus value en capital	Domination croissante des capitalistes	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
3.2.5 Prêteurs usuriers					plus-value issue des intérêts		plus-value peut être réinvestie		le capital "travaille"
3.2.6 Propriétaires fonciers absentéistes			terre devenue marchandise	producteurs non propriétaires	rente foncière capitaliste		rente consommée ou réinvestie ailleurs		propriété privée
3.2.7 Actionnaires dans Sociétés capitalistes: -agricoles -industrielles -commerciales -financières -etc...		Important dévelop. des forces prod.			dépendant des négociations salariales	tentent de dévaloriser au maximum la force de travail	plus-value réinvestie dans tel ou tel secteur selon taux de profit escompté		
3.2.8. Ouvriers -ouvriers agr.: •journaliers •saisonniers •permanents -ouvriers de l'industrie*(id): -ouvriers-paysans		" "	Force de travail devenue marchandise	ouvriers totalement dépossédés des moyens de production	" "				
3.2.8 Employés salariés -fonctionnaires de l'Etat -Employés commerciaux -Employés autres services				dépossession partielle	" "				
<u>IV Rapports de force politiques</u>									
4.1 <u>Existence d'un Etat Central</u>		peut contribuer au dévelop. des forces productives sur un espace élargi.	peut contribuer au dévelop. des échanges marchands sur un espace élargi					peut traduire le rôle dirigeant de la classe des capitalistes	Etat présenté comme rôle d'arbitre
4.1.1 Armée nationale	% d'actifs incorporés ou susceptibles de l'être								" "

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX						POLITIQUE Dénomination croissante des capitalistes	IDEOLOGIQUE Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	ECONOMIQUE		Transformation de la plus valeur en capital			
				Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus valeur absolue	relative			
4.1.2 Police d'Etat	Fréquence et objet de son intervention							le recours aux appareils répressifs peut devenir d'au- tant moins nécessaire que le capitalisme est solidement établi	
4.1.3. Tribunaux d'Etat ou Justice traditionnelle (danique, lignagère)	% de litiges arbitrés par traditionnelle			peuvent institu- tionaliser (légaliser) la dépossession				" "	
4.1.4 Parlements: - national - régional - conseil muni- cipal ou chefs de clan sorcier etc...	% de lois, arrêtés ou interdits provenant de	peut signifier un élargissement de l'espace économique des capitalistes		" "				" "	
4.1.5 Impôts et finances d'Etat	budget de l'Etat: - Investissement - Fonctionnement	Investissements d'Etat			représente un prélèvement direct de plus valeur absolue		Investissement d'Etat ou dépense de fonctionne- ment	peut renforcer le pouvoir direct des capitalistes au niveau national	
4.1.6 Le plan	% des investiss- ements prévus par :	peut orienter les échanges						peut représen- ter arbitrages entre couches capitalistes différentes	
4.2 Participation des diverses couches ou caté- gories sociales aux diverses institutions	% de telle ou telle catégorie sociale dans :				Certaines couches sociales peuvent n'avoir intérêt qu'à l'accroissement de plus valeur absolue (ex. pro- priétaire foncier rente foncière)	Certaines couches sociales peuvent viser davantage l'accroissement de plus valeur relative (ex. entrepreneurs capitalistes)		Les capitalis- tes peuvent être dominants sans nécessai- rement occuper tout l'appareil d'Etat	
Armée	- Composition sociale								
Police	- Composition sociale - % d'intervention à la demande de telle catégorie sociale								
Justice	- Composition sociale - % de jugements favorables à...								

PHENOMENES ELEMENTAIRES	INDICATEURS	PHENOMENES FONDAMENTAUX							
		ECONOMIQUE				POLITIQUE	IDEOLOGIQUE		
		Dévelop. des forces prod.	Dévelop. des marchandises et échanges marchands	Dépossession du producteur de ses moyens de prod.	Accroissement de l'extorsion de plus value absolue relative		Transformation de la plus value en capital	Dénomination croissante des capitalistes	Représentation idéalisée du rapport de prod. capitaliste
Parlement	Composition sociaux							Certaines classes peuvent être réduites à des rôles de "figurants"	
Gouvernement	Composition sociale								
Administration	Composition sociale								
<u>4.3 Partis et Syndicats</u>	Composition sociale Nb d'adhérents Nb de voix aux élections Nb d'accords salariaux favorables à telle ou telle catégories							préparent les rapports de force pour le futur	

Doc. 3

Note de Travail Indicateurs n° 15

REFLEXIONS SUR L'APPROCHE DE LA TRANSITION

R.M. ROCHETTE

Novembre 1979

I. - PREAMBULE

Il est nécessaire de préciser le cadre des réflexions qui suivent sur la manière d'analyser la transition au capitalisme dans les P.v.D. et de rechercher les indicateurs qui pourraient la caractériser.

1.1. Toutes ces réflexions se réfèrent à des connaissances acquises pour l'essentiel en milieu rural sahélien au cours de recherches et d'action de développement ("sahélien" qualifie ici le territoire des huit pays du C.I.L.S.S. et non la zone écologique). Ces réflexions ne prétendent pas à l'universalité.

1.2. Avec AMIRA, l'objectif final est de fournir des moyens (méthodes d'investigation et indicateurs) pour définir (ou évaluer) une politique d'intervention dans le milieu rural africain. Praticiens et chercheurs, nous nous situons tous à des degrés divers dans un cadre et une perspective d'intervention dans le milieu rural. Assumer consciemment cette situation permet d'éviter les écueils principaux de l'académisme et du mythe du non-engagement -non-intervention et, surtout, doit permettre de relativiser les unes par rapport aux autres les trois composantes de référence qui sont : le milieu rural, les structures d'intervention et nous mêmes chercheurs et praticiens.

1.3. La transition au capitalisme n'est pas linéaire et univoque. Ses points de départ sont de nature, de degré et de moment variables selon les lieux, les sociétés et les moments. L'issue de la transition n'est pas inéluctablement le capitalisme, ni même telle ou telle des formes connues du capitalisme ou du socialisme ; la politique d'intervention, variable selon le rapport de force entre "ceux d'en haut et ceux d'en bas", fait que plusieurs issues sont à tout moment possibles et modifiables avant même d'être atteintes (dans un pays à orientation socialisante, l'analyse montrera où et comment la transition au capitalisme est stoppée au profit d'un mouvement vers un autre type de société)

De façon plus théorique et générale, la transition au capitalisme peut être caractérisée par "le choc entre les rapports anciens de parenté et les rapports nouveaux marchands" ; selon l'objet du choc, le lieu, le moment et la collectivité sociale observée, on constate que celle-ci réagit en se repliant sur ses rapports anciens, ou en s'organisant sur le rapport nouveau ou encore, et plus fréquemment, en adoptant une combinaison transitoire et souvent spécifique entre les deux.

L'apparente complexité de la transition au moment où on la photographie doit inciter à la prudence dans la généralisation et dans le pronostic de l'évolution à court ou moyen terme ; elle ne doit pas masquer l'existence du mouvement et sa signification à terme historique : les rapports anciens de parenté sont supprimés ou transformés et la société "traditionnelle" fait place à une société "nouvelle".

1.4. La transition au capitalisme n'est exprimée que si sont identifiés les fondements du capitalisme : extorsion de sur-travail et de plus value, formation de capital, apparition et formation de classes sociales. Ici encore, l'analyse révélera des faits complexes dus aux combinaisons entre anciens et nouveaux rapports sociaux précédemment évoqués. Il sera peut être nécessaire de définir deux niveaux d'indicateurs pour une même situation :

- l'un pour caractériser sans ambiguïté le mouvement fondamental de la transition (y compris par recours à la schématisation) ;
- l'autre pour caractériser la forme de la transition à chaque moment d'observation, c'est-à-dire pour exprimer l'état et l'évolution des combinaisons entre l'ancien et le nouveau.

1.5. La notion d'indicateur doit être précisée :

a) - l'indicateur est une mesure relative, l'expression d'une évolution ;

b) - dans la pratique AMIRA du Groupe "Indicateurs de Transition", un indicateur est dit central lorsqu'il caractérise l'un des fondements du capitalisme (Cf point 1.4.) et il a, de fait, une signification

générale. Or, ce qui est général dans la transition au capitalisme, c'est l'apparition et le développement des fondements du capitalisme et non pas nécessairement les indicateurs centraux qui les expriment et qui dépendent directement de situations concrètes diverses dans le même moment et variables dans le temps ;

c) - de même, il est fait référence à des indicateurs complémentaires, soit pour préciser la signification concrète des indicateurs centraux, soit pour exprimer d'autres domaines que les fondements économiques et sociaux du capitalisme (tels que la politique et l'idéologique).

Cette division entretient des risques de confusion et elle est par ailleurs très discutable. Je m'en tiendrai cependant à ce vocabulaire avant de le discuter dans les conclusions (Cf 4.2.). L'essentiel est de retenir que l'indicateur est une variable exprimant une évolution, variable changeante selon les situations concrètes et selon les périodes d'observation de ces situations.

1.6. Le problème qui nous est posé est plus celui de la méthode que des indicateurs.

Dans une perspective d'intervention, il s'agit d'abord de repérer (et indiquer) les fondements capitalistes de la transition en cours. Il s'agit ensuite de cerner au plus près la société étudiée dans tous ses éléments participant contradictoirement à la transition. Toute politique d'intervention (celle qu'on veut définir comme celle qui a cours et celles qui l'ont précédé), provoque dans le milieu des tensions et frictions révélatrices des forces contradictoirement mises en jeu dans la transition. Le chercheur-praticien ne peut prétendre être un paysan ; mais, en observant les réactions qui agitent le milieu rural, il peut saisir le mouvement de ceux d'en bas et déterminer par là la réalité d'une transition tout aussi scientifiquement qu'en partant du point de vue de ceux d'en haut.

II. - L'EXTORSION DE SUR-TRAVAIL ET LA TRANSFORMATION DE LA PLUS VALUE EN CAPITAL

2.1. UN INDICATEUR DISCUTABLE : LE DEVELOPPEMENT ACCELERE DES FORCES PRODUCTIVES.

Le développement accéléré des forces productives apparaît évident à l'échelle synthétique d'un pays ou d'une sous-région et à l'analyse économique capitaliste. Il est moins sûr et moins probant à l'échelle humaine locale et du point de vue de ceux d'en bas ; d'ailleurs pourquoi cette recherche de projets et cette concurrence pour les financer si le développement des forces productives est si accéléré et si généralisé ?

- Pour le milieu rural sahélien, la multiplication des "encadreurs" publics et para-publics est-elle à mettre au crédit ou au passif du développement des forces productives ? Dans la région de Bambey (Sénégal) le paysan est encadré par la SODEVA, l'ONCAD, la C.E.R., les services techniques verticaux (agriculture, élevage, etc ...) et les services administratifs et sociaux, qui chacun multiplie la collecte de statistiques consciencieusement divergentes ...

- Que signifie l'émigration massive des travailleurs ruraux si ce n'est d'abord l'appauvrissement des forces productives des régions de départ ? En Pays Mossi, dans bien des villages, 40 % des hommes actifs sont absents, 60 % pour ceux de la tranche des 20-30 ans ; femmes et enfants doivent assurer la production vivrière ; et les pratiques traditionnelles d'amélioration et de protection du sol ont du être abandonnées.

- Le teinturier qui utilise la teinture chimique I.G. Farben, le cordonnier qui emploie les pneus et chambres à air Michelin et le forgeron qui travaille les métaux de récupération achetés aux ferrailleurs fabriquent des toiles teintées, des chaussures et des outils mais ne produisent plus de teinture végétale, de cuirs et peaux et de fer. Il y a appauvrissement du capital technologique et productif et prolétarianisation des artisans.

- Enfin, dans le Sahel des éleveurs, au Mali (Cf MARTY), en Haute Volta et au Niger, quel développement a révélé la sécheresse ? Terres et pâturages fatigués, cheptel affaibli, éleveurs contraints à l'individualisme et aux expédients pour survivre, pistes dégradées et structures d'encadrement démunies ou désorientées.

En vérité, prétendre caractériser la transition au capitalisme par un développement accéléré des forces productives, c'est dresser un bilan macro-économique d'"homme d'affaire" et non celui de tous les producteurs ruraux. C'est aussi supposer que les P.v.D. vont reproduire le modèle de développement du XIXe et XXe siècles des pays européens et nord-américains ; hypothèse pour le moins improbable d'autant que sont oubliées les jacqueries et autres "émotions populaires" qui jalonnent ces siècles ; dans les P.v.D., nous devons traiter de la transition en cours et non de son résultat historiquement acquis.

2.2. L'EXTORSION DE SUR-TRAVAIL :

L'extorsion de sur-travail est prouvée lorsqu'il y a extorsion de la plus-value et confiscation des gains de productivité ; ces deux phénomènes seront analysés au paragraphe suivant 2.3.

Le présent paragraphe s'attache seulement à montrer l'intensification et l'allongement du travail que doivent fournir les producteurs ruraux.

Ce fait déterminant est plus difficile à prouver qu'il n'y paraît faute de données statistiques suffisamment cohérentes et fiables ; c'est le cas général, même dans des opérations aussi structurées que l'A.V.V. (Haute Volta), la S.T.N. (Sénégal) ou l'Office du Niger (Mali). Le handicap est surmontable si on observe les réactions des producteurs ruraux. Ils sont extrêmement sensibles à l'accroissement des charges de travail que tous les projets et plans de développement leur proposent et leur imposent.

Ainsi, dans le Sahel, les projets visent :

- au développement de l'irrigation permanente et de l'irrigation de saison sèche, l'une et l'autre allongeant la durée de travail dans l'année ;
- à l'introduction de nouvelles cultures dont les besoins en travail s'ajoutent à ceux exigés par les cultures déjà existantes ;
- à l'intensification de la productivité du travail et du sol par la mise en place de nouvelles pratiques culturales et par l'emploi de facteurs de production (préparation du sol, épandages des engrais, fongicides et pesticides, démarrage, etc..) ;
- à l'introduction de la culture attelée, bovine si possible, exigeant du travail pour l'entretien et la conduite des animaux et du matériel ;
- à l'amélioration de la commercialisation primaire dont la charge est de plus en plus systématiquement répartie sur les producteurs : ainsi agissent l'ONCAD au Sénégal (mais aussi la SODEFITEX et la SAED) ou l'Association O.R.D.-CFDT pour le coton en Haute Volta ; c'est l'orientation récemment prise par l'UVOCAM en Haute Volta et l'un des objectifs de la création de "banques de céréales" dans l'Ouest Voltaïque ;
- en milieu éleveur, au développement de pratiques d'amélioration et d'utilisation rationnelle des pâturages, de récolte et conservation des fourrages secs ou de production de fourrages verts.

Cette orientation générale a pour effet d'accroître le rythme et le volume du travail quotidien, saisonnier et annuel. Cette évolution tend vers un développement des forces productives mais, contrairement, il en résulte immédiatement une mise en cause profonde de toute l'organisation traditionnelle du travail, de tout le système de cultures et de productions pré-existant et, finalement, de toute la vie quotidienne. Les "adaptations" à ces exigences croissantes de travail sont multiples ; elles sont particulièrement significatives lorsqu'il s'agit d'abandon de pratiques socialement productives dans l'ancien système : abandon

progressif des pratiques de cueillette devenues insuffisamment "productives", des activités artisanales secondaires devenues "non rentables ou inutiles" (concurrence de produits fabriqués, importés, etc ...), des pratiques non immédiatement productives de conservation et d'amélioration du sol et du milieu, etc ... (voir également plus loin, § 2.4.).

Ces mutations du travail ne se font pas sans rejet ou résistance des populations qui savent aussi adopter certaines propositions des plans et projets en les déviant de leur objectif initial (Cf exemples in Colloque C.N.R.S.T.-O.R.S.T.O.M. de Ouagadougou, décembre 1978). Pour surmonter ces réactions, les opérations ont eu et ont encore recours à diverses solutions "techniques", par exemple :

a) - la définition de "modèles d'exploitation" en fonction de la capacité de travail de la famille ou du groupe exploitant. Cette capacité est très généralement évaluée par l'indice (taux) d'activité attribué à chaque individu : de 1 à 0 selon le sexe, l'âge, etc ... Défini généralement de façon technocratique et sans référence au contexte et aux pratiques habituelles du groupe, cet indice permet au mieux d'éviter les erreurs excessives et est dans quasi tous les cas insuffisant : au Sénégal, il en existe au moins deux, défini l'un par l'Etat, et l'autre par l'I.S.R.A.; en Haute Volta, l'A.V.V. a dû constamment discuter et amender celui qu'elle utilise (Cf plus loin § 2.4. et 3.1.) ;

b) - la définition de calendriers agricoles de plus en plus précis et complexes programmant chaque travail comme pour une chaîne de montage (d'ailleurs, la représentation graphique de ces calendriers agricoles dans certains projets évoque le calendrier des 4 x 8 des ouvriers travaillant "en continu" dans une usine de France ...). Il y a quelque naïveté technocratique à croire ces calendriers immédiatement applicables dans le travail agricole dont la parcellisation en temps et moments indépendants les uns des autres obéit en outre à un schéma idéologique contraire aux données du milieu rural (sahélien en particulier) ;

c) - le recours à la mécanisation : on a longtemps admis sans vérification que le passage à la traction attelée augmentait très sensiblement et sans contrepartie la capacité de travail dans une exploitation.

En fait, on a déjà vu que la charge de travail est augmentée par l'entretien des animaux et du matériel. En outre, la culture attelée est en partie justifiée par la nécessité de travaux non faits auparavant tels que le labour préparatoire du sol et le buttage. Enfin, et peut être surtout, dans la famille moyenne modeste, l'introduction de la culture attelée modifie la place de chacun dans l'organisation familiale du travail : l'homme conduit la charrue mais la femme ou le jeune conduisent les boeufs (et dans bien des cas ont la charge de leur entretien) ; dans l'A.V.V., c'est un fait que les femmes des petites familles installées soulignaient souvent pour montrer la modification de leur situation et, dans bien des cas, elles exprimaient le sentiment d'être ravalées au rang de domestiques de leurs maris (par opposition, elles revendiquaient l'attribution d'une parcelle de terre). En réalité, pour ceux qui la vivent dans le Sahel, l'adoption de la culture attelée signifie plus une intégration à un monde nouveau, "moderne" qu'un développement des forces productives réduisant la quantité de travail à fournir. Fait significatif, les paysans sahéliens continuent d'infliger un très large démenti à la perspective (la mystique) toujours réaffirmée de l'élevage fermier sédentaire centré sur les boeufs de trait : ceux-ci devraient être soigneusement nourris, abreuvés et entretenus dans une belle étable-fumière et assurer un double surplus : le fumier et le gain de viande. En fait, les étables sont encore rares et sommaires (même autour du C.N.R.A. de Bambey ou dans la S.T.N. ou l'A.V.V.), le fumier est produit en faible quantité et qualité et les boeufs sont plus souvent laissés libres de courir après leur nourriture qu'attachés près d'une mangeoire (du moins en saison sèche). La cause de cet état de fait n'est pas, n'est plus, dans une inadaptation héréditaire du paysan africain à l'élevage des boeufs et il est fort probable qu'il y aura peu d'amélioration dans ce domaine tant que ne sera pas allégée par ailleurs la charge croissante de travail qui pèse sur les exploitants (ou que ne sera pas développée réellement la force productive de l'exploitation ; Cf plus loin § 2.4.).

2.3. L'EXTORSION DE LA PLUS VALUE :

Le sur-travail vient de l'extorsion de la plus value et de la confiscation des gains de productivité ; ce dernier phénomène a souvent été étudié, y compris au Sahel ; par ailleurs, dans cette région au moins,

un fait connu est le blocage des gains de productivité qui, après une phase d'accroissement, stagnent ou même reculent (y compris dans les périmètres irrigués). Faute de temps pour creuser la question et pour alléger la présente communication, extorsion de la plus value et gains de productivité seront ici confondus dans la seule formule : extorsion de la plus value (Cf aussi plus haut § 2.2.).

L'intensification et l'allongement du travail constituent un fait social fondamental inégalement reçu par les producteurs.

- Ce fait est techniquement et théoriquement un progrès réel, particulièrement dans les pays sahéliens : il correspond à un développement des forces productives.

- Ce fait est supporté et assimilé lorsqu'il ne bouleverse pas immédiatement et radicalement l'édifice de la vie sociale de la famille et du groupe et lorsqu'il se traduit par une augmentation sensible du niveau de vie ; c'est assez couramment le cas dans les opérations dites "Terres Neuves" parce que les populations installées sont préalablement et pour l'essentiel extraites de leur édifice social traditionnel et parce que leurs revenus et niveau de vie antérieurs étaient au plus bas.

- Ce fait est mal supporté et/ou rejeté dans toutes les situations contraires. Or, celles-ci sont de loin les plus fréquentes, du moins au lancement d'un programme ; leur étude permet de mettre en lumière que, finalement, l'intensification et l'allongement du travail constituent un sur-travail dont le fruit est extorqué aux paysans.

La politique des prix est le plus classique moyen d'extorsion de la plus value (et de détérioration des termes de l'échange). Cette politique est bien connue (voir entre autres le dernier Colloque C.I.L.S.S.-Club du Sahel sur les politiques céréalières et sur la commercialisation des céréales, Nouakchott, juillet 1979) ; l'analyse qui peut en être faite n'est pas fondamentalement modifiée par la hausse des prix céréaliers à la production depuis la dernière sécheresse.

Un indicateur, grossier et partiel mais accessible et significatif, devrait pouvoir être défini par comparaison entre l'évolution des prix à la production, celle des prix des facteurs et moyens de production et celle des prix à la consommation et à l'exportation (c'est-à-dire des prix de revente à l'intérieur et à l'extérieur par les organismes de commercialisation).

Dans l'évolution du prix des moyens et facteurs de production, il sera intéressant de distinguer le prix total réel du prix de cession à l'exploitant et du coût de subvention par l'Etat (Cf, à titre d'exemple l'évolution récente au Sénégal : tableau 1 ; Cf également § ci-dessous).

La politique d'endettement des paysans est également un moyen généralisé.

Un indicateur, facile à obtenir, est fourni par l'évolution du rapport entre le volume des annuités d'endettement et le revenu brut des grands produits agricoles commercialisés ; ainsi, l'endettement annuel des 18 coopératives de Ngoye (Bambey, Sénégal) a correspondu à 7 % des versements perçus de l'ONCAD en 1976-1977 et à 17,5 % en 1978-1979.

Les projets se préoccupent beaucoup d'essayer de maintenir ce rapport dans les limites du supportable par l'exploitant et cette difficulté illustre assez bien l'impossibilité de résoudre le conflit entre l'ancien et le nouveau par des solutions d'équilibre stable. En fait, le système de crédit apparente le paysan sahélien à l'ouvrier français : on prête à celui-ci en fonction de sa force de travail exprimée par son salaire et on prête à celui-là en fonction de sa force de travail exprimée par un revenu commercialisé contrôlé. On ne prête guère à l'un ou à l'autre sur ses biens, l'ouvrier parce qu'il n'en a pas ou peu, le paysan sahélien parce que sa terre n'est pas encore identifiée (juridiquement) comme un capital. Ainsi, au Sénégal, l'ONCAD (Office National de Coopération et d'Assistance au Développement) agit par le canal obligatoire des coopératives. Il les approvisionne en facteurs et moyens de production en fonction des crédits d'Etat accordés par le Programme Agricole de la B.N.D.S. Il récupère les crédits accordés par le biais du monopole

Tableau I ENDETTEMENT, SUBVENTIONS ET PRIX AU SENEGAL

1. Evolution de l'indice des annuités de crédit moyen terme pour le matériel agricole

	1974/75	1976/77	1978/79
Semoir	100	105	187
Houe occidentale	100	119	161
Souleveuse Arara	100	105	134
Charrette à cheval	100	105	229
à âne	100	105	216
à boeuf	100	105	105
Paire de boeufs	100	245	245

2. Les subventions d'Etat : (en %, en 1979)

	Prix réel	Part Etat	Part paysan
- Engrais NPK	100	50	50
urée	100	34	66
ph. tri-calciq	100	100	-
- Semoir	100	-	100
- Arania complète	100	40	60
- Souleveuse	100	38	62
- Charrette à boeufs	100	59	41
- Boeufs	100	-	100

3. Indice des prix à la production

	1974/75	1976/77	1978/79
Mil	100	117	133
Arachide	100	100	100

d'achat des arachides (et du mil - sorgho) aux coopératives qui en assure la commercialisation primaire. Enfin, par un système complexe de frais de fonctionnement, de taxes et d'abattements, l'ONCAD retient fréquemment plus d'argent aux Coopératives qu'il n'est censé leur accorder de ristourne (il y a deux prix d'achat, le théorique et le réel, celui-ci étant le théorique moins une ristourne qui sera reversée aux coopératives après établissement final du bilan de la commercialisation ; la notion de ristourne fait aussi l'objet de toute une justification idéologique fort discutable).

Précisons encore que les coopérateurs sénégalais ont des parts sociales placées obligatoirement par les coopératives en banque, (B.N.D.S.), ceci depuis des années sans que les coopératives puissent les retirer, ni même utiliser le revenu constitué par les intérêts de ces placements ; dans le cas présent, le piège de l'endettement pour extorquer la plus value est particulièrement bien fermé.

La politique de subvention des prix des moyens et facteurs de production est la contrepartie inévitable des politiques des prix et d'endettement dont elle vise à réduire les effets contradictoires.

Remarquons d'abord que parler de subvention est un bel euphémisme car c'est bien le monde rural qui fournit l'essentiel de ses revenus à l'Etat et que, finalement, ce sont les producteurs qui se subventionnent eux-mêmes.

Ceci permet de comprendre pourquoi le système se grippe malgré tout. Les impayés des coopérateurs s'accroissent même sans le concours de "cataclysmes naturels" qui justifient des moratoires. Après le moratoire de 73/74 (sécheresse), les 18 coopératives de Ngoye voient croître parallèlement le volume de leurs arriérés et le volume de leur endettement nouveau et total ; malgré une légère baisse des volumes de l'endettement en 1978-1979, le taux des impayés s'est élevé à 48,4 % au printemps 1979 ; le gouvernement Sénégalais a alors décidé de refuser tout crédit aux coopératives qui n'auraient pas réglé 65 % au moins de leurs dettes (taux porté à 80 % en octobre 1979) ; 6 coopératives de Ngoye sur 18 étaient

dans ce cas ; en outre, le gouvernement a décidé un regroupement des coopératives. Il est évident que dans le contexte sénégalais (où les coopératives elles-mêmes ont été prises en main par les nouvelles hiérarchies sociales, Cf troisième partie), les effets de ces mesures d'autorité risquent de n'être pas ceux attendus au moment des récoltes et surtout de la soudure 1980 (fin 1979, l'ONCAD est d'ailleurs en état de "faillite" et en cours d'"épuration").

En fait, la politique de subvention n'est qu'un palliatif aux politiques des prix et de l'endettement et traduit seulement la volonté de l'Etat de maintenir sa pression pour engager les producteurs ruraux dans le système marchand. Les pressions pour accroître l'endettement ne cessent pas (aide à la modernisation des moyens, à l'emploi de facteurs de production "modernes", etc ...). Au Sénégal encore, les constructeurs de tracteurs et mini-tracteurs ouvrent des foires et des halls d'exposition-vente ; les agents de Rhône-Poulenc vont jusque dans l'intérieur pour convaincre les agents de développement rural de vulgariser des insecticides et herbicides évidemment "parfaitement adaptés".

La pression fiscale est aussi un moyen significatif d'extorsion de la plus value, particulièrement dans les P.v.D. sahéliens où l'Etat intervient systématiquement dans la production agricole par le moyen de sociétés publiques et para-publiques de développement qui doivent être financées. Le tableau ci-après n° 2, illustre la pression fiscale au Niger de 1965 à 1969 et fournit la base d'un indicateur possible (à noter qu'il y aurait intérêt à connaître les effets de la suppression des impôts de capitation sur l'homme et le bétail au Niger ...).

Deux faits doivent encore retenir l'attention à propos de l'extorsion de la plus value car ils sont susceptibles d'être traduits par des indicateurs.

Le premier est que le travail agricole a pris une valeur marchande avec la croissance de l'emploi de manoeuvres agricoles salariés (Cf chapitre 3). La mutation est profonde par rapport aux pratiques anciennes et localement persistantes d'entr'aide collective et d'échange de

Tableau 2

EVOLUTION COMPARATIVE DU REVENU ARACHIDIER ET
DU MONTANT RECOUVRE DE L'IMPOT (PAR IMPOSABLE SEDENTAIRE)
1965-1969 (Arrondiss^t de Dogondoutchi - NIGER)

	Revenu arachidier distribué par imposable sédentaire		Impôt recouvré par imposable sédentaire	
	FCFA	indice 100 : 1965	FCFA	indice 100 : 1965
1965	456	100	1 150	100
1966	759	166	1 231	107
1967	1 023	224	1 316	114
1968	546	120	1 502	131
1969	324	71	1 514	132

Source : Etude en vue de la mise en valeur du Sahel Maouri - NIGER
Projet SF/FAO NER. 8 - Rapport final : Economie - R.D. HIRSCH
FAO - juillet 1969

travail. On sait aussi que la rémunération de la journée de travail agricole varie au moins de 1 à 2 selon l'âge du salarié et selon le type et la saison du travail effectué (loi de l'offre et de la demande). De ce point de vue, un indicateur sur l'emploi des salariés agricoles et sur les taux de rémunération est aussi significatif de l'extorsion de la plus value que de la différenciation en classes sociales (Cf chapitre 3 et § 3.3.).

Le second fait est que la valeur marchande s'est substituée à celle d'échange dans la pratique des prêts alimentaires. Dans le Daloï Maouri des années 60-70, pour une botte de mil empruntée lors de la soudure (mai - août) on en rendait une au moment de la récolte (septembre - octobre) avec en plus ou non "un cadeau selon son coeur" ; l'usage s'est peu à peu imposé et généralisé qu'une gerbe empruntée à la soudure doit être remboursée à la valeur marchande au moment du prêt, soit par trois à dix gerbes au moment de la récolte. La généralisation du prêt alimentaire "marchand" fait disparaître la solidarité alimentaire caractéristique des collectivités traditionnelles fondées sur les rapports de parenté ; il s'agit d'une véritable révolution dans le droit traditionnel ; il doit être possible de définir un indicateur dans ce domaine.

2.4. LA MESURE DU TRAVAIL : UN INDICATEUR CENTRAL

La distinction proposée dans AMIRA 22 entre travail pour l'échange marchand, travail pour l'échange en nature et travail pour soi-même, est sans doute la plus satisfaisante théoriquement; malheureusement, pour être traduite en indicateur, elle exige des connaissances fines et cohérentes rarement disponibles. Une approche non contradictoire conduit à se demander en quoi consiste son travail pour le paysan. On peut alors distinguer :

a) - le travail agricole proprement dit, celui qui est directement fourni à la terre ;

b) - les travaux agricoles connexes tels que :

- le travail fourni pour se procurer, conserver et entretenir les facteurs et moyens de production ;

- le travail fourni pour la transformation et la commercialisation primaires des productions ;
- le travail fourni pour la construction et l'entretien des bâtiments d'exploitation ;
- le travail (temps consacré) fourni pour la participation à des réunions, etc ... ;

c) - les travaux annexes nécessaires pour assurer la vie et le renouvellement de la force de travail :

- activités secondaires agricoles et artisanales (jardinage, petit élevage, cueillette, chasse et pêche, production de miel, de beurre, d'ustensiles et mobiliers divers, etc ...) ;
- construction et entretien des bâtiments d'habitation, corvées d'eau, de bois et de cuisine, etc ... ;

d) - les travaux (temps) sociaux enfin qui sont à la fois le sol et le toit de l'édifice de vie du groupe.

Dans la plupart des cas, études et projets ne prennent en compte que les travaux a) et secondairement b) ; les travaux c) et d) sont négligés ou ignorés comme si le renouvellement et la reproduction quotidiennes de la force de travail et de la vie sociale étaient quantités négligeables, intemporellement assurées par quelque miracle quotidien.

Sans transformation et amélioration radicales des revenus et des conditions de travail et de vie, les temps consacrés aux travaux annexes et sociaux sont incompressibles ; dès lors, l'accroissement du volume, du rythme et de la durée des travaux agricoles directs et connexes provoque des contradictions résolues en terme de conflits ou tensions et adaptations ou rejets.

En milieu agricole d'une façon générale, et particulièrement dans la situation sahélienne, travail, conditions de travail et conditions de vie sont immédiatement et indissolublement liés. L'augmentation du temps de travail agricole direct et connexe se traduit par une détérioration des conditions de vie même lorsqu'il y a augmentation des revenus

apparents (monétaires). Par exemple, dans le Bassin Araçhidier près de Bambey, les femmes et les jeunes doivent participer de plus en plus aux travaux agricoles et connexes et parallèlement, compte tenu de la dégradation du milieu, ils doivent consacrer plus de temps à la corvée d'eau, à la collecte du bois, des pailles et des bouses pour le feu et à la corvée de cuisine ; dans ces conditions, c'est le temps disponible pour l'échange social qui est réduit et c'est en fin de compte l'appel de la ville qui est renforcé (car, malgré ses inconvénients connus des migrants, ceux-ci savent que la ville libère au moins en partie des corvées d'eau et d'énergie). Il y a là une des causes de l'insuffisance des soins quotidiens apportés au bétail de traction (exception faite souvent du cheval, déjà socialement intégré dans la vie traditionnelle).

L'échec des technologies dites "douces" (sic) ou "intermédiaires" (resic) tient à ce que dans bien des cas elles n'ont pas réduit le temps de travail nécessaire dans une proportion au moins égale à leurs exigences d'investissement. Tel est le cas de l'utilisation pourtant prometteuse du bio-gaz : en son état actuel, dans le Sahel, elle exige au niveau familial une trop lourde corvée d'eau et de collecte des matières végétales. De même, aujourd'hui, creuser un puits sans l'équiper d'un moyen d'exhaure productif et efficace réduisant le temps et l'effort d'exhaure, c'est peut être faire oeuvre charitable de survie, ce n'est pas une action de développement; dans la S.T.N. comme dans l'A.V.V., la réalisation de puits équipés de pompes est un préalable à l'installation des colons et à l'exécution du programme agricole.

En vérité, pour être "appropriée" (pour que les utilisateurs se l'approprient), une technologie ne doit pas seulement être adaptée aux acquis culturels et technologiques et à l'environnement écologique et socio-économique ; elle doit aussi réduire le temps de travail et/ou permettre un gain de productivité qui soit profitable à chacun. C'est ce qui explique le succès des moulins à mil (généralisés en Haute Volta) ou des charrettes à cheval (Sénégal, Mali) et à âne (partout) ou encore de la bicyclette (partout) et de la mobylette (Haute Volta) ; ce ne sont pas là des luxes mais des investissements de travail.

C'est dans ce contexte que la recherche de mesure(s) du travail peut déboucher sur un ou des indicateurs centraux. La stabilité ou l'accroissement des temps de travaux annexes peut être aussi significative du sur-travail que l'allongement des temps de travaux agricoles directs et connexes. Il est vrai que l'approche est assez lourde et que la documentation est réduite.

L'indicateur heure de travail à l'hectare est intéressant en bien des domaines mais non suffisant de mon point de vue parce qu'il ne prend en compte que les travaux directs et connexes (ceux-ci partiellement seulement). A noter qu'on utilise souvent la notion de jour de travail, plus commode et plus synthétisante, parce qu'elle intègre facilement une partie des travaux annexes (en particulier les activités secondaires agricoles et artisanales).

L'évolution du nombre annuel d'heures de travail est sans doute plus significative surtout si l'évaluation intègre et distingue les heures de travail agricole direct, connexe et annexe et permet de comparer leur évolution. J'insiste encore sur ce point par un exemple : la lutte contre la désertification et pour la protection et l'amélioration du capital foncier et écologique est partout à l'ordre du jour ; or, la D.R.S.E. entraîne une charge de travail qui est productive à moyen ou long terme seulement et qui entre en contradiction avec les charges de travail immédiatement productives ; on a déjà vu que l'accroissement de la charge de travail direct et connexe a entraîné un abandon progressif des pratiques anciennes de restauration et défense des sols ; de même, dans des opérations structurées comme l'A.V.V. et la S.T.N., les thèmes obligatoires de D.R.S.E. ne sont pas ou sont imparfaitement appliqués malgré les améliorations réalisées en matière de revenu et de technologie et malgré les moyens de coercition existants.

Enfin, l'évolution du revenu net à l'heure de travail peut être l'indicateur central le plus significatif si on arrive à l'établir conjointement pour l'heure de travail direct, l'heure de travail direct + connexe et l'heure de travail direct + connexe + annexe. La comparaison entre l'évolution de ces trois revenus horaires et par type de situation (selon les pays ou les groupes) devrait être indicative sur le degré et peut être les modalités de la transition selon les cas étudiés ou comparés.

III. - DIFFERENCIATION EN CLASSES SOCIALES

Quant on parle de transition au capitalisme, on est tenté de chercher immédiatement à identifier la présence de "capitalistes" et on se heurte à une difficulté connue : dans les P.v.D., la formation du Capital se fait largement hors des frontières et de la région. Bien des analystes ne voient que ce phénomène et négligent en conséquence la formation d'un capitalisme interne ou bien expliquent et caractérisent celui-ci par des "lois" et un langage spécifiques "scientifiquement" nuancés. Le débat s'enlise et les phénomènes fondamentaux sont enterrés, d'autant plus qu'en pays sahélien en particulier, l'Etat sert de plus en plus de relai-écran aux interventions du capital extérieur et intérieur par le canal de sociétés d'intervention publiques et para-publiques. Fidèle à l'approche définie dans le préambule, je n'approfondirai pas cette question mais je précise, qu'à mon sens, il n'est pas possible d'analyser la différenciation sociale interne dans un pays du Sahel sans qu'il soit traité à un moment ou à un autre :

- de la présence directe du capital extérieur ;
- de la nature de l'Etat et de son rôle ;
- du développement d'une catégorie sociale bureaucratique et hiérarchisée (malgré son identité d'origine et sa communauté initiale d'intérêt, cette catégorie n'est pas homogène et des divergences s'accusent, par exemple entre hauts cadres de direction et personnel d'exécution et de terrain, au fur et à mesure que s'accuse la formation des classes sociales dans le pays ; un bon exemple est le Sénégal).

Ces trois points peuvent donner lieu à autant d'indicateurs complémentaires mais je considère que le dernier peut parfaitement être utilisé comme un indicateur central social (il est accessible et significatif dans tous les Etats Sahéliens).

Conformément au préambule, la question est : Comment le milieu perçoit-il et vit-il la différenciation sociale nouvelle qui le transforme et que révèle telle ou telle de ses réactions ou attitudes par rapport à la politique d'intervention qui suscite cette différenciation ?

Je constate d'abord que les producteurs sont sensibles aux ponctions opérées sur le fruit de leur travail et en identifient plus ou moins clairement les auteurs malgré les pressions idéologiques et politiques qui visent à obscurcir leur conscience et à en interdire ou en dévier l'expression (rôle de l'Etat, du parti unique ou "majoritaire", des structures d'intervention, des coopératives, des idéologies du socialisme africain, du développement communautaire, de l'enseignement, etc ... autant d'indicateurs "complémentaires" (Oh combien !) à prendre en compte). Une anecdote typique parmi d'autres : en Pays Gurunsi (Haute Volta), le mot "nassara" qui désigne le blanc, a désigné du même coup la puissance et l'administration coloniales et désigne, aujourd'hui, l'Etat indépendant et son administration.

On constate que le milieu rural est tout aussi sensible, sinon plus, aux mutations qui l'affectent et qui font que la société n'est plus ce qu'elle était, quelle que soit la nostalgie que certains en éprouvent. Je précise aussi que, quel que soit, par ailleurs, l'intérêt fondamental à savoir si on a affaire à une classe ou catégorie ou couche sociale, précapitaliste, néo-capitaliste ou authentiquement capitaliste, mon approche me conduit seulement à voir si il y a oui ou non différenciation sociale fondée sur le mode capitaliste.

De ce point de vue, pour le Sahel que je connais, la question est : Y a-t-il inégale appropriation sur place :

- des biens de production (terres, pâturages, etc ...) ;
et/ou
- des moyens de production (outils, boeufs de traction, ...) ;
- et/ou de la force de travail (les bras) ;
- et finalement d'une fraction X de la plus value produite ?

3.1. INEGALE APPROPRIATION DE LA TERRE : UN INDICATEUR CENTRAL

Quand on est formé à la culture occidentale, l'étude de la question foncière dans le Sahel présente deux difficultés :

- les droits fonciers coutumiers ne relèvent pas du droit romain et l'usage de mots clés comme "propriétaire" ou "fermier" est souvent mal approprié ;
- en outre, ces droits coutumiers sont généralement à deux niveaux (au moins) : le groupe et ses sous-groupes ; la famille et ses membres (alors qu'en droit romain l'identification individuelle est immédiate) ; de plus, les Etats ont superposé aux droits fonciers coutumiers des lois foncières qui empruntent, elles, beaucoup au droit occidental.

Ceci dit pour être su et utilisé, il n'en demeure pas moins que :

- la répartition des droits sur la terre, y compris dans leurs formulations coutumières, s'effectue aujourd'hui en fonction de nouveaux critères : la capacité à faire travailler la terre tout autant et plus que la capacité à la travailler soi-même ;
- que ces droits fonciers s'individualisent progressivement ;
- que la terre prend une valeur marchande, qu'elle se loue ou se vend, que l'Etat se l'attribue et la redistribue "pour le développement", bref que la terre devient un capital inégalement possédé.

Il y a une très grande diversité de situations et sans doute de modalités d'inégale appropriation de la terre ; la définition d'un indicateur central unique est difficile et hasardeuse (manque de données homogènes et fiables) ; mais une famille d'indicateurs appropriés à chaque cas peut faire office d'indicateur central. Chaque indicateur approprié est généralement révélé par l'analyse des frictions dans le milieu ou entre le milieu ou certains de ses éléments et la politique d'intervention (celle-ci étant toujours présente sous une forme ou sous une autre sauf cas singulier cher aux ethnologues). Les quatre exemples suivants visent à le montrer.

3.1.1. Niger - Dallol Maouri - Années 60

Dans le nord de l'arrondissement de Dogondoutchi, en zone pionnière, sous 350-450 ^m/m de pluviométrie, on vit brutalement se développer au début des années 60, des champs d'arachide groupés. Or, les villageois, d'une part refusaient de s'intégrer au système coopératif alors en cours de généralisation et, d'autre part, se plaignaient de ne plus pouvoir se nourrir (en hivernage 65, de nombreux villages furent quasiment désertés, dont celui d'Aboulala dont le nom veut dire en gros "pas de soupe" !). L'enquête a montré que les champs d'arachides étaient cultivés pour le compte de X, prince, fils de chef de canton, député, questeur de l'Assemblée Nationale et Président de la SONARA (Société Nationale Arachidière). Pour les paysans, ces champs appartenaient à X, qui en faisait commercialiser directement le produit par la SONARA sans relai coopératif ; X, usant de ses fonctions de "chef", se conduisait comme un grand propriétaire absentéiste avec ses "fermiers" auxquels il distribuait la semence, quelques outils, des vivres et des "cadeaux" et auxquels il apportait, en principe, une assistance alimentaire et sociale permanente.

Dans le centre du Dallol, des anciens combattants pensionnés, des commerçants et fonctionnaires aisés, tous d'origine locale, et disposant de quelques fonds, se faisaient attribuer chaque année sur le terroir de leur village ou de quelque village voisin, une nouvelle terre inculte. Leurs manoeuvres salariés et/ou des paysans "apparentés" (clients) la défrichaient et la cultivaient la première année en mil ou en arachide (parfois en coton). La seconde année, la terre défrichée l'année précédente était le plus souvent prêtée et ceci généralement à des femmes (le prêt de terre à une femme est pour une durée de un an car la culture de femme est une culture annuelle alors que le prêt de terre à un homme est consenti pour au moins la durée d'un cycle de culture : ici, 5 à 7 ans avant jachère). Par ce prêt, le prêteur réalisait deux opérations en même temps : il garantissait et pérennisait socialement son droit individuel sur la terre défrichée et il libérait ses manoeuvres agricoles qu'il pouvait ainsi employer à défricher une nouvelle terre. Ces faits sont apparus, soit parce que ces accapareurs de terre furent les premiers sinon les seuls "paysans" à adopter la culture attelée dans cette zone dès 1964,

soit encore parce que dans certains villages, des paysans se sont élevés contre la décision de leurs chefs attribuant ces terres à des "étrangers" au village et ont parfois porté leur désaccord jusque devant les chefs de canton ou le Sous-Préfet (en vain). Il faut noter que dans cet exemple comme dans le précédent, ceux qui "accaparent" la terre ont un statut social qui leur permet d'obtenir d'abord le consensus social (l'autorisation du chef de terre) dans le respect des coutumes foncières locales.

Dans les fadama (terres inondables de mare) du Centre et du Sud du Dallol, le champ irrigué était traditionnellement approprié à un individu et cela se manifestait par la clôture du champ (qui était aussi une protection contre les divagations des animaux). Dans le Sud, très lié au Nigeria voisin, la pratique s'était déjà imposée qu'une parcelle de fadama pouvait être louée, mais ce n'était pas le cas dans le centre. En 1964-65, le pays a été agité par de longues palabres parce que deux personnages d'origine locale, un député-chef de canton et un fonctionnaire des PTT, avaient littéralement "acheté" à leurs ayant-droits deux grands champs de fadama aussitôt enclos de barbelés et transformés en jardins. Les chefs des villages concernés avaient bien sûr donné leur accord. Ces ventes ont rompu le barrage des droits coutumiers et à l'échange ou au prêt de fadama ont succédé la location ou la vente ; peu à peu, les petites familles se sont vues exclues des fadama (et certaines ont migré vers les terres sèches des plateaux). Dans cette même zone, une variante est donnée par un exemple pris dans le Dallol Fogha : un paysan-commerçant, très islamisé, cultivait et faisait cultiver 64 parcelles (36 hectares) et, en outre, "prêtait" d'autres parcelles à de petits paysans obligatoirement musulmans ; en contre-partie, les emprunteurs devaient commercialiser leur production par l'intermédiaire de leur "bienfaiteur", en particulier ils devaient lui vendre sur pied leur récolte de cannes à sucre (le prêteur louait un camion à Niamey et faisait revendre dans la capitale la canne à sucre à 6 ou 12 fois son prix d'achat).

Un dernier exemple du changement de la nature sociale de la terre est fourni par le blocage de l'opération Coton dans le Sud du Dallol. Dans chaque village, les agents CFDT désignaient chaque année un bloc où devaient être groupées toutes les parcelles de coton, les ayant-

droits sur les terres du bloc prêtant, selon la coutume, des parcelles à ceux de leur village qui voulaient cultiver le coton. La culture du coton étant d'un bon rapport et l'arrière-effet de l'engrais coton donnant une bonne récolte de sorgho l'année suivante, l'opération connut un vif succès, puis au bout de 3 ou 4 ans, de nombreux paysans l'abandonnèrent. C'est que les ayants-droit sur les terres des blocs cotonniers, voulant profiter seuls de l'arrière-effet de l'engrais coton, avaient décidé, avec l'accord intéressé des chefs, que la parcelle prêtée pour le coton ne l'était que pour la seule année de culture du coton. Dès lors, le plus grand nombre de ceux qui n'avaient pas de terre sur les blocs cotonniers désignés par la CFDT refusèrent de cultiver le coton.

Chacun de ces cas pris isolément en 1964 ou 1965, n'était qu'une anecdote ; leur réunion et leur multiplication à la fin de la décennie en faisaient une tendance fondamentale. Au début, l'indicateur peut être la description de cas-types ; il peut être ensuite un comptage de leur nombre et de leur extension géographique ; à ce stade, des enquêtes par sondage à passages répétés sur des terroirs-témoins peuvent donner un indicateur chiffré.

3.1.2. Haute Volta, A.V.V., 1975-1978

Dans ce type d'opération, le domaine d'Etat confié à la gestion de l'A.V.V. est distribué à part égale avec des moyens égaux à des colons recrutés par l'A.V.V. Notons que la paysannerie ainsi créée est immédiatement une moyenne paysannerie marchande, partiellement privilégiée par rapport à la masse paysanne nationale. A priori, et comme le concluait le rapport de factibilité en une demi-page d'étude, il ne devait pas y avoir de problème "humain". Or, rapidement, la terre a été la source de deux types de conflits.

La première série oppose l'A.V.V. aux anciens maîtres et utilisateurs du sol, aux éleveurs et aux migrants spontanés, les uns et les autres s'estimant lésés par la main-mise de l'Etat sur les Vallées des Volta. Pour de multiples raisons, la réaction des autochtones a été surtout violente dans la Vallée de la Bougouriba : les délégués de tous les villages Dagari de DISSIN se sont réunis et ont adressé au gouvernement

une proclamation approuvée (signée) également par leurs autorités traditionnelles, administratives, religieuses ou politiques : "les terres A.V.V. de la Bougouriba seront attribuées par priorité aux autochtones ou elles ne seront pas attribuées" ; l'A.V.V. a du consentir à des compromis.

Les éleveurs de la Volta Blanche, progressivement chassés par la colonisation agricole, ont porté leurs doléances jusqu'aux Ministères à Ouagadougou, pratiquement en vain pour l'instant.

Ce sont en fait les migrants "spontanés" qui ont posé le problème le plus brûlant et le plus explosif car il met en lumière la nature et les contradictions de l'Etat. Le conflit s'est cristallisé dans la Volta Blanche près de Ouagadougou dès 1975 ; un Syndicat des Paysans de la Volta Blanche s'est créé et a tenu meetings et réunions à Ouagadougou. Les enquêtes ont montré, d'une part, que des centaines de familles migrantes s'étaient installées et s'installaient encore et que, d'autre part, de hauts personnages, organisateurs et animateurs du Syndicat, s'étaient taillés des domaines privés de plusieurs dizaines et centaines d'hectares jusque dans les forêts classées et les faisaient travailler par des manoeuvres et des paysans-"clients". L'Etat, qui avait menacé publiquement les migrants d'une intervention militaire, a renoncé à les expulser et l'A.V.V., par sa seule autorité, ne peut qu'expulser quelques petits migrants isolés (c'est-à-dire renforcer la "tendance" des migrants à se placer sous le contrôle de grands propriétaires fonciers absentéistes).

La seconde série de conflits oppose l'A.V.V. à ses propres colons. Ceux-ci revendiquent un plein droit de propriété sur les terres reçues afin de se mettre à l'abri du risque d'exclusion et de pouvoir traiter d'égal à égal avec l'A.V.V. Ils n'ont pas encore obtenu satisfaction (de même que dans la S.T.N./Sénégal). En outre, malgré le cadre institutionnel "égalitaire" et un encadrement dense, des différenciations apparaissent vite entre colons ; certains, par le moyen de prête-noms (paysans "apparentés" ou "clients"), se font attribuer plusieurs exploitations et se constituent un patrimoine foncier "clandestin" qui leur

permet de jouer un rôle privilégié, économique et social, dans les nouveaux villages. Cette évolution est plus nette encore dans la S.T.N. où, actuellement, certains colons ont réussi à agrandir à tel point leur exploitation avec le concours de sourgas, qu'ils se sont transformés en "paysans riches" et entrepreneurs (entrepreneurs de taxis de brousse, de fabrication de charbon de bois, etc ...).

Ainsi la création par l'Etat d'une moyenne paysannerie marchande se heurte à la résistance foncière, d'une part, des petits paysans et éleveurs traditionnels et, d'autre part, d'une catégorie de grands "propriétaires" fonciers, urbains et absentéistes. En outre, des contradictions apparaissent entre l'Etat et la moyenne paysannerie qu'il crée et qui, prenant conscience de son intérêt de classe, exige d'avoir la maîtrise de sa terre et cherche à obtenir sa liberté d'entreprise. Dans cette série d'exemples, l'indicateur est le nombre de colons installés, et/ou la surface totale aménagée et attribuée. Plusieurs indicateurs complémentaires peuvent élargir la signification de l'indicateur central : évolution du nombre de litiges fonciers (classables par nature), évolution du nombre de colons cumulateurs et entrepreneurs (catégorisation possible), indications sur l'évolution du monde paysan périphérique (dénombrement des grands "propriétaires" absentéistes, des paysans "fermiers ou clients ou assujettis", création d'organismes paysans non-gouvernementaux, etc..).

3.1.3. Exemples chez les éleveurs

Les caractéristiques des sociétés d'éleveurs, leur milieu géographique, leur mode d'occupation du sol, et leurs coutumes foncières, font que l'inégale appropriation privée du sol est dans leur cas moins évidente et moins avancée. Encore que, quasi tous les éleveurs soudano-sahéliens pratiquent aujourd'hui une agriculture vivrière sédentarisée et ont des champs plus nettement et immédiatement individuellement appropriés (mais cette affirmation doit être largement tempérée dans le cas des éleveurs saharo-sahéliens). Je n'ai pas d'exemple comparable aux précédents à propos des éleveurs et de l'évolution des droits sur les pâturages ; par contre, de nombreux exemples montrent une généralisation de la compétition entre éleveurs ou entre éleveurs et agriculteurs pour la maîtrise et la conservation de leurs pâturages.

Traditionnellement, les Dallols Maouri et Fogha étaient traversés par d'importants parcours de transhumance (des rives du fleuve au Nigeria, Dahomey et Niger jusqu'à l'Azawak). Durant les années 60, la quasi totalité des terres des Dallols ont été mises en culture, des jardins ont cerné les mares et des champs clos de manioc ou de coton ont été créés jusque sur les bourtouls (pistes à bétail). Vers la fin des années 60, les parcours de transhumance se trouvaient presque exclus des Dallols en hivernage et très réduits en saison sèche ; ils avaient été rejetés sur les plateaux voisins. Les conflits violents entre éleveurs et agriculteurs se sont multipliés et les échanges anciens se sont dégradés (eau et mil contre la fumure des champs et le lait).

De même, la politique largement développée à partir de 1970, de multiplication des jardins autour des puisards et des mares et, surtout, de création de grands aménagements hydro-agricoles au bord des fleuves (Niger, Sourou, Volta Noire, etc ...) a eu pour effet de réduire les accès à l'eau et surtout de réduire les bourgoutières (pâturages de décrue) qui sont la manne de saison sèche d'un nombre considérable d'éleveurs. Ces aménagements ont entraîné des conflits et des migrations de groupes d'éleveurs (en particulier dans la région de Niamey). Ces conflits pourraient se transformer en affrontements majeurs dans les années à venir avec la réalisation de grands projets tels que les barrages de Kandadji ou Selingué, l'aménagement du Sourou, etc ...

Dans ces cas, plusieurs indicateurs sont possibles : l'un, visuel : dresser des cartes évolutives des parcours de transhumance ; d'autres chiffrés : évolution du nombre de litiges enregistrés par l'administration et jugés par la justice ; évolution des surfaces de bourgoutières et autres pâturages inondables mis en culture.

Dans la région de Nara (N.O. du Mali), l'attention était attirée au début des années 70 par la multiplication des ventes de jeunes bêtes aux commerçants de bétail et par les diatribes que les vieux éleveurs, peuls ou maures, gestionnaires des troupeaux, prononçaient à l'encontre de leurs jeunes fils bergers qui seraient devenus de mauvais bergers, indignes de leurs pères et prédécesseurs. En fait, des confrontations

discrètes entre jeunes et vieux montraient leur complicité et leur compréhension mutuelle : les vieux comprenaient les besoins nouveaux des jeunes (comme avoir un poste transistor pour partir en transhumance) et tous savaient que les conditions de travail du berger avaient changé.

La transhumance d'hivernage, celle de la cure salée et des vaches grasses dans le Hodh Mauritanien, voyait s'intensifier la concurrence entre groupes d'éleveurs pour l'utilisation des pâturages (l'extension des cultures en zone pionnière obligeait nombre d'éleveurs à transhumer toujours plus au Nord). Plus encore, la transhumance de saison sèche, celle des vaches maigres, devenait de plus en plus la transhumance de la soif, de la faim, de la misère et de l'hostilité ; en zone soudanienne, les cultures s'éten- daient vite, surtout celle de l'arachide (programme O.A.C.V.) et les rap- ports marchands se généralisaient dans le milieu paysan, y compris sous l'effet de la sécheresse. Pour les éleveurs, l'accès aux puits et aux mares devenait plus difficile, parfois payant ; des champs coupaient les bour- touls et de quasi provocations se développaient qui entraînaient une mul- tiplication des dégâts dans les champs ou aux arbres. Aussitôt, derrière le paysan plaignant, se profilait le gendarme ou le garde forestier qui fixait l'amende et en exigeait le paiement immédiat sous peine de mise en prison (donc d'abandon du troupeau par le berger). Par bonheur, le com- merçant (ou son dilali local) arrivait à point nommé pour acheter une jeu- ne bête à la valeur de l'amende. Dans cette situation, le berger ne pouvait utiliser ses moyens traditionnels de défense (bâton ou sabre) ; de même, face aux autorités qu'ils n'osaient pas affronter directement, les vieux utilisaient la diatribe contre les jeunes pour demander à ces autorités d'être plus compréhensives et de les protéger. Remarquable situation de transition en tous points : ce qui était et est encore n'est plus et ne peut plus être.

Dans cet exemple, l'indicateur significatif serait l'évolution du nombre d'amendes et de leur volume (mais ces amendes n'étaient guère enregistrées) ou l'évolution du nombre de jeunes bêtes présentées sur le marché (mais là encore, il y avait peu de statistiques fiables) ; plus encore que dans les exemples précédents, l'indicateur terre apparaît ici peu utilisable au contraire de l'exemple suivant.

La politique de création de ranches s'intensifie au Niger, au Mali, en Haute Volta (la Banque Mondiale et l'U.S. Aid étant volontiers les financiers). Après les Centres de Sélection (SOTUBA, TOUKOUNOUSS, MARKOYE, KOLDA, etc ...), sont apparus les ateliers de sauvetage et surtout les Centres de Multiplication (un par département au Niger), les ranches de réélevage et les ranches de finition (Bamako, Ségou, etc ...). Ces Centres, d'Etat ou d'économie mixte, visent à mettre sur le marché intérieur et extérieur des bêtes de qualité et en nombre déterminé grâce à un élevage rationalisé dans ce but. Chaque centre occupe des dizaines de milliers d'hectares dont sont exclus les éleveurs. Plus récemment, de nouveaux "modèles" sont en cours de développement (tels que les ranches de Doukoulouma - Mali - U.S. Aid), Ouest Volta (Banque Mondiale), Est Niger (Banque Mondiale, U.S. Aid, F.A.C.). Ces "ranches d'éleveurs" intègrent les éleveurs autochtones, les sédentarisent par une pratique obligatoire d'utilisation rationnelle des pâturages et de la complémentation alimentaire et les contraignent à une exploitation rationnelle du troupeau (respect d'une composition type, règlements commerciaux, etc ...). Dans ces ranches, comme les colons dans les opérations de colonisation agricole, les éleveurs n'ont sur les pâturages qu'un droit d'usage qui ne leur est garanti que par leur obéissance aux règles du système.

Dans le cas des ranches, l'indicateur est l'évolution de leur nombre et de leur surface, distinction devant être faite entre ranches intégrant ou non des éleveurs (un indicateur complémentaire utile : le nombre de bêtes commercialisées).

Sauf dans le cas des ranches, et si il est possible de montrer une différenciation sociale à l'intérieur des groupes d'éleveurs intégrés, il doit être bien entendu que la compétition pour la terre-pâturage, révélée par les indicateurs proposés ci-dessus, prouve seulement que les éleveurs sont progressivement intégrés à un environnement capitaliste mais ne prouve pas que les sociétés d'éleveurs citées en exemple évoluent elles-mêmes vers une société capitaliste ; dans ce cas, l'indicateur terre se révèle, à ma connaissance, généralement insuffisant.

3.2. INEGALE APPROPRIATION DES MOYENS DE PRODUCTION : UN INDICATEUR ACCESSIBLE.

Dans certaines situations et/ou à certains moments, la différenciation sociale interne à un groupe peut être révélée par l'inégale appropriation des moyens de production qu'il utilise : matériel de traction attelée, boeufs de traction, etc ... Dans bien des pays sahéliens, les statistiques sont abondantes et parfois détaillées sur le parc de matériel et de boeufs de traction et sur sa répartition entre les individus. Un indicateur "moyens de production" peut être utilisé comme indicateur central à défaut d'un indicateur terre suffisamment homogène et généralisé. Il faut préciser que, dans le Sahel, tout paysan qui acquiert du matériel agricole est quasi automatiquement incorporé au système économique capitaliste : système de crédit/intérêt, système de commercialisation, etc ... Tel est le cas au Sénégal dont chaque région est confiée à l'intervention d'une société de développement dont la première activité est souvent l'inventaire annuel du matériel diffusé et existant. Le tableau n° 3 est tiré des données statistiques fournies par la SODEVA pour l'arrondissement de Ngoye (département de Bambey) dans le bassin arachidier : le commentaire "social" en est aisé.

Tableau 3 ARRONDISSEMENT DE NGOYE (Sénégal) : 1978

(Bilan 1978 "Opération Bambey"/SODEVA)

- Nombre d'exploitants (coopérateurs)	5 063	100	%
en T.L. (traction légère : âne, cheval)	4 090	81	%
en T.B. (traction bovine)	834	16,5	%
en T.B.F.F. (id + fumure forte)	117	2	%
gros producteurs (plus de 30 hectares)	22	0,5	%
- dont paysans-agro-pasteurs (ayant plus de 20 têtes de bovins)	263	5	%
- Matériel			
. semoirs + houes = plus d'un par exploitation			
. souleveuse = une pour 2,7 exploitations			
. charrette équine = une pour 5 exploitations			
. charrette bovine = une pour 30 exploitations			
. charrues bovines tous types = une pour 20 exploitations (complètes)			

3.2.1. Exemples pris dans des sociétés paysannes

L'exemple-type, bien connu d'AMIRA, est celui fourni par CHARMES (AMIRA n° 15) dans lequel l'indicateur "moyens de production" est fondamentalement central. Dans le Sahel où la mécanisation est beaucoup moins avancée (à l'exception du Sénégal, et, localement, du Mali : Cf exemple ci-dessus), un phénomène significatif de l'évolution sociale interne est l'apparition d'entrepreneurs de travaux agricoles. Ceux-ci, ruraux riches, paysans le plus fréquemment, acquièrent plusieurs attelages et équipements de culture attelée et font des travaux agricoles "à la journée" pour le compte de paysans non équipés : ainsi dans la zone arachidière de Maradi ou dans la zone cotonnière de l'Ouest Voltaïque (dans cette zone où quelques producteurs de coton font chacun annuellement plusieurs millions de FCFA de coton, on a vu en 1977-78, trois paysans acheter chacun un tracteur qu'ils utilisent pour eux et louent à façon).

Un exemple significatif du fait que la transition peut s'effectuer selon des modalités "accidentelles" est fourni par la région de Nara (N.O. Mali) en 73-74, à la fin de la grande sécheresse. Les agriculteurs bambara, peuls et rimaïbè qui avaient adopté la culture attelée les années précédentes se trouvaient très appauvris : pour survivre, ils ont vendu à bas prix tout leur matériel et tous leurs boeufs de traction aux paysans et éleveurs les plus riches et dont certains étaient déjà des entrepreneurs de travaux agricoles. Ces riches ont également cherché à monopoliser le transport d'eau par charrette à âne et donc le commerce de l'eau qui était apparu dans quelques gros villages (fait encore plus aberrant pour les anciens, on a même vu certains interdire l'usage de leur puits privé et en vendre l'eau ...). Dans cet exemple, la sécheresse a précipité la formation d'une "bourgeoisie" rurale et lui a permis d'élargir ses activités économiques.

Au Sénégal, l'attention des chercheurs devrait se porter également sur l'analyse de la distribution des semences sélectionnées d'arachide : elle est susceptible de fournir d'utiles indications sociales. L'ONCAD distribue les semences aux coopératives. Chaque coopérateur a droit à une quantité de semences qui est fonction du nombre d'hommes et

de femmes actifs que compte son exploitation (nombre déclaré à la coopérative et à l'administration). Or, selon les agents SODEVA de Diourbel, certains "coopérateurs" recevraient jusqu'à plusieurs dizaines de tonnes de semences d'arachide (il faut 125 kg de semences à l'hectare). Ce fait, connu et discuté discrètement, a été particulièrement ressenti par les paysans au printemps 79 lorsque le gouvernement a décidé de supprimer toute livraison de semences aux coopératives qui n'avaient pas réglé au moins 65 % de leurs dettes (Cf par. 2.2.). L'analyse des inégalités dans la distribution des semences d'arachide devrait permettre de saisir certaines formes et modalités des transformations sociales en cours dans le monde agricole du bassin arachidier (alors qu'on dispose de peu d'éléments sur les surfaces des exploitations ...).

3.2.2. Exemples pris dans des sociétés d'éleveurs

J'ai déjà souligné la difficulté à appréhender la transition au capitalisme dans les sociétés d'éleveurs du Sahel (Cf § 3.1.3.) dont, par ailleurs, les manifestations sociales conservent des expressions collectives plus apparentes que les expressions individuelles. En outre, considérer comme ci-après le bétail des éleveurs comme un moyen de production est tout à fait discutable.

Bien avant la pénétration de l'économie marchande, la répartition des troupeaux entre les éleveurs était déjà très inégale : des différences majeures existaient selon le statut social et politique des individus et des groupes. Ce qui est à mon sens décisif, c'est que les modalités d'inégale appropriation du cheptel ne reposent plus totalement sur les bases anciennes mais sont de plus en plus commandé par le système économique et social capitaliste qui enveloppe et pénètre les sociétés d'éleveurs. D'ailleurs, la boulomanie qui caractérisait ces éleveurs n'est plus guère qu'un souvenir livresque, sauf survivances particulières dans la zone soudano-sahélienne et à l'exception d'encore nombreux groupes d'éleveurs saharo-sahéliens qui limitent autant que possible leurs ventes de bétail, surtout après la dernière sécheresse.

A Tchinn Tabaradon (N.E. de Tahoua, Niger) une opération de création de coopératives moutonnières a été lancée avec le concours de l'U.N.C.C. et a dû être stoppée parce qu'elle aboutissait à permettre à A

de reconstituer son pouvoir et son patrimoine "féodal". A, lettré et un moment fonctionnaire, avait vu sa famille touchée par la sécheresse et par la "fuite" de ses Bella et de petits éleveurs-clients. Brutalement "libérés" de leur assujettissement par la sécheresse, les Bella avaient cherché au sud des moyens de survie et de travail et hésitaient à revenir à Tchín Tabaradon. Par les subventions et crédits accordés à la coopérative pour reconstituer des troupeaux de moutons, A, devenu "patron" de la coopérative, a réussi à replacer dans sa mouvance quelques Bella et petits éleveurs. Chacun à Tchín Tabaradon, du Sous-Préfet à l'agent U.N.C.C. sait la réalité de cette coopérative et dénonce le fait que A n'est plus un vrai chef touareg et a utilisé un moyen public moderne pour en retrouver les avantages. Cet exemple illustre le fait que le rapport nouveau marchand peut être utilisé pour recréer et maintenir la forme sociale ancienne vidée de l'essentiel de ses anciens rapports ; même en limitant l'observation aux apparences (chef traditionnel - coopérative) le mouvement de transition ne peut être nié.

Significatifs sont également trois exemples brefs de constitution de troupeaux de plusieurs centaines de bovins dans le Dallol Maouri des années 60 : l'un par le prince X de Dogondoutchi déjà cité (§ 3.1.1.), le second par un chef de poste douanier et le troisième par un sous-préfet bientôt rayé des cadres et devenu député. La présence de ces grands troupeaux mécontentait vivement les éleveurs qui utilisaient les mêmes pâturages et qui soulignaient qu'eux ne devaient leurs troupeaux qu'à leur travail d'éleveurs.

A Nara encore (mais aussi à Nioro et dans le Macina à Niono), la sécheresse a été l'occasion d'un grand transfert du bétail : acculés à la famine, de nombreux petits éleveurs ont vendu pour rien leurs bêtes affamées à de riches urbains, commerçants, fonctionnaires et parfois paysans ou éleveurs. Dépouillées, de nombreuses familles d'éleveurs ont éclaté, chaque couple partant de son côté, le plus souvent vers Bamako qui en faisait des travailleurs temporaires et des prostituées. Fin 1973, à Niono, des vaches ont été achetées à 100 francs malien (1 F) l'une ! Ce transfert a permis à de petits commerçants du bétail en brousse, non patentés à l'origine, de réaliser de bons profits, d'acheter un camion de transport et d'élargir leur commerce à celui des produits alimentaires de base (sucre, thé, etc ...).

Dans tous ces exemples pris dans le monde des éleveurs, j'ai considéré le cheptel comme un moyen de production dont l'accaparement permet une différenciation sociale différente de celle de l'ancienne société (dans laquelle le bétail était prestige et épargne) ; le postulat peut être discutable mais les faits sont clairs. Ils sont cependant difficiles à traduire par un indicateur car les statistiques sur la répartition du bétail et sur sa commercialisation sont généralement douteuses et d'interprétation hasardeuse sauf connaissance précise du milieu. En l'état de mes connaissances, je ne peux proposer que des indicateurs descriptifs montrant que le monde des éleveurs du Sahel n'est pas exclu de la transition au capitalisme.

3.3. INEGALE APPROPRIATION DE LA FORCE DE TRAVAIL :

Dans presque tous les exemples cités précédemment, les accapareurs de terre et/ou de moyens de production ont également soumis à leur exploitation une force de travail sur laquelle ils réalisent une plus value.

Le développement du salariat agricole, permanent ou temporaire, est un fait général et connu au Sahel. Malheureusement, peu de statistiques permettent de suivre cette croissance et la répartition des salariés agricoles par employeur. La mesure de ce phénomène est également rendue difficile par l'existence de formes très subtiles de transition entre les formes passées d'assujettissement de la force de travail et de prestations de travail et les formes nouvelles de salariat.

Un exemple type est, dans le Dallol Maouri des années 60, la transformation lente de la nature des grandes Gaya (culture collective ou culture-invitation) des chefs. La comparaison de celles des trois députés est significative. La première, traditionnelle grande fête sociale, généreuse dans l'effort et la jouissance, permettait à son bénéficiaire de maintenir son influence : des centaines de jeunes paysans, de vieux suivant leurs travaux, de griots les rythmant et de jeunes filles les louangeant ; des carcasses de boeufs et de moutons pendus aux branches des arbres, des dizaines de lourdesalebasses de cola et de bouillie

de mil, des tonneaux d'eau et le chef en grand habit entouré de sa cour. La seconde, celle de X déjà cité, sans grand appareil et appliquée au travail : peu de griots mais des centaines de travailleurs pour la plupart salariés ; selon X, cette Gaya de salariés lui revenait moins cher que la Gaya traditionnelle pour un travail mieux fait. La troisième enfin, sans allant et hostile : peu de griots et de jeunes filles, quelques dizaines de travailleurs jeunes et vieux cherchant à fuir leur travail et un chef braillant comme un mauvais contremaître ; c'est qu'il ne voulait pas payer l'apparat ou le salaire et n'usait que de son droit politique pour faire venir des paysans réticents.

C'est évidemment la tendance "économique" de X qui l'a emporté progressivement. Bientôt, même les chefs de village employèrent des salariés pour cultiver le traditionnel champ du chef : ils en gardaient la production pour eux seuls au lieu d'en faire comme autrefois une réserve collective. Peu à peu, les paysans recentrèrent aussi la conscience de leur intérêt, du collectif que les chefs symbolisaient vers leurs familles propres et vers les petits groupes de familles associées ou apparentées (l'entr'aide entre petits paysans demeure vivace). On sait, par ailleurs, l'échec sans appel qu'a connu le "socialisme africain" quand il a identifié la pratique des Gaya à celles des travaux communautaires publics qu'il a voulu imposer : la réaction paysanne a rapidement mis fin aux rêves des idéologues.

Le cas des Sourga au Sénégal est connu : ce ne sont pas des salariés, ni des domestiques plus ou moins intégrés à la famille (comme c'est encore le cas de bien des anciens esclaves) ; mais ce sont des travailleurs qui cherchent à s'émanciper de la tutelle de leur parent-employeur et à se libérer au plus vite de leur exploitation. Dans la zone Sérère densément peuplée du bassin arachidier, l'émancipation des jeunes mariés par le père qui leur accorde le droit à une cuisine indépendante et à une exploitation autonome semble être de plus en plus repoussée à un âge avancé : le manque de terre et le nouvel environnement socio-économique poussent les vieux à un conservatisme croissant qui leur permet de garder sous leur tutelle une main-d'oeuvre qui n'a d'autre choix que de rester ou d'émigrer vers les villes (ou vers les terres nouvelles du Sénégal Oriental). Il y a là des similitudes avec l'évolution de la paysannerie française au XIXe et début du XXe siècles.

Le cas des Mourides et de leurs fidèles travailleurs "gratuits" n'est pas le seul. Cheikh Amadou Ba à Medina Gounass en Haute Casamance, a attiré des milliers de talibés peuls ou toucouleurs dont les défrichements massifs se sont bientôt heurtés aux oppositions des autochtones ; C.A. Ba a fait venir auprès de lui des techniciens, architectes, agronomes, etc ... mais refuse toute intervention publique susceptible de menacer son pouvoir, de l'école à la vaccination de ses troupeaux. Sidi Modibo, le Saint de Dilly (Mali), a des terres et des troupeaux travaillées et gardés par ses fidèles. Dans le domaine A.V.V. de la Volta Blanche, un religieux en renom de Zorgho fait cultiver un champ de colonisation spontanée de plus de cent hectares par des dizaines de jeunes talibés.

Quelles que soient les particularités de leur fondation religieuse et de leur organisation sociale, ces grands domaines religieux accumulent et assujettissent une force de travail qui produit une plus value en nature qui est ensuite valorisée dans le circuit économique national et transformée en capital : l'exemple Mouride est éloquent à ce sujet, y compris par ses relations avec l'Etat.

Il est clair à travers ces exemples que, sauf cas bien définis (en particulier les systèmes agro-industriels tel que celui de Richard TOLL), la définition d'un (ou d') indicateur(s) pour exprimer l'appropriation inégale de la force de travail sera délicate et sujette à controverse. Pour tourner la difficulté, il est possible de se situer à deux niveaux : prouver la transition par une description des faits et un ou deux indicateurs délibérément choisis comme significatifs même si ils ne recouvrent pas toute la réalité ; exprimer les formes particulières de la transition par des indicateurs adaptés à chacune de ces formes.

IV. - REMARQUES SUR LES INDICATEURS POLITIQUES ET IDEOLOGIQUES ET
CONCLUSIONS

4.1. INDICATEURS POLITIQUES ET IDEOLOGIQUES

J'ai déjà évoqué le rôle du politique et de l'idéologique dans le monde rural sahélien -leur intervention est d'autant plus nécessaire et directe (visible) que les structures traditionnelles d'un P.v.D. ne sont pas, par définition, adaptées au système capitaliste. Il faut souligner encore que le politique et l'idéologique se traduisent dans les P.v.D. aussi par l'appel à la coopération extérieure et par la promulgation de lois nouvelles dans tous les secteurs.

Un fait fondamental est le développement de l'appareil d'Etat de modèle occidental et sa ramification de plus en plus poussée jusqu'au plus profond de la brousse ; à l'indépendance, même les experts les plus progressistes ont qualifié les Etats du Sahel comme sous-administrés et vu là un frein majeur à la réalisation des objectifs de l'Etat. Ce fait est facile à exprimer par un ou des indicateurs car les statistiques sont disponibles. Leur signification doit être précisée (ou corrigée) par un indicateur complémentaire mesurant la présence de "coopérants", conseillers et techniciens de tous ordres et de tous niveaux.

De même, le fait général "coopérative" relève du politique et de l'idéologique tout autant que de l'économique et du social. Passée la courte période d'enthousiasme plus ou moins utopique et confus qui a suivi l'indépendance, les coopératives sont progressivement devenues des instruments d'embrigadement des masses rurales pour les rendre plus aptes à répondre docilement et rapidement aux interventions et objectifs de l'Etat et de ses structures de développement. Les faits sont connus, les données existent : des indicateurs significatifs sont possibles. Les situations particulières dans lesquelles la coopération est utilisée au profit des coopérateurs face à l'Etat et aux sociétés d'intervention méritent de faire l'objet d'indicateurs complémentaires (modification possible des rapports de force ; voir à ce sujet l'excellent livre de Adrian ADAMS chez Maspéro : "Le long voyage des gens du fleuve" ; très intéressant aussi pour l'analyse idéologique : Albert MEISTER : "La participation pour le développement" aux Editions Ouvrières).

Enfin, j'attire l'attention sur l'intérêt d'indicateurs "scolarisation - formation" et sur les problèmes que soulève leur interprétation.

Au Sahel, tous les systèmes étatiques d'éducation-formation sont inspirés par des cultures et des idéologies extérieures au milieu, occidentales pour la plupart, "socialistes" parfois, islamiques souvent en brousse et pour quelques cadres (tendance récente). A défaut de systèmes auto-centrés et quelle que soit leur inadaptation, les systèmes existants ont des effets positifs non niables dans la prise de conscience nationale et dans la formation des Etats indépendants (sans discuter ici de leurs frontières ...).

Autrement dit, la croissance des taux de scolarisation - formation peut être considérée à la fois comme facteur nécessaire de progrès et comme vecteur d'une idéologie et d'une culture à dominante extérieure et capitaliste. Ceci engendre deux contradictions bien connues :

- entre l'Etat et ceux qu'il éduque et forme ;
- et entre, d'une part, cet Etat et ceux qu'il a formés et, d'autre part, la masse rurale (et urbaine) de plus en plus encadrée et exploitée et dont les valeurs culturelles et idéologiques sont niées.

Dès lors, certains éléments de la situation sénégalaise me conduisent à poser la question suivante : dans le cours de la transition au capitalisme des pays sahéliens francophones (ceux que je connais), n'existe-t-il pas un seuil au-delà duquel la croissance du taux de scolarisation - formation devient insupportable pour l'Etat et intolérable pour les masses rurales ?

En premier lieu, on constate une résistance croissante des cadres en place, à la formation et à la promotion de jeunes cadres. Cette réaction classique d'une catégorie "installée" n'est plus d'abord un conflit de générations comme aux lendemains de l'indépendance (durant lesquels

on a vu ici et là des "révolutions de palais" organisées par de jeunes cadres). C'est une résistance également motivée par la constatation que la capacité de l'Etat à absorber et "faire monter" des cadres arrive à saturation et que les débouchés hors fonction publique ou para-publique restent étroits alors que le nombre de cadres formés croît (ces facteurs contribuent aussi à expliquer "la fuite des cerveaux" vers l'extérieur et vers les organismes internationaux). Dès lors, la catégorie des cadres en place est conduite à faire alliance avec la classe capitaliste nationale (et internationale) pour maintenir le peuple à un niveau optimum d'ignorance déterminé par une capacité suffisante à produire et par une docilité nécessaire. Partout persistent et s'amplifient les débats nationaux et internationaux à ce sujet sorti préalablement de son contexte politique et partout les crédits nationaux et extérieurs consacrés à l'éducation - scolarisation - formation sont en voie de limitation ou de réduction par rapport aux besoins (tels que croissance démographique, progrès technologique, etc ...).

En second lieu, une enquête récente dans la zone rurale de Ndièmane (Ngoye - Bambey) a conclu à une réduction excessive du taux de scolarisation primaire (tombé à 5 % à quelques kilomètres de Bambey, ville du C.N.R.A. et du député-Maire Adrien SENGHOR) ; il y a eu fermeture de classes et d'écoles publiques et privées. L'enquête a montré que, quelle que soit l'importance des restrictions financières et des insuffisances pédagogiques, ce recul semble aussi dû à un refus du milieu rural d'envoyer ses enfants à l'école. Il y a une prise de conscience du fait que l'école conduit les fils de paysans soit à devenir des agents d'Etat pour l'encadrement du milieu rural soit, et surtout, à grossir les rangs des chômeurs ruraux, semi-urbains et urbains. Les jeunes eux-mêmes semblent prendre conscience des contradictions qu'engendre pour eux le fait d'aller à l'école, contradictions qu'ils sont naturellement tentés de résoudre d'abord en rejetant les pouvoirs immédiats qui pèsent sur eux, c'est-à-dire la famille et la collectivité villageoise. Le temps semble achevé où jeunes et vieux étaient convaincus que la promotion économique et sociale de ceux qui allaient à l'école était assurée.

Longtemps, l'école et la formation moyenne et supérieure ont fourni les manifestations socialement les plus apparentes et politiquement les moins contestées de l'emprise impérialiste sur les P.v.D. Il semble que ce ne soit plus le cas au Sénégal et, par ailleurs, la généralisation de la contestation, lycéenne et estudiantine est, au moins en partie, un démenti à cette situation passée. N'y a-t-il pas là un révélateur idéologique d'un certain stade de la transition ?

4.2. QUESTION DE VOCABULAIRE

Il est utile de préciser le vocabulaire AMIRA selon lequel il semble que :

- un indicateur est dit central lorsqu'il exprime l'évolution d'un fait économique ou social fondamental pour l'ensemble des sociétés étudiées ;
- et il est dit complémentaire lorsqu'il complète ou précise un indicateur central ou lorsqu'il traite d'un fait idéologique ou politique.

Les risques de confusion sont évidents et, surtout, ce binôme "central - complémentaire" sous entend une hiérarchisation inacceptable : l'économique et le social d'abord, le politique et l'idéologique ensuite (bien des planificateurs vont plus loin encore en privilégiant totalement l'économique, ...). Il est évident que chaque côté d'un quadrilatère quelconque est indispensable pour que le quadrilatère soit. En outre, la perception d'un milieu et les indicateurs qu'on en tire dépendent du "côté" par lequel il est abordé et/ou du "côté" qu'il révèle au moment de l'observation.

L'avancement des travaux du groupe "Indicateurs de Transition" permet d'affiner les définitions qui pourraient être les suivantes :

1- est central un indicateur exprimant l'évolution d'un fondement de capitalisme :

- sur-travail, plus value, formation de capital ;

- formation de classes sociales ;
- organisation d'un pouvoir politique de classe ;
- développement d'une idéologie de classe.

Le même fondement du capitalisme peut être exprimé par un indicateur central ou une série d'indicateurs centraux (par exemple, dans l'économique : indicateurs travail, terre, moyens de production, etc ...).

Parce qu'il exprime la tendance à terme d'un phénomène fondamental, l'indicateur central tend inévitablement à occulter le vécu quotidien dans lequel sont prises les décisions individuelles et collectives ; l'indicateur complémentaire est nécessaire pour réintroduire ce vécu quotidien.

2- est complémentaire, un indicateur :

- qui exprime la forme, particulière selon le lieu, le moment et le groupe social, prise pour le fondement du capitalisme traduit par l'indicateur central ;
- ou qui précise l'évolution d'un phénomène secondaire lié à ou dépendant du fondement du capitalisme traduit par l'indicateur central (dans ce cas, on pourrait parler d'indicateur sectoriel ...).

Ces définitions seront utilisées dans les conclusions qui suivent.

4.3. LES INDICATEURS DE TRANSITION SONT NECESSAIRES ET POSSIBLES

4.3.1. La transition au capitalisme caractérise l'évolution des pays sahéliens.

Elle résulte du "choc entre le système social ancien basé sur des rapports de parenté et le système social nouveau basé sur des rapports marchands".

D'abord introduit et imposé par l'extérieur (colonialisme, impérialisme), le mode capitaliste se développe aussi et de plus en plus par l'action des forces internes, économiques, sociales, politiques et idéologiques. Le choc entre les deux systèmes a des effets inégaux et

multiformes selon le moment, le lieu et les collectivités dans lesquelles il se produit. Ce choc se généralise et s'intensifie avec l'émergence de forces internes "pro-capitalistes", d'abord libres d'agir (dans les limites admises par les forces extérieures) mais bientôt contraintes à affronter des forces contraires, "anti-capitalistes". C'est-à-dire que la transition s'affirme quand le choc devient à trois composantes : système parental - système capitaliste - système non capitaliste (ce dernier terme a seulement une valeur descriptive...).

Les forces qui s'opposent dans la société sahélienne ont en commun l'héritage de la société traditionnelle. Elles s'en servent pour s'imposer, se battre ou résister mais aussi et souvent pour occulter leur antagonisme ou s'allier contre les interventions extérieures ; dans ces situations et périodes, l'idéologique et le politique ont un rôle décisif.

La seule issue certaine de la transition au capitalisme est la disparition du système ancien de rapports sociaux (mais pas nécessairement de tout l'héritage culturel et technologique de la société traditionnelle). La transition ne conduit pas inéluctablement au capitalisme (est-ce utile de reprendre le vieux débat sur le capitalisme : étape nécessaire ? ...). C'est pourquoi la méthode d'analyse fondée sur la transition au capitalisme est aussi applicable à un P.v.D. ayant plus ou moins récemment pris des "options socialistes" ; dans ce P.v.D. comme dans les autres, le point de départ est le choc système ancien - **mode** capitaliste ; la prise du pouvoir par un groupe ou des forces "socialistes" ne met pas ipso facto fin aux antagonismes sociaux économiques et idéologiques qui existaient et qui se poursuivent jusqu'au fond des campagnes et dans tous les domaines ; et c'est bien l'analyse de la transition au capitalisme qui permettra d'évaluer la concordance proclamée des objectifs et intérêts immédiats et fondamentaux du pouvoir politique et des populations.

La transition engendre des combinaisons plus ou moins spécifiques et plus ou moins durables ; elle semble rendre illusoire la recherche d'indicateurs pour l'exprimer ; la facilité et la commodité personnelles encouragent cette conclusion confortée aussi par les pratiques

technocratiques et autocratiques de la plupart des développeurs planificateurs. Il reste que chercheurs et praticiens ne peuvent esquiver le fait de la transition et la définition d'outils pour exprimer son évolution et ses formes.

4.3.2. Un indicateur répond à un objectif : exprimer l'état et l'évolution d'une composante de la dynamique globale d'une société, composante qui est prise en compte dans la planification de l'avenir de cette société (Cf Préambule).

Cadré par sa fonction, l'indicateur résulte de ce que la société révèle d'elle-même tout autant que de ce qui est perçu d'elle : dans la transition, l'émergence des phénomènes significatifs est très variable, voire ambiguë, et l'observateur n'a pas ou a peu de recul historique.

Une première conclusion est que la place et l'intérêt d'un indicateur tiennent d'abord à ce qu'il peut être défini et utilisé à défaut d'autres qui seraient sans doute plus satisfaisants mais qui ne sont pas accessibles (par manque de données ou parce que les phénomènes qu'ils veulent interpréter sont diffus, confus, etc ...). Ainsi, dans le domaine économique, pour les éleveurs, l'indicateur "terre" est peu accessible et peu signifiant en l'état actuel (de mes connaissances) ; par contre, les taux de croissance, d'exploitation et de commercialisation du cheptel peuvent être définis et utilisés comme indicateurs centraux de la pénétration des rapports marchands dans les sociétés d'éleveurs.

Une seconde conclusion est que la transition ne permet pas ou permet rarement d'avoir un ensemble idéal d'indicateurs centraux et complémentaires cohérents et convergents. Tel indicateur central ici et en ce moment peut n'être que complémentaire là ou ne l'être plus au moment suivant. La difficulté est surmontable. En effet, nous connaissons l'objectif de l'indicateur central et le fondement du capitalisme qu'il exprime ; dès lors, le fait précis sur lequel s'appuie l'indicateur central peut varier dans l'espace, dans le temps et selon les groupes sociaux, cela n'interdira pas les conclusions générales et les comparaisons ;

bien au contraire, la variabilité formelle de l'indicateur central sera significative de la transition et de l'aptitude des chercheurs et praticiens à la prendre en compte ; le seul problème est de connaître l'origine et les limites de l'indicateur et de l'interpréter en conséquence.

Parce qu'elle est une dynamique dialectique d'avancées et de reculs, de stabilités et instabilités, de rémanences et de résistances, la transition oblige la méthode d'analyse à être elle-même dialectique et à intégrer le caractère transitoire de ses outils formels. Cette conclusion s'applique à l'idéologique et au politique comme à l'économique et au social. Elle doit conduire à rejeter tout académisme et toute sclérose et à soumettre régulièrement les outils utilisés à l'épreuve du mouvement social et de ses mécanismes.

4.3.3. La notion d'échelle est également déterminante dans la définition des indicateurs.

Pour un ensemble de pays comme ceux du C.I.L.S.S., l'analyse "macro" vise à mettre en lumière les tendances profondes communes et les disparités majeures. Il suffit alors d'un jeu simple d'indicateurs centraux ou de séries d'indicateurs centraux pour chacun des quatre domaines fondamentaux, les indicateurs retenus n'étant pas nécessairement les mêmes selon les pays et selon les sous-ensembles. Les indicateurs complémentaires n'interviennent dans les conclusions et propositions dérivées des indicateurs centraux que pour les nuancer (prendre en compte les formes particulières de la transition ici et là) ou pour les préciser (secteur par secteur, ...).

Pour une petite région (ou collectivité) déterminée, l'analyse "micro" est nécessaire pour définir et mettre en oeuvre une politique d'intervention et une observation continue. Il faut alors disposer d'une batterie complexe d'outils précis, batterie évolutive capable d'une adaptation quasi immédiate à l'évolution du milieu.

Dans toute la mesure du possible, les indicateurs centraux doivent être ceux utilisés au plan national (en tout cas ils doivent leur être référés en particulier si on veut apprécier les concordances d'objectifs et

d'intérêts entre région et pays ou collectivité locale et nation).

Dans le cadre tracé par les indicateurs centraux, ce sont les indicateurs complémentaires qui vont jouer un rôle déterminant dans la définition, l'exécution et l'évolution de la politique d'intervention. Ce sont eux en effet qui expriment l'évolution des formes locales de la transition et traduisent tous les secteurs d'existence concrète des individus : ils vont donc permettre de saisir l'individualisation de la décision (individus, sous-groupes, groupe) et le mouvement quotidien de la transition.

Il convient de préciser à ce niveau, que le pragmatisme ne consiste pas en une laxisme qui conduirait à vouloir épouser les contradictions quotidiennes de la transition. Le pragmatisme de la politique d'intervention doit rester scientifique par référence aux indicateurs et aux choix politiques qui la guident ; les indicateurs complémentaires doivent être utilisés comme des clignotants révélant et/ou expliquant les réactions des individus/^{et} de la collectivité dans le cours de la transition orientée par la politique d'intervention.

En définitive, ce qui est essentiel dans la notion d'échelle, ce n'est pas la surface couverte et le nombre d'individus concernés, c'est la distance qui sépare l'indicateur et son utilisateur de l'individu et du quotidien. Les macro-indicateurs centraux ou complémentaires ne saisissent qu'une collectivité anonyme et orientent des décisions fondamentales agissantes à terme ; les micro-indicateurs saisissent des hommes et des groupes parfaitement identifiés et conduisent à des décisions immédiatement actives sur eux.

Il est clair que les "macro-indicateurs" ne sont fiables que si ils découlent des "micro-indicateurs" et qu'inversement ces derniers ne sont utilisables que par référence aux premiers. Peut-être faut-il rappeler un précepte banal trop souvent oublié ou négligé : chercheurs et praticiens de terrain doivent porter le particulier au niveau national et général qui est leur cadre de référence et inversement théoriciens et praticiens du niveau national et général doivent prendre en compte le particulier qui est leur objectif final.

En période de transition, le mouvement historique et le mouvement quotidien sont l'un et l'autre de sommes de convergences et de contradictions. Les convergences (que nous identifions comme telles) conduisent vers des "modèles" connus (la transition au capitalisme). Les contradictions débouchent sur des formes au caractère transitoire plus ou moins affirmé et dont l'évolution peut conduire vers des "modèles" nouveaux, non capitalistes. C'est cette dualité que les populations expriment par leurs réactions actives ou passives, positives ou négatives, à leur propre évolution et à toute politique d'intervention. Ces réactions sont les indicateurs "naturels" à partir desquels il est possible d'améliorer la fiabilité et la praticabilité des indicateurs de transition.

Note de Travail Indicateurs n° 18

EVOLUTION D'UNE FORME DE PRODUCTION LIGNAGERE PATRILINEAIRE (F.P.L.P.)
PLACEE SOUS LA DOMINATION
D'UN MODE DE PRODUCTION CAPITALISTE (M.P.C.)
EN PHASE "D'ECONOMIE DE PILLAGE" PUIS "D'ECONOMIE DE TRAITE"

Analyse agro-socio-économique d'une paysannerie africaine

A propos des Indicateurs de Transition

"Ces écrits remis à AMIRA sont plus, à mon sens, une série de réflexions et de propositions pour étudier le problème de la transition. Ils ne constituent en aucune manière une recette, une technique, et encore moins une théorie. C'est pour cela que ce texte n'est qu'une ébauche et non une vraie publication scientifique".

A. LEPLAIDEUR

Mars 1980

1982

INTRODUCTION SOUS FORME DE DISCUSSION CRITIQUE

Avant de présenter succinctement la région du Centre-Sud Cameroun et l'analyse agro-socio-économique de sa paysannerie, avant d'exposer les principes méthodologiques qui ont guidé cette analyse, il est bon de se situer par rapport à la réflexion déjà entreprise et aux travaux déjà réalisés dans le cadre du Groupe de Travail sur les Indicateurs de Transition.

Je livre donc mes réactions face à deux notes de travail du Groupe Indicateurs de Transition. Il s'agit de :

- Note de Travail Indicateurs n° 11 "Les indicateurs de transition au capitalisme en milieu rural africain", de M. Dufumier et D. Gentil, de Juillet 1979 (1).

- Note de Travail Indicateurs n° 15 "Réflexions sur l'approche de la transition", de R.M. Rochette, de Novembre 1979 (2).

La note de Dufumier propose la première grille d'analyse élaborée dans le cadre du Groupe de Travail. Le tableau croisé proposé distingue :

A) des phénomènes élémentaires concernant :

- a) le système technique de production et l'écosystème ;
- b) les rapports sociaux ;
- c) les différenciations sociales ;
- d) les rapports de forces politiques.

et auxquels sont reliés des INDICATEURS tels que :

- pour a) taux de croissance des surfaces mises en valeur,
- proportion des surfaces mises en jachère ;
- pour b) proportion des ménages totalement indépendants,
nombre moyen d'agents de l'Etat par habitant ;
- pour c) proportion d'actifs dans la population totale ;
- pour d) proportion des actifs incorporés à l'armée,
composition sociale de l'armée.

(1) NDLR : Cette note est présentée ci-dessus comme Document n° 2

(2) NDLR : Cette note est présentée ci-dessus comme Document n° 3

B) des phénomènes fondamentaux avec lesquels sont mis en relation phénomènes élémentaires et indicateurs et qui doivent marquer l'évolution vers le capitalisme par un cheminement perceptible par :

- un développement des forces productives ;
- un développement des marchandises et échanges marchands ;
- une dépossession du producteur de ses moyens de production, un accroissement de l'extorsion de la plus value, une transformation de la plus value en capital ;
- sur le plan politique, une domination croissante des capitalistes ;
- sur le plan idéologique, une représentation idéalisée du rapport de production capitaliste.

Cette grille a notamment été enrichie par une réflexion critique sur l'approche de la transition, réflexion proposée par Rochette dans la Note de Travail Indicateurs n° 15, ci-dessus référencée, et dont je reprends les points les plus importants :

1- Il existe quelque ambiguïté entre les objectifs AMIRA (fournir des moyens pour évaluer une politique d'intervention) et les objectifs de certains membres du Groupe, praticiens et chercheurs.

2- L'issue de la transition n'est pas inéluctablement le capitalisme (point très important).

3- L'indicateur est une variable changeante selon les situations concrètes et les périodes.

4- Le développement accéléré des forces productives n'est pas systématique (Cf l'exode rural).

5- Selon une interprétation de la note de Rochette qui n'engage que moi-même, je note que l'auteur souligne aussi que :

- la terre n'est pas encore identifiée comme capital ;

- on a très souvent recours à la subvention des facteurs et des moyens de production pour réduire la contradiction apparente d'une politique de prix au producteur désastreuse ;

- le travail agricole a pris une valeur marchande.

6- Mais surtout, et ceci est très important, Rochette insiste sur un des objectifs fondamentaux de l'analyse de la transition :

"Quelque soit l'intérêt fondamental de savoir si on a affaire à une classe, couche ... sociale précapitaliste néo ou authentiquement capitaliste, MON APPROCHE ME CONDUIT SEULEMENT A VOIR S'IL Y A OUI OU NON DIFFERENCIATION SOCIALE FONDEE SUR LE M.P.C.

De ce point de vue, la question est de savoir s'il y inégale appropriation sur place :

- des biens de production (terres, pâturages, etc.) ;
- et/ou des moyens de production (outils, boeufs de traction, ...) ;
- et/ou de la force de travail (les bras) ;
- et finalement d'une fraction x de la plus value produite ?".

7- L'auteur ressent la nécessité de raisonner sur des cas ; aussi complète-t-il sa réflexion par la présentation de faits paysans observés en milieu sahélien.

8- Enfin, il lui paraît nécessaire de distinguer un "indicateur culturel" et plus généralement d'éviter la marginalisation, sous forme d'indicateurs complémentaires, des données de type politique et idéologique. Cette distinction entre indicateurs centraux et indicateurs complémentaires lui paraît d'ailleurs risquée.

* *

*

POUR MA PART :

En tant que "praticien" sur le terrain qui aurait à utiliser les indicateurs élaborés par le Groupe AMIRA, j'ai essayé de mettre chacun d'eux en rapport avec le cas concret Centre-Sud Cameroun (n'était-ce pas tester leur efficacité ?), ce qui permettait de comparer l'image ainsi ressortie de celle que j'avais pu appréhender. L'insatisfaction finale vient sans doute des raisons suivantes :

- L'évolution est marquée ici en pourcentage, ce qui oriente l'esprit de l'utilisateur vers le seul fait économique et non vers une perception des rapports sociaux. On a souvent l'impression d'analyser la production et la reproduction de "l'appareil" de production et non la production et la reproduction sociale des "couches" impliquées dans le procès de reproduction. Ce n'est que l'analyse de l'évolution des forces sociales qui permet de détecter une "transition" et non l'analyse de l'outil ou de la matière, non liée aux acteurs sociaux. L'augmentation des terres cultivées, notamment en cacao, n'était pas le fait d'une emprise plus élevée du M.P.C. sur le milieu paysan, mais bien l'expression d'une forme de combat social des acteurs de la F.P.L.P. en volonté de survie, représenté par la course à la terre. Par ailleurs, cette course à la terre n'était pas le fait de tous, mais concernait en priorité les chefs de lignage, gardiens des réserves de terre et des notables qui "troquaient" leur appui contre certaines concessions territoriales. De même, le nombre de séchoirs autobus chez les paysans n'est pas significatif de l'introduction du M.P.C., car une règle sociale est attachée à l'utilisation de ce matériel. Une augmentation dans son emploi peut signifier que la classe des "grands" planteurs, seul utilisateur initial, est en voie d'accroissement ou que les "petits" planteurs ont socialement accédé au droit de l'utiliser. La signification est très différente (Cf Rochette, point 6 ci-dessus).

- Par ailleurs, une évolution ne peut se marquer en seul pourcentage mais en terme d'EVOLUTION HISTORIQUE. Or, l'outil privilégié de l'analyse historique est le temps. On ne pourra noter l'évolution d'une forme de production sociale dominée par le M.P.C. qu'en comparant les acteurs sociaux qui constituent les forces sociales au temps t - 20 ans, - 10 ans, aux acteurs sociaux actuels. De même pour leurs techniques de production et les règles de leur répartition ... et de leur utilisation. C'est en ce sens que Rochette a raison dans le point 3 ci-dessus.

- Le corollaire de l'utilisation d'indicateurs matériels et non sociaux de la transition est d'entraîner l'utilisateur dans une représentation trop monolithique du milieu rural, qui, par conséquent, s'oppose à un autre bloc M.P.C. Or, toute vue trop manichéenne entraîne des erreurs. On peut une fois de plus éviter cet écueil en analysant l'articulation des acteurs sociaux autour de l'acte de produire, de l'acte d'appropriation du produit, de l'acte d'accumulation productive, ces acteurs ruraux étant eux-mêmes liés à des agents du M.P.C. dominant.

- Ainsi, je suis amené à faire les hypothèses suivantes pour construire une analyse en termes d'indicateurs de transition :

a) nécessité de caractériser les acteurs sociaux et leur évolution historique au sein du procès de production en vue de caractériser les rappports sociaux autour de l'appropriation de la production, et de sa finalité. Il en est de même pour les moyens de production ;

b) ce qui distingue la ligne d'évolution d'un ou plusieurs acteurs sociaux (leur finalité dans l'acte de production) est la forme d'alliance qu'ils ont passée avec les "agents" du M.P.C. dominant. L'exemple du Centre Sud Cameroun montre que tous les paysans n'ont historiquement pas pu faire la même alliance avec le M.P.C. Ainsi ABOUTIT-ON ACTUELLEMENT A DES "COUCHES" SOCIALES AU SEIN DU PAYSANNAT TRES DIFFERENTES ET DONT LES RAPPORTS SONT SOUVENT TENDUS. Le monde rural n'a rien d'un bloc monolithique.

Cette introduction était nécessaire pour expliquer notre forme d'analyse en termes d'acteurs sociaux, et en terme historique dans ce que nous pourrions appeler :

"Une analyse fondée sur l'appropriation et les règles de circulation de la production et des moyens de production entre les différents acteurs sociaux de la sphère agricole et des autres (urbains et internationaux)".

... Mais, avant de poursuivre, deux remarques complémentaires s'imposent :

En accord avec Rochette (point 2), on ne peut affirmer systématiquement qu'il y a transition vers le capitalisme dès qu'il y a domination d'une forme, d'ailleurs d'expression variable, du M.P.C. ON NE POURRA LE

FAIRE QU'A PARTIR DU MOMENT OU LA DOMINATION DU M.P.C. AURA ETE SUFFISAMMENT IRREVERSIBLE POUR IMPOSER L'APPARITION D'UN ACTEUR SOCIAL, PETIT (ou grand) ENTREPRENEUR RURAL UTILISANT UN SALARIAT DEMUNI DE SES MOYENS DE PRODUCTION. Le capitalisme, c'est "la rencontre de l'homme aux écus et des prolétaires", vendeurs de leur seul travail (citation reprise de BERLAN, INRA, 1975).

Tout le travail de Dufumier et Gentil, notamment au niveau des phénomènes élémentaires, est important et il ne faut pas le rejeter. Il s'agit simplement de les croiser avec des acteurs sociaux ... et avec le temps.

COMMENT DETERMINER L'EVOLUTION DES RAPPORTS SOCIAUX AU SEIN D'UNE FORME SOCIALE DE PRODUCTION PRE-CAPITALISTE ?

Compte tenu du peu de place disponible pour étoffer cette présentation, le lecteur se reportera au § IV du présent document.

Les points de notre analyse qui restent à préciser sont les suivants :

a) Qu'est-ce qui permet de déterminer avec exactitude les acteurs sociaux ?

b) L'analyse en terme "d'institution" (représentations juridique, politique, le culturel - idéologique) ne devrait pas se limiter, selon Verneuil, aux seuls rapports entre les acteurs sociaux au sujet de l'appropriation du produit et des moyens de production.

En brève réponse, je pense :

a) que tout homme - femme est acteur à partir du moment où il intervient de manière durable dans le procès de production. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point. La présentation du cas Centre-Sud Cameroun du présent document donne quelques éléments ;

b) je suis conscient des limites de cette analyse en termes d'"institutions". Mais elle est volontairement limitée, d'une part à la sphère agricole et ses relations avec l'"extérieur" et, d'autre part, à une conception très "économiste" du rôle des institutions.

POUR CONCLURE :

La démarche présentée au § IV n'aboutit pas directement à l'établissement d'indicateurs. Ce n'est en effet qu'une grille d'analyse qui doit permettre, à partir de cas précis observés sur le terrain, d'élaborer :

- les phénomènes fondamentaux (Note de Dufumier et Gentil) ;
- les indicateurs de transition.

Le sujet est en effet suffisamment délicat pour nécessiter une comparaison plus approfondie entre la démarche théorique et la réalité du terrain. Si on aboutit à un blocage sur le plan théorique, le mieux ne serait-il pas :

- de prendre une grille d'analyse identique pour décortiquer trois ou quatre cas ;

- de comparer ensuite ces cas pour déterminer les phénomènes fondamentaux d'évolution communs d'une part, les phénomènes fondamentaux divergents d'autre part ;

- de définir, en appliquant la réflexion théorique à ces points communs ainsi sélectionnés, des indicateurs communs et, éventuellement, les indicateurs divergents.

Sélection des indicateurs communs, réflexion théorique, fixation du domaine de généralisation, nouveau test terrain, telle est, me semble-t-il, la démarche à suivre.

* *

*

LE CAS CENTRE SUD CAMEROUN

THEME :

Evolution des rapports sociaux au sein d'une forme de production lignagère patrilinéaire placée sous la domination du mode de production capitaliste. Evolution historique et visage actuel en zone forestière tropicale camerounaise.

I - PRESENTATION SUCCINCTE DE LA ZONE

La région concernée, le Centre Sud Cameroun, est couverte d'une forêt sub-équatoriale dégradée cachant un sol rouge ou ocre argileux ferrallitique désaturé à horizon gravillonnaire parfois affleurant.

Les précipitations varient entre 1 500 et 2 000 mm d'eau par an répartis en deux saisons des pluies (mars à fin juin et fin août à mi-novembre). Cette heureuse répartition autorise deux semis et plantations des vivres en une seule année et une récolte cacaoyère qui s'échelonne entre le mois de septembre et décembre.

Les groupes ethniques présents dans cette région sont tous d'origine Bantou, répertoriés par MM. Alexandre et Binet comme appartenant aux Beti réunissant, entre autres, les Ewondo, les Eton, les Bane à base linguistique commune mis au contact des Bassa dont les coutumes, l'alimentation et la langue sont très différentes. Les ethnologues s'accordent à reconnaître en commun une "organisation sociale" fondée sur le lignage patrilinéaire. Toutefois, les premières observations (Zenker, Capitaine Kund, Van Morgen 1885) rapportent l'existence d'un commerce de traite important avec la côte où la présence occidentale date du début du XVIIe siècle. Personne ne peut donc attester l'existence originelle d'une organisation "autarcique" sans échange avec l'extérieur. Le MPC en phase "d'économie de pillage" (Cf Coquery-Vidrovitch) avait déjà marqué le milieu humain.

La densité humaine rurale moyenne avoisine 20 h/km² avec de grosses variations d'une région à l'autre (moins de 10 à plus de 100).

II - QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE CODE DES "REGLES SOCIALES" ET QUELQUES DONNEES CHIFFREES SUR LES UNITES DE PRODUCTION CACAORYERE PAYSANNE

REGLES SOCIALES :

Après deux ans d'enquêtes menées dans trois villages, il est ressorti que les rapports sociaux entre les différents villageois s'agencèrent de telle manière que :

1- l'achat et la vente (monétarisée) de terre était socialement réfrénés. Par ailleurs, dans les zones moyennement peuplées, un gel de terre appelé "réserve" est toujours géré par le chef de lignage (le NTOL) ;

2- l'individu placé en situation de vente de sa force de travail (contre monnaie) était socialement "dégradé" s'il restait dans son ethnie d'origine ;

3- l'investissement productif au niveau individuel était interdit (menace de sorcellerie). Par contre, la consommation du surproduit ou l'accumulation productive au niveau collectif était encouragée ;

Toutefois, compte tenu de la tendance à l'individualisation créée par le MPC dominant, cette seconde forme était très limitée, plaçant la forme de production lignagère patrilinéaire (FPLP) à son stade actuel dans une situation de reproduction simple de la force de travail sinon de désagrégation à moyen terme (exode rural).

4- à l'intérieur de la cellule de production de base (cf sa définition infra) la division sexuelle des travaux est telle qu'elle interdit à la femme les grosses rentrées d'argent. L'homme est cantonné à la culture de rente, la femme dans les cultures vivrières d'autosubsistance (hormis certains travaux de récolte de cacao).

Enfin, bien que nombre de décisions finales concernant la répartition des forces productives soient prises au "niveau collectif" où sont surtout représentés les notables, la domination du MPC depuis trois quarts de siècle a renforcé les tendances à l'exploitation individuelle des moyens de production (de même pour l'attribution de produits, hormis le sur-produit) à tel point que l'on peut, sans trop de risques, présenter les "performances techniques" à partir de l'analyse d'une unité de production réunissant père - mère(s) - enfants directs non mariés.

DONNEES CHIFFREES SUR LES UNITES DE PRODUCTION PAYSANNES :

Pour résumer très succinctement les résultats obtenus sur un échantillon de 350 exploitations paysannes (tirage au hasard sur un fichier de 17 500 soit 1/50e), nous pouvons dire que le système de production paysan est fondé sur la conduite manuelle de cultures vivrières destinées à l'auto-consommation, avec faible surplus vendu, auquel est venue s'ajouter la pratique de la cacao-culture. Le tableau ci-dessous présente les différences observées entre une exploitation faiblement productrice de cacao et une exploitation fortement productrice (chiffres exprimés en moyennes par classe).

Classes de production cacaoyère forces productives	"Exploitations" de - de cacao	"Exploitations moyennes"	"Exploitations" de + de cacao
. Production moyenne de cacao dans la classe	130 kg	550 kg	1 100 kg
. Foncier cacaoyer	1,64 ha	2,03 ha	2,76 ha
. Foncier vivrier par cycle cultural	19 ares	29 ares	35,5 ares
. Nb de pulvérisateurs	0,7	1	1,4
. Nb de matchettes	3,8	4,1	4,8
. Nb de houes	2,7	3,4	5
. Population totale	4,6	5,9	7,2
dont nb H actifs	1,1	1,5	1,7
dont nb H act.	1,2	1,7	2,7
soit nb total d'actifs	2,3	3,2	4,4
Revenu monétaire sur cacaoyer (en 1976)	13 000 CFA	65 000 CFA	134 000 CFA

P.S. Ne pas additionner Foncier cacaoyer à Foncier vivrier pour avoir le Foncier total. Dans ce tableau n'est en effet pas indiquée la surface en jachère.

Le critère "production cacaoyère" pour classer chaque unité paysanne s'est révélé être le meilleur indicateur (dans ce type d'enquête) pour juger de la force de pénétration du MPC dans le milieu, entraînant ainsi des rapports sociaux nouveaux, notamment sur la répartition du sur-produit. Toutefois, malgré un revenu monétaire étalé de 1 à 10, la grande distinction pour les forces productives dans les différentes classes est essentiellement fondée sur la différence en force de travail, l'argent ne servant pas à l'investissement productif qui permettrait, par un outillage plus moderne, d'augmenter la productivité du travail. Ce dernier point est valable pour toutes les "classes" de producteurs : il n'y a pas apparition d'une nouvelle classe de petits entrepreneurs cacao-culteurs avec investissement en capital d'exploitation.

Production cacaoyère : Certes, le nombre d'hectares en cacaoyers a aussi une influence sur la production cacaoyère, mais dans une moindre mesure car il s'est avéré, après étude, que le cacaoyer avait été historiquement implanté par le "paysan" pour transformer le droit d'usufruit du sol en droit effectif de propriété (le cacaoyer a une durée de vie de 40 ans). (Cf Weber et Leplaideur). Ainsi le paysan préfère-t-il la culture extensive du cacaoyer et refuse-t-il fréquemment la première phase d'intensification qui consiste à lutter contre la pourriture brune (*Phytophthora palmivora*).

La production vivrière : On ne rencontre en général que des cultures associées réunissant sur la même parcelle arachide, maïs, manioc, macabo (*Xanthosoma Sagittifolium*) et le bananier plantain (*Musa paradisiaca*).

L'agriculture est itinérante et suit la rotation suivante : forêt - une seule série de cultures associées - retour à la forêt.

De manière générale, et bien que cette moyenne recouvre des disparités étudiées par ailleurs, l'association habituelle en cultures vivrières comprend les plantes suivantes :

arachide	:	96 000 pieds/ha
maïs	:	2 500 pieds/ha
manioc	:	2 600 pieds/ha
macabo	:	3 000 pieds/ha
plantain	:	350 pieds/ha.

Par ailleurs, la durée de "jachère" qui, selon M. Marticou (1959), mettrait 25 ans à se reconstituer pour retrouver les mêmes potentialités productives, est actuellement (1977) :

de 10 à 18 ans en zone de 10 hab/km²
de 6 à 8 ans en zone de 40 hab/km²
de 2 à 3 ans en zone de 100 hab/km².

Ainsi y a-t-il actuellement un gros problème de reconstitution de la fertilité des sols.

De manière générale, il est intéressant de noter que le MPC a eu historiquement une "stratégie" suffisamment caricaturale pour cantonner sa vulgarisation à la cacao-culture, sans proposer une seule innovation sur les cultures vivrières (économie de traite).

A ce système est associé un petit élevage (caprin, et de volailles et, dans une bien moindre mesure, ovin), laissé en divagation et dont les produits sont orientés vers des activités cérémoniales non monétarisées (à plus de 90 % des cas). J'ai réalisé à ce propos une enquête sur 420 exploitations en 1977 qui a été remise pour traitement à l'INRA Toulouse (F. VALLERAND).

III - LES HYPOTHESES ET SOUS HYPOTHESES VISANT A EXPLIQUER L'EVOLUTION HISTORIQUE DES RAPPORTS SOCIAUX INTERNES A LA F.P.L.P. PLACEE SOUS LA DOMINATION DU M.P.C. VISAGE ACTUEL DE L'"ABSORPTION"

Compte tenu des outils d'investigation dont nous disposons, il apparaît souhaitable de distinguer deux étapes dans l'analyse :

- la première, époque coloniale, pour laquelle nous disposons d'une maigre documentation mais de nombreux interviews ;

- la seconde, époque actuelle, pour laquelle outre les ressources bibliographiques et interviews, nous avons un certain nombre d'observations précises qui complètent et corroborent les paroles.

III.1. Evolution historique à l'époque coloniale : déstructuration violente par voie guerrière et travaux forcés. Economie de pillage (Cf Coquery-Vidrovitch) sur ivoire et caoutchouc sont les formes dominantes d'expression du MPC sur la FPLP. Dans son alliance avec le MPC, le NTOL s'approprie le sur-travail, sur-produit

Nous ne noterons dans cette partie que les grands courants d'évolution des rapports sociaux au sein de la FPLP. Pour de plus amples informations, nous renvoyons le lecteur au rapport "Les travaux agricoles chez les paysans du Centre Sud Cameroun. Les techniques utilisées et les temps nécessaires". Septembre 1978 - A. Leplaideur - pp. 11 à 21.

Bien que la terminologie soit parfois volontairement adoucie, les principales idées y sont un peu plus développées.

a) Epoque pré-coloniale

De manière succincte et selon les interviews réalisés auprès des paysans de trois villages très distants, il semble que la forme sociale de production se distinguait en 1885 :

- de manière prioritaire, par un contrôle rigide de tout le sur-produit (en nature, en travail et en "monnaie métal") par le "NTOL", aîné du lignage gérant le "NDA BOT" ;

- de manière moins rigide (redistribution globale et règlement des conflits), sur les moyens de production, notamment le foncier et la force de travail masculine. Il est intéressant de noter qu'alors, la terre n'est pas un bien que l'on transmet à l'héritage. Elle ne fait pas partie des biens constituant un "avoir transmissible" car elle est présente en quantité suffisante et gérée selon un droit d'usufruit avec des cultures dont la durée végétative n'excède pas trois ans. Par contre, les mariages sont essentiellement contractés par le NTOL car ils impliquent une série d'alliances et d'échanges avec les autres NDA BOT fournisseurs ou acquéreurs de femmes.

Ainsi, il semble que le "rapport social" dominant qui impose les règles du comportement soit celui de l'appropriation et la gestion du sur-produit de la société. Par contre et, sauf exception, l'action de défrichage

et de culture est laissée à la cellule individuelle (père - mère(s) - enfants) dans la mesure où la production sert uniquement à l'auto-alimentation de cette petite cellule. La chasse individuelle existe, au moyen du fusil de traite. Mais le cas général est la pratique de la chasse au filet. Le contrôle est très rigide, notamment sur les produits rentrant dans les échanges avec les autres tribus situées vers la côte. L'homme n'est toutefois requis qu'au moment des lourds travaux collectifs, la chasse, la guerre et les expéditions d'échange en économie de traite (source: par interviews chez trois ancêtres).

b) Les premières expéditions coloniales à l'intérieur du pays

- 1- Démantèlement du circuit d'échange entre les NDA BOT ;
- 2- Sédentarisation des populations par arrêt des guerres territoriales.

Fortement armées en boutons, sabres et fusils, les premières expéditions coloniales allemandes (1884 - 1889) rêvent de contrôler les échanges de tribus à tribus qui élèvent à chaque fois le prix de l'ivoire et du caoutchouc dans leur transit vers la côte. Pour cela, il faut abandonner les côtes hospitalières pour pénétrer à l'intérieur du pays (Cf objectifs avoués par Von Morgen et Capitaine Kund, 1884).

Violemment secouées par les ethnies situées en bonne position d'intermédiaire (Bassa, Malimba), les colonnes d'explorateurs sont accueillies avec intérêt par les groupes Ewondo de l'arrière-pays (zone de Yaoundé) où se trouvent les terrains de chasse et de cueillette. Les colons manient le fusil ou les boutons et pièces de tissu pour appuyer les premières trac-tations commerciales directement avec ces "producteurs".

En 1902 l'administration allemande est bien implantée. Le circuit d'échange lignager entre l'intérieur et la côte est démantelé. Dans sa deuxième phase l'administration coloniale commande directement et pour elle-même les meilleurs chasseurs. Le NTOL perd le contrôle de l'échange quand il est trop ferme, ou doit faire alliance étroite avec les commerçants. Pour sécuriser les routes caravanières, la guerre est interdite, ce qui fixe chaque groupe dans son territoire et autorisent ainsi la présence de groupes atteignant 80 à 100 hab/km² au contact de groupes en ayant à peine 10 (Eton en face du Bassa).

- c) De chasseur-cueilleur de caoutchouc, l'homme de lignage devient cacao-culteur : du rapport dominant "sur-produit" le FPLP évolue vers un rapport social dominance "terre"

L'administration coloniale s'appuie sur certains NTOL pour asseoir sa domination. Le sur-produit nature, force de travail, et à présent monnaie, est détourné vers le MPC ... et au profit aussi de quelques individus notables locaux. Les formes de régulation dans la redistribution "communautaire" ne fonctionnent plus. Le NTOL renforce son pouvoir en instituant, sous la pression des événements, les règles nouvelles sur l'appropriation des moyens de production (notamment la terre). Cette tendance est appuyée par une mesure coloniale cherchant à pacifier le pays : les villages sont ramenés manu militari le long des grands axes d'échanges. La densité de population est artificiellement gonflée auprès de ces axes. Le rapport social dominant devient le foncier. La terre, par une situation artificielle, acquiert une valeur d'usage accrue. Pour contourner la règle d'usufruit (trop précaire) du sol, certains plantent le cacaoyer qui fait passer ce droit de 3 ans aux 40 ans de vie du cacaoyer (Cf Weber). La terre devient un bien transmis à l'héritage.

Les conflits individuels de terre au sein du NDA BOT favorisent l'introduction du cacaoyer qui renforce du même coup la déstructuration sociale : l'individualisation du travail ... et l'apparition d'un sur-produit monétaire au niveau individuel et par voie d'impôt dont la base de calcul est "l'homme adulte".

- d) Démantèlement du NDA BOT : individualisation des "cellules de production"

Outre ces mesures, le travail forcé opère une ponction sur la richesse du NDA BOT (qui, traditionnellement, était comptée en nombre d'hommes) et fait connaître aux gens de retour de ces travaux un nouveau référentiel culturel, politique et législatif auquel ils peuvent faire appel en dernier recours en cas de conflit avec les institutions internes à la FPLP.

III.2. Nouvelle expression du MPC dominant : l'économie de traite sur le cacao et les noix de palme. La commercialisation touche chaque individu du NDA BOT et non plus seulement le NTOL

La première phase de l'exploitation minière de la zone par le MPC connaît un essoufflement du fait de la raréfaction des animaux de chasse (éléphants) et des lianes à caoutchouc.

Cependant, la pacification à l'intérieur du pays a permis à une nouvelle "race" de colons de venir progressivement installer des échoppes d'import - export au coeur même du pays. De la même manière, des entrepreneurs coloniaux ont monté de petites unités de concassage des noix de palme pour en tirer de l'huile.

Ces deux activités nouvelles sont, bien sûr, rendues possibles par le fait que les populations ont dû abandonner leurs activités de guerre et de chasse pour une sédentarisation imposée (Cf ci-dessus § III.1.c).

C'est en pays Bassa que les acheteurs grecs et libanais collectent les noix de palme cueillies par les paysans "nouveaux" sur les palmiers à huile présents avant l'arrivée des premiers colons et desquels ils tirent des objets de consommation alimentaire (coeur, vin de palme), des outils et des matériaux de construction pour leurs meubles et leurs cases.

Par contre, Ewondo, Eton et Bani s'adonnent à la cueillette des cabosses de cacao assurant fermentation et séchage pour revendre les fèves au collecteur blanc. L'arbre marqueur de terre donne aussi ses fruits pour l'impôt.

Malgré les réticences du NTOL et des notables, les collectes s'opèrent de manière individuelle, à la porte de chaque case, la nuit si nécessaire, favorisant ainsi :

- une première forme d'accumulation possible au niveau individuel ;
- une nouvelle organisation du travail conçue au niveau individuel (travail et sur-travail) ;

- les premiers grands conflits individuels sur les répartitions inégalitaires du sol : les planteurs de cacao arguant le droit d'usufruit des arbres plantés par eux, gèlent pendant 40 ans une terre qui, sans cette culture, aurait pu faire l'objet d'une nouvelle redistribution après les 3 ans de durée végétative des manioc et banane plantain traditionnellement cultivés.

Par ailleurs, les séjours plus ou moins longs dans les centres urbains de la totalité des hommes du village (sur 45 chefs d'exploitations enquêtés, les 45 ont séjourné en ville au moins pendant 3 ans) font savoir à chacun qu'il peut aisément faire appel à l'administration moderne si le "conseil des notables" lui donne tort.

Ainsi les jugements rendus par les conseils de famille, les conseils des notables, les conseils des NTOLS perdent leur efficience et tendent à être remplacés :

- soit par les jugements rendus à la sous-préfecture ;

- soit par la venue de l'agent du cadastre pour borner les terrains faisant l'objet d'un conflit violent, parfois sanglant.

Ainsi, quand ils sont mariés et qu'ils ont quelques terres, on voit poindre l'apparition de petits planteurs individuels introduits dans les rapports sociaux complexes, gérant tant bien que mal les deux armes institutionnelles dont ils disposent : les panoplies juridiques traditionnelle et moderne.

De tous côtés, ils se sentent mal à l'aise entre une ancienne organisation FPLP déstructurée et dominée par les "nouveaux notables", et un MPC en économie de traite où les commerçants accaparent la majorité du revenu monétaire obtenu individuellement.

III.3. Tensions actuelles entre cinq groupes d'acteurs sociaux déterminent les nouveaux rapports sociaux dans le procès de production et de "reproduction" sociale (ou plutôt de transformation sociale)

La domination historique du MPC sur le FPLP initiale a déstructuré cette dernière en faisant apparaître les cinq acteurs sociaux employés directement dans la production agricole de la zone forestière camerounaise :

LES RURAUX :

a) les derniers bastions, en voie d'extinction, d'une FPLP encore un tout petit peu structurée ;

b) les notables traditionnels ayant fait alliance avec le MPC dominant et s'étant transformés en grands planteurs en situation délicate par manque de force de travail ;

c) une multitude de "petits planteurs" encore liés aux restes de la FPLP mais poussant leur indépendance vers le MPC dominant.

LES URBAINS :

d) les fils de notables propulsés vers les postes administratifs et politiques pour servir les intérêts de leur clan en course pour le pouvoir de l'Etat ... Ils connaissent aussi leurs intérêts de "classe en voie de constitution" ;

e) les fils de planteurs , prolétarisés approvisionnant les villes et imbriqués dans les réseaux exécutifs des fils de notables.

a) Les derniers bastions

En zone reculée subsistent encore certaines formes d'expression de la première phase d'exploitation du MPC. L'exploitation forestière a remplacé la cueillette du caoutchouc et en grande partie la chasse, à présent clandestine. C'est encore le NTOL qui a le privilège de l'alliance avec les commerçants blancs. La pression de l'économie de traite y est moins forte bien qu'existante pour des raisons d'accessibilité (Sangmelima) ou des raisons de résistance volontaire de la FPLP (tout le pays Bassa). Pour ces derniers, d'ailleurs, le verrou vient de sauter depuis moins de cinq ans, sans bruit apparent, avec un record dans le taux de plantation cacaoyère dans une zone traditionnellement tournée vers le palmier à huile. Le système de production en est radicalement changé.

De manière générale, ce sont les zones à très faible densité de population (inférieur à 10 voire à 2 hab/km²).

b) Les grands planteurs

La récupération par le seul NTOL des fruits de l'alliance forcée entre le FPLP et le MPC a vécu. Du temps de la phase "économie de pillage", les notables savaient utiliser les règles sociales existantes et pour lesquelles il ne fallait pas de gros efforts d'adaptation pour accepter ce nouveau maître des échanges qu'était le blanc. Le système était déjà en économie d'échange auparavant. Seule différait la couleur du "commerçant".

Pendant les premiers temps de l'économie de traite, les notables essayèrent le même contrôle social pour s'organiser en grands planteurs servis par une abondante main-d'oeuvre familiale. Les notables "nouveau style" n'ont pu bénéficier comme en Côte d'Ivoire d'une main-d'oeuvre étrangère prête à servir leur tendance à se constituer en "bourgeoisie agrarienne"* A l'heure où le MPC a individualisé chaque groupe de petit paysan rendant socialement incontrôlable cette force de travail familiale, il n'y a eu aucun apport extérieur, résultat d'un exode rural en zone rurale "pionnière". Ce blocage empêche la reproduction de cette "couche sociale en voie d'organisation ou plutôt en voie de désorganisation".

Toutefois certains subsistent qui, par leur grande personnalité, savent endormir les petits planteurs sous le masque des plus fervents défenseurs des droits coutumiers. Nous en avons notamment rencontré un qui faisait respecter de main de fer ses règles de contrôle de la force de travail et de contrôle des terres collectives ... dont une bonne partie était passée en cacaoyères personnelles. Intraitable sur ces points, grand producteur de cacao, il était plus discret sur les formes d'utilisation de son argent (entre Yaoundé et MFOU).

* Le terme de "bourgeoisie agrarienne", très peu satisfaisant, reste à définir pour certaines situations africaines. Cf Gastellu et Ruf.

c) Une multitude de petits planteurs

Sans revenir sur les conditions de leur apparition (Cf ci-dessus § III.2.), ajoutons que leur bas niveau de vie leur fait parfois accepter un travail temporaire, mais hors de leur village d'origine ... ou pour le blanc. C'est un groupe très hétéroclite constitué autant de gens remplis d'espoir que des nostalgiques du passé. Les jeunes planteurs, assidus au travail dans la cacaoyère, sont en quête d'une amélioration individuelle de leur niveau de vie : case, motocyclette, transistor, ... Par contre, on rencontre aussi des retraités de retour de la ville qui, à la mort du père, sont venus couler quelques doux jours dans leur village d'origine.

d) Parmi les urbanisés, les fils de notables

Devant le blocage structurel causé par le manque de contrôle sur leur main-d'oeuvre face à leurs ambitions de grands planteurs, les notables n'ont pas ignoré la constitution du nouvel appareil de l'Etat (décolonisation). Justifiant leurs positions par la dimension clanique, la plus élevée dans leur organisation sociale, ils ont pris position sociale dans

course au pouvoir étatique au profit du clan. Les fils ont occupé les places de choix de l'appareil syndical, politique et administratif nouvellement mis en place à la décolonisation.

En voie de s'organiser progressivement en classe de bourgeoisie urbaine, la survie de ce groupe est encore liée à son alliance avec les notables d'origine rurale, notamment à cause de l'organisation clanique vivace et puissante ... par ailleurs, pour acquérir aussi quelques terrains au village.

e) Les autres urbanisés : les fils de planteurs

On a souvent dépeint les causes de l'exode rural en Afrique comme résultant des attrait des nouvelles richesses urbaines. On a souvent ignoré les raisons de la répulsion propre au monde rural. Sachant que le manque de force de travail docile est le facteur limitant à la consolidation des pouvoirs des grands planteurs notables, il est évident que tous les éléments qui peuvent lier les jeunes ruraux le plus longtemps possible à "leurs pères" sont essayés : refuser de payer la dot pour que le fils acquière une femme, le mariage donnant immédiatement droit à l'octroi d'une parcelle de terre. Par contre, le jeune travailleur urbain échappe de fait aux règles de devoir de travail puisqu'il s'organise sur les bases d'une

accumulation individuelle, même si elle est consommée de manière ostentatoire.

Les fils des planteurs, frustrés, partent pour les villes et approvisionnent le réseau d'exécutants nécessaire à la grande ambition du clan au niveau de l'Etat ... et de l'ambition plus concrète d'une nouvelle classe bourgeoise en voie de formation.

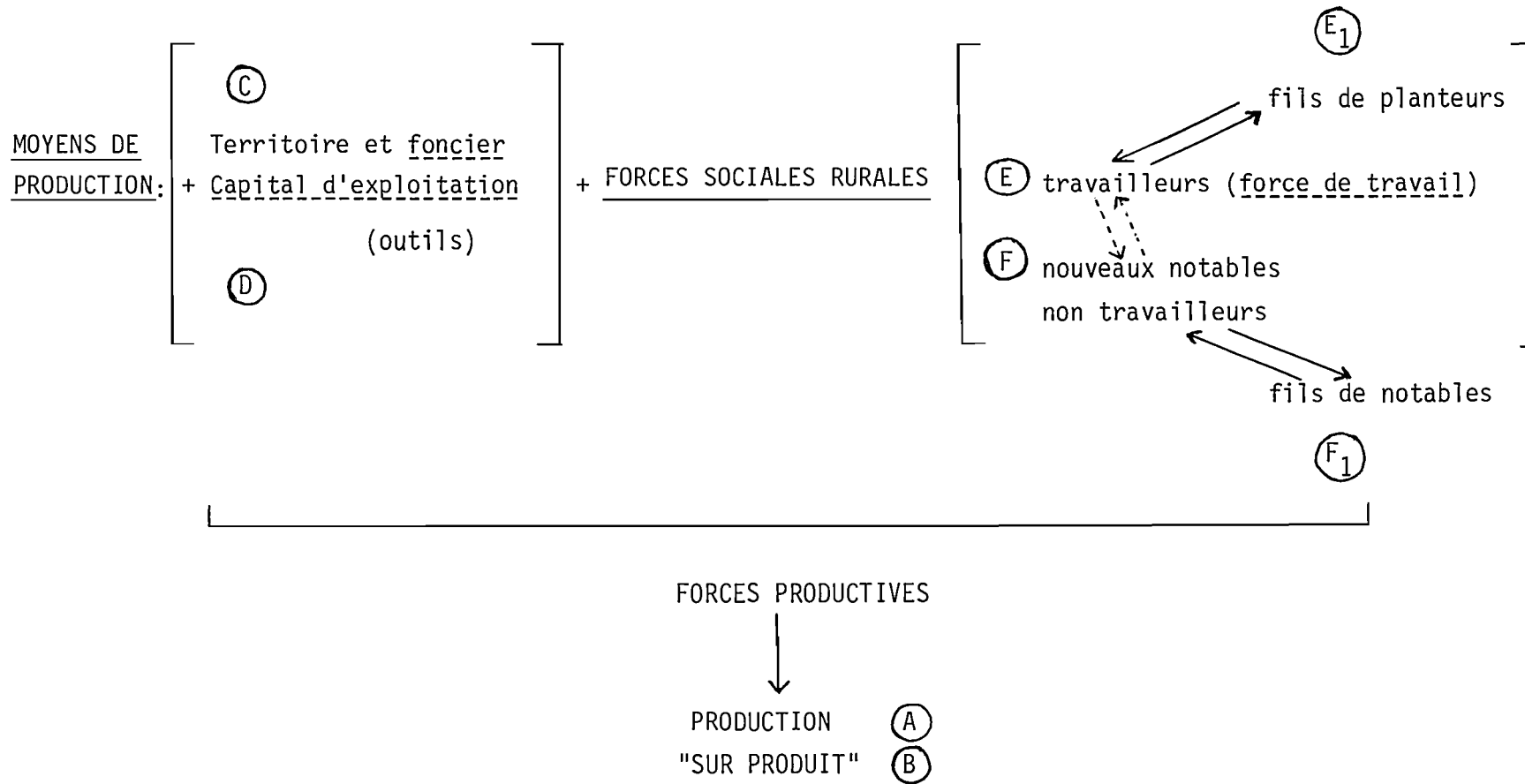
En conclusion, le § II ci-dessus inventorie certains éléments sur les rapports sociaux qui règlent les conflits entre les différents acteurs. Les différents groupes d'acteurs sociaux présentés (petits, grands, notables, etc.) demanderont bien sûr à être précisés ultérieurement, la terminologie utilisée pour les désigner étant peu satisfaisante. Cette précision nécessite un préalable : connaître les méthodes d'identification des différents acteurs sociaux. Point délicat à étudier.

IV - SCHEMAS D'ANALYSE RETENUS POUR ETUDIER LES HYPOTHESES

Pour éviter un trop long discours sur les méthodes que nous avons employées pour cette approche, nous présentons ci-dessous une série de schémas d'analyse construits pour étudier les rapports sociaux entre les différents acteurs. Ces schémas favorisent sciemment une analyse centrée sur la zone rurale.

Schéma 1

ANALYSE QUANTITATIVE DE LA REPARTITION DES FORCES PRODUCTIVES ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS SOCIAUX



Remarque importante : Cette analyse d'inventaire doit toujours se faire en termes de dispersion et non en termes de :

- moyennes du foncier ;
- moyennes sur capital exploitation ;
- etc.

Schéma 2

ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX SUR L'APPROPRIATION, LE CONTROLE ET LA REPARTITION DES FORCES PRODUCTIVES ET DU PRODUIT FINAL

Cette analyse est indissociable de la précédente et la précédente ne peut s'en passer. Les dissocier entraîne :

- a) soit une analyse structuraliste (schéma 1 sans schéma 2) ;
- b) soit une analyse sans arguments scientifiques (schéma 2 sans schéma 1).

Rapport social de type 1 : Rapport social entre E et F sur l'appropriation de A (Cf schéma 1) ;

Rapport social de type 2 : Rapport social entre E et F sur l'appropriation de B (Cf schéma 1) ;

Rapport social de type 3 : Rapport social entre E, F, E₁, F₁ sur l'appropriation et la gestion du territoire C (Cf schéma 1) ;

Rapport social de type 4 : Rapport social entre E, F, E₁, F₁ sur l'appropriation de l'outil et du savoir-faire (Cf schéma 1) ;

Rapport social de type 5 : Rapport social entre E, F, E₁, F₁ sur le contrôle de la force de travail E (Cf schéma 1).

Remarque importante : Ces "types" ne constituent pas une typologie. Simples outils destinés à clarifier l'observation et ses centres d'application, ils essaient de définir ce que recouvre effectivement l'analyse des rapports sociaux.

Exemple : On trouve très souvent décrits les rapports sociaux résultant de l'appropriation du foncier. Mais quid a/s rapports sociaux concernant l'outillage ? Seuls Charles Parain et quelques chercheurs du CNRS s'intéressent à cet aspect des rapports sociaux. Ces types ne sont pas figés et peuvent être remaniés en fonction des situations.

Schéma 3

Pour percevoir les formes d'évolution récente sur les processus de reproduction sociale existant, utilisation de l'outil

"microscope des tendances actuelles" :

ANALYSE DU SYSTEME DE PRODUCTION

Analyse évolutive :

- du milieu physique (potentialité et reproductibilité) ;
- du territoire de chasse et de cueillette ;
- de l'assolement et des rotations ;
- de la jachère ;
- des techniques culturales et d'élevage pratique ;
- de l'outillage agricole et autre.

Schéma 4

ANALYSE DES INSTITUTIONS LIEES A CES RAPPORTS SOCIAUX

Institutions gérant les conflits entre les quatre types d'acteurs :

- pour le rapport social de type 1 ;
- pour le rapport social de type 2 ;
- pour le rapport social de type 3 ;
- pour le rapport social de type 4.

... que ces institutions soient :

- du type "traditionnelles" (juridiques, politiques, idéologiques, culturelles) ;
- du type "institutions modernes de longue vie", courantes en phase post-coloniale (administratives, politiques, culturelles) ;
- du type "sociétés d'intervention et de développement" à durée de vie souvent plus courte et à finalité productiviste accentuée par rapport au type précédent.

Schéma 5

LE PROCESSUS DE "transformation" REPRODUCTION SOCIALE DU "MILIEU RURAL"
 - résultant d'une domination MPC sur FPLP -
 EST ANALYSE A PARTIR DE GRILLES REMPLIES POUR CHACUNE DES
 PERIODES DISTINGUEES DANS LES HYPOTHESES

- Epoque précoloniale - FPLP en échanges ;
- Economie minière et de pillage sur FPLP ;
- Economie de traite MPC sur FPLP ;
- Phase actuelle de cette économie minière par rapport à "FPLP dégradé".

Acteurs sociaux	Acteur 1	Acteur 2	Acteur 3	Acteur 4	Etc.
Terre	(X)				
Capital d'Exploitation					
Force de travail					
Productions					
Sur-produit					
Systèmes de production					

N.B. (1) : Les acteurs et leur nombre peuvent varier d'une période à l'autre car les conditions de leur reproduction ne sont pas toujours assurées. Ce qui les caractérise, c'est la forme de leur alliance avec un autre groupe social, extérieur ou intérieur.

N.B. (2) : Trois types de renseignements sur les rapports sociaux sont notés en (X) dans cette grille :

- a) analyse chiffrée quand cela est possible ;
- b) les renseignements concernant les règles de répartition ou de contrôle ;
- c) les institutions et les fréquences des conflits.

V - DONNEES DISPONIBLES POUR ARGUMENTER CES HYPOTHESES

(1) BIBLIOGRAPHIE :

Outre une importante bibliographie déjà consultée sur l'organisation sociale de la FPLP et sur son évolution ...

(Généraux : Meillassoux, P.P. Rey

Sur la région : Alexandre et Binet, Capo Rey, Weber, etc.).

... nous souhaitons pouvoir approfondir la phase historique par la consultation des rapports des administrateurs coloniaux.

(2) DONNEES D'ENQUETES :

Au cours des trois ans passés sur place, ont été réalisés :

a) un fichier de 420 "exploitations paysannes" de la zone étudiée du Centre Sud Cameroun - données 77. Les données disponibles portent sur (têtes de chapitres) :

- les indices du niveau de vie ;
 - la force de travail dans chaque unité de production et la population totale ;
 - l'outillage utilisé ;
 - le foncier exploité avec
 - cacao-culture
 - cultures vivrières
- et leurs performances.

Ces données ont déjà été dépouillées.

b) Une enquête sur trois villages choisis selon le critère "densité de production" et réunissant environ 100 exploitations suivies pendant deux ans (chaque jour). Les données sont les mêmes qu'en a) avec en plus :

- parcellaire et production sur 2 ans ;
- temps de travaux et occupations journalières ;

- enquêtes budgétaires suivant les échanges en nature, en argent et les liens de parenté entre donneur et receveur ;

- enquête sur les principaux conflits au sein du village et sur leur résolution dans les institutions traditionnelles ;

- interviews de vieux notables sur l'évolution des règles sociales.

* * *

*

Note de Travail Indicateurs n° 8

(Note de Travail A.M.I.R.A. n° 27)

ELEMENTS POUR UNE CLASSIFICATION DES NON-SALARIES DE LA PETITE PRODUCTION
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

P. VERNEUIL

Novembre 1979

S O M M A I R E

	Pages
I - INTERET D'UNE TELLE CLASSIFICATION	181
2 - CONCEPTION GENERALE DE LA CLASSIFICATION SOCIALE par rapport à la "transition"	182
3 - CARACTERES GENERAUX DE LA CLASSIFICATION	
3.1. Distinctions primordiales entre petite et grande production	184
3.2. Distinction essentielle	185
4 - REPONSES A QUELQUES THESES INSUFFISANTES OU ERRONEES	
4.1. Le développement de la petite production marchande	188
4.2. La subordination croissante de la petite production à la grande production capitaliste est-elle assimilable à une forme de production <u>intégrée</u> au capitalisme ?	192
4.3. La subordination du petit producteur au capitalisme est-elle assimilable à une prolétarianisation ou à une simple sous-traitance ?	195
4.4. Comment interpréter le poids des rapports de dépendance personnelle dans les rapports marchands au sein de la petite production ?	196
5 - EBAUCHE DE CLASSIFICATION	
5.1. Présentation de la méthode	197
5.2. Définition des grandes classes et des couches ou sous-classes	
5.2.1. Prestataires et notables	201
5.2.2. Ouvriers artisanaux et tâcherons dépendants	206

SOMMAIRE (suite)

	Pages
5.2.3. Les producteurs marchands	
- les petits producteurs individuels ruraux	210
- les petits producteurs individuels urbains	211
- les producteurs moyens	213
- les propriétaires d'entreprises agricoles artisanales et commerciales	216
5.3. Tableau récapitulatif de la classification sociale	220 à 225
6 - UTILISATION DE LA CLASSIFICATION SOCIALE	
6.1. Application à une situation concrète	226
6.2. Comment classer des individus ou des groupes familiaux dont les caractères relèvent de classes différentes	227
7 - QUESTIONS ET REPONSES - Eléments d'un débat soulevé par cette proposition de classification sociale	
7.1. Quel est le rôle de l'Etat ?	229
7.2. Comment classer ou placer certaines catégories telles que les femmes, les enfants, les cadets ... ?	230

ELEMENTS POUR UNE CLASSIFICATION DES PETITS PRODUCTEURS ET PLUS
GENERALEMENT DE LA POPULATION NON SALARIEE EN AFRIQUE DE L'OUEST

1 - INTERET D'UNE TELLE CLASSIFICATION

La population non salariée représente entre 70 et 90 % de la population totale de la plupart des pays d'Afrique francophone et il en est de même à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique (exception faite de quelques pays comme l'Afrique du Sud).

Par rapport à la définition par la négative que représente les notions vagues de population non salariée et de secteur informel, le concept de petite production marchande a le mérite de mettre en avant d'une part le caractère à la fois marchand et généralisé des rapports sociaux actuels au sein de la petite production et d'autre part la position de la petite production par rapport à la grande production capitaliste dominante, position qui se caractérise par une situation intermédiaire entre le Capital et le Travail salarié. C'est dire que les petits producteurs ne sont ni capitalistes, ni salariés.

Mais ceci reste insuffisant.

D'une part il faut définir les caractères essentiels qui déterminent une distinction rigoureuse quoique générale et abstraite entre capitalistes et petits producteurs, entre salariés et petits producteurs ; d'autre part il faut définir les caractères concrets qui déterminent les distinctions entre les différentes classes qui composent la population non salariée.

Comment prévoir le devenir de chacune de ces classes ? Celui-ci résulte-t-il seulement des rapports que ces couches entretiennent entre elles ou aussi du rapport qu'elles ont avec le capitalisme dominant ?

Quel est leur devenir probable ? Maintien pur et simple, disparition pure et simple ou transformation par une subordination croissante au

mode de production capitaliste mondial ? Plus précisément quelle couche a tendance à disparaître progressivement, quelle autre à se maintenir, quelle autre à se transformer et dans ce dernier cas, transformation en quoi ou vers qui ?

2 - CONCEPTION GENERALE DE LA CLASSIFICATION SOCIALE PAR RAPPORT A LA "TRANSITION".

L'enjeu du débat sur l'évolution de la petite production n'est pas d'imaginer si le salariat s'étendra en Afrique comme il s'est étendu en Europe où 80 % de la population est salariée actuellement, c'est de voir l'évolution telle qu'elle s'est déjà réalisée et telle qu'elle se poursuit actuellement et qui peut se résumer autour de 3 axes :

- développement du salariat (principalement en dehors de l'agriculture avec émigration rurale) mais surtout développement des rapports marchands au sein de la petite production ;
- accroissement de la subordination de la petite production individuelle à la grande production socialisée. La petite production individuelle étant devenue, en grande partie, marchande avec l'hégémonie politique, idéologique et économique du capitalisme (en Afrique francophone à partir de l'instauration coloniale de l'impôt par tête) ;
- maintien des rapports sociaux de dépendance personnelle au sein de la petite production marchande ; ces rapports personnels, issus d'une idéologie liée à des formes de production antérieures à la domination actuelle du capitalisme, sont fondés sur une appropriation communautaire enracinée dans la parenté au sens large.

Parler de petite production marchande en tant que "phase historique transitoire de la production" est une manière générale d'exprimer :

- que la petite production marchande est en Afrique une création du capitalisme colonial sur la base de la petite production communautaire qui préexistait ;
- que la petite production marchande est de plus en plus soumise au capitalisme sans toutefois être dans un rapport strictement salarial, ce qui signifie que les petits producteurs individuels

se voient dépossédés relativement de leur indépendance, qu'ils sont en voie de prolétarianisation sans pour autant être assimilables à des prolétaires de la grande production ;

- que les rapports personnels fondés sur une idéologie précapitaliste sont eux aussi en voie de transformation en liaison avec le développement des rapports marchands et leur subordination au capitalisme.

Ne pas voir cette transformation, cette évolution de la petite production marchande, c'est à la fois :

- idéaler la petite production individuelle... éternelle
- donner un sens absolu à l'intégration de la petite production marchande dans le capitalisme
- confondre prolétaire de la grande production collectivisée avec le petit producteur individuel (paysan, artisan ou commerçant)
- masquer la tendance à la scission au sein de la petite production marchande entre :
 - d'un côté, la majorité tendant à se prolétarianiser,
 - . soit partiellement par une subordination accrue au capitalisme,
 - . soit plus complètement avec le salariat dans les catégories manoeuvre, ouvrier spécialisé ou employé d'exécution après émigration hors de l'agriculture ;
 - de l'autre côté, la minorité tendant à se constituer en petit capitaliste, en petit propriétaire d'entreprise avec salariat temporaire ou permanent.

C'est donc s'interdire de définir les différentes classes composant la petite production marchande, leurs rapports réciproques, leur rap-

port au capitalisme et à l'Etat et à travers ces rapports, leur devenir, le sens de leur évolution probable.

3 - CARACTERES GENERAUX DE LA CLASSIFICATION

3.1. Les distinctions primordiales entre petite et grande production

Un premier examen des rapports sociaux permet d'opposer ces deux formes de production du triple point de vue :

- du procès de travail
- de la propriété
- des échanges

a- La grande production est socialisée alors que la petite production reste individualisée.

La grande production capitaliste, en regroupant et en divisant le travail en éléments parcellaires et interdépendants se présente comme un travailleur collectif. Au contraire du salarié, élément parcellaire du travailleur collectif, le paysan et l'artisan sont principalement des producteurs individuels éventuellement assistés d'apprentis, de compagnons et autres "dépendants" plus ou moins apparentés.

b- Alors que le salarié n'est pas propriétaire des marchandises qu'il a contribué à produire, le producteur individuel se présente en tant que propriétaire de produits qui sont principalement le fruit de son travail personnel exécuté à l'aide de ses propres moyens de production (même si cette propriété est relativement illusoire en cas d'endettement) ; le travail des apprentis, et autres dépendants est complémentaire.

c- Les rapports d'échange entre salariat et capital se réduisent à un simple échange entre vendeur de force de travail et acheteur de cette force. Ce rapport social, réduit à un rapport d'argent, prend un caractère impersonnel qui se traduit par la mobilité du Travail et du Capital. Le 1er cherche à vendre au plus offrant, le second à acheter au meilleur marché.

Au contraire le petit producteur individuel est lié par des rapports personnels à une communauté de personnes dont il est membre et donc partie intégrante et à qui il doit d'être relativement maître de ses conditions objectives d'existence par exemple en se faisant attribuer une terre, un métier ; On rencontre ces conditions encore dans certaines régions d'Afrique où le chef de village et les notables ou les chefs de lignage procèdent périodiquement à la redistribution des terres de la communauté tribale-villageoise ; on rencontre ces conditions plus généralement mais à un niveau plus restreint dans le cadre de la communauté familiale-lignagère.

3.2. La distinction essentielle entre les modes de vie basés sur la petite production communautaire ou marchande et le mode de vie basé sur la grande production capitaliste:

a- Jusqu'à l'apparition du capitalisme les divisions sociales reposaient sur la division essentielle entre :

- d'un côté, la politique et l'idéologique,
- de l'autre, la production.

Mais à cette époque, il n'y a pas de division entre travail manuel et intellectuel au sein de la production.

La communauté sociale qui peut prendre diverses formes (familiale, villageoise, ethnique, religieuse...) s'enracine dans une parenté, au sens large du terme c'est-à-dire dans une organisation sociale qui se présente aux individus comme "naturelle" parce que fondée sur une origine commune.

Il en résulte deux choses :

D'une part : les membres de la communauté se doivent naturellement solidarité quel que soit le caractère illusoire de la communauté de leurs intérêts ;

d'autre part : les dirigeants politiques et les idéologues se présentent comme les gardiens et les garants de cette solidarité "naturelle"... et prélèvent un tribut sur les producteurs pour assurer cette fonction.

Ainsi tant que la division entre travail manuel et intellectuel n'a pas touché la production, l'antagonisme entre producteurs et non producteurs est relatif et ne peut apparaître clairement dans la conscience car les producteurs restent prisonniers de leurs liens communautaires, enfermés dans le cadre étroit du travail personnel en rapport avec leur communauté d'origine et tributaires de leur solidarité obligée.

b- Au contraire avec le capitalisme, la division entre travail "manuel" et travail "intellectuel" s'étend jusqu'au sein de la production. Elle crée d'un côté une minorité de travailleurs intellectualisés, (techniciens, ingénieurs, gestionnaires...) de l'autre une majorité de travailleurs non qualifiés et en voie de déqualification croissante (ouvriers et employés d'exécution). Ainsi naît et se développe l'antagonisme entre capital et travail qui renforce l'antagonisme entre production d'un côté et direction politique et idéo-

logique de l'autre.

La division capitaliste du travail s'accompagne généralement de la coupure des liens de dépendance communautaire fondée sur la parenté. Le petit producteur qui quitte son village et sa communauté pour travailler en ville ou à l'étranger échappe de plus en plus au contrôle des Anciens, des chefs de lignage.

Enfin la division croissante du travail s'accompagne de la coopération forcée des travailleurs prolétariés au sein du travailleur collectif.

Ces deux aspects, coopération forcée et coupure des liens de dépendance fondés sur la parenté, sont donc sous-tendus par l'antagonisme croissant entre travail intellectuel et travail manuel, lequel se manifeste par l'opposition entre d'un côté la direction de toute la vie sociale et de l'autre la dépossession des facultés intellectuelles du prolétariat.

4 - REPNSES A QUELQUES THESEES INSUFFISANTES OU ERRONEES

A l'aide de ces caractères généraux déterminants nous pouvons maintenant répondre à un certain nombre de questions couramment abordées à propos de la petite production marchande :

1° Y-a-t-il développement extension de la petite production marchande ou peut-on assimiler le commerce précolonial à la petite production marchande actuelle ? Quelle distinction entre services marchands et non marchands.

2° Y-a-t-il subordination croissante de la petite production à la grande production capitaliste ou intégration au capitalisme ?

Cette subordination s'exerce-t-elle dans les 3 domaines

économique, politique, idéologique ?

3° La subordination précédente est-elle assimilable à une prolétarianisation ou à une simple sous-traitance ?

Qu'est-ce qui différencie cette subordination de la prolétarianisation dans la grande industrie ?

4° Comment interpréter le poids des rapports de dépendance personnelle dans les rapports marchands au sein de la petite production. Peut-on penser que les rapports de production se transforment alors que l'idéologie reste "traditionnelle" ?

4.1. Le développement de la petite production marchande

Y-a-t-il depuis la période précoloniale jusqu'à la période actuelle extension et généralisation des rapports marchands à tous les petits producteurs agricoles et artisanaux ?

a- Certains auteurs prétendent que l'existence du commerce précolonial implique celle de la production marchande. (1)

En fait les commerçants de cette époque servaient d'intermédiaires pour l'échange du surproduit entre les communautés et royaumes.

Mais dans les sociétés précapitalistes, l'échange restait accidentel et limité :

- accidentel car effectué dans des circonstances exceptionnelles (guerre, cérémonie religieuse, mariage...) ;

(1) Voir par exemple la communication N°3 d'AMSELLE et LE BRIS "Quelques réflexions sur la notion de petite production marchande" du séminaire IEDES sur "la petite production marchande en milieu urbain africain". Paris 7, 8 et 9 Mars 1979.

- limité parce que circonscrit au surproduit de la communauté tribale, villageoise fourni à l'autorité politique sous forme de tribut en nature.

C'est donc un surproduit non marchand qui de plus est échangé par une minorité :

- soit par les chefs des communautés tribales avec d'autres chefs ou avec des marchands européens à partir du XVIe siècle sous forme de troc (traite) ;

- soit par les dirigeants de l'Etat aristocratique avec les commerçants africains au long cours.

La masse des petits producteurs ne produisaient pas pour vendre "Pour devenir marchandise le produit doit être livré à l'autre auquel il sert de valeur d'usage par voie d'échange".

Même le surproduit n'était point marchandise à cette époque puisqu'il n'était pas échangé par les producteurs mais prélevé par la coercition politique.

b- La généralisation des échanges marchands à tous les producteurs est engendré par la domination capitaliste ; elle naît notamment avec l'instauration de l'impôt monétaire par tête lors de la colonisation. A partir de cette époque tous les petits producteurs sont obligés de vendre une partie de leur production. Elle s'approfondit avec l'encadrement des agriculteurs par les sociétés de développement en amont avec les prêts financiers pour la fourniture des engrais, semences, matériel; en aval avec l'achat de la récolte intégrale de certains produits.

c- L'extension des rapports marchands n'est cependant qu'une tendance, elle ne recouvre pas la totalité des rapports sociaux. Il subsiste actuellement des prestataires de services non marchands (ex domestiques) car le produit de leur travail n'est pas revendu avec plus value par l'utilisateur.

La distinction entre service marchand et non marchand n'est donc pas basée sur le résultat du travail mais sur un rapport social.

- Le cuisinier qui travaille en tant que domestique pour la jouissance d'un particulier fournit une prestation non marchande même s'il reçoit une indemnité monétaire.

- Le cuisinier qui vend des plats préparés fournit une marchandise, c'est un petit producteur marchand.

- Le cuisinier, salarié dans un restaurant, vend sa force de travail à un patron qui revend le produit du travail du cuisinier plus cher que ne lui a coûté la force de travail achetée. Il est directement productif de plus value.

Ces 3 types de cuisinier, bien qu'ils puissent coexister dans une même société sont représentatifs de trois époques différentes.

Le domestique est un vestige du servage ou de la captivité réservée aux vaincus des guerres entre communautés ou royaumes. Mais c'est une survivance transformée par la pénétration des rapports marchands qui se traduit par le versement de gages monétaires.

Le vendeur de plats préparés (brochette, beignets...) n'est apparu qu'avec le développement des échanges marchands chez les petits producteurs agricoles et artisanaux, d'abord sur les marchés ruraux et urbains puis dans les villes à titre permanent.

Enfin le salarié cuisinier n'apparaît qu'avec le capitalisme proprement dit.

Dans cet exemple on voit que la prestation non marchande du cuisinier se transforme en production de marchandises chez le producteur - vendeur de plats préparés.

Il en est de même avec les services attachés aux personnes (ex : coiffure) et aux choses (ex : réparation).

Si ces services sont exécutés dans un cadre précapitaliste comme l'étaient attachés certaines castes de forgerons à leurs maîtres aristocrates - féodaux ce sont des prestations non marchandes, des prestations tributaires.

Si ces services sont exécutés en tant que producteur individuel soit dans une boutique soit au domicile d'un particulier utilisateur c'est un service marchand. De ce point de vue il n'y a pas de différence fondamentale entre un coiffeur et un cordonnier. L'appellation "service personnel" est ambiguë car on ne sait si elle désigne un rapport social de production empreint de dépendance personnelle de type précapitaliste ou si elle désigne un service à usage directement personnel comme la coiffure (1).

Enfin la distinction entre bien et service marchand, par exemple entre production et réparation, est une nuance qui ne remet pas en cause le caractère marchand de ces 2 activités qui peuvent être le fait d'un même producteur par exemple dans le cas du cordonnier à la fois fabricant et réparateur. La distinction entre bien et service est donc secondaire par rapport aux caractères déterminants précédemment décrits.

(1) Voir par exemple la Communication N° 14 de Philippe HUGON au Séminaire IEDES "Eléments du débat méthodologique à propos du secteur informel et de la petite production marchande dans les pays sous-développés.

4.2. La subordination croissante de la petite production à la grande production capitaliste est-elle assimilable à une forme de production intégrée au capitalisme ?

Nés avec la colonisation, les rapports marchands s'étendent maintenant à tous les petits producteurs et s'approfondissent depuis une dizaine d'années avec l'ingérence directe de la grande production capitaliste dans l'organisation de la petite production.

Cette hégémonie de la grande production se manifeste dans les trois domaines économique, politique et idéologique :

a- économiquement

. en amont par la banque et l'industrie qui fournissent à crédit les moyens de production

. en aval par l'agroindustrie qui fixe le prix d'achat aux producteurs des principaux produits.

Ce ciseau permet d'augmenter le transfert de valeur de la petite production vers la grande production capitaliste.

Ce transfert est la forme du travail gratuit spécifique aux petits producteurs. Elle a pour base les différences de productivité du travail entre la petite production individuelle ou familiale et la grande production capitaliste. Elle se manifeste par l'échange inégal de valeur-travail (ou échange d'inégales quantités de travail vivant et mort, cristallisé dans la marchandise) pour un prix de marché égal sous l'effet de la concurrence au sein du marché mondial (voir AMIRA 22).

Ce transfert de valeur s'accompagne d'une dépossession des producteurs concernant la maîtrise de leur procès de travail par le biais de l'encadrement technique dans le cadre des projets de développement publics ou privés sous l'égide de l'Etat qui fixent le choix et les méthodes de culture, l'élaboration de variétés de produits pour l'industrie etc... ce dirigisme pouvant aller jusqu'à la sous-traitance notamment dans l'artisanat urbain.

b- idéologiquement

La dépossession culturelle des petits producteurs se manifeste juridiquement par la transformation du droit coutumier notamment avec l'abandon progressif de l'héritage indivis au niveau du lignage ou du segment de lignage.

L'idéologie de la propriété individuelle pénètre dans la famille étendue avec l'émancipation des cadets et des femmes.

L'école vient substituer aux valeurs traditionnelles fondées sur le savoir ancestral liée à la communauté rurale, l'idéologie de la réussite individuelle fondée sur le savoir technologique dans la grande production urbaine ou la position de responsable dans l'appareil d'Etat et le mépris pour le travail manuel particulièrement dans la campagne.

c- politiquement la grande production se sert de l'Etat pour impulser la transformation des rapports de production et des rapports culturels. Cependant elle s'appuie sur les anciennes classes dominantes (chefferie, aristocratie religieuse...) pour asseoir sa direction

économique et idéologique auprès de la grande masse des petits producteurs.

Le pouvoir des autorités locales est donc subordonné lui aussi au pouvoir central, même s'il s'entoure d'une forme traditionnelle. Par exemple il s'agit de voir dans une coopérative agricole si la direction, très souvent assumée par des notables paysans aisés, applique la politique de l'Etat ou celle qui représente les intérêts de la majorité des petits producteurs.

Cependant cette subordination politique et le transfert de valeur de la petite vers la grande production par le biais du marché, de l'encadrement et de l'Etat suffit-elle pour parler "d'intégration" au capitalisme. Si l'on veut désigner par là une liaison organique entre petite production et capitalisme, pour réfuter la vision dualiste de la société qui rejette notamment l'existence d'un transfert de valeur au nom de l'archaïsme et de l'indépendance de la petite production, alors le concept "d'intégration" est justifié.

Toutefois il peut prêter à confusion si on lui donne le sens d'une fonction parfaitement intégrée à un système, une fonction constitutive et nécessaire au fonctionnement général. Cette interprétation donne alors l'illusion que la petite production est stable quelles que soient les formes de la domination capitaliste. Elle masque le caractère historiquement inéluctable et nécessaire de la transformation de la petite production quelle que soit la lenteur de ce processus. En même temps elle efface la différence de situation entre petit producteur et prolétaire.

4.3. La subordination du petit producteur au capitalisme est-elle assimilable à une prolétarisation ou à une simple sous-traitance.

Bien que la subordination des petits producteurs au capital se traduise par leur dépossession croissante de la maîtrise de leur procès de travail et au delà de celle de toute leur vie sociale, il subsiste d'importantes différences entre les petits producteurs et le prolétariat de la grande industrie.

a- Le procès de travail reste individuel ou familial au lieu d'être collectif.

b- La propriété ou la simple possession des moyens de production terre, outillage pour les agriculteurs, atelier pour l'artisan, boutique pour le commerçant continue d'exister même si elle est en partie battue en brèche par l'endettement.

c- Sur la base des 2 faits objectifs précédents, l'idéologie du petit producteur a tendance à demeurer individualiste. Elle reste attachée à la propriété individuelle et au travail indépendant même si ceux-ci sont partiellement illusoire à l'époque actuelle.

Face à la domination de la grande production, le petit producteur a tendance à se replier sur lui-même. La dénomination "quasi salarié" reste insuffisante" car elle peut désigner :

- Le caractère formel et illusoire de la propriété et de l'indépendance du petit producteur, mais elle ne permet pas de distinguer rigoureusement le petit producteur (paysan ou artisan) subordonné au capital ; du prolétaire de la grande production.

La subordination est plutôt assimilable à la sous-traitance. En fait cette dernière en est l'aboutissement, c'est-à-dire une forme particulière de soumission de la petite à la grande production, elle ne donne pas d'indication sur la catégorie sociale du producteur qui peut être :

- soit un petit producteur individuel,
- soit un propriétaire d'entreprise artisanale employant plusieurs ouvriers et apprentis et se rapprochant ainsi de la petite entreprise capitaliste.

Notons enfin que le transfert de valeur du petit producteur (sous traitant ou non) vers la grande production ne permet pas non plus à lui seul d'effectuer ces distinctions.

4.4. Comment interpréter le poids des rapports de dépendance personnelle dans les rapports marchands au sein de la petite production ?

Les rapports de dépendance personnelle, le "clientélisme" ne se manifestent pas seulement chez les prestataires de services non marchands tels que les domestiques, les bergers attachés à une ou plusieurs familles, les "surga" au Sénégal, mais aussi chez les apprentis, tâcherons et ouvriers des entreprises artisanales et même entre producteurs marchands.

Il semble qu'il y ait une contradiction entre la transformation des rapports de production qui deviennent de plus en plus marchands et la persistance de formes culturelles et idéologiques antérieures à la domination du capitalisme. Cependant, à y regarder de plus près les institutions précapitalistes, si elles persistent sous leur forme organisationnelle, se vident peu à peu de leur contenu.

Il en est ainsi de la famille étendue, de la dot, de la polygamie, des prestations lignagères et tributaires. Auparavant fondée sur une appropriation relativement communautaire du produit et du surproduit, ces institutions sociales fonctionnent maintenant de plus en plus au service d'une appropriation individuelle et de la grande production capitaliste tout en se cachant derrière un masque communautaire.

5 - EBAUCHE DE CLASSIFICATION

5.1. Présentation de la méthode

En partant de la caractérisation abstraite entre forme capitaliste de production et forme non capitaliste nous sommes arrivés à distinguer :

- les salariés prolétariés par rapport aux prestataires de travail liés à des rapports de clientèle
- les capitalistes par rapport aux producteurs marchands.

L'hégémonie du mode de production capitaliste tend à transformer d'une part les prestataires de travail soit en salariés soit en petits producteurs marchands, d'autre part les producteurs marchands soit en salariés (pour la majorité) soit en petit capitaliste (pour une minorité). Ces tendances ne sont pour le moment pas réalisées jusqu'au bout puisque la majorité de la population dans les pays du tiers monde n'est pas salariée (entre 60 et 90 % de non salariés dans les pays d'Afrique de l'Ouest) contrairement à la situation dans les pays capitalistes les plus avancés où 80 % environ de la population est salariée.

L'héritage des formes sociales précapitalistes, transformées par la subordination au mode de production capitaliste érigé en système mondial, permet de situer :

- d'une part le pôle ancien (précapitaliste) et le pôle nouveau (capitaliste)

- d'autre part les situations intermédiaires de transition historique entre ces deux pôles.

La petite production marchande apparaît en tant que "transition" entre les formes précapitalistes et la forme capitaliste avec lesquelles elle coexiste actuellement.

C'est en quelque sorte le passage de la petite production communautaire à la grande production collectivisée ; il se caractérise par une individualisation grandissante de la petite production marchande par rapport à la petite production communautaire telle qu'elle existait à l'époque précoloniale (1).

La situation objective de chaque classe peut être définie par sa proximité par rapport aux deux pôles précédents.

Ainsi les plus proches du pôle ancien seront les prestataires de travail liés à des rapports de clientèle ainsi que les notables.

Les plus proches du pôle nouveau sont les producteurs marchands.

Entre ces deux grandes catégories se situent les ouvriers artisanaux.

(1) Ce passage résulte de la contradiction entre un mode d'appropriation des personnes et des choses fondée sur la communauté de parenté et un mode d'appropriation des personnes et des choses fondé sur la production de marchandises.

Enfin chacune des deux grandes catégories se subdivisent en deux classes représentant deux statuts et deux tendances opposées selon la division présentée au paragraphe 3.2. :

- l'une de statut inférieur qui a tendance à périlcliter par une dépossession croissante

- l'autre de statut supérieur qui a tendance à renforcer son appropriation. Par exemple, en ce qui concerne les producteurs marchands, on distinguera :

. Les petits producteurs individuels tendant à rejoindre le salariat

. A l'opposé les gros producteurs tendant à devenir des petits capitalistes dans la mesure où leur propriété n'est plus seulement le fruit de leur travail personnel.

Parfois il existe une 3e classe qui représente une situation intermédiaire. Comme nous le verrons lors de la définition de chacune des classes, cette classe intermédiaire n'est qu'apparemment stable. En fait elle est minée par des contradictions qui tendent à la faire éclater en direction des 2 pôles précédents. Par exemple parmi les producteurs moyens certains tendent à rejoindre les petits producteurs individuels, d'autres les petits capitalistes.

On remarquera que les distinctions professionnelles n'ont pas été retenues. En effet elles ne sont pertinentes ni d'un point de vue pratique, ni du point de vue théorique.

On sait que les activités agricoles, artisanales (au moins domestiques mais souvent marchandes) et parfois commerciales sont combinées au sein d'une même famille en zone rurale et souvent le fait d'un même individu qui change de "profession" selon les saisons. Ainsi un individu peut être agriculteur à la

saison des pluies, bijoutier traditionnel le reste de l'année ou transporteur en charrette ou manoeuvre durant la saison sèche,

En zone urbaine où la division du travail est plus poussée, la combinaison d'activités est peut être moins fréquente mais elle existe néanmoins surtout dans le cadre de l'unité familiale. Or c'est souvent celle-ci qui est retenue comme unité statistique. La classification porte donc sur des groupes d'individus apparentés et ayant entre eux des rapports de production, consommation, accumulation.

Une distinction strictement professionnelle serait donc absurde.

Par contre certaines combinaisons de professions et de statuts sont caractéristiques lorsqu'elles expriment une des tendances exprimées plus haut à l'intérieur des grandes catégories. On en a tenu compte pour compléter la définition de certaines classes ou couches.

Par exemple chez les petits producteurs effectuant accessoirement ou saisonnièrement des travaux pour autrui, rémunérés à la journée ou à la tâche, la combinaison de statuts exprime une tendance à la perte d'autonomie, à la prolétarianisation.

Au contraire chez le cadre salarié-proprétaire de taxi ou propriétaire de plantation ou chez le notable religieux ou juge coutumier en même temps propriétaire foncier, en examinant quel statut et quelle activité a précédé l'autre, on peut déterminer s'il s'agit d'une tendance à l'appropriation croissante. C'est le cas par exemple du cadre fonctionnaire ou du notable qui s'appuie sur ses relations pour devenir lui même petit capitaliste.

D'une manière générale il faut distinguer aussi la combinaison d'activités en bas de la hiérarchie qui est un moyen de

subsistance (par ex. chez les petits producteurs individuels ruraux qui combinent agriculture, élevage, artisanat marchand et domestique), de la combinaison d'activités en haut de la hiérarchie qui est un moyen d'appropriation du travail d'autrui (par ex. cas du haut fonctionnaire qui spéculé sur la propriété foncière).

5.2. Définition des grandes classes et des couches ou sous-classes

5.2.1. PRESTATAIRES et NOTABLES

1 - Les prestataires de travail liées à des rapports de clientèle (Voir classe 1 du tableau récapitulatif).

Ils restent attachés à un rapport social pré-capitaliste qui les distingue du travailleur salarié par le fait qu'ils dépendent personnellement de celui ou de ceux à qui ils fournissent une prestation.

Ce rapport personnel se noue autour de la parenté au sens large c'est-à-dire fondée sur une communauté d'origine (lignage, village, ethnie...) et autour du terroir que cette communauté s'est appropriée et dont chaque membre a la jouissance partielle. Cette dépendance est liée à la représentation illusoire qui fait de la communauté quelque chose de naturel parce que donné au départ à chaque membre. Cette apparence naturelle peut prendre une forme religieuse.

Le travail gratuit fourni par le "dépendant" prend la forme d'une prestation en travail ou d'un tribut en nature ; il est nettement distinct du travail que le dépendant effectue pour lui-même contrairement à la plus-value fournie par le salarié qui est ingérée dans la marchandise.

Selon que le travail gratuit (la prestation) est destiné à la jouissance personnelle du maître (consommation improductive) ou à régénérer son fonds de travail (consommation productive), on distinguera dans le 1er cas :

- les prestataires totalement dépendants d'un maître (ex. serviteur),

dans le 2e cas :

- les prestataires partiellement dépendants car d'un côté ils dépendent personnellement du maître par la parenté ou par le savoir ancestral et de l'autre côté ils vivent en symbiose dans l'unité de production. Par exemple les apprentis et tous les aides entretenant des rapports de "clientèle" comme ceux qui existaient encore récemment en Europe de l'Ouest (1).

Parmi les prestataires totalement dépendants on peut distinguer là où cela existe :

- la forme ancienne directement issue du servage et de la captivité précoloniale avec le serviteur dont le sort est lié à celui de son maître aristocrate féodalo-religieux.

- la forme nouvelle liée à l'émergence de classes moyennes ou aisées urbaines avec le domestique

(1) En France du début du siècle, cette symbiose se manifestait encore à la campagne entre le valet de ferme et son patron paysan-propriétaire dans le fait de manger à la même table. Ceci distingue le valet de ferme du domestique qui va manger à l'office chez les aristocrates et les grands bourgeois.

qui reçoit des gages monétaires en plus "d'avantages en nature" et qui ne dépend pas de son maître pour ses relations matrimoniales.

Les prestataires de travail ne vendent donc ni leur force de travail (contrairement au salarié) ni le produit de leur travail (contrairement au petit producteur).

Cependant les prestations de travail à l'origine exclusivement réservées à la consommation improductive de marchandises comme celle du domestique (cuisinier, jardinier...) ou du disciple coranique qui travaille pour le compte de son marabout sont assez restreintes. Dès que la prestation sert à régénérer, entretenir le fonds de travail du maître, elle devient indirectement marchande. Ainsi de grands chefs religieux peuvent investir une partie du travail gratuit fourni par leurs nombreux disciples dans la production marchande. (ex. Chefs Mourides vendant l'arachide produit par leurs taalibe au Sénégal).

Certaines prestations marchandes, laisse la possibilité d'une production à temps partiel pour son propre compte : ainsi un agriculteur qui ne dispose pas de terres suffisantes dans sa communauté d'origine peut aller offrir ses services chez un producteur d'une autre communauté. Il dispose en échange, de temps libre pour cultiver pour son propre compte une terre que son hôte lui attribue momentanément. Les rapports personnels noués au cours de cette association vont parfois jusqu'à une intégration complète lorsque le prestataire épouse la fille de son hôte.

Les rapports de dépendance liés à la parenté

proche, par exemple entre père et fils, sont la justification et le moyen de maintenir des prestations gratuites qui elles mêmes sont la base matérielle de la reproduction de la famille étendue (Voir par exemple le statut de Sarga au Sénégal).

Dans l'artisanat certains apprentis peuvent parfois emprunter les outils de leur maître pour réparer ou fabriquer pour leur propre compte.

Dans l'élevage certains bergers gardant le troupeau pour le compte d'une ou plusieurs familles disposent du lait, d'une partie du croît du troupeau en même temps qu'ils élèvent un troupeau leur appartenant.

Quelle que soit la combinaison d'activités exercée pour autrui avec celle pour son propre compte, l'aspect principal demeure la prestation pour autrui liée à un rapport de dépendance fondée sur les relations personnelles.

Cette dépendance s'exerce à l'égard :

- soit d'un notable
- soit d'un petit producteur marchand (agriculteur ou artisan)
- soit d'un salarié (cas de l'aide-chauffeur qui seconde un chauffeur salarié sur poids lourds au cours des longs trajets dans ses travaux les plus pénibles, ou cas d'un aide forestier secondant au sol un conducteur de bulldozer salarié).

Cette dépendance se manifeste idéologiquement soit par la subordination aux liens naturels de parenté, de communauté d'origine, auquel cas cette classe particu-

lière a tendance à régresser; soit par la subordination au savoir artisanal, au métier, auquel cas cette classe lie son sort à celui des petits producteurs marchands.

Dans ce dernier cas l'apprenti doit parfois tout à son maître au point de payer parfois le privilège d'apprendre ! Cet apprentissage est parfois illusoire et proche de la domesticité comme en témoigne l'appellation anglaise de motor-boy (pour l'aide chauffeur).

2° - Les notables

Les bénéficiaires des prestations de travail et des tributs en nature étaient traditionnellement les notables qui s'approprièrent les activités politiques et idéologiques (religion et justice principalement) au nom des fondateurs de la communauté.

Actuellement, cette position de notable ne se perpétue pas telle quelle. Elle sert à abriter un rapport d'exploitation direct dans le cadre des rapports marchands.

Ainsi les "responsabilités" politiques - administratives et religieuses facilitent étrangement l'accumulation de privilèges :

- en distribuant l'aide de subsistance au moment de la soudure
- en se faisant attribuer prioritairement les moyens de production nouveaux (terres irriguées, matériel agricole)
- en monopolisant le travail d'entraide au sein des communautés rurales
- en faisant de l'usure.

Cette couche sociale sert de charnière entre, d'une part l'Etat et la grande production capitaliste et, d'autre part les petits producteurs individuels. Leur position de fait, au service des premiers contre l'intérêt des seconds, les place souvent dans une situation de "gros producteur", voire de capitaliste moyen. C'est pourquoi les notables seront classés avec les propriétaires d'entreprises agricoles, artisanales et commerciales (classe n° 6 ci-après). Une place à part peut toutefois être réservée à certains idéologues liés aux rapports précapitalistes comme les grands chefs religieux qui dans certaines circonstances peuvent renverser en leur faveur le compromis qu'ils ont passé avec l'Etat capitaliste et servir de caisse de résonance aux revendications paysannes et populaires.

5.2.2. Les ouvriers artisanaux et les tâcherons dépendants (classe 2 du tableau).

1 - Les ouvriers artisanaux sont dans une situation intermédiaire entre les prestataires de travail et les ouvriers prolétariés de la grande industrie.

Outre les rapports personnels qu'ils entretiennent avec le maître artisan et la forme de rémunération, leur travail est souvent moins parcellisé que dans la grande industrie. Ils possèdent encore relativement la maîtrise d'un métier, d'une certaine habilité. Les ouvriers artisanaux dominent encore leurs outils. Leur travail a une utilité particulière, concrète. Il est le complément nécessaire à celui du maître pour faire fonctionner l'unité de production. Si le maître entretient un bénéfice ce n'est pas sa seule fonction. Au contraire, le travail parcellisé de l'ouvrier de la grande industrie n'a qu'un caractère abstrait, interchangeable.

L'ouvrier spécialisé est le prolongement de la machine. Celle-ci le domine. Le métier, l'habileté ont disparu. Sa seule fonction est de produire une plus-value au capital qui l'utilise. Le caractère complémentaire au sein du travail artisanal s'efface au profit de l'antagonisme entre la direction qui concentre les forces intellectuelles et matérielles de la production et l'exécution dépossédée de toute maîtrise sur le procès de travail et sur le procès de production.

En résumé :

- d'une part l'ouvrier artisanal reste lié à son métier individuel, contrairement à l'ouvrier de la grande industrie qui n'est qu'un élément parcellaire du travailleur collectif ;

- d'autre part l'ouvrier artisanal se distingue du prestataire de travail par l'acquisition d'un savoir individuel hors de la tutelle des Anciens du lignage et ses relations personnelles de dépendance ne sont plus strictement bornées à la parenté.

Enfin, l'ambition de l'ouvrier artisanal est de se servir de son métier pour devenir petit producteur individuel, propriétaire de son travail personnel.

Par contre, la distinction entre ouvrier artisanal dans un atelier et ouvrier itinérant payé à la tâche, par exemple dans le secteur du bâtiment, est une nuance secondaire. Dans la mesure où le tâcheron ouvrier travaille pour le compte d'un entrepreneur artisanal, il ne traite pas directement avec le consommateur utilisateur, ce n'est donc pas un producteur individuel.

2 - Les tâcherons dépendants se distinguent d'une part des prestataires de travail par des liens de dépendance personnelle plus lâches que chez les prestataires et d'autre part des ouvriers artisanaux par un travail d'exécution limité et parcellaire souvent payé à la journée ou "à la tâche" (d'où leur nom).

D'un côté, les liens personnels qui attachent le tâcheron dépendant sont moins forts que chez le prestataire car contrairement au prestataire :

- il ne travaille plus pour le compte d'un seul mais de plusieurs producteurs, non plus en permanence mais souvent par intermittence en combinaison avec quelques travaux pour son propre compte ;
- il n'est plus seulement "entretenu" par un maître mais il perçoit une rémunération monétaire parfois combinée à une rémunération en nature.

De l'autre côté, le travail peu qualifié du manoeuvre ne peut être la base d'un attachement au métier comme pour l'ouvrier artisanal.

Enfin le tâcheron dépendant reste dans un procès de travail individuel (contrairement à l'ouvrier prolétarisé de la grande industrie) et comme l'ouvrier artisanal il voudrait devenir petit producteur propriétaire du produit de son travail personnel. Cependant cette volonté de promotion individuelle a d'autant moins de chance de se réaliser que le tâcheron journalier n'a pas de métier qualifié. Aussi bon gré, mal gré le manoeuvre tâcheron aura tendance à se transformer peu à peu en manoeuvre salarié.

5.2.3. Les producteurs marchands

Par rapport aux prestataires de travail et aux prolétaires, le producteur marchand est propriétaire du produit de son travail personnel, il produit pour son propre compte et vend ce produit sur le marché.

Faut-il distinguer la production (agricole ou artisanale) du commerce ?

Le commerce se distingue de la vente de la production du producteur par le fait qu'il y a achat d'une marchandise en vue de la revendre sans grande transformation du produit. L'activité (ou travail) de transformation qui réside dans le transport, le conditionnement et le stockage (pour conservation et non pour spéculation) n'est qu'annexe par rapport à l'échange qui devient le centre de l'activité du commerçant.

Acheter bon marché et revendre le plus cher possible, tel est le but principal du commerçant par opposition à l'artisan et à l'agriculteur dont le but principal est de produire pour vendre.

En outre, le marchand moyen ou aisé dispose d'un fond de roulement monétaire quasi permanent qui lui permet de faire crédit sur les marchandises qu'il vend ou de prêter de l'argent ... à des taux usuraires.

Cette disponibilité monétaire n'existe pas chez le producteur agricole ou artisanal, obligé d'attendre la fin du cycle productif, pour tirer de l'argent de la vente de sa production.

Ceci différencie les commerçants des petits producteurs de marchandises et se reflète dans leur idéologie plus orientée vers le bénéfice pour lui-même que celle des petits producteurs plus attachés à leur métier et à leur terre et à leurs outils.

Cependant à la campagne le petit commerce est souvent exercé par un producteur moyen ou aisé (personnellement ou par un parent proche). A la ville certaines activités marchandes s'apparentent plus à la petite production qu'au commerce du fait de la grande part de transformation opérée sur le produit : c'est le cas des fabricants vendeurs de brochettes, de beignets, etc ... Quant aux gros commerçants ce sont de petits capitalistes tout comme leurs homologues propriétaires d'entreprises artisanales.

La distinction entre commerce et production est donc secondaire par rapport à celle qui divise les producteurs marchands en trois classes :

- les petits producteurs individuels ;
- les producteurs moyens ;
- les propriétaires d'entreprises agricoles, artisanales ou commerciales.

Néanmoins, l'entité commerciale peut, dans certains cas, définir une couche distincte à l'intérieur de chacune de ces classes.

1 - Les petits producteurs individuels : Ils vendent principalement le produit de leur travail personnel, ont peu de moyens de production. L'aide extérieure est accessoire et souvent intermittente en-dehors de celle des aides faisant partie de la communauté familiale du petit producteur.

Au sein des petits producteurs deux couches se distinguent selon qu'elles vivent en zone urbaine ou en zone rurale sous les trois aspects suivants :

- la part d'auto-subsistance par rapport à la production vendue qui est généralement plus forte à la campagne qu'à la ville ;
- la division du travail généralement moins avancée à la campagne où agriculture, artisanat (domestique ou marchand) et petit commerce sont souvent combinés dans le cadre de la communauté familiale alors que l'individualisation du procès de travail est plus poussée en ville ;
- l'attachement aux liens communautaires (la terre et les ancêtres) généralement plus fort à la campagne qu'à la ville où le métier peut s'exercer hors du contrôle des Anciens.

1 A - Les petits producteurs individuels ruraux (agricoles et artisanaux)
(classe 3 du tableau)

Ils disposent de peu de terre, d'un outillage exclusivement manuel (houe, saba, iler, machette, etc ...) et n'emploient pas de main-d'oeuvre extérieure à la famille sauf à titre exceptionnel par exemple en cas de

maladie du chef de famille, ou au moment d'une récolte. Ils sont le plus souvent possesseurs de leurs terres mais les plus démunis doivent en emprunter. L'emprunt autrefois gratuit tend à devenir onéreux. Dans certaines régions, où l'aristocratie foncière s'est accaparée les meilleures terres, le "locataire" doit verser une partie importante de la récolte, jusqu'à 1/3 parfois la moitié, par exemple dans la moyenne vallée du Sénégal avec le contrat "Rempeceen". Certains se sont vus attribuer une terre par une société qui a aménagé le terroir notamment en l'irriguant. Dans ce cas l'attributaire doit payer les frais d'aménagement et d'entretien. L'attribution est de plus soumise à une culture et à des méthodes culturales obligatoires (riz, canne à sucre, ...).

Cette classe est pauvre, voire misérable, menacée par la faim si la récolte est mauvaise. En-dehors de la saison de cultures, une partie des membres de la famille, notamment les jeunes hommes, tentent de subsister en effectuant des petits travaux de transport, de manutention en ville. Les femmes vont effectuer des tâches domestiques dans les familles les plus aisées, par exemple pilage du mil. La période de soudure alimentaire qui précède la récolte est l'occasion d'endettement à des taux usuraires auprès des paysans aisés et des commerçants (par exemple emprunt d'un sac de mil en septembre et remboursement de deux sacs en novembre).

La tendance à la dépossession croissante dans cette classe se manifeste principalement par l'endettement chronique et par le travail à la tâche ou à la journée pour d'autres producteurs ; ceci représente le 1er degré ; puis avec le salariat saisonnier on peut considérer qu'ils atteignent le 2ème degré d'une dépossession les poussant vers l'émigration rurale et le salariat urbain.

1 B - Les petits producteurs individuels urbains (classe 4)

Par rapport aux petits producteurs ruraux la vente du produit du travail est quasi intégrale d'où une dépendance plus grande vis-à-vis du marché, par contre l'exercice d'un métier hors du contrôle de la communauté d'origine confère une autonomie individuelle. Dans cette classe on peut distinguer les couches suivantes :

- les petits producteurs artisanaux qui disposent d'un outillage essentiellement manuel, de locaux sommaires et travaillent généralement seuls ou avec un aide. Ils subissent durement la concurrence de la grande industrie mais arrivent à subsister dans certains métiers qui demandent beaucoup de travail et peu de matériel grâce à une rémunération de l'heure de travail très inférieure à celle de l'ouvrier dans le secteur capitaliste. On y trouve des petits réparateurs (par exemple de vélo) ; les métiers traditionnels du cuir et du bois ; de la poterie, de la vannerie, du tissage du coton, les petits coiffeurs et barbiers exerçant dans la rue ;

- les tâcherons indépendants qui travaillent à façon directement pour le compte du consommateur parfois à son domicile et se distinguent en cela des tâcherons dépendants qui travaillent pour le compte d'un autre producteur ;

On y trouve les métiers du bâtiment et les tisserands traditionnels. On voit encore une fois dans cet exemple que le caractère essentiel qui permet de distinguer le tâcheron-ouvrier dépendant du tâcheron-producteur individuel ne se réduit pas un rapport d'appropriation matérielle tel que le fait de travailler au domicile de l'utilisateur acheteur ou d'être rémunéré à la tâche, c'est le fait d'être propriétaire ou non du produit de son travail personnel.

- les producteurs-vendeurs ambulants : On y trouve les petits marchands ambulants ne disposant pas de boutique mais d'une simple table on les appelle couramment "tabliers". Ils revendent les cigarettes à l'unité, le sucre au morceau, etc ... les noix de cola.

Y figurent aussi les fabricants-vendeurs de beignets, de brochettes. A noter que beaucoup de petits vendeurs de bananes, de beignets, de brochettes sont des enfants qui vendent le produit de leurs parents. Ce sont donc des aides familiaux dont l'activité est annexe à celle de leurs parents ;

- enfin certains petits agriculteurs vivriers peuvent se situer dans le périmètre urbain de certaines villes. Ce sont en général de petits jardiniers qui vendent la plus grande partie de leur production ; ils peuvent être rattachés aux petits producteurs individuels urbains.

2 - Les producteurs moyens (classe 5 du tableau) : Comme les producteurs individuels, les producteurs moyens participent pleinement au travail de production et sont propriétaires du produit qu'ils vendent. Cependant, à la différence des premiers, le produit n'est plus seulement le résultat du travail personnel du producteur-propriétaire mais aussi celui des apprentis ou de quelques journaliers parfois extérieurs à la communauté de parenté.

Toutefois contrairement aux propriétaires d'entreprise, ils restent "maîtres de l'ouvrage" auxquels ils contribuent pour l'essentiel. L'aide extérieure est complémentaire.

2 a - Les producteurs agricoles moyens

Ils disposent de terres, qu'ils cultivent eux-mêmes mais aussi en employant par intermittence un ou deux travailleurs à la tâche qu'ils rémunèrent en argent ou en nature par une partie des récoltes. Ils utilisent non seulement un outillage manuel mais aussi dans certaines régions du matériel attelé à un animal (par exemple semoir, mais c'est surtout la charrue et la charrette ainsi que les boeufs de traction qui marquent la différence entre petit et moyen producteur.)

Souvent endettés par l'achat à crédit de leur matériel ils végètent, n'arrivent pas à accroître sensiblement leur production et leur niveau de vie. Les plus endettés sont obligés de revendre leur matériel au bout d'un an à moitié prix ou au 1/3 du prix neuf ; ils s'appauvrissent et rejoignent la classe des petits producteurs pauvres.

Une minorité, disposant d'une force de travail plus importante grâce à une famille plus étendue et à quelques relations, fait du petit commerce et tente de rejoindre la classe des propriétaires d'entreprises agricoles.

2 b - Les producteurs artisanaux moyens

Ils disposent d'un petit outillage mécanisé souvent mû par un moteur, d'un petit atelier et emploient généralement plusieurs "apprentis" dont certains de par leur ancienneté et leur expérience peuvent être considérés comme des ouvriers artisanaux.

Ils subissent également la concurrence de la grande industrie mais y résistent particulièrement dans la confection de vêtements et la fabrication de sandales et même de chaussures grâce à la faible rémunération de leurs apprentis.

On y trouve outre les activités ci-dessus, les petits réparateurs plus spécialisés, réparateurs de montres, de radio, de lunettes, de voiture et les métiers modernes du bois (menuiserie) et du métal (plomberie, serrurerie ... chaudronnerie). On peut y adjoindre les fabricants de bijoux traditionnels.

Comme pour les producteurs agricoles moyens leur stabilité n'est que relative, une minorité tente de devenir petit entrepreneur artisanal, une majorité est menacée de faillite non seulement avec la concurrence de la grande industrie mais aussi avec celle des petits artisans et tâcherons individuels plus ou moins "clandestins".

On peut faire une distinction entre deux sous-couches selon que l'activité est faite dans un local fixe ou de manière itinérante au domicile des clients.

2 c - Les petits commerçants et négociants

Contrairement aux petits vendeurs ambulants, les petits négociants disposent d'un petit matériel de vente et de transport et emploie généralement un vendeur permanent.

Le petit boutiquier dispose d'un local sommaire (baraque en semi-dur) pour entreposer et vendre ses marchandises et travailler avec un aide le plus souvent familial.

Petites épiceries et débits de boissons, petits restaurants ("gargotte") constituent le principal des effectifs de cette catégorie.

Le colporteur en tissus et habits neufs vendant à domicile en zone rurale avec l'aide d'un porteur peut être classé dans cette catégorie moyenne, plutôt que dans les vendeurs ambulants car il a un aide permanent et un chiffre d'affaires voisin d'un boutiquier.

3 - Les propriétaires d'entreprises agricoles, artisanales et commerciales
Contrairement aux producteurs individuels et aux producteurs moyens, la propriété du produit n'est plus fondée principalement sur le travail personnel du propriétaire mais sur celui de ses employés (ouvriers, tâcherons, apprentis et autres dépendants).

Le travail d'autrui, qui restait accessoire chez le producteur moyen, devient ici principal. Alors que le producteur direct est maître de l'ouvrage, le propriétaire d'entreprise est "maître d'oeuvre". L'essentiel de son travail réside dans la gestion, c'est-à-dire moins dans la coordination des travaux (souvent confiée à un contremaître ou un technicien) que dans l'achat des moyens de production et de la force de travail qu'il emploie et dans la vente des produits.

L'appellation de "gros producteur" pour ces propriétaires d'entreprises est donc un euphémisme pour ce qui représente une bourgeoisie moyenne.

Rappelons enfin que nombre de notables, surtout à la campagne, qui bénéficiaient autrefois de prestations et de redevances dans le cadre des rapports sociaux pré-capitalistes et pré-marchands, tendent à s'appuyer sur leur appropriation traditionnelle politique et idéologique pour s'approprier une base économique (voir page 27).

Il en est ainsi des idéologues tels que griot, féticheur, juge coutumier et chef religieux qui tiraient leurs subsides de leur savoir ancestral et tendent maintenant, de plus en plus, à combiner cette activité avec celle de propriétaire d'entreprise agricole, de transport ou de commerce.

Cette combinaison de "statuts" et d'activités a néanmoins un fondement commun : l'appropriation du travail d'autrui ; le mode d'appropriation ancien servant au mode d'appropriation moderne.

On peut distinguer trois couches dans cette classe selon le secteur principal où exerce le propriétaire d'entreprise.

3 a - Les propriétaires d'entreprises agricoles

Ils disposent de terres en quantité relativement importante et emploient en permanence plusieurs travailleurs durant la saison agricole. Ils disposent de matériel attelé qu'ils louent parfois à d'autres producteurs (location de charrue, d'attelage à la journée). Beaucoup d'entre eux jouissent d'une position privilégiée dans les rapports sociaux de clientèle : certains sont d'anciens notables ou descendants du "1er occupant", ils ont le pouvoir de mobiliser pour leur propre compte des associations de travailleurs autrefois orientées vers les travaux d'intérêt collectif, religieux ou autres. Certains jouissent d'un poste de responsabilité dans les coopératives agricoles ou dans des institutions politico-administratives (chef de village).

D'autres se sont forgés une clientèle de petits paysans sur la base d'un commerce spéculatif, par des prêts en nature et en argent, souvent usuraires, à des taux de plus de 100 % sur 3 à 6 mois en jouant sur les variations de prix des produits de base entre la période de soudure et la récolte. Parfois ils rachètent à moitié prix de leur valeur le matériel agricole de leurs clients endettés.

Il n'est pas possible de fixer précisément, de manière générale, des seuils quantitatifs dans les moyens de production qui permettent de différencier les producteurs individuels des producteurs moyens et des propriétaires d'entreprises.

La surface cultivée, la nature de l'outillage possédé ou loué, le nombre d'employés sont, en effet, en rapport avec le degré de développement moyen des forces productives dans une région déterminée. De même le

fait d'être possesseur de la terre cultivée, ou simple attributaire ou locataire peut dans certains pays être en relation avec une situation plus ou moins favorable selon le montant des charges liées à l'attribution.

Parmi les moyens de production terre, outillage, et force de travail l'un d'entre eux est déterminant à une époque précise ; par ex. à une époque ce peut être la quantité de terre possédée à une autre la possession de boeufs de trait ou d'outillage mécanisé. Certes, chacun de ces deux facteurs détermine la formation de la même classe de propriétaires agricoles mais cette classe ne sera pas nécessairement constituée des mêmes familles et individus. On voit ici qu'il s'agit bien de la formation d'une classe basée sur des rapports de production marchande et non plus de lignage basé sur des rapports de parenté comme autrefois (bien que les rapports de parenté interfèrent avec les rapports de production matériels).

Les formes de tenure foncière, également très variées et souvent peu assimilables au fermage et au métayage européens, ainsi que les redevances qui y sont liées, les formes d'association de travail et leur rémunération doivent faire l'objet d'études particulières (pré-enquête) où l'on aura recours aux langues locales pour définir des choses qui n'ont pas toujours d'appellation en français, en anglais ou en portugais.

Les seuils quantitatifs sont cependant faciles à déterminer dans une situation concrète ; le fait qu'ils soient relatifs à cette situation et en rapport entre trois classes ne leur enlève pas leur signification générale et universelle sur le plan qualitatif. Enfin, après enquête il sera peut être possible de fixer des seuils quantitatifs pour des groupes de pays analogues.

3 b - Les propriétaires d'entreprises commerciales

On les trouve surtout en ville et dans les gros villages puisqu'à la campagne les propriétaires d'entreprises agricoles incluent souvent le commerce et le transport dans leurs activités.

A la ville le grand commerçant dispose d'une boutique et d'entrepôts dans des locaux en "dur", souvent d'un véhicule de transport motorisé;

il emploie plusieurs vendeurs ou manutentionnaires en permanence. On le voit encore parfois dans sa boutique mais il se réserve de négocier les achats en gros. Si les affaires "marchent" il deviendra bientôt simple gestionnaire et se lancera dans la revente en gros, dans le camionnage, la spéculation immobilière. Disposant d'un capital assez important et employant plusieurs personnes il relève alors de la bourgeoisie commerciale et non plus de la couche des commerçants moyens, car son activité de gestionnaire liée à la propriété prédomine sur sa participation directe aux opérations matérielles de transport, manutention, achat et vente.

Certains accèdent au commerce international en s'appuyant soit sur leurs relations avec des hauts fonctionnaires, soit sur des relations de parenté pour le commerce inter-africain (de cola, de bétail, ...).

3 c - Les propriétaires d'entreprises artisanales

Ils emploient plusieurs ouvriers artisanaux en permanence ainsi que des apprentis ou tâcherons selon les fluctuations de leurs commandes.

Ils disposent de bâtiments, de machines, de matériel de transport motorisé.

Ils travaillent dans l'orbite de la grande industrie, par ex. dans le bâtiment, la mécanique, souvent en qualité de constructeur. Parfois ils se glissent dans les pores de la grande industrie, parfois ils travaillent à façon pour elle.

Dans le travail à façon, leur dépendance vis-à-vis de la grande industrie est manifeste. Plus généralement ils subissent durement la concurrence du capital monopoliste international en l'absence de protection fiscale douanière nationale et en l'absence de soutien bancaire.

Comme pour les autres propriétaires d'entreprises ils ne peuvent accéder à la grande bourgeoisie industrielle et bancaire car ce passage demande :

- une masse de capitaux hors de leur atteinte ;
- un appui de l'Etat qui leur fait la plupart du temps défaut pour le moment.

Ainsi l'accession de quelques propriétés familiales, comme Michelin et Peugeot en France, au rang de la puissance industrielle internationale est impossible actuellement en Afrique.

Comme pour les producteurs ruraux il n'est pas possible de fixer de manière générale la taille du local, la nature de l'outillage, et le nombre des apprentis et ouvriers artisanaux qui permet de distinguer propriétaires d'entreprises artisanales des petits artisans et des moyens. Ceci varie d'un pays à l'autre, d'une période à l'autre, en fonction du degré de développement de la petite industrie et en rapport avec la grande industrie, mais ces limites sont faciles à fixer dans chaque pays ou région.

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA CLASSIFICATION SOCIALE
DES NON-SALARIES DE LA PETITE PRODUCTION

CLASSE (Caractères Généraux)	COUCHE (Sous-Classe)	SOUS-COUCHE	EXEMPLE-TYPE	TENDANCE	
1. PRESTATAIRES DE TRAVAIL liés à des rapports de "clientèle"	La dépendance personnelle vis à vis de celui à qui ils fournissent une prestation est issue des rapports sociaux pré-capitalistes qui apparaissent à la conscience comme quelque chose de donné et de naturel. Pas de rapport strictement marchand entre maître et prestataire donc pas ou peu de rémunération monétaire.	11. PRESTATAIRES POUR LA JOUISSANCE PERSONNELLE DU "MAITRE" -dépendance totale vis-à-vis du maître- pas de symbiose avec l'unité de production du maître.	Dépendance issue du servage ou des rapports de caste. 111. <u>Forme ancienne</u> , survivance précapitaliste	- Serviteur - "Captif" - Disciple religieux	La forme purement servile tend à disparaître, sauf dans certaines régions où une aristocratie féodalo-religieuse sert de relai au pouvoir central.
			112. <u>Forme nouvelle</u> (transformée partiellement par des rapports marchands - rémunération monétaire)	- Domestique	La forme domestique se maintient et se développe en ville avec l'essor des classes aisées.
		12. PRESTATAIRES POUR LA REGENERATION DU FONDS DE TRAVAIL DU "MAITRE" 2 aspects simultanés : - dépendance du maître - symbiose avec le maître au sein de l'unité de production	121. <u>Dépendance liée aux liens de parenté ou aux rapports de caste</u> Pas de rémunération monétaire mais le prestataire jouit de temps libres pour son propre compte.	- Sarga (Sénégal) - Apprenti de l'artisanat traditionnel (bois et fer) - Certains cadets vis-à-vis des Aînés du Lignage	Tendance à la régression liée à la restriction progressive de la famille étendue et des rapports de caste.
	122. <u>Subordination liée au savoir artisanal</u> Pas ou peu de rémunération monétaire. Parfois c'est le prestataire qui paie son apprentissage.	- Apprenti de l'artisanat moderne (mécanique, menuiserie, bois et métal, électricité) - Aide chauffeur (motor boy - Cameroun) - Aide boutiquier	Tendance liée à celle des petits producteurs marchands. Une minorité parvient à se constituer en petit producteur individuel ou en tâcheron indépendant.		

CLASSE (Caractères Généraux)	COUCHE (Sous-Classe)	SOUS-COUCHE	EXEMPLE-TYPE	TENDANCE	
2. OUVRIERS ARTISANAUX ET TACHERONS DEPENDANTS	<p>Le procès de travail reste individuel et les rapports de dépendance personnelle se maintiennent vis-à-vis des producteurs marchands pour qui ils travaillent contrairement au manoeuvre spécialisé de la grande industrie.</p>	<p>21. OUVRIERS ARTISANAUX en atelier ou dans le bâtiment</p> <p>Maîtrise d'un métier fondé sur l'habileté manuelle. Caractère complémentaires du travail de l'ouvrier et du maître au sein de l'unité de production artisanale. L'attachement au caractère utile du travail n'est pas encore complètement subordonné et accessoire au caractère marchand du produit. La possession d'un métier est une condition objective d'existence individuelle.</p> <p>Travail relativement stable, rémunéré en argent. Idéologiquement attaché au savoir lié au métier individuel.</p>		<p>Ouvriers de l'artisanat moderne (mécanique, électricité, bâtiment, menuiserie bois et métal ...)</p>	<p>Cherche à se constituer en producteur individuel sur la base de son métier.</p>
	<p>22. TACHERONS DEPENDANTS</p> <p>Travail rémunéré à la tâche ou à la journée pour le compte d'un producteur agricole ou artisanal. Rémunération monétaire parfois partiellement en nature (part de récolte) à la campagne. D'une part : travail peu qualifié donc moins d'attachement au métier que chez l'ouvrier artisanal ; d'autre part le caractère souvent intermittent du travail et le travail pour le compte de multiples producteurs rend la dépendance personnelle moins forte que chez le prestataire.</p>		<p>- Journaliers agricoles</p> <p>- Journaliers manoeuvres du bâtiment (tâcheron dépendant d'un entrepreneur artisanal de T.P.)</p> <p>- Aide colporteur.</p>	<p>En voie de prolétarianisation partielle.</p> <p>La volonté d'exister comme petit producteur se heurte à la dépossession de fait de ses moyens de production.</p> <p>L'attachement à la communauté perd sa base matérielle.</p> <p>Première étape vers le salariat en ville ?</p>	

CLASSE (Caractères Généraux)	COUCHE (Sous-Classes)	SOUS-COUCHE	EXEMPLE-TYPE	TENDANCE
<p>3. PETITS PRODUCTEURS INDIVIDUELS RURAUX</p> <p>Le petit producteur vend principalement le produit de son travail, avec des moyens de production très faibles (outillage manuel). L'aide extérieure est accessoire et souvent intermittente en-dehors de celle des membres familiaux rattachés au petit producteur.</p> <p><u>L'auto-subsistance</u> alimentaire et non alimentaire, quoique variable selon le degré d'insertion dans les rapports marchands, reste généralement importante.</p> <p><u>Fort attachement</u> aux rapports sociaux communautaires.</p> <p><u>Combinaison fréquente</u> de l'Agriculture et de l'Artisanat au sein de l'unité de production familiale et parfois chez un même individu.</p>	<p>31. PETIT PRODUCTEUR INDIVIDUEL N'EFFECTUANT PAS DE TRAVAUX A LA TACHE POUR AUTRUI</p> <p>Ideologiquement attaché à la terre et à la communauté.</p>	<p>311. Petit producteur possesseur de ses moyens de production</p>	<p>Petit agriculteur - éleveur combiné à l'artisanat domestique.</p>	<p>Ne doivent leur survie qu'à un sur-travail important et à la possibilité d'une auto-subsistance importante.</p> <p>Tendance à l'endettement chronique (1er stade de la dépossession).</p>
	<p>32. PETIT PRODUCTEUR EFFECTUANT UN TRAVAIL REMUNERE A L'EXTERIEUR</p> <p>L'attachement ancestral à la terre demeure bien qu'il se heurte à la dépossession objective du producteur.</p>	<p>312. Petit producteur possesseur <u>partiel</u> de ses moyens de production plus location emprunt.</p>	<p>Attributaire de lot aménagé.</p>	<p>Tendance vers le travail salarié temporaire ou saisonnier en ville (2e stade de la dépossession/prolétarianisation).</p>
		<p>321. Petit producteur effectuant accessoirement des travaux rémunérés à la tâche ou à la journée.</p>	<p>Petit agriculteur plus journalier agricole.</p>	
		<p>322. Petit producteur effectuant un travail salarié saisonnier (avec émigration)</p>	<p>Petit agriculteur plus manoeuvre salarié saisonnier.</p>	

CLASSE (Caractères Généraux)'	COUCHE (Sous-Classe)	SOUS-COUCHE	EXEMPLE-TYPE	TENDANCE
<p>4. PETITS PRODUCTEURS INDIVIDUELS URBAINS</p> <p>La vente du produit du travail personnel est quasi intégrale, d'où une dépendance plus forte vis-à-vis du marché (pas ou peu d'auto-subsistance).</p> <p>La <u>coupure</u> avec les liens sociaux communautaires est plus avancée du fait de l'exercice d'un métier hors du contrôle des Anciens. L'aide extérieure reste secondaire ou accessoire.</p> <p>La combinaison d'activités dans l'agriculture et l'artisanat ou celle relevant de statuts différents (petit producteur et salarié) est exceptionnelle.</p>	<p>41. PETIT PRODUCTEUR ARTISANAL</p> <p>Atelier et outillage sommaires.</p> <p>Auto-subsistance nulle.</p> <p>Statut juridique plus ou moins déclaré.</p>		<p>Petit artisan traditionnel du bois et du cuir.</p> <p>Petit réparateur (de vélo).</p> <p>Petit coiffeur.</p> <p>Petit transporteur (en charrettes).</p>	<p>Ne doivent leur survie qu'à un</p> <p>eur-travail important et à la</p> <p>possibilité plus ou moins</p> <p>légale de ne pas payer trop</p>
	<p>42. TACHERONS INDEPENDANTS</p> <p>Travail à façon à domicile du consommateur. Statut juridique plus ou moins clandestin.</p>		<p>Travailleur du bâtiment, indépendant.</p> <p>Tisserand traditionnel.</p>	<p>d'impôts.</p> <p>Le sur-travail se concrétise</p>
	<p>43. PRODUCTEURS - VENDEURS AMBULANTS</p> <p>Pas de local fixe, siège de la vente ou bien local temporaire.</p>		<p>Fabricant marchand de beignets, brochettes..</p> <p>"Tablier", petit colporteur (sans aide)</p>	<p>par une rémunération de l'heure</p> <p>de travail plus faible que celle</p> <p>de l'ouvrier dans la grande</p>
	<p>44. PETIT PRODUCTEUR PERI-URBAIN AGRICOLE</p> <p>Auto-subsistance réduite.</p> <p>Situation intermédiaire entre petit producteur urbain et rural.</p>		<p>Petit agriculteur vivrier peri-urbain (jardinier - maraîcher)</p>	<p>industrie.</p>

CLASSE (Caractères Généraux)	COUCHE (Sous-Classe)	SOUS-COUCHE	EXEMPLE-TYPE	TENDANCE
5. PRODUCTEURS MOYENS	51. PRODUCTEUR AGRICOLE MOYEN Emploi de petit matériel mécanique (parfois avec traction animale) et avec des journaliers agricoles temporaires.		- Paysan - maraîcher - Paysan - commerçant.	Sous l'effet de la double concurrence de la grande production capitaliste et des petits producteurs individuels, la classe des moyens producteurs tend à se scinder en deux groupes
	52. PRODUCTEURS ARTISANAUX MOYENS	521. <u>Artisan moyen fixe</u> Atelier en "dur" avec petites machines. Apprentis en permanence plus un ou deux ouvriers.	Tailleur, bijoutier, menuisier, mécanicien auto avec petit garage, chaudronnier, boulangier, restaurateur (gargotte).	- une majorité endettée qui périclité pour retourner à la petite production individuelle
		522. <u>Artisan moyen itinérant</u> Pas de local fixe. Quelques aides ou manoeuvres plus ou moins permanents.	- Transporteur par camionnette - Artisan du bâtiment.	
53. PETITS COMMERCANTS ET NEGOCIANTS Local de vente plus matériel de transport plus vendeur permanent. L'échange est assorti de tâches productives telles que transport manutention, conditionnement.			- Négociant détail et demi-gros alimentaire - Petit commerçant en boutique avec un aide vendeur permanent (épicerie, gargotte) - Colporteur en tissus (avec aide).	- une minorité qui tend à rejoindre les propriétaires d'entreprises moyennes. Stabilité relative et temporaire.

CLASSE (Caractères Généraux)	COUCHE (Sous-Classe)	SOUS-COUCHE	EXEMPLE-TYPE	TENDANCE
6. PROPRIETAIRES D'ENTREPRISES AGRICOLES, ARTISANALES ET COMMERCIALES Le produit du travail est principalement le résultat du travail d'autrui et accessoirement le résultat du travail direct du propriétaire qui se consacre surtout au transfert de propriété de la marchandise (achat ou vente, de la force de travail employée, des moyens de travail et des produits du travail) et à la mise en oeuvre des moyens de la production. Il est "maître d'oeuvre". Le clientélisme sur lequel s'appuie ces propriétaires peut provenir d'une position de notable, ou d'une position d'usurier.	61. PROPRIETAIRE FONCIER AGRICOLE ET COMMERCANT Emploi de matériel important et nombreux menœuvres temporaires et permanents. Location de matériel agricole à autrui. Terre en abondance. Commerce et usure.		Notable ou cadre salarié propriétaire de terres qu'il fait cultiver (vergers, terres maraichères, plantation cacao, café, bananes..)	Ces capitalistes moyens, souvent "nationaux", restent eux-mêmes confinés à l'industrie légère, au commerce ou à la spéculation immobilière ne pouvant avoir accès au capitaux nécessaires pour la grande production industrielle.
	62. PROPRIETAIRE D'ENTREPRISE ARTISANALE Matériel important fortement motorisé. Ouvriers permanents.		- Propriétaire de garage moyen, d'atelier de confection, de taxis, de camions. - Propriétaire hôtelier - Petit entrepreneur en bâtiment, construction bois, métal. - Façonnier pour la grande industrie.	Ils restent subordonnés au Grand Capital financier international.
	63. GROS COMMERCANTS URBAINS URBAINS ET INTERNATIONAUX Magasin avec vendeurs permanents plus négoce en gros.		- Négociant en gros de tissus, viande, cola.	

6 - UTILISATION DE LA CLASSIFICATION SOCIALE

6.1. Application à une situation concrète

La classification proposée demeure générale, ceci signifie que d'un côté elle se veut un moyen de compréhension théorique, une méthode cohérente pour organiser la matière concrète, de l'autre côté, elle ne peut être transposée telle quelle sur n'importe quelle situation concrète.

Il serait hasardeux de vouloir utiliser cette classification telle quelle dans un ensemble de pays afin de pouvoir faire des comparaisons internationales.

Par contre les caractères généraux déterminants de cette classification peuvent servir de base dans de nombreux pays d'Afrique pour établir des classifications tenant compte à la fois des conditions particulières à un pays ou une région et des moyens d'enquête dont on dispose.

Ainsi dans une région où les classes sont encore peu différenciées on pourra se contenter des 6 classes principales voire moins si certaines n'existent pas ou sont en voie de disparition. De même si l'échantillon enquêté est de taille réduite, il vaut mieux avoir des résultats significatifs sur quelques classes qu'une simple moyenne sur l'ensemble toutes classes confondues. Bien entendu la classification sociale ne se réduit pas aux classes qui composent la population non salariée. Même en zone rurale et à plus forte raison en ville il est nécessaire d'avoir une idée des classes salariées du secteur privé ou public et des professions dites "libérales" attachées au mode de production capitaliste tel le droit de propriété privée (juristes, notaires ...), le transfert de propriété (administrateur de biens, courtiers, experts comptables ...), l'idéologie culturelle (enseignant, artiste ..., "sciences" sociales) et religieuse.

6.2. Comment classer des individus ou des groupes familiaux dont les caractères relèvent de classes différentes

La classification des individus ou des unités familiales dans une classe peut se heurter à la combinaison de rapports sociaux de production différents. Ainsi un agriculteur peut en même temps faire du transport, être travailleur à la tâche ou à la journée par intermittence, être salarié manoeuvre en ville à d'autres époques de l'année. Certaines couches sociales ont été conçues en tenant compte de cette réalité.

Par exemple, la couche :

n° 32 Petit producteur effectuant un travail rémunéré à l'extérieur

ainsi que les sous-couches :

n° 321 "Petit producteur effectuant accessoirement des travaux rémunérés à la tâche ou à la journée"

n° 322 "Petit producteur effectuant un travail salarié saisonnier"

Ou encore les couches :

n° 61 Notable-propriétaire foncier chef d'entreprise agricole

n° 62 Cadre salarié-propriétaire d'entreprise artisanale (taxi, hôtel).

On remarquera que dans chacune de ces catégories il s'agit de statuts voisins dans la hiérarchie sociale parce qu'ils sont liés par un processus :

- celui de la dépossession croissante chez le petit producteur rural qui tend vers le salariat urbain (couche 32) ;

- celui de l'appropriation croissante chez le cadre salarié du secteur public ou privé qui tend à s'appuyer sur ses relations pour se procurer des moyens de travail et de la force de travail et tend ainsi à personnifier le capital c'est-à-dire à agir en tant que capitaliste individuel en partant de son action en tant qu'agent du capital dans son ensemble, agent salarié de la classe capitaliste et bourgeoise considérée collectivement (couche 62).

Cette situation de mouvance exprime bien le développement des rapports marchands et capitalistes et par conséquent l'instabilité de la situation de "transition" de certaines couches sociales.

Si la réalité mouvante ne rentre pas dans le cadre proposé c'est évidemment le cadre qu'il faut changer !

Cependant il faut prendre garde à ne pas mélanger des statuts et des situations très hétérogènes qui aboutiraient à masquer les différences essentielles entre les classes.

Pour cela une solution possible est de déterminer l'aspect principal auquel on rattachera l'individu. Notons que cette détermination ne peut se réduire à un critère quantitatif comme le temps de travail ou le revenu monétaire qui vont souvent en sens inverse. L'activité la mieux rémunérée n'est pas toujours celle qui demande le plus de temps de travail.

La combinaison de statuts relevant de classes ou couches différentes risque d'apparaître plus complexe si la classification porte sur des unités socio-économiques familiales.

Ainsi un père paysan peut abriter sous son toit momentanément son fils salarié de l'industrie ou de la fonction publique.

Ici on rencontre les limites d'une classification faite à un instant donné qui fige le processus évolutif, la contradiction entre la nécessité d'un côté, de tenir compte d'une situation dans un état donné et de l'autre côté de saisir le sens de son évolution.

7 - QUESTIONS ET REPONSES

Eléments d'un débat soulevé par cette proposition de classification sociale.

7.1. Quel est le rôle de l'Etat ?

La classification proposée a principalement pour objectif de définir des caractères généraux déterminants. Elle n'analyse pas les rapports concrets que les classes entretiennent entre elles.

Ces rapports de classe sont l'objet d'une analyse de cas. Toutefois il faut souligner l'importance générale prise dans ces rapports de classe par l'Etat, soit directement à travers les agents des ministères, soit indirectement à travers les sociétés para-publiques d'encadrement des producteurs.

Le rôle de l'Etat s'exprime actuellement en Afrique sous des formes diverses :

- par l'encadrement du crédit principalement sur les moyens de production relayé parfois par des coopératives responsables des remboursements ;
- par l'encadrement des échanges (Caisse dite de "Stabilisation des Cours"; Office de commercialisation où l'Etat fixe le prix d'achat au producteur en conservant une marge par rapport au cours mondial) ;
- par l'encadrement technique depuis l'économiste et l'agronome jusqu'au vulgarisateur agricole qui imposent un certain procès de travail (méthodes de culture) ;
- par l'encadrement juridique en remplaçant peu à peu le droit coutumier plus ou moins communautaire et lignager par le droit bourgeois qui au nom de la propriété d'Etat impulse le droit d'appropriation du travail d'autrui (Voir la loi sur le domaine national au Sénégal dans AMIRA n° 22 - p. 24) ;

- par l'encadrement administratif et policier par exemple au moment du remboursement de crédit à la coopérative agricole (Sénégal) ou pour octroyer les engrais (Centrafrique) ;
- par l'encadrement culturel à travers l'école, l'art officiel et leur "système de valeurs" véhiculé par les couches bourgeoises et petites bourgeoises de la ville.

7.2. Comment classer ou placer certaines catégories telles que des femmes, des enfants, des cadets qui subissent souvent des formes spécifiques d'oppression et d'exploitation ?

Il est certain que de nos jours les rapports de parenté interfèrent avec les rapports de production strictement marchands.

Cette question se pose à deux niveaux : pour la définition des groupes sociaux et pour celle des unités statistiques.

A - Pour la définition des groupes sociaux : les rapports de parenté sont-ils prédominants sur les rapports marchands ? Nous pensons avoir montré le contraire au début de cette note en constatant que les rapports de parenté au sens large se vidaient de leur contenu communautaire et servaient d'enveloppe pour le développement des rapports marchands individualisés. Ceci ne signifie pas que les rapports de parenté ont perdu toute influence mais seulement que le lignage n'est plus la base de la formation des groupes sociaux.

Les rapports communautaires interviennent dans la définition des classes sociales, notamment sous la forme des rapports de dépendance personnelle (par ex. les prestataires de travail sont distingués des tâcherons dépendants notamment sous cet aspect). Mais ces rapports de dépendance, fondés sur la communauté ancienne, ont perdu leur base économique qui reposait sur l'ordre politique précapitaliste. Battus en brèche par le développement des rapports marchands, ils se vident de leur substance originelle.

Si les rapports marchands dominent les rapports de parenté et communautaires, alors les femmes, les cadets pas plus que les enfants ne représentent des classes sociales en eux-mêmes.

Cependant la situation spécifique des femmes vis-à-vis de leurs maris et des cadets vis-à-vis des Aînés peut aider à caractériser concrètement dans une situation historique et géographique précise, une classe sociale, par exemple le fait que chez certains petits producteurs individuels agricoles, la femme fait les 3/4 des travaux agricoles (en temps) en plus des tâches ménagères, et qu'elle participe rarement aux instances dirigeantes, ou le fait que les cadets doivent passer par l'intermédiaire des Aînés pour pouvoir se marier.

B - Pour la définition des unités statistiques économique-familiales.

A ce niveau micro-économique, les rapports de parenté au sens strict semblent généralement dominer encore les rapports marchands ; c'est-à-dire que, au sein d'une famille, les rapports marchands entre les individus sont relativement tempérés et soumis à l'intérêt général de la famille c'est-à-dire aux nécessités de sa reproduction en tant que famille ou segment de lignage.

Ce caractère général est cependant variable suivant les pays. Dans certaines régions, les individus ont une grande autonomie économique par ex. les femmes Bamiléké au Cameroun assurent presque seules la subsistance de leurs enfants ; les "manies-market" au Ghana ont une complète indépendance de gestion de leur budget au sein de la famille. Dans d'autres régions, au contraire, le fils même marié continuera d'habiter dans le même enclos et participera longtemps aux travaux d'approvisionnement du grenier familial.

Parler "d'unité économique" au niveau familial c'est reconnaître la prépondérance de l'unité d'intérêt sur les divergences entre les membres de cette unité, quelque soit par ailleurs le caractère plus ou moins large de cette unité pouvant se réduire au couple et à sa descendance directe comme en Europe.

A partir de là, deux démarches unilatérales sont à éviter :

1 - l'étude des relations inter-individuelles au niveau familial indépendamment des caractères familiaux communs qui unissent ces membres ; telle par exemple la problématique "un individu, une fonction, un objectif" qui oublie la communauté d'intérêt familial ;

2 - la transposition des relations inter-individuelles au niveau des groupes sociaux indépendamment des caractères marchands communs à ces groupes, telle par exemple la problématique qui croit déduire les caractères de classe des caractères individuels.

Dans les deux cas, ces démarches nous semblent marquées par l'économisme et l'individualisme.

NOTE DE TRAVAIL INDICATEURS N° 20

DU SALAIRE

(Note à l'attention du groupe de travail sur les
"indicateurs de transition", AMIRA, Paris)

J.M. GASTELLU

Mars 1980

DRSTDM

Centre de Petit-Bassam, Abidjan

DU SALAIRE

Il m'est impossible de tester le tableau d'"indicateurs de transition", produit final du groupe de travail d'AMIRA, car je suis en désaccord avec les définitions et concepts qui ont été retenus de manière implicite. Il me semble que ces définitions et concepts ne sont ni homogènes, ni cohérents. Je tenterai de le démontrer en présentant deux critiques. La première est d'ordre externe et théorique : n'existe-t-il qu'une voie d'évolution possible pour les sociétés rurales d'Afrique Noire ? La deuxième est d'ordre interne et pratique : peut-on mesurer la "transition au capitalisme" ? En effet, dans un premier temps, j'ai été tenté de rejeter la démarche globale du groupe de travail, qui adopte le point de vue d'une voie d'évolution unilinéaire. Mais, comme cette démarche est séduisante et que les textes sont convaincants en bien des endroits, dans un deuxième temps je me suis situé à l'intérieur pour la comprendre, voir comment elle a été mise en oeuvre et ce qui en est résulté. Le but de cette note est d'ordre méthodologique : il s'agit de déceler les postulats et raisonnements implicites (ou explicités au cours de discussions internes ?) à partir desquels a été construit le tableau final d'"indicateurs de transition", car ces postulats et raisonnements font plus appel à des notions courantes qu'à des concepts définis avec rigueur.

1°) Critique externe et théorique

N'existe-t-il qu'une voie d'évolution possible pour les sociétés rurales d'Afrique Noire ? La présentation du "tableau d'indicateurs" semblerait impliquer une telle position. Or, cette position peut être mise en question pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la théorie de référence sur laquelle s'appuie le groupe de travail doit être rapportée aux exemples concrets qui ont servi à l'élaborer. Ensuite, cette recherche doit être confrontée à d'autres tentatives du même genre, qui ont apporté des réponses différentes. Enfin, il est nécessaire de prendre en considération la rationalité propre aux organisations économiques locales.

Il n'est pas question de mettre en cause la "théorie de la transition" élaborée par J. CHARMES, dont l'innovation a été de renverser les analyses classiques de l'ostentation et d'en faire le moteur d'une accumulation individuelle, qui émerge à travers trois stades successifs : neutralisation, absorption, dissolution. Mais on peut émettre des réserves sur l'usage qui est fait de cette théorie par le groupe de travail, en particulier sur sa généralisation à toutes les sociétés rurales d'Afrique Noire. En effet, cette théorie a été élaborée à partir d'exemples concrets : les sociétés Merina et Sihanaka des hauts plateaux de Madagascar. Comme le dit J. CHARMES, la région du lac Alaotra est :

... "l'une des seules régions de Madagascar à connaître une telle révolution"... (1).

La spécificité de cette région n'est d'ailleurs pas un argument pour combattre la généralisation de la "théorie de la transition", du moins dans le cadre de Madagascar, les sociétés Merina et Sahinaka pouvant préfigurer l'avenir de l'ensemble des hauts plateaux.

Le problème est ailleurs : les sociétés rurales d'Afrique Noire se situent-elles sur la même voie d'évolution que les sociétés étudiées par J. CHARMES ? Il est difficile d'y répondre de façon succincte, mais quelques éléments sont à verser au dossier. L'hypothèse la plus vraisemblable quant

(1) J. CHARMES (1977 : 59).

à l'origine des sociétés malgaches des hauts plateaux serait une provenance asiatique, indonésienne pour être plus précis (1), ce qui n'a pas empêché des influences africaines jusque chez les Merina et les Betsileo. Cette origine asiatique ne cesse pas d'être troublante, en particulier pour les travaux hydrauliques qui caractérisaient la production agricole à l'époque pré-coloniale chez les Sihanaka :

"... les habitants ont l'adresse de creuser des canaux pour faire venir l'eau du lac et de la rivière afin d'arroser leurs semailles" (2).

Ces travaux hydrauliques étaient inconnus des populations rurales de l'Afrique de l'Ouest, du moins en l'état actuel de mes connaissances. Cette référence aux travaux hydrauliques n'est pas l'effet d'un hasard : on sait la place qu'ils ont occupée dans les discussions cherchant à caractériser le mode de production propre aux pays asiatiques.

De plus, l'organisation et l'histoire politique des royaumes malgaches des hauts plateaux n'ont que peu de points communs avec ceux des royaumes, même des "empires", de l'Afrique de l'Ouest. Il ne paraît donc pas évident que les sociétés malgaches des hauts plateaux et les sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest soient englobées dans le même processus historique d'évolution ; du moins, une telle généralisation appellerait une démonstration. D'ailleurs, diverses recherches ont montré que la "transition au capitalisme" n'est pas la seule possibilité d'évolution.

C'est une banalité que de rappeler les trois brouillons et la version définitive de la lettre de K. MARX à Vera ZASSOULITCH. Mais, le passage obligé de la "commune russe" par le stade de production capitaliste ne paraissait pas évident pour K. MARX, et cela d'autant plus que cette commune était contemporaine de la production capitaliste, dont elle pouvait s'approprier "tous les acquêts positifs"(3). Dans le même sens, les discussions sur le "mode de production asiatique" et le "despotisme oriental" ont conduit à faire admettre que ces sociétés ne suivaient pas la même ligne d'évolution que les sociétés occidentales. Enfin, des historiens français, et en particulier C. COQUERY-VIDROVITCH, ont cherché à élaborer un "mode de production africain", reconnaissant par là la spécificité des sociétés rurales africaines.

(1) Ph. OBERLE (1979 : 19-31)

(2) F. MARTIN en 1667, cité par Ph. OBERLE (1979 : 208)

(3) K. MARX, in CERM (1970 : 319).

Si l'on oublie cette spécificité, les faits de terrain la font ressurgir soit en soulignant l'extraordinaire diversité des organisations pré-coloniales, soit en rappelant des phénomènes d'involution économique, soit en indiquant des confusions dangereuses.

Les organisations économiques pré-coloniales sont d'une extraordinaire diversité en Afrique de l'Ouest, et cette diversité est souvent gommée au profit d'une vision mythique, idéalisée et unifiante d'un "communautarisme primitif". En réalité, si quelques sociétés pré-coloniales ont pu être qualifiées d'"égalitaires", pour d'autres il a été montré qu'il existait une forte stratification économique en "riches" et "pauvres" fondée sur la détention de la poudre d'or (1). Il paraît, d'ailleurs, plus important de rendre compte de cette diversité, de lui trouver un fondement théorique que de la passer sous silence. Cette diversité explique l'évolution ultérieure et variée de ces sociétés.

De plus, les "apparences" sont souvent trompeuses et des phénomènes d'involution économique se produisent là où l'on attendait une progression. Par exemple, dans les années 1936-1939, un fort courant migratoire saisonnier (les "navétanes") venait aider la petite production familiale au Sénégal à l'époque de la culture des arachides. Ce phénomène a atteint son maximum en 1938, avec une immigration de 69 757 navétanes (2). Puis, cet apport annuel a décru, jusqu'à devenir insignifiant de nos jours. Une analyse hâtive aurait pu conclure, dans ces années-là, à l'apparition d'une classe de "capitalistes agraires", utilisant des manoeuvres salariés. Mais, l'involution ultérieure aurait démenti ce pronostic, puisque cette catégorie n'a pu se reproduire. La même erreur peut être commise à propos des planteurs de la zone forestière en Côte d'Ivoire. Ces planteurs utilisent, en effet, des manoeuvres, rémunérés selon diverses modalités : certaines formes de rémunération sont des catégories économiques pré-coloniales transposées à notre époque (*abusan*, *abugnan*), d'autres sont d'apparence plus "moderne" ("contrat" ; rémunération journalière, mensuelle ou annuelle). Mais, plusieurs faits viennent troubler une explication trop rapide qui chercherait à voir du salariat pur et simple dans les relations

(1) C-H. PERROT (1978).

(2) J. FOUQUET (1958 : 81).

entre planteurs et manoeuvres. D'abord, l'organisation actuelle de la production a été établie telle quelle dès l'origine du cacao en Côte d'Ivoire, et n'a pas été modifiée par la suite. Ensuite, si les modalités les plus "modernes" de rémunération sont utilisées par le chef d'exploitation au moment de l'ouverture d'une plantation, il a recours aux formes les plus anciennes de rémunération (1) une fois que cette plantation est entrée en production ; les relations les moins "salariales" arrivent en fin de cycle agricole. Enfin, une des voies d'évolution possible de ces plantations de la zone forestière est la suivante : la disparition proche de la forêt obligera à un passage à la culture intensive. Cette culture intensive rendra superflue l'utilisation d'une main-d'oeuvre étrangère, qui était embauchée pour des opérations culturales qui n'auront plus cours : défrichage et abattage des grands arbres. Des apparences "capitalistes" de nos jours peuvent alors masquer une involution future (2).

En dernier lieu, les faits de terrain obligent à substituer à une confusion apparente une distinction opportune entre "capitalisme externe" et "capitalisme interne". Le "capitalisme externe" est la domination économique exercée sur l'ensemble d'une société rurale. Le "capitalisme interne" est une scission qui survient au sein d'une société rurale entre une catégorie de détenteurs de moyens de production, et une catégorie de prolétaires, dépossédés de ces moyens. Ces deux formes d'évolution sont distinctes, bien qu'elles puissent se superposer. Dans le premier cas, celui du "capitalisme externe", il faut se demander s'il est de l'intérêt de la domination extérieure de "prolétariser" le petit producteur individuel. Dans l'exemple du paysan arachidier sénégalais, tout ne se passe-t-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possible : d'un côté, le petit producteur qui livre le produit aux plus faibles coûts, d'un autre côté, un marché mondial sur lequel ce petit producteur n'a aucune prise, et, entre les deux, un "Etat-écran" qui prélève sa dîme au passage ?

(1) En particulier, le partage du produit en trois parts, dont une pour l'équipe de manoeuvres.

(2) Il est nécessaire de distinguer les évolutions "spontanées", même lorsqu'elles résultent de mesures globales de politique économique, comme c'était le cas en période coloniale, des interventions directes et actuelles sur le terrain ("opérations de développement"), qui créent de nouveaux rapports économiques et sociaux en milieu rural africain. Cf. : ORSTOM (1979).

Au bénéfice de quel pouvoir apparent s'effectuerait cette prolétarianisation : d'une société d'Etat encore inexistante ? d'un marabout ? Le paysan Serer n'est-il pas plus productif dans la situation actuelle, attaché qu'il est à la terre des ancêtres ? Par ailleurs, la scolarisation ne fournit-elle pas son lot de "jeunes chômeurs déscolarisés" (1), qui vont gonfler les masses urbaines en attente d'un emploi ? Dans le second cas, celui du "capitalisme interne", les apparences sont encore trompeuses. Par exemple, le terme de "grand planteur" en zone forestière ivoirienne voile des réalités divergentes : il faut distinguer le planteur d'origine villageoise, pour qui le facteur limitant est la main-d'oeuvre étrangère, et le planteur d'origine citadine, pour qui le facteur limitant est le capital. Si l'on ne retient que les seuls "planteurs villageois", des différences régionales apparaissent : dans le Sud-Ouest, les planteurs autochtones ont plus volontiers recours aux "contractuels" (travailleurs rémunérés à la tâche), alors que dans le Sud-Est la catégorie de manoeuvres la plus répandue est composée des *abusan* (travailleurs rémunérés avec un tiers du produit). Les planteurs du Sud-Ouest entretiennent des relations avec leurs manoeuvres d'apparence plus "capitaliste" que ceux du Sud-Est, alors que les superficies de leurs plantations sont bien plus petites. Mais, avec la disparition de la forêt, ces deux catégories de planteurs ne sont-elles pas menacées du même phénomène d'involution déjà évoqué ?

En définitive, la dissolution des rapports sociaux traditionnels de production n'apparaît pas comme une phase inéluctable pour les sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest. Ce terme de "dissolution" rappelle celui de "déstructuration", utilisé par certains courants anthropologiques. Cette déstructuration n'est pas prouvée, et les faits de terrain sont très variés : si la société Mossi de Haute Volta paraît affectée par les migrations des jeunes vers la Basse Côte d'Ivoire, la société Bamiléké du Cameroun manifeste une cohésion et un dynamisme toujours étonnants ! Souvent, les phénomènes de reconstruction, de réinterprétation sont passés sous silence, parce que moins spectaculaires que ceux d'éclatement ; ils n'en ont pas moins de conséquences. Il importe de ne pas négliger la rationalité économique propre aux sociétés locales.

(1) Expression empruntée à A. HAUSER.

Dans le tableau final du groupe de travail, les indicateurs sont présentés toutes échelles confondues : par exemple, l'indicateur "rendement à l'heure de travail" ne peut être évalué qu'à partir de données quantitatives de temps de travaux recueillis sur des parcelles, tandis que l'indicateur "indice des prix" existe pour l'ensemble du pays. Cette confusion des échelles est préjudiciable, car elle noie des évolutions spécifiques dans un contexte uniforme. A l'inverse, il paraît nécessaire de distinguer avec rigueur trois échelles de déroulement des phénomènes économiques : l'échelle locale (organisation économique locale), l'échelle nationale (politique économique nationale), l'échelle internationale (domination économique internationale). La confrontation entre ces trois échelles révèle pourquoi les dynamismes économiques qui sont à l'oeuvre dans une société particulière s'exercent dans une direction et non dans une autre. Cette méthode sera illustrée grâce aux exemples particuliers des sociétés Serer du Sénégal et Agni de Côte d'Ivoire.

La forme particulière que revêt la domination économique internationale au Sénégal, en tenant compte de l'histoire et de l'écologie particulières à ce pays, est l'"économie de traite", dont la rationalité est d'obtenir le produit au plus faible coût des facteurs. Cette "économie de traite" est le véhicule de l'"économie de profit" dans les campagnes sénégalaises. La politique économique nationale est d'apparence socialisante, mais elle consiste, en fait, à maintenir le *statu quo ex ante*. L'organisation économique locale des Serer est caractérisée, à mon sens, par une rationalité égalitaire. Il y a donc confrontation directe entre les mécanismes de l'économie de profit et ceux d'une organisation égalitaire, la politique nationale renforçant les premiers. Cette contradiction explique les dynamismes d'"intégration" des apports extérieurs observés sur le terrain en pays Serer, et le fait que le petit cultivateur, considéré comme un "bon paysan", est plus productif tant qu'est maintenue à peu près intacte l'organisation de sa société d'origine.

La forme particulière que revêt la domination internationale en zone forestière de la Côte d'Ivoire est l'"économie de plantation", pour laquelle l'apport d'une main-d'oeuvre étrangère et rémunérée est indispensable, ce qui augmente les coûts de production par rapport au seul emploi de la main-d'oeuvre familiale. L'"économie de plantation" est, là encore, le véhicule de l'économie de profit. La politique nationale du gouvernement ivoirien renchérit

dans ce sens, avec la volonté de faire surgir une bourgeoisie nationale. De plus, l'organisation économique locale des Agni est caractérisée par une rationalité d'enrichissement individuel, qui marquait déjà l'organisation pré-coloniale. Dans ce cas particulier, les phénomènes qui se déroulent aux trois échelles se renforcent, se superposent, ce qui aboutit à l'apparition de "grands planteurs", détenant d'importantes superficies en cacao.

Le comparaiso de ces deux exemples montre qu'il est imprudent d'ignorer la rationalité propre à chaque organisation locale. Elle montre aussi que les évolutions qui se dessinent sont très différentes d'une société à l'autre.

L'affirmation du passage obligé des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest par le stade de production capitaliste demande une démonstration. Pourtant, il est inutile de s'arrêter trop longtemps sur ce point, et il devient intéressant de passer à une seconde étape : l'analyse du contenu du tableau des indicateurs de transition.

2°) Critique interne et pratique

Le tableau final d'indicateurs de transition surprend par sa prolixité. Cette prolixité se retourne de deux manières contre les objectifs poursuivis par le groupe de travail : tout d'abord, un tel tableau paraît difficile à manipuler pour une comparaison entre de nombreuses sociétés ; ensuite, l'abondance des indicateurs quantitatifs voile le phénomène central à analyser, qui est d'ordre qualitatif.

Le tableau d'indicateurs de transition paraît difficile à maîtriser, et l'on peut se demander s'il est opératoire. Poser cette question revient à soulever une autre interrogation, qui paraît ne pas avoir été tranchée : quelle est la finalité de ce tableau ? Il peut avoir, en effet, deux utilités. Ou bien, partant de statistiques existantes, il s'agit d'un test cherchant à situer le stade de transition d'une société donnée ; dans ce cas, la multiplicité des indicateurs nuit au but visé, car plus les indicateurs seront nombreux, plus le rapprochement entre des sociétés différentes sera difficile, les probabilités de diversification augmentant avec la pluralité des indicateurs. Ou bien, ce tableau n'est qu'un "aide-mémoire" pour de futures recherches de terrain sur le thème de la transition, ce qui explique la grande abondance des rubriques. Or, il semble que ce soit la première possibilité qui avait été envisagée à l'origine par le groupe de travail. Dans ce cas, il est surprenant de découvrir dans le tableau des indicateurs à l'échelle micro-économique tels qu'on ne peut être certain à l'avance que des données de terrain existent pour toutes les sociétés retenues : par exemple, les indicateurs "accroissement des surfaces mises en valeur", "nombre de calories à l'hectare", "nombre de nouvelles associations d'entraide", "inégalité de la propriété foncière", etc... En inscrivant de tels indicateurs, n'a-t-on pas opté de manière implicite pour une nouvelle phase de monographies détaillées de terrain ? Il existerait une contradiction entre le but ultime du groupe de travail et les moyens qu'il s'est donné.

Dans le cas où l'hypothèse du recueil de données quantitatives à l'échelle micro-économique est retenue, AMIRA a un rôle novateur à jouer en prônant l'installation d'*observatoires à long terme* en milieu rural africain, pour recueillir des séries chronologiques de temps de travaux, d'emplois du

temps, de budgets, de récoltes, de pesées de repas ... Car, comme l'a souligné Ph. COUTY, comment généraliser dans le temps des observations particulières à une année (1) ?

Si l'hypothèse du "travail en laboratoire" est la bonne, il faut mettre en garde contre l'ambiguïté des données quantitatives recueillies en milieu rural africain si elles ne sont pas accompagnées d'une interprétation de terrain. Par exemple, la population des bovins en pays Serer peut être appréhendée à partir des statistiques de vaccination du Service de l'Elevage, qui fourniraient ainsi un indicateur. Mais, une enquête auprès des chefs de ménage montre que l'appartenance des bêtes est toute autre que celle qui apparaît dans les statistiques ! De même, des statistiques de scolarisation peuvent être interprétées dans deux sens : soit dans celui d'un progrès de l'alphabétisation, soit dans celui de l'accroissement possible du nombre de jeunes chômeurs déscolarisés.

Une solution de sagesse consisterait alors à limiter le nombre d'indicateurs, de façon à les rendre manipulables et comparables. Dans l'état actuel des connaissances, il est préférable de retenir quelques indicateurs à l'échelle nationale, où des séries statistiques à long terme existent et permettent de mettre en évidence des phénomènes majeurs. Je pense, en particulier au remarquable travail effectué au Sénégal par A. VANHAEVERBEKE grâce à l'étude de l'évolution des *termes de l'échange aux producteurs* (2).

Mais, l'abondance d'indicateurs quantitatifs n'est-elle pas un voile sur le phénomène central à analyser, la "transition au capitalisme" ?

Deux théories coexistent pour formuler les conditions du passage au capitalisme. La première, "orthodoxe" et connue, est particulière à la société occidentale ; elle est composée d'éléments épars dans le "Capital". La deuxième, originale, est élaborée à partir du cas concret des sociétés malgaches des hauts plateaux ; elle fait de l'ostentation le moteur de l'accumulation individuelle. Ces deux théories ne sont pas en contradiction, puisque la seconde est une implication de la première. Toutefois, et de manière curieuse, le

(1) Ph. COUTY (1979).

(2) A. VANHAEVERBEKE (1970).

tableau d'indicateurs de transition ne fait référence que de façon lointaine à la première, et pas du tout à la seconde. Cette situation est paradoxale dans la mesure où les orientations théoriques du groupe de travail ont toujours été énoncées avec clarté. Une réflexion plus approfondie sur les concepts contenus dans l'une et l'autre théories aurait conduit à une présentation toute autre des indicateurs de transition.

Un schéma sommaire de la théorie "orthodoxe" des conditions d'apparition du stade de production capitaliste sera ici présenté. Ces conditions peuvent être ramenées à deux : une condition minimum, sans quoi la seconde n'a pas de raison d'être. Cette condition minimum peut être formulée de la façon suivante : l'apparition de relations de type salarial entre patrons et ouvriers signifie que l'on est passé à un stade capitaliste ; toute autre forme de rémunération doit être considérée comme "pré-capitaliste" ou "non-capitaliste". Cette condition nécessaire n'est pas suffisante : les relations salariales doivent permettre la ponction d'une plus-value, qui, réinvestie, conduit à un accroissement des moyens de production, et donc à une reproduction élargie. L'apparition du stade de production capitaliste est donc liée à quelques phénomènes essentiels, qui sont définis à travers des concepts précis : "salarial", "plus-value" et "reproduction élargie". Il est nécessaire d'approfondir ces concepts.

Il existe une confusion fréquente entre deux notions du "salarial" : celle de l'économie classique, pour laquelle est salaire toute rémunération versée à tout employé au sens large, et celle de l'économie marxiste, pour laquelle seul le salarial caractérise les relations entre entrepreneurs et travailleurs dans un stade de production capitaliste. Cette confusion aboutit à des abus de langage, qui nécessitent que soient bien explicités les caractères du salaire dans une société capitaliste (1).

Le premier critère est la liberté de la vente de la force de travail. Cette liberté est associée à une contrainte : le travailleur ne peut pas vendre directement le produit de son travail, il ne peut offrir que sa force de travail (2). Cette contrainte n'existe que dans une société où s'est généralisée la valeur d'échange, c'est-à-dire où la division du travail est déjà très développée, sans quoi le producteur individuel pourrait satisfaire ses besoins

(1) Ce passage reprend en partie la démonstration de : J-P. CHAUVEAU, J. RICHARD (1977).

(2) K. MARX (1969 : 131).

personnels (1). Le second critère est que le travailleur fait l'avance au capitaliste de la valeur usuelle de sa force de travail ; il est important que le surtravail revête les apparences du travail salarié (2).

Une telle définition restreint le champ d'application du "salarariat" par rapport à la notion courante. Pour prendre un exemple concret, les manoeuvres étrangers utilisés par les planteurs de cacao en zone forestière ivoirienne et rémunérés avec un tiers du produit doivent-ils être considérés comme des "salariés" ? Si l'on reprend point par point la définition du concept, on est amené aux constatations suivantes (3). Tout d'abord, la liberté de la vente de la force de travail n'est pas évidente. Comme l'a montré G. ANCEY pour les Mossi de Haute-Volta (4), ces manoeuvres étrangers sont insérés dans un "réseau migratoire", c'est-à-dire qu'ils sont pris dans des relations de dépendance personnelle aussi bien dans le village d'origine que dans le village d'arrivée. Par ailleurs, ils ne sont pas contraints de vendre leur force de travail, et cette étape n'est que transitoire puisqu'ils accéderont au statut de petit producteur indépendant dans le village d'arrivée, ou, à défaut, au retour dans le village d'origine. Ensuite, si le manoeuvre fait l'avance de la valeur usuelle de sa force de travail, en contre-partie le planteur fait l'avance de tout ce qui est nécessaire à la reproduction de cette force de travail sur les lieux où elle est dépensée ; c'est du moins l'interprétation qui est ici fournie du fait que le manoeuvre peut prélever tout ce qui lui est nécessaire dans le champ de vivriers complanté à l'origine par le planteur et ses épouses. De même, dans bien des cas, le planteur doit aussi fournir le logement, la viande, le poisson et le pétrole pour l'éclairage, c'est-à-dire le minimum indispensable pour vivre dans un campement en forêt. Enfin, l'existence d'un champ de cultures vivrières milite contre la généralisation de la valeur d'échange, puisque le produit de ce champ sert à l'auto-consommation de la cellule familiale du planteur et de la cellule du manoeuvre, et revêt de ce fait une valeur d'usage.

(1) K. MARX (1969 : 132).

(2) K. MARX (1969 ; 135 ; 388).

(3) Je reprends en partie l'argumentation de : J-P. CHAUVEAU, J. RICHARD (1977).

(4) G. ANCEY (1974).

Les *abusan*, dont il vient d'être question, forment une catégorie particulière qui ne peut être assimilée à celle des "salariés". L'analyse aurait dû être plus nuancée pour d'autres catégories de manoeuvres agricoles : tâcherons, annuels, mensuels et journaliers.

Si l'utilisation du concept de "salarariat" est d'une manipulation restrictive et délicate, il en est de même pour la "plus-value" et la "reproduction élargie". La plus-value, qu'elle soit absolue ou relative, se mesure en temps de travail, ce qui pose de tels problèmes qu'elle est impossible à quantifier. Quant à la "reproduction élargie", il faut bien distinguer, en milieu rural africain, les réinvestissements productifs des simples constitutions de rentes (achats de maisons, de taxis, etc...).

Cette digression était nécessaire pour faire comprendre que les concepts sous-entendus méritent discussion et approfondissement. Il en est de même pour la théorie de la transition, pour laquelle une voie de recherche possible était de préciser des indicateurs quantitatifs permettant de mesurer le passage de l'étape de la neutralisation à celle de l'absorption, puis à celle de la dissolution.

Or, curieusement, le contenu conceptuel de ces deux théories de référence n'apparaît pas dans le tableau final des indicateurs. Pour être plus exact, la théorie marxiste orthodoxe a fourni le cadre général de référence des phénomènes et celle de la transition le modèle d'une évolution unilinéaire. Mais, les emprunts se sont arrêtés là. La série et le contenu des indicateurs de transition font appel à une notion courante du "capitalisme", très voisine de l'"esprit d'entreprise", pour qui seules comptent les prouesses économiques. Ce parti-pris explique la prolixité des indicateurs proposés. L'apport du groupe de travail débouche sur une contribution moins novatrice que s'il était resté fidèle à ses orientations théoriques.

Est-ce un hasard ? En effet, la condition minimum à la confirmation d'un stade de production capitaliste est l'apparition d'un type de relations particulier entre entrepreneurs et travailleurs : le salariat. Cette relation est d'ordre qualitatif et non quantitatif. Il en est de même pour les concepts de "plus-value", de "reproduction" et d'"ostentation". La question ultime reste encore la suivante : peut-on mesurer la "transition au capitalisme" ?

Jean-Marc GASTELLU

Mars 1980

BIBLIOGRAPHIE

ANCEY G. (1974).

La monnaie mossi. Un pouvoir non libérateur de règlement.
Ouagadougou, Centre ORSTOM, 176 p. multigr.

Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes (1970).

Sur les sociétés précapitalistes. Textes choisis de Marx, Engels,
Lénine. Préface de M. Godelier.
Paris, Editions Sociales, 415 p.

CHARMES J. (1977).

Constitution de la rente foncière au lac Alaotra à Madagascar.
I. Première vague consécutive à l'abolition de l'esclavage.
Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XIV, n° 1, pp. 59-71.

CHAUVEAU J-P., RICHARD J. (1977).

Cahiers d'Etudes Africaines, 68, XVII - 4, pp. 485-523.

COUZY Ph. (1979).

Des éléments aux systèmes. Réflexions sur les procédés de généralisa-
tion dans les enquêtes de niveau de vie en Afrique.
Paris, AMIRA, 43 p. multigr.

FOUQUET J. (1958).

La traite des arachides dans le pays de Kaolack, et ses conséquences
économiques, sociales et juridiques.
Saint-Louis-du-Sénégal, Centre IFAN, Etudes Sénégalaises n° 8, 263 p.

MARX K. (1969).

Le Capital. Livre I.
Paris, Garnier-Flammarion, 699 p.

OBERLE Ph. (1979).

Provinces malgaches. Art, histoire, tourisme.
Riedisheim, Editions Kintana, 228 p.

ORSTOM (1979).

Maîtrise de l'espace agraire et Développement en Afrique Tropicale.
Logique paysanne et rationalité technique.
Paris, ORSTOM, Mémoires n° 89, 600 p.

PERROT C-H. (1978).

Or, richesse et pouvoir chez les Anyi-Ndenye, aux XVIIIème et XIXème
siècles.
Journal de la Société des Africanistes, Tome 48, fascicule 1,
pp. 101-126.

VANHAEVERBEKE A. (1970).

Rémunération du travail et commerce extérieur : essor d'une économie
paysanne exportatrice et termes de l'échange des producteurs
d'arachides du Sénégal.
Louvain, Université, Thèse, 196 p. multigr.

NOTE DE TRAVAIL INDICATEURS N° 24

LA TRANSITION ET LES FEMMES RURALES

Annette CORREZE et Marie-Jo DOUCET

Mars et Octobre 1980

L'introduction, par le colonisateur, des cultures de rente, la substitution de sa monnaie aux systèmes d'échanges locaux, l'introduction des produits manufacturés et la ponction monétaire par le biais de l'impôt, ont amené de nombreux bouleversements dans les conditions de la production agricole et du contrôle de celle-ci par les groupes humains, quelles que soient leurs formes d'organisation.

La majeure partie des femmes rurales africaines est concernée par la production agricole :

- soit qu'elles y participent directement à des degrés divers, sur le champ familial et sur leur champ personnel ;
- soit qu'elles tirent des activités de transformation des produits agricoles et de la vente une part importante de leurs revenus ;
- soit que le rôle, qui leur est partout dévolu, de nourrir et d'entretenir la famille, les rende particulièrement sensibles aux bouleversements qui se font sentir dans ce domaine : augmentation des prix des produits vivriers, difficultés d'approvisionnement, etc...).

Nous tenterons d'analyser les conséquences que les changements des conditions de production entraînent pour les femmes à propos du travail, de l'accès à l'usage de la terre et du contrôle social de la production. Ensuite, et bien qu'il y ait interaction permanente entre production et reproduction et nécessité de satisfaire leurs besoins propres dans le champ de leur action réciproque, nous exposerons les changements observés au niveau de la reproduction sociale, en particulier, contrôle de la circulation des femmes, filiation, systèmes éducatifs, systèmes de représentation et idéologie. Les exemples concrets qui seront évoqués ont été recueillis au Niger dans une période allant de 1964 à 1979, principalement en milieu Hausa, à l'occasion d'interventions, de courte et longue durée, dans les domaines de la formation et de l'organisation, ainsi que l'évaluation de projets.

Nous rendrons également compte d'observations et d'analyses faites par nous-mêmes ou par d'autres personnes (voir bibliographie), en région sahélienne (Mali, Haute-Volta) et forestière (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, R.C.A.).

LA PRODUCTION

La production agricole est obtenue sur les champs cultivés en commun par tous les membres de la famille (gandu) et sur des parcelles individuelles distribuées aux femmes et aux fils adultes (gamana, gayamna).

Les femmes bénéficient d'un usage annuel de la parcelle qui leur est attribuée le plus souvent par leur mari. Elles disposent de la récolte et des revenus que celle-ci lui procure. Certaines femmes possèdent des terres en propre, qu'elles ont reçues en héritage ou qu'elles ont achetées, pour les plus riches d'entre elles ; d'autres les louent à long terme.

Traditionnellement, la femme travaille quatre jours sur le gandu et dispose de trois autres jours pour cultiver son propre champ. Ses enfants la rejoignent un jour par semaine.

La récolte et les revenus tirés des produits de rente (arachides) du gandu sont gérés par le chef de famille qui assure les céréales (mil) nécessaires à la préparation d'au moins un repas par jour.

Des transformations importantes se sont dessinées, qui concernent :

1.- Le travail

Les femmes ne participent plus qu'aux travaux de semis et de récolte sur le gandu et apportent la nourriture aux travailleurs. Les chefs de famille ont des difficultés de plus en plus grandes à faire face aux obligations familiales qui leur incombent : l'appauvrissement des sols, la détérioration du prix de l'arachide ont réduit les revenus qu'ils tirent de leur travail en même temps que les pressions monétaires augmentent et se multiplient.

Ils doivent concéder aux femmes une plus libre disposition de leur temps et de leur travail qu'elles consacrent aux activités agricoles sur leurs parcelles, à la transformation des produits (extraction de l'huile, préparation des plats cuisinés...) et au petit commerce.

Elles recourent davantage au travail des enfants, pour lesquels elles assurent de plus en plus les dépenses d'alimentation, habillement et santé, ce qui provoque des conflits.

Ainsi, non seulement les normes de la division sexuelle du travail sont remises en question, mais la force de travail fait l'objet d'un rapport de forces entre les hommes et les femmes, elle devient un enjeu, acquiert une valeur marchande et les conditions d'arbitrage dans les conflits qui surgissent à propos du travail sont modifiées du fait de l'éclatement des grandes familles et de la tendance générale vers des unités familiales restreintes.

Les exemples de salariat agricole féminin semblent encore constituer des cas peu fréquents au Niger jusqu'à présent ; en Côte d'Ivoire les femmes se constituent en groupes de travail pour la récolte du riz : la rémunération insuffisante (voire la non-rémunération) provoque de vives réactions de leur part. L'introduction de cultures de rente induit des transformations qu'il serait important d'étudier de plus près :

- en R.C.A., l'introduction du coton dans une zone productrice de mil - cultivé en commun par les hommes et les femmes - a entraîné la substitution de celui-ci par le manioc - exclusivement produit par les femmes - et donc une charge de travail accrue pour celles-ci.
- au Cameroun, les femmes sont requises pour la récolte et l'écabossage des gousses de cacao au moment où l'arachide - cultivée par les femmes - exige des travaux ; d'où journée de travail plus longue, fatigue, conflits...

2.- La terre

Moyen de travail essentiel, l'usage de la terre fait l'objet de règles qui sont de plus en plus souvent contournées ou caduques : introduction de cultures de rente , tendance à l'appropriation individualisée, intervention de l'Etat par le biais de l'aménagement hydro-agricole des terres et des projets de productivité.

Dans ce contexte, les femmes, qui ont accès à un usage précaire de la terre dans le cadre des rapports familiaux, comme on l'a vu plus haut, perdent progressivement la possibilité de produire :

- les parcelles qui leur sont attribuées sont toujours plus éloignées du village ce qui ajoute des déplacements longs et fatigants aux travaux agricoles proprement dits ;
- les investissements autres que le travail (engrais, plantations d'arbres, etc..) par les femmes, sont nuls du fait de la précarité de l'usage qu'elles ont de la parcelle ;
- la mise en valeur, par l'irrigation, et la spéculation sur les terres, excluent d'abord les femmes de l'accès à la terre dans la mesure où les parcelles aménagées sont attribuées aux chefs de famille, considérés comme unique chef d'exploitation dans la famille, et l'acquisition d'un droit permanent sur la terre passe de plus en plus par l'argent.

Une enquête récente dans la région Sud de Dogou-Doutchi met en évidence quelques cas de défrichage et d'achat de terres par des femmes soucieuses de s'assurer la pérennité de l'usage des champs ainsi acquis.

Dès observations identiques ont été faites au Cameroun (Centre Sud) où les plantations (cacao) établies à proximité des villages rejettent toujours plus loin de ceux-ci les cultures vivrières, assurées par les femmes.

Les difficultés accrues pour les femmes d'accès à l'usage de la terre menacent celles-ci dans leur possibilité de s'assurer un revenu autonome et, pour un nombre grandissant d'entre elles, dans leurs moyens de survie ; menace aggravée par l'intérêt de plus en plus grand manifesté par les hommes pour la production vivrière dont une part de plus en plus importante arrive sur le marché et procure des revenus monétaires non-négligeables.

3.- Le contrôle social du produit

Dans la communauté domestique, la pratique de l'agriculture céréalière implique une production différée par rapport à l'investissement en travail dans la terre. Cette production est stockée et gérée par le chef de famille, généralement l'aîné, de manière à couvrir les besoins des producteurs (hommes et femmes) qui, du fait de leur appartenance au groupe et de leur participation à la production, ont également accès aux semences lorsque le cycle agricole recommence.

La pénétration de l'économie marchande et l'intervention de l'Etat ont entraîné la substitution des comportements individuels aux comportements communautaires ainsi que de nombreuses répercussions au niveau des femmes.

3.1. Les semences

Jusqu'à une période relativement récente, non seulement les femmes avaient accès aux semences, mais elles en assuraient la garde et la distribution selon une organisation définie pour l'ensemble du groupe. L'intervention de l'Etat, particulièrement dans le cadre des projets "semenciers" et "productivité" supprime cette organisation au profit d'un dispositif qui n'est plus contrôlé par le groupe producteur et dont les femmes sont - de facto - exclues en tant qu'utilisatrices de semences puisque seuls les hommes sont considérés comme chefs d'exploitation (assimilation chef de famille-chef d'exploitation).

Les faiblesses de l'intervention de l'Etat (retards et/ou insuffisance d'approvisionnement) favorisent le développement d'une véritable spéculation autour des semences au profit d'individus (hommes et femmes) dont les ressources monétaires leur permettent d'effectuer des achats au moment de la récolte et de vendre ou prêter des semences, à la période des semis, à des taux usuraires.

S'il est bien évident que ce constat s'applique indifféremment aux hommes et aux femmes, il est cependant certain que les conséquences sont aggravées par les conditions de production, évoquées plus haut, spécifiques aux femmes.

3.2. Les produits vivriers

- 1) La production vivrière est de plus en plus exclusivement assurée par les femmes là où elle était essentiellement assurée par les hommes.
Outre les "cultures de case" (condiments destinés à la préparation de la sauce qui accompagne le plat de mil), les femmes cultivaient sur leur "gamana" l'arachide ou le voandzou, selon les régions, pour les transformer et/ou pour les vendre sur le marché. Le mil est associé de plus en plus systématiquement à ces spéculations et dans des proportions de plus en plus importantes.
Cette tendance est plus forte encore dans d'autres pays : en R.C.A., l'introduction de la culture du coton, en mobilisant le travail des hommes, et pour une part importante celui des femmes, a eu pour conséquence la substitution de la production du mil par le manioc, culture assurée exclusivement par les femmes ; au Cameroun, dans la plupart des régions, la totalité de la production vivrière est assurée par les femmes qui participent en outre aux travaux sur les plantations.

- 2) La production vivrière devient une marchandise. D'une part, les pressions monétaires multiples et de plus en plus importantes entraînent la commercialisation du vivrier, y compris de la part qui serait normalement auto-consommée : vente de mil pour payer l'impôt, pour faire face à des dépenses sociales, etc... ; d'autre part, l'urbanisation a développé les échanges entre les villes et le milieu rural et a suscité "un marché du vivrier" relativement rémunérateur qui échappe de plus en plus aux productrices au profit des intermédiaires commerçants.
En outre, les hommes, auxquels l'intérêt financier n'a pas échappé, (re) deviennent des producteurs de vivrier (banane plantain dans certaines régions du Cameroun, manioc en République Populaire du Congo, cultures maraichères à peu près partout). Même les produits de cueillettes (karité en Haute-Volta et au Mali, par exemple), jusqu'alors domaine réservé des femmes, deviennent pour les hommes une source de revenus.

" Tant à l'Ouest qu'à l'Est de la Haute-Volta les femmes évoquent la concurrence qui s'accroît entre femmes pour la cueillette du karité et du néré. A l'Ouest on parle même de concurrence entre hommes et femmes : certains hommes se réservent le karité de leurs champs. Ils font appel à une association de femmes pour le ramasser, en tirer du beurre de karité, ils vendront ce beurre ou l'utiliseront à l'occasion d'une association de culture. D'autres encore vendent le karité aux femmes. S'ils s'intéressent maintenant à ce produit c'est parce qu'il se vend bien, il y a beaucoup d'acheteurs, notamment pour les usines (CITEC à Bobo Dioulasso) et pour l'exportation"

"Celles qui commercialisent les produits à l'état brut (à l'Ouest surtout) considèrent que le prix est faible par rapport à l'effort fourni. Les commerçants font des dépôts d'argent chez des villageois et elles viennent vendre individuellement quand elles ont besoin d'argent. Elles savent pourtant que les prix peuvent doubler ou tripler par la suite " (Construire ensemble - CESA0).

Il faut ici souligner la conséquence directe qui s'applique à l'alimentation des producteurs et que l'on observe, lorsque le vivrier devient une marchandise : la qualité de l'alimentation se détériore non seulement sur le plan qualitatif mais aussi du point de vue quantitatif.

"Sur le plan de la circulation du mil proprement dit nous constatons que les femmes ont joué un rôle de conservation et d'équilibre. Ce sont elles qui ont évité une fuite excessive des céréales en dehors de la communauté villageoise, d'une part en ne vendant pas ce qu'elles avaient elles-mêmes récolté, d'autre part en rachetant une partie de ce que certains de leurs partenaires masculins vendaient".(Cl. Raynaut).

3) La circulation marchande des aliments.

Les ressources (en nature ou monétaires) que les femmes tirent de leur production agricole obtenue sur les parcelles dont elles ont l'usage étaient destinées pour partie à l'alimentation familiale, pour partie aux échanges sociaux et aux dépenses personnelles de la femme.

La détérioration économique qui frappe aussi bien les hommes que les femmes généralise cette répartition des tâches en même temps qu'elle revêt un caractère marchand :

"Comme autrefois, c'est seulement pendant l'hivernage que l'alimentation du gida repose presque entièrement sur les produits des champs collectifs. En saison sèche l'époux n'assure tout au plus qu'un repas sur deux, généralement le plus léger (fura), le complément c'est le mil des femmes qui le fournit, soit directement, soit par le biais du commerce (plats cuisinés).

Durant l'hivernage, cette activité cesse pratiquement, la presque totalité de la nourriture étant préparée au sein du gida.

Une part importante du transfert (de céréales) se fait sous forme commerciale et les femmes réussissent ainsi à faire payer par les hommes non seulement le mil qu'elles leur fournissent, mais aussi le travail apporté pour la transformation".

Système semblable observé il y a plus de 30 ans chez les Maguzawa (Sté hausa traditionnelle pré-islamique des environs de Kano).

"Aujourd'hui c'est devenu une pratique générale au sein de la communauté rurale qu'une grande partie de la nourriture consommée durant 8 mois de l'année est distribuée de cette manière".

3.3. La transformation des produits agricoles et la commercialisation

Dans de nombreux pays on assiste à une dépossession progressive des femmes de leurs activités de transformation par la petite et grande industrialisation. Pour de nombreuses femmes rurales ces activités sont une source importante de revenus : fabrication d'huile d'arachide, de beurre de karité, décorticage et étuvage du riz, transformation du manioc, fabrication de plats cuisinés, etc...

Si un marché réel existe encore pour ces produits, il est menacé par la mise en place d'industries agro-alimentaires (huileries et autres industries de transformation) qui détournent la plus value réalisée, à des niveaux modestes mais importants car permettant encore aux femmes de gérer leur propre économie : dépenses sociales en particulier et revenus à court terme.

Les femmes sont aussi dépossédées de leur savoir technique, de la maîtrise de leur production et transformées, dans l'industrie alimentaire précisément, en main d'oeuvre déqualifiée et irresponsable.

Sur un plan plus général, touchant à la fois les hommes et les femmes, les décisions de mise sur le marché des produits échappent au groupe social (en tant que décision raisonnée, contrôlée par l'ensemble des membres du groupe).

Les pressions monétaires diverses (fiscalité, para fiscalité, endettement, consommation, etc...), le contrôle de l'Etat sur la commercialisation, entraînent la mise sur le marché de la quasi totalité des produits, y compris des produits vivriers qui ne constituent pas des surplus, avec comme conséquence :

- une diminution de la sécurité alimentaire ;
- une dégradation de l'alimentation.

La tâche des femmes, qui doivent assurer quotidiennement l'entretien et la reproduction de la force de travail, devient de plus en plus difficile. Dans tous les pays où nous avons travaillé, les femmes se plaignent d'une dégradation réelle de leurs conditions de vie : charges accrues (entretien de la famille), plus de travail, moins de temps et d'argent pour y faire face.

34 . Les revenus monétaires tirés de la production agricole et de la transformation

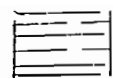
La capacité du groupe à produire et à se reproduire était garantie par un ensemble de normes : modalités d'accès aux ressources productives, division du travail, répartition du produit. Elle était contrôlée, à des niveaux divers, par les membres du groupe et les normes peu remises en cause.

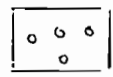
Les comportements nés de la monétarisation : consommation accrue, médiation de plus en plus grande du marché, endettement, individualisation des "stratégies" économiques entraînent des effets visibles au niveau des femmes :

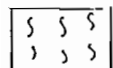
- Prise de conscience de la valeur, en termes monétaires, du travail qu'elles accomplissent, bien qu'il reste sous-tendu par des normes sociales et idéologiques liées à un autre mode de production.

- Prise de conscience d'une exploitation lorsqu'elles voient le revenu monétaire d'un travail auquel elles ont participé (sur les cultures de rente, par exemple) aller au chef de famille qui peut l'accaparer tout en leur laissant la charge accrue de l'entretien familial.
- Revendications et conflits autour de l'appropriation de ce revenu.
- Séparation de plus en plus nette des "économies" des femmes et des hommes malgré les pressions de nature idéologique exercées sur les femmes pour qu'elles mettent leurs propres revenus au service du "bien commun" de la famille (ex. les tontines au Cameroun).

Le graphique qui suit, extrait des résultats d'une enquête sur le budget annuel de 85 femmes hausa, explicite la relation qu'on peut établir entre la prise de conscience par les femmes de la valeur marchande de leur travail et l'aggravation de la séparation des budgets de l'homme et de la femme au sein de la famille.


 Agriculture
 36 %


 Elevage
 12 %

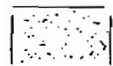

 Métiers
 43 %

dont activités transformation

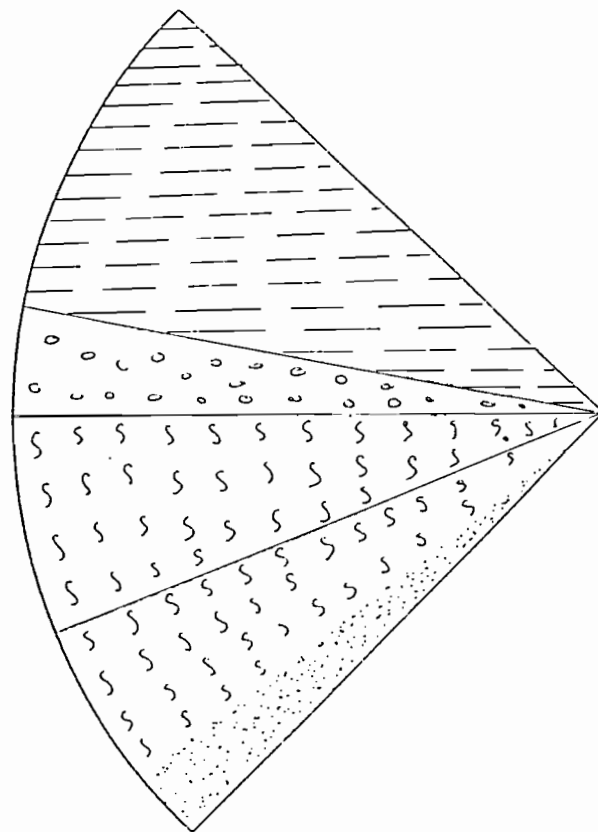
24,50 %

- professions 12 %

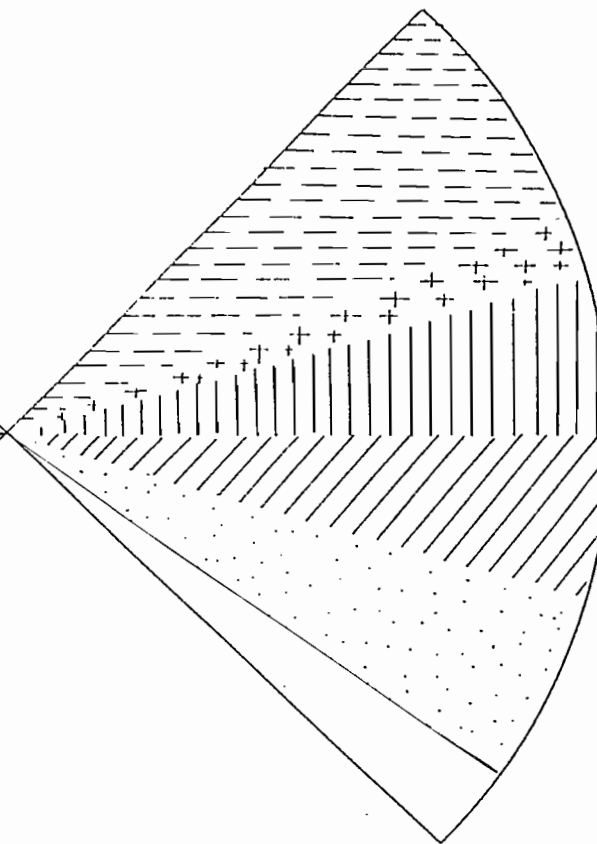
- petit commerce 6,50 %


 Dons 9 %

RECETTES



DEPENSES



Alimentation
 27 %

Entretien
 maison 6,50 %

Entretien
 personnel
 18 %

Frais
 d'exploita-
 tion 18,50 %

Dons 22 %

Frais excep-
 tionnels
 7,50 %

dont impôt 0,50 %
 voyage Mecque 7 %.

Source : NIGER. Service de l'Animation au Développement. Département de Zinder, 1975

II - LA REPRODUCTION

Les changements observés dans le domaine de la production se répercutent dans les rapports de reproduction au sein des groupes sociaux ; ils sont ressentis et exprimés plus ou moins explicitement par les femmes : elles sont de plus en plus sollicitées pour assumer davantage de travail et de charges financières dans la production et dans l'entretien de la famille et en contrepartie leur statut et leur "sécurité", matérielle et sociale, sont de plus en plus précaires.

2.1. Le contrôle de la "circulation des femmes"

Dans la communauté domestique, la circulation des femmes faisait l'objet d'une "gestion" - des alliances, de la reproduction sociale,... - qui était assurée par le "doyen" en général.

L'ouverture de leur communauté à des communautés multiples conjuguée à l'apparition d'une économie monétarisée ont rendu ce contrôle social difficile puis impossible, de par la multiplicité des alliances, du détournement de signification de la dot qui prend une valeur d'échange.

Le mariage cesse d'être le signe de l'alliance et le moyen de reproduction du groupe pour devenir une "affaire" beaucoup plus individualisée d'appropriation des femmes par l'argent où entrent en concurrence jeunes et vieux, commerçants/fonctionnaires et paysans, ce qui provoque une grande mobilité des femmes à la recherche du "bon" mari, celui qui fera le plus de cadeaux, donnera le plus d'argent.

Dans ce contexte, la polygamie devient une menace qui détermine l'attitude des femmes : refus d'investir du travail sur l'exploitation "familiale", refus d'une solidarité financière avec l'homme, recherche d'une sécurité accrue à travers des activités rémunératrices indépendantes, renforcement des liens matrilineaires et des réseaux de solidarité féminins.

"Si nous considérons la polygamie nous avons constaté au Niger que pour les femmes elle présentait, dans le cadre d'une économie de subsistance, l'avantage de permettre un partage des tâches quotidiennes. Cet avantage reste toujours perçu dans la conscience des femmes. Mais les inconvénients de la polygamie en termes de rivalité et de compétition entre femmes se sont aggravés avec l'apparition de la monnaie et l'accélération des échanges de biens.

De ce fait, la polygamie n'est plus acceptée par les femmes. Dans une économie de marché qui leur permet d'obtenir un revenu personnel, la revendication de l'autonomie économique devient un moyen de lutte contre la polygamie".

(La participation des femmes au développement. IRAM).

2.2. La filiation

Le renforcement des liens matrilineaires, destiné à fournir la "sécurité" des femmes qui disparaît par ailleurs, se repère aussi à travers la revendication de plus en plus fréquente, par les femmes, de la progéniture : généralement les enfants "appartiennent" à la communauté du père et en cas de divorce ou de décès, sont récupérés par celle-ci. La revendication des femmes les amène à prendre délibérément le parti de ne pas se remarier ou de ne pas retourner dans leur village d'origine pour se prémunir contre la restitution des enfants. Ainsi le nombre de femmes-chefs de famille s'accroît partout et il conviendrait d'étudier le phénomène dans toutes ses conséquences.

"Ce qui caractérise la situation des femmes veuves est leur dépendance absolue par rapport à la famille du mari ; selon les relations qu'elles entretenaient avec elle (mais quelquefois cela peut changer après le décès de l'homme), on leur conserve quelques droits ou on leur retire tout. On peut noter que cela est indépendant de la catégorie sociale à laquelle appartenait le mari. "On m'a tout arraché" est dit tant par des femmes non scolarisées en milieu rural que par des femmes elles-mêmes fonctionnaires. Ces cas ne semblent pas rares.

Si les relations sont bonnes, la femme obtiendra le droit de rester dans sa case, de garder ses enfants, une parcelle de terre pour cultiver, selon les moyens de la famille, une aide en céréales." (A. Corrèze. Rapport de mission. Haute-Volta, 1977).

2.3. L'éducation des enfants

Nous avons perçu le problème de l'éducation des enfants à travers les actions et les études que nous avons menées sur le terrain et nous avons fait (sans les approfondir, d'autres l'ont sans doute fait) les remarques suivantes

- abandon du rôle éducatif des femmes, lié à la surcharge de travail et à l'évolution de leur rôle économique ;
- prise en charge de ce rôle par l'Etat (par le biais de l'école et d'un contrôle sur les organisations traditionnelles : classes d'âge, groupe de travail, etc...) ;
- remise en cause du système de valeurs où le groupe primait sur l'individu et développement des comportements individuels, etc...

2.4. Représentation et idéologie

Dans ce domaine, un des changements les plus remarquables nous semble être la prise de conscience, par les femmes, de la contradiction qui se développe entre ce qui leur est encore demandé au nom de leur rôle traditionnel et de l'ancienne division du travail et la place réelle qu'elles occupent dans les conditions économiques nouvelles.

Par exemple, les actions "santé" qui ont été menées avec les femmes au Niger ont reçu l'approbation et l'appui des hommes aussi longtemps qu'ils ont perçu ces actions conciliables avec le rôle traditionnel des femmes. Dans ce cadre, l'action "nutrition-bouillies de sevrage" a connu une forte opposition des hommes, encadrement en tête, parce que les femmes s'étaient donné une organisation.

La matrone, qui avait reçu une formation à cet effet, préparait quotidiennement les bouillies de sevrage pour tous les enfants concernés, la bouillie était distribuée à chaque mère contre une somme d'argent.

Ainsi, les femmes se débarrassaient de leur rôle de mère par l'argent, telle a été l'interprétation des hommes et la raison profonde de leur opposition.

Un autre exemple encore :

Dans une région de Côte d'Ivoire, pays dida, productrice de riz, les femmes essaient de s'organiser pour conserver une partie de leur récolte et la vendre à meilleur prix au moment où les cours du marché remontent. Mais, traditionnellement le riz est échangé avec du poisson. L'époque de la récolte du riz coïncide avec une période de "soudure" et le besoin d'une alimentation plus diversifiée se fait sentir. La pression des hommes désireux de trouver du poisson dans leur alimentation oblige les femmes à vendre ou échanger l'ensemble de leur récolte et à sacrifier ainsi leurs propres intérêts économiques à leur rôle traditionnel de pourvoyeuses d'aliments.

De cette contradiction, les femmes rurales tirent la conscience d'une certaine exploitation et accentuent des comportements qui traduisent leur malaise et leur insécurité :

- pression monétaire accrue sur les hommes : les femmes rejoignent leur famille maternelle sous le moindre prétexte et ne retournent chez leur mari que contre argent comptant ; elles multiplient les demandes de cadeaux, etc... ;
- valorisation de la femme urbaine - et salariée - qui semble disposer d'un revenu régulier qui lui permet de consommer davantage de produits importés (émaillés, parfums, tissus, etc...) et de mieux entretenir ses relations familiales et sociales ;
- persistance, et parfois renforcement, des réseaux de solidarité (bukis) considéré comme réseau de "sécurité sociale".

Une enquête ayant touché 85 femmes réparties dans 33 villages du département de Zinder, indique qu'elles dépensent environ 22% de leur revenu pour l'entretien des réseaux féminins de solidarité.

L'extrait ci-dessous d'une discussion enregistrée dans la région de Zinder (Niger) entre une "responsable" des femmes (sarkin mata) et une animatrice nous semble bien illustrer l'importance, pour les femmes, de ces réseaux. (les femmes venaient d'évoquer leurs difficultés pour vendre les beignets depuis que la route goudronnée a été construite, loin du village).

Mariama : Est-ce que vous pourriez vous entendre à 2 ou 3 ensemble pour les beignets et le lendemain ce serait le tour des autres pour qu'il n'y ait pas de reste ?

s-mata : Cela n'est pas possible car si demain elle veut aller au buki, est-ce que l'autre avancera de l'argent

Mariama : Est-ce que le buki est quelque chose d'important ?

s-mata : Oui, c'est très important, s'il y a un buki même chez quelqu'un que tu ne connais pas, tu vas quand même, car tu y as avantage, c'est très important car si tu as eu un enfant en plus tu as des cadeaux, car chacun a augmenté

Mariama : Et le jour où c'est toi qui doit donner ?

s-mata : Oui, si on te donne 200 F, il faudra donner 400 F

Mariama : Est-ce que c'est difficile ?

s-mata : Non, on est heureuse, mais il y a de la fatigue car il faut donner le double

Mariama : Expliquez cela

s-mata : Oui, si le jour du buki arrive et que tu es paresseux et que tu n'as même pas 1 F. Et on est heureux le jour où on nous donne, mais pas quand il faut donner ; si tu ne rends pas, il y aura des critiques ; il y en a même qui t'envoient un enfant pour te réclamer. Ces bukis, c'est très difficile, quelquefois on n'a pas d'argent.

Mariama : Est-ce qu'on peut changer cela ?

s-mata : Non, ce n'est pas possible

s-mata : Tu sais bien que si ton enfant accouche, tu ne peux pas ne pas aller

Mariama : Peut-on diminuer les dépenses ?

s-mata : Si on n'a pas d'argent, on égraine le mil et on va vendre, ou même des chèvres ; tout l'argent que l'on gagne passe au buki, pour la nourriture et l'habillement

Mariama : Maintenant pour ce qui est des dépenses, on reverra cela jeudi ; y-a-t-il des femmes qui s'organisent entre elles pour faire un asusu ?

s-mata : Non, elles n'ont pas d'organisation.

- développement des manifestations symboliques où des femmes retrouvent un rôle social valorisé (bori au Niger, vaudou au Bénin,...) ;
- valorisation des "hadja", à la fois symboles de perfection religieuse et de réussite économique (hadja : femme ayant effectué le pèlerinage à La Mecque) qui donne à la femme une meilleure position sociale au sein du village.

Dans l'enquête sur le budget des femmes, évoquée plus haut, deux femmes sur les 85 enquêtées avaient fait dans la période considérée le pèlerinage qui représente pour ces deux femmes 5 années d'épargne : l'une d'entre elles l'avait accumulée en partie sous forme de cheptel, l'a vendu en totalité (200.000 FCFA).

Face aux manifestations de revendication des femmes, le recours habituel à l'idéologie dominante s'organise :

- influence accrue de l'interprétation restrictive de l'Islam, à propos des femmes, par le biais des associations islamiques et des personnalités religieuses qui font de l'obstruction à toute tentative de législation en faveur des femmes ;
- persistance de "l'idéal féminin" occidental : la mère au foyer, gardienne des traditions et du bien-être familial. Les programmes de formation destinés aux femmes sont exemplaires à plus d'un titre : couture, tricot, crochet, cuisine, etc...

Nous ne pouvons pas donner de conclusion à ce qui précède sinon dire que, en ce qui concerne les femmes, les contradictions qui apparaissent à propos de :

- la répartition du travail
- l'accès aux moyens et aux facteurs de production (terre, intrants...)
- l'articulation entre le secteur vivrier et le secteur de rente
- l'utilisation des surplus vivriers et du revenu monétaire

et la manière dont ces contradictions sont résolues au sein du groupe social, nous semblent significatives d'un passage de l'économie domestique à l'économie marchande et qu'il est nécessaire de poursuivre l'analyse de ces contradictions particulièrement à travers la différenciation sociale au sein du groupe "femmes" et l'évolution des comportements féminins par rapport aux dépenses sociales et les liens qu'elles entretiennent, aux relations au sein de la famille, aux réseaux féminins et aux modèles féminins dominants.

Tableaux d'éléments de recherche sur

LES INDICATEURS TRANSITION FEMMES

- Quelques points clefs
- Faits observés
- Phénomènes à observer

.../...

POINTS CLEFS	FAITS	AXES DE RECHERCHE
<p><u>LE TRAVAIL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Modifications importantes au niveau de : <ul style="list-style-type: none"> . la nature du travail agricole des femmes . la division du travail entre les hommes et les femmes . le temps de travail des femmes <ul style="list-style-type: none"> - charge de travail totale augmentée - articulation difficile entre productions rente/vivrières champs communs/champs propres - Entraînées par double objectif capitalisme <ul style="list-style-type: none"> . cultures rente . insertion dans marché : consommation pressions monétaires 	<p style="text-align: center;"><u>PRODUCTION</u></p> <p><u>Articulation rente/vivrier</u></p> <p>NIGER : remise en question de la répartition de la force de travail des ♀, sur les différents jours de la semaine (jours consacrés au champ collectif où est produit le mil et aux champs personnels des femmes)</p> <p style="padding-left: 40px;">mil/arachide mil/voandzou</p> <p>CAMEROUN : superposition calendriers cultureaux cacao/arachide ♂ + ♀ ♀</p> <p>R.C.A. : introduction coton dans zone productrice mil (travail commun hommes et femmes) → substitution progressive du manioc au mil, entièrement assuré par les femmes.</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transfert force de travail masculine vers culture rente - Augmentation charge travail féminine (vivrier + rente) - Conflits à propos de l'utilisation de la force de travail - Disparition de l'arbitrage social (effectué auparavant par chef de lignage ou de clan) et de certaines formes de division du travail <p><u>Vivrier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit est laissé de plus en plus totalement aux femmes ; - Soit, quand il devient marchandise, est alors récupéré par les hommes <ul style="list-style-type: none"> ex. du plantain au Cameroun du manioc au Congo du maraîchage un peu partout - Cela va même jusqu'aux produits de cueillette (ex. karitéen H. Volta) - Prise de conscience de la valeur monétaire de leur travail lié aux obligations familiales 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la division sexuelle du travail - Etude des conflits qui naissent à ce propos et de la façon dont ils sont arbitrés - Evolution du rapport vivrier/rente <ul style="list-style-type: none"> . superficies respectives . temps de travaux (différenciés ♂ ♀) . fluctuations selon prix du marché, selon pressions monétaires, etc ...

POINTS CLEFS	FAITS	AXES DE RECHERCHE
<p><u>LA TERRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reste une donnée essentielle - Avec accroissement du marché, y compris pour le vivrier, devient enjeu et lieu d'appropriation individuelle <p><u>LES REVENUS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition individuelle par héritage, achat ou défrichage (Niger) - Terres récupérées par les hommes (Haute Volta) - Pressions sur le revenu monétaire des femmes <ul style="list-style-type: none"> . liées à leur statut traditionnel . fiscales et péri-fiscales <ul style="list-style-type: none"> - ponctions par transporteurs, agents de l'état, etc ... - Difficultés d'accès au crédit accentuées pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des structures foncières - Evolution systèmes de production <ul style="list-style-type: none"> . origine des terres cultivées par les et modalités du droit d'usage . quand terre est facteur rare est-ce que des ♀ continuent à y avoir accès : pourquoi et comment ? . qui arbitre les conflits entre les ♂ et les ♀ en ce qui concerne l'accès aux terres et le système de production (rotations par ex.), et comment ? . l'accès à la terre est-il facteur de différenciation sociale chez les femmes ? - Répartition et utilisation du revenu monétaire provenant des cultures de rente - Origine des revenus monétaires des femmes et utilisation (accumulation, ponctions, dépenses liées aux obligations sociales) - Qui contrôle réellement utilisation du revenu des femmes : <ul style="list-style-type: none"> . systèmes d'imposition . tontines . etc ... - Qui possède le numéraire, comment y a-t-on accès, comment circule-t-il ? (différencier Hommes et Femmes) - Quel capital est investi dans l'agriculture des femmes, par qui, comment ?

POINTS CLEFS	FAITS	AXES DE RECHERCHE
<p><u>CONTROLE SOCIAL DU PRODUIT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autrefois exercé par le grand groupe et pas remis en question par les Femmes - Quand produit devient marchand, il est contrôlé de façon plus individualisée <p><u>- Revenus monétaires tirés de la production</u></p> <p><u>- Produit matière</u> Semences</p> <p>Accès des ♀ aux semences garanti dans un cadre social organisé</p> <p>Modifications liées à l'intervention de l'Etat</p> <p><u>Vivrier</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Transfert aux Femmes de charges financières de plus en plus diverses et importantes (entretien de la famille, scolarité, etc ...) - Entraîne un sur-travail des femmes - Valorisation monétaire du travail des femmes et conscience d'une situation d'exploitation - Revendication des ♀ sur revenu tiré des cultures de rente - Consommation accrue et de plus en plus orientée vers les produits d'importation - Endettement - Consommation individualisée - ♀ sont privées de l'accès aux semences sinon par voies détournées ou indirectes ex. arachides Niger - Spéculation sur les semences - Naissance de rapports de force entre ♂ ♀ pour l'appropriation du vivrier en vue du marché 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a, en dernier ressort, le contrôle ? - Etude des conflits liés au contrôle des revenus - Qui contrôle les semences et comment ? - Comment s'opère le transfert au marché - Utilisation du revenu tiré du vivrier
<p><u>LA TRANSFORMATION DES PRODUITS - LA COMMERCIALISATION</u></p> <p>Est un lieu où peut s'opérer l'extorsion de la plus value</p> <p>La commercialisation des produits ressort de plus en plus du contrôle des organismes de l'Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dépossession progressive des ♀ de leurs activités de transformation par la petite et grande industrialisation ex. fabrication huile arachide décorticage et étuvage du riz beurre de karité etc ... - Récupération de la force de travail féminine pour des emplois déqualifiés dans les industries de transformation - Endettement et pressions monétaires entraînant mise sur le marché du vivrier 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des activités de transformation des ♀ et des revenus tirés de ces activités

POINTS CLEFS	FAITS	AXES DE RECHERCHE
<p>Les décisions de mise sur le marché des produits échappe au groupe social</p> <p><u>LA REPRODUCTION</u></p> <p>Systèmes de contrôle de la circulation des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> . perte de ce contrôle par la communauté domestique . individualisation progressive de l'appropriation des femmes par l'argent . polygamie comme source de force de travail <p>Filiation</p> <p>Reproduction liée à l'appropriation de la progéniture par la Communauté Domestique</p> <p>Système d'éducation : élément nécessaire à la reproduction</p> <p>Systèmes de représentation et idéologie</p>	<p>- Diminution de la sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> . Multiplication des divorces, "mobilité conjugale" . Monétarisation de la dot qui perd sa valeur symbolique . Renforcement des "liens matrilineaires" et des réseaux féminins . Polygamie devient une menace : ♀ recherche sécurité à travers activités économiques rémunératrices <ul style="list-style-type: none"> . Augmentation du nombre de femmes "chefs de famille" . Revendication des femmes sur la progéniture <ul style="list-style-type: none"> . Abandon du rôle éducatif des femmes lié à la surcharge de travail et à évolution du rôle économique des femmes . Remise en cause des systèmes de valeurs . Prise en charge du système éducatif par l'Etat (contrôle des organisations traditionnelles et religieuses, des classes d'âges, des tons, etc ...) <ul style="list-style-type: none"> . Développement des manifestations symboliques (boré, vaudou, ...) . Modèle "hadjia" (femmes ayant effectué le pèlerinage à la Mecque) . Valorisation des femmes urbaines . Développement des associations islamiques et de leur influence sur la condition des femmes . Utilisation du "modèle féminin" pour pressions économiques : ex. Côte d'Ivoire = exigence de consommation de poisson de la part des hommes entraînant vente forcée de riz, produit par les femmes, à bas prix ex. des "centres féminins" créés pour la "formation" des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> . Qui demande, qui obtient le divorce ? Raisons invoquées . Etude de l'évolution des dépenses sociales . Valorisation de la femme comme "agent économique" fournisseur de sur-travail ? <ul style="list-style-type: none"> . Qui sont les femmes chefs de famille ? Pourquoi ? Quels réseaux organisent-elles ? . Evolution de la "garde des enfants" . Etude des systèmes d'éducation mis en place comme moyens idéologiques (continu - méthodes - etc ...) <ul style="list-style-type: none"> . Etude des cultes et des groupes d'adeptes . Rôle des associations islamiques, composition sociale, manifestations d'influence etc Etude du "modèle féminin" véhiculé et intériorisé

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- ADRIEN-RONGIER M.F. - Réflexion sur la situation de la femme à travers ses aspects économiques et sociaux. Société GBAYA-BOORO (Centre Afrique), EHESS, 1979.
- C.E.S.A.O. - La parole aux femmes rurales. Construire ensemble. 1980. 1/2.
- CORREZE A. - La situation des femmes de l'Association des Veuves et Orphelins de Haute Volta. IRAM. 1977.
- I.R.A.M. - La participation des femmes au développement (à propos d'une action d'Animation Rurale Féminine en République du Niger, 1966-1975). 1976.
- I.R.A.M. - La production agricole des femmes et les conditions de leur intégration dans les coopératives du Niger (non publié - étude en cours). 1979.
- MEILLASSOUX Cl. - Femmes, greniers et capitaux. Paris. 1975.
- SERVICE DE L'ANIMATION AU DEVELOPPEMENT - Rapport d'activités. Département de Zinder, Niger. 1970.
- RAYNAUT Cl. - La circulation marchande des céréales et les mécanismes d'inégalité économique. Cahier du C.E.R.E. Bordeaux. 1973.

Les faits ayant servi de base à notre réflexion ont pour source :

- Les missions réalisées (entretiens avec les cadres, avec les hommes et les femmes des villages).

- NIGER
- Programme d'animation rurale féminine (1966-1972).
 - Etude sur la production agricole des femmes et les conditions de leur intégration dans les coopératives (1979-1980).
- MALI
- Formation de l'encadrement féminin de la Direction Nationale de la Coopération (1976-1977).
 - Evaluation des actions de formation féminine dans différents secteurs (1976).
- MAURITANIE
- Formation et organisation paysanne sur un aménagement hydro-agricole (1977-1979).
- HAUTE VOLTA
- Identification des problèmes spécifiques des veuves chefs de famille (1977).
- CAMEROUN
- Etude sur l'Education et la Formation Agricole au Cameroun. La Promotion de la Femme Camerounaise (1973).
 - Etude de factibilité d'un projet de développement des cultures vivrières et d'organisation des femmes (1979).
- COTE d'IVOIRE
- Evaluation d'équipes féminines d'éducation sanitaire et nutritionnelle (1975).
- Les documents suivants (extérieurs à l'IRAM) :
- The Women's Farming System - The Lekie Southern Cameroon. Jane Y. GUYER, 1977.
 - Difficultés et espoirs de l'animation féminine en pays dida. Ninon SCHOPFLIN, 1975.
 - Familles et femmes rurales du Pool (Congo). MT. ABELA, 1979.
 - Réflexion sur la situation de la femme à travers ses aspects économiques et sociaux. Société GBAYA-BOORA (Centre Afrique). A. ADRIEN-RONGIER, 1979.
 - Femmes, Greniers et Capitaux. MEILLASSOUX. Maspero, 1975.

IIIème PARTIE

DEBATS SUR LES INDICATEURS DE TRANSITION

Compte-rendu du séminaire de Grigny du
21 septembre 1981

Le Groupe de Travail sur les Indicateurs de Transition s'est donc réuni périodiquement de l'automne 1978 à l'automne 1980. Il a préparé un rapport dont la version provisoire a été intitulée : "Etat des travaux sur les Indicateurs de Suivi de Projets". C'est ce rapport qui, à quelques modifications de forme près, constitue les deux premières parties du présent document.

Il a été présenté et discuté au cours d'un séminaire organisé par le Groupe A.M.I.R.A. à Grigny le 21 septembre 1981. Les participants à ce séminaire se sont répartis en trois sous-groupes. C'est le compte-rendu des débats de ces trois sous-groupes qui constitue la IIIème partie du présent rapport.

Pour éviter toute confusion, dans l'esprit des lecteurs de ces compte-rendus, on utilisera ci-après les sigles suivants :

- GTI pour le Groupe de Travail sur les Indicateurs de transition ;
- SGi pour le Sous-Groupe i de Grigny qui a discuté le rapport provisoire.

* *

*

INDICATEURS DE TRANSITION

COMPTE RENDU SOUS GROUPE 1

Réunion du 21.09.1981 à Grigny (par René HALLU)

Les observations formulées par les participants du SG1, comme les discussions qu'elles ont suscitées, peuvent être regroupées en trois thèmes généraux :

- I - Historique et Objectif du groupe "Indicateurs de Transition" (GTI).
- II - Analyse théorique. La transition.
- III - Indicateurs de transition.

Le SG1 s'est désigné un président de séance (M. SURGERS), un rapporteur (G. WINTER), un secrétaire (R. HALLU).

SOMMAIRE DU COMPTE-RENDU
DU SOUS-GROUPE I

	Page
I - Historique et objectif du GTI.....	7
1. Présentation.....	7
2. Critiques exprimées par le SG1.....	7
3. Réponses.....	7
4. Proposition.....	8
II - Analyse Théorique. La Transition.....	8
A. Questions préalables.....	8
B. Transition au camitalisme.....	9
1. Premier groupe de critiques.....	10
2. Deuxième groupe de critiques.....	10
3. Troisième groupe de critiques.....	10
4. Réponses aux critiques des paragraphes 2 et 3.....	11
5. Remarque : Transition et Projets.....	12
6. Critiques diverses.....	13
III - Indicateurs de Transition.	14
A. Pour quoi faire ?.....	14
1. Première réponse.....	14
2. Critique.....	14
3. Deuxième réponse.....	14
4. Un instrument de comparaison entre pays ?.....	15
B. Quels indicateurs ?.....	15
1. La grille détaillée d'indicateurs : Une étape du travail..	15
2. Articulation indicateurs-modèle.....	16
3. Trop d'indicateurs. Pas d'évaluation du coût.....	16
4. Pas de hiérarchisation ni d'articulation.....	17
5. Niveaux d'analyse.....	17
6. Catégorisation sociale.....	17
7. Analyse historique.....	19

I - HISTORIQUE ET OBJECTIF DU GTI

1. Présentation

Il est rappelé que les positions de départ du GTI et l'évolution qu'elles ont connue, sont retracées dans les 60 premières pages du rapport. Le GTI était relativement important, assez hétérogène. Des positions divergentes se sont dégagées, que certains membres du GTI (mais pas tous) estiment inconciliables. Un accord a été recherché, dans la mesure où un rapport devait être fourni au Ministère de la Coopération, qui en assurait le financement. Il est évident pour tous que la problématique de la "Transition", telle qu'elle est présentée, est liée à des positions théoriques de départ de type marxiste.

2. Critiques exprimées par le SG1

- Regret que cette référence théorique n'ait pas été plus clairement affirmée et explicitée dans le texte.
- Regret que les divergences, perceptibles à la lecture du texte, n'aient pas été clairement précisées.
- Certains en concluent que les 60 premières pages ne constituent ni une synthèse, ni une analyse des divergences : Elles ne permettent donc aucun "dépassement scientifique".
- Certains concepts utilisés laissent une impression de flou, voire de confusion.
- Le texte fait référence à quelques auteurs (MARX, CHARMES...), mais il n'en suit aucun jusqu'au bout et sa ligne théorique n'est pas claire.
- L'articulation entre les textes est insuffisamment indiquée.
- L'objectif du GTI est insuffisamment explicité : Il aurait fallu dire que l'on recherchait à terme une amélioration des méthodes d'évaluation de projet et un renouvellement des outils d'investigation, notamment statistiques.

3. Réponses

Des membres du GTI font valoir que :

- Un compromis, certes insatisfaisant, a dû être trouvé pour éviter que les contradictions internes au GTI n'aboutissent à un blocage.

- Il s'agit d'un premier débroussaillage soumis à discussion puis à épreuve de terrain.
- Le GTI espère cependant que ce travail pourra être utile à d'autres chercheurs et praticiens.
- Il y avait des contraintes liées au cadre administratif dans lequel travaillaient plusieurs membres du GTI. Ceci explique en particulier le premier titre du document : "indicateurs de suivi de projets" et non "indicateurs de transition".
- Ce travail doit être considéré comme un effort de praticiens (économistes et statisticiens) cherchant à sortir d'une problématique étroite de la collecte de données quantitatives, estimée insuffisante pour appuyer de réelles politiques de développement.
- Personne ne semble disponible pour rédiger une nouvelle version du texte.

4. Proposition

Compte tenu des problèmes soulevés par le texte introductif, un intervenant propose d'inverser l'ordre des textes : D'abord les études de cas concrets, puis mise en évidence des points forts, enfin proposition de quelques indicateurs qui serviraient seulement à quantifier les phénomènes observés dans l'analyse des études de cas.

Cette proposition ne soulève l'enthousiasme d'aucun rédacteur éventuel. Il est d'ailleurs souligné que l'ensemble du travail du GTI est fondé sur des expériences concrètes, et qu'il débouche sur des tentatives, en cours, de mettre en pratique de meilleures méthodes d'évaluation de projet.

II - ANALYSE THEORIQUE. LA TRANSITION

A. Questions préalables

Deux intervenants ont estimé, en début de discussion, que le GTI aurait peut-être été moins ambitieux en se limitant au thème "indicateurs de suivi de projet", plus neutre, plus restreint. "Vous n'avez pas (personne n'a) les moyens de traiter le thème de la transition", a-t-il affirmé. Cette objection n'a toutefois pas été relevée comme déterminante.

La question préalable a été posée : "L'histoire des transformations sociales est elle susceptible d'une théorisation ? L'histoire est-elle intel-

ligible ?" Les participants du SG1 se sont gardés d'y répondre formellement, mais semblaient estimer qu'il est au moins possible de s'appuyer, à titre d'hypothèse, sur une théorie explicative. La question devient alors : Sur quelle théorie des transformations sociales s'appuyer ? La seule réponse apportée à cette question rejoignait celle du GTI :

"Les principes méthodologiques essayant de fournir une interprétation des transformations économiques et sociales n'existent, pour le moment, de façon formalisée, que dans l'analyse marxiste : Les autres modes d'analyse sont événementiels. Il faut donc bien essayer de s'en inspirer pour éviter l'empirisme de toutes les mesures, de toutes les évaluations, qui sont en fait implicitement au service de certains acteurs".

Cette réponse n'a fait l'objet d'aucune contestation, et sa conclusion, sinon son argumentation, semble en substance admise.

B. Transition au Capitalisme

La façon dont le GTI a interprété les principes méthodologiques de l'analyse marxiste est-elle satisfaisante ? Tous les intervenants du SG1 se sont accordés pour constater que le GTI a très justement centré sa réflexion sur un phénomène essentiel : L'importance historique croissante du mode de production capitaliste ; le développement continu de son influence dans tous les domaines de la vie économique, sociale, idéologique, politique..., et la pénétration constante de cette influence jusque dans les régions les plus éloignées des centres de l'économie moderne et dans tous les pays.

Le GTI a mis en évidence un certain nombre de phénomènes considérés comme fondamentaux et caractéristiques de ce qu'il appelle "la Transition au Capitalisme". Les intervenants du SG1 n'ont pas formulé d'objections précises quant au choix et à la définition de ces phénomènes, se bornant à faire remarquer que le document présenté n'est pas exempt de contradictions : La liste et la présentation de ces phénomènes ne sont pas identiques quand on passe d'un texte à l'autre.

1. Premier groupe de critiques

D'autres phénomènes importants auraient dû être pris en compte : Les transformations de l'environnement (ressources naturelles, pluviométrie, par exemple) et les transformations des systèmes de production. Il est répondu à cela que ces phénomènes sont évidemment à prendre en compte par les politiques de développement mais qu'ils ne constituent pas les fondements de la transition.

2. Deuxième groupe de critiques

Est-il pertinent de se référer au concept de mode de production capitaliste ? Ce concept renvoie à une certaine combinaison des forces productives et des rapports de production. Cela relève de quelque chose d'achevé : Pourquoi donc parler de transition, qui suppose une évolution vers quelque chose qui pourrait être ? Si l'on prend l'exemple des sociétés nomades d'Afrique sahélienne, on constate une pénétration des rapports marchands de type capitaliste (de rapports salariaux, de la transformation du bétail en marchandise...). Mais cette pénétration de rapports de production de type capitaliste est loin d'être achevée et son issue reste problématique. Plutôt que de parler de transition au capitalisme, il vaudrait mieux tenter de préciser sans a-priori à quel type de contradictions on a affaire, étudier les conditions d'apparition de l'accumulation primitive, les formes d'exploitation du travail... "En définitive il vaudrait mieux se poser le problème en termes de Rupture, plutôt que de Transition ou d'Intégration... La Rupture est un fait nouveau qui renvoie à une contradiction nouvelle dont il s'agit de déterminer la nature... Il faut alors examiner le type et le degré d'insertion dans les nouveaux rapports de production (capitalistes ou non, on ne peut en présumer)..." Les sociétés capitalistes elles mêmes doivent d'ailleurs elles aussi être considérées comme étant "en transition".

3. Troisième groupe de critiques

D'autres grands mouvements de transformation (à la fois économique, sociale, idéologique, politique...) ont eu une grande importance dans le passé récent et jouent un grand rôle présentement.

- a) On peut citer le mouvement islamique, le cas de l'Iran étant le plus spectaculaire actuellement. A noter qu'il n'est pas possible de dissocier l'apport religieux du système économique qui lui est lié : L'Islam a développé les rapports marchands et a partout été partie prenante des réseaux commerciaux. Le texte en discussion laisse l'impression que toutes les perturbations sont forcément de nature capitaliste, ce qui est faux.
- b) On peut également citer les nombreux mouvements qui se réclament de divers socialismes : On ne peut pas tous les qualifier de "capitalistes d'Etat".

Il n'est donc pas suffisant de prendre en compte la seule transition au capitalisme, fût-ce le mouvement dominant, en négligeant les autres. Le texte se présente comme un système un peu clos : On y décrit bien la pénétration omniprésente, ressentie comme inéluctable, du capitalisme, mais on n'y trouve pas d'autre perspective que celle, implicite, de lutter contre le développement de cette sorte de "Grand Satan". L'absence de perspectives de transition (ou de rupture) vers d'autres systèmes, à partir des nouvelles contradictions introduites par le capitalisme, laisse donc place à des interprétations plus réactionnaires que progressistes. Il vaudrait peut-être mieux parler de transition par le Capitalisme.

4. Réponses aux critiques des paragraphes 2 et 3

- a) Le GTI a précisément bien montré que la pénétration capitaliste n'est pas achevée. Il a même souligné qu'on observe des involutions dans certains pays pour tel ou tel des phénomènes considérés comme caractéristiques de la transition au capitalisme : Il est donc nécessaire de concevoir et de présenter la transition comme un processus historique à long terme, et de bien préciser les périodes pour chaque pays.

Quoi qu'il en soit, le GTI estime que la logique du capitalisme tend, sur longue période, à prévaloir, même si certains y mettent plus de nuances que d'autres. Ceci est vrai même quand les phénomènes observés semblent ambigus, ambivalents, comme le seront nécessairement les indicateurs correspondants. C'est d'ailleurs un des apports les plus intéressants de l'analyse de J. CHARMES que d'avoir souligné cette ambivalence, notamment sur l'exemple du métayage à Madagascar.

b) Le GTI est bien conscient du fait que plusieurs pays ou mouvements s'efforcent de construire un développement non capitaliste. Des discussions ont d'ailleurs eu lieu sur ce thème, dès le début du GTI, à propos de plusieurs pays. Mais il ne s'est pas senti en mesure de présenter une analyse claire de ce type de transition. Par ailleurs ces pays subissent de toutes façons l'effort de pénétration du capitalisme. Enfin, si une société amorce une transition vers un autre mode de production, la plupart des indicateurs proposés clignoteront certainement de façon aberrante, ce qui n'est pas sans intérêt.

c) En ce qui concerne les autres mouvements (islamique par exemple) plusieurs intervenants du SG1 estiment que leur importance est moindre que celle du capitalisme et que c'est bien la transition à ce dernier qu'il convient de montrer, en Iran ou au Sahel comme ailleurs. Au reste on ne connaît actuellement aucune analyse théorique cohérente à laquelle se référer, concernant le développement de l'influence de ces mouvements.

d) En définitive plusieurs intervenants du SG1 demandent qu'on veuille bien comprendre et accepter les limites de ce travail telles qu'elles ont déjà été présentées (cf. paragraphe I 1 et I 3 ci-dessus). Le GTI a centré son travail sur le développement de l'influence du capitalisme, à la fois parce que c'est le mouvement principal et parce que c'était le seul qu'il se sentait en mesure d'analyser. Pour les uns l'analyse présentée est admise comme théorie de base explicative, pour d'autres comme simple principe méthodologique qui permet de faire mieux qu'avant et dont on admet qu'il peut être controuvé par les faits. L'objectif visé à terme reste ambitieux mais limité : Améliorer la problématique et les méthodes de travail des praticiens (statisticiens, économistes ruralistes...) et des responsables des politiques et projets de développement.

5. Remarque : Transition et Projets

Il semble que le texte en discussion comporte une hypothèse implicite : Les projets (opérations de "développement") constituent le mode de pénétration le plus visible, et peut-être le plus efficace, du Capitalisme. C'est d'ailleurs sur cette hypothèse que s'articulent les thèmes "transition" et "suivi de projet". Elle n'a pas été posée clairement et cela laisse le lecteur dans l'incertitude sur le niveau d'analyse auquel a voulu se placer le GTI.

Cette remarque est considérée comme assez éclairante par plusieurs participants. Il est toutefois fait observer :

- que le GTI a voulu définir une problématique plus générale de la pénétration du Capitalisme, mais qu'il propose maintenant que ce travail soit précisé en ce qui concerne l'impact des projets.
- que certains projets peuvent être orientés vers autre chose que le Capitalisme (cf. paragraphe II B 3 ci-dessus).
- que les projets sont souvent "récupérés" pour maintenir des privilèges relevant de rapports sociaux non capitalistes.

6. Critiques diverses

- a) Le texte laisserait à penser que le point de départ du processus de transition au capitalisme coïncide avec le début de la colonisation : Un intervenant estime que le processus ne commence qu'au début du XIXème siècle avec les exportations massives, notamment de palmistes. Un autre fait remarquer que le flux des exportations était déjà important au Sénégal dès le XVème siècle. Au demeurant les membres présents du GTI contestent avoir considéré cette coïncidence comme systématique.
- b) Certaines formulations du texte paraissent trop dualistes, telles les distinctions colonial-précolonial, centre-périphérie...
- c) Plusieurs définitions et utilisations de termes semblent abusives, simplificatrices et tout à fait inadmissibles à plusieurs intervenants : le qualificatif "marchand", les concepts de "société lignagère", d'"organisation sociale fondée sur la parenté", ... en sont quelques exemples. Les concepts marxistes ont été construits à partir d'une analyse très laborieuse ; si l'on veut les utiliser il faut avoir une perspective historique cohérente avec cette analyse, et une certaine rigueur.

En réponse à ces critiques, il est fait remarquer que le GTI, composé avant tout de praticiens, n'a pas été en mesure de tenir compte des clarifications conceptuelles et terminologiques apportées ces dernières années par les chercheurs et théoriciens. Il est souhaité que des critiques constructives soient proposées dès que possible par rapport à ce texte. La portée du travail du GTI est-elle cependant profondément infirmée par les quelques approximations qu'on peut lui reprocher ?

III INDICATEURS DE TRANSITION

A. Pour quoi faire ?

Le GTI a fait l'hypothèse qu'il est nécessaire et possible, en se référant à des expériences de terrain, de traduire le mouvement de transition au Capitalisme en indicateurs, mesurables ou non, significatifs des grands problèmes qui caractérisent cette transition. Mais cette hypothèse est-elle justifiée et ^{quelle utilisation} peut-on attendre de ces indicateurs ? Ces questions ont été posées à plusieurs reprises au cours de la journée.

1. Première réponse

Les membres présents du GTI ont répondu que ces indicateurs doivent avant tout montrer s'il y a, ou non, pénétration du capitalisme, et quels sont les modalités, les moyens et le rythme de cette pénétration. L'objectif poursuivi est de fournir de nouveaux instruments de réflexion, de décision et d'évaluation aux responsables des politiques de développement et à ceux qui, comme les économistes et les statisticiens, doivent collecter et présenter les données nécessaires à ces responsables. Ce travail vise également à montrer aux chercheurs de terrain de quelles données les macro-économistes ont besoin, au delà de celles que ces chercheurs fournissent habituellement.

Bien entendu chaque indicateur peut être ambivalent ; il est donc nécessaire de définir, dans chaque région, une batterie appropriée et pertinente d'indicateurs complémentaires. L'interprétation de leur évolution ne sera pas toujours évidente et devra être rapportée, quitte à l'infirmier ou la modifier, à l'analyse théorique de la transition qui aura fondé leur choix.

2. Critique

Certains participants du SG1 craignent que cette démarche n'aboutisse à un diagnostic bien pauvre, confirmant seulement que la société observée est bien "en transition au Capitalisme".

3. Deuxième réponse

Il s'agit d'un ensemble intégré de clignotants. Les pays qui cherchent à promouvoir un développement non capitaliste ont besoin de tels instruments. Ils ne disposent actuellement que d'instruments néo-classiques pour apprécier et mesurer ce qui se passe chez eux. Si l'on se borne à mépriser

les clignotants on laisse la place à ceux qui utilisent les seuls existants, plus nuisibles qu'utiles au suivi d'une politique de développement non capitaliste.

4. Un instrument de comparaison entre pays ?

Un intervenant indique que la lecture du texte lui a laissé le sentiment que le principal objectif poursuivi était de situer les sociétés ou les pays les uns par rapport aux autres sur une échelle de transition plus ou moins avancée vers le Capitalisme. Il conteste la pertinence et l'utilité de cette démarche.

Il lui est répondu que le GTI n'a aucunement visé cet objectif. Certains de ses membres estiment cependant que des indicateurs pourraient permettre de comparer, dans l'espace ou dans le temps, l'intensité de certains phénomènes, comme l'extorsion de travail.

B. Quels indicateurs ?

1. La grille détaillée d'indicateurs : une étape du travail du GTI

Il est très rapidement apparu que les lecteurs du texte en discussion assimilaient les propositions du GTI en matière d'indicateurs à la grille détaillée proposée par DUFUMIER et GENTIL. Cette grille polarise en effet l'attention, d'autant que les autres textes restent prudents, trop abstraits ou imprécis, lorsqu'il s'agit de proposer des indicateurs directement utilisables.

Les membres présents du GTI soulignent :

- que cette grille est un des premiers documents produits dans le GTI ;
- qu'elle a l'avantage de proposer des indicateurs applicables dans des régions très différentes ;
- que ses auteurs mêmes la considèrent comme un document initial pour amorcer la discussion ;
- que cette discussion a effectivement eu lieu et que la plupart des critiques formulées aujourd'hui (cf. ci-après) ont été portées et souvent admises par le GTI qui en a tenu compte dans son rapport ;

- qu'il a néanmoins été décidé de présenter cette grille dans le rapport, tant pour l'intérêt qu'elle présente que comme témoin d'une étape de la discussion ;
- qu'elle doit être remplacée, dans la publication définitive, avant les notes qui, comme celle de ROCHETTE, montraient ses limites et visaient à répondre aux critiques formulées ;
- que personne ne s'est senti en mesure de proposer (mais était-ce possible ?) d'autres listes complètes et précises d'indicateurs directement prêtes à l'usage.

2. Articulation indicateurs-modèle

Plusieurs intervenants soulignent qu'on ne peut parler d'indicateurs que par référence à un modèle, un schéma théorique conceptuel construit à partir d'une réalité concrète. Se référant implicitement à la grille détaillée, ils estiment que le texte ne montre pas, ou insuffisamment, l'articulation entre indicateurs et modèle d'analyse théorique. Il s'ensuit qu'on ne saisit pas clairement ce que mesurent les indicateurs, comment on peut les interpréter. La présentation de la grille est telle qu'on a tendance à ne lire que les lignes alors que ce sont les colonnes qui assurent le rôle, essentiel, d'articulation avec le modèle d'analyse théorique : ce sont les colonnes qui permettent de situer les indicateurs par rapport aux phénomènes fondamentaux de la transition. Cette grille est donc surtout utile comme aide-mémoire dans l'optique "suivi de projet", mais non dans l'optique "transition" qui était pourtant la ligne directrice du GTI. Il est souligné que cette critique a été formulée très tôt au cours des travaux du GTI.

3. Trop d'indicateurs. Pas d'évaluation du coût

Le nombre des indicateurs présentés dans la grille est trop important, suivant certains. Cette liste est difficilement manipulable, même avec des moyens informatiques : Il aurait fallu une sélection rigoureuse d'indicateurs précis, faciles à mesurer ; il aurait également fallu se poser le problème du coût et des délais nécessaires pour chiffrer ces indicateurs. Ne serait-il pas plus raisonnable d'utiliser principalement les données statistiques existantes ? On note que beaucoup d'indicateurs nécessitent une quantification en valeur travail, donc des enquêtes emploi du temps, très lourdes.

4. Pas de hiérarchisation ni d'articulation

Une autre critique fondamentale est l'absence de hiérarchisation de cette multitude d'indicateurs, ce qui a d'ailleurs été vivement critiqué au cours des travaux du GTI (cf. notamment note ROCHETTE). De même un intervenant souligne que, si le GTI a bien affirmé la nécessité d'articuler indicateurs centraux sur longue période et indicateurs complémentaires sur courte période, on peut regretter qu'il n'ait pas explicité sa proposition à l'aide d'un exemple précis en retenant, pour une société déterminée, quelques indicateurs complémentaires choisis dans la liste générale.

5. Niveaux d'analyse

Plusieurs participants font valoir qu'il est indispensable de bien préciser le point de vue auquel on se place lorsqu'on propose un ensemble d'indicateurs : Est-ce à celui du paysan, de l'Etat, du financier, du théoricien ? Chaque point de vue correspond à une batterie spécifique d'indicateurs, et ce ne seront pas les mêmes. Le GTI n'a pas précisé son optique à cet égard. On s'interroge également sur l'échelle ou le cadre retenu : pays, région, société, terroir, village, famille...? Il est proposé de définir un ensemble d'indicateurs pour chaque niveau d'intervention des sociétés dominantes (transition par le Capitalisme) : Village, projet, commerce extérieur, mécanismes d'aide, groupes d'Etats,...

6. Catégorisation sociale

Un intervenant estime que des batteries spécifiques d'indicateurs (ex. : catégorie socio-professionnelle, ensemble des femmes...) rendraient compte de l'évolution des rapports sociaux (ex. : évolution du statut des femmes), et dégageraient les dynamismes de la société.

Un autre remarque que certains indicateurs correspondent à des agents sociaux (société locale, Etat...), mais peu à la pratique sociale du Développement et aux "développeurs". Il estime qu'il existe une Histoire de la pratique du développement, qui permet d'entrer dans l'intelligibilité des rapports entre "développés" et "développeurs". Il regrette l'absence de cette "praxis historique" dans la batterie d'indicateurs proposés. L'intérêt serait de montrer qu'il existe, à côté d'un secteur actif (les observateurs) et

d'un secteur passif (les manipulés), une autoproduction sociale : A partir d'elle on peut se mettre d'accord sur des catégories qui intéressent aussi bien le praticien que le chercheur.

Quoi qu'il en soit, la nécessité d'une analyse par niveau et d'une catégorisation sociale (C.S.) semble unanimement admise. La C.S. est la clef de voûte du dispositif d'investigation et du rattachement à une interprétation historique. La C.S. ne peut faire l'impasse sur l'explicitation de son critère : La grille avoue alors sa couleur. Le groupe AMIRA devrait considérer comme prioritaire d'approfondir et de concrétiser ce qu'il entend par catégorisations (ou classifications) sociales.

Un problème se pose cependant, précisément lié au caractère ambivalent des phénomènes fondamentaux de la transition : Une même personne est souvent simultanément partie prenante de plusieurs modes de production ou systèmes sociaux. Exemples : Un gros planteur avec salariés peut être simultanément chef de lignage et manipuler les ressorts de la société traditionnelle ; des salariés peuvent avoir un lopin individuel. On ne devrait donc pas utiliser de nomenclatures d'agents, mais plutôt de rapports sociaux. Les nomenclatures d'agents trahissent d'ailleurs les faits en ce sens que les gens changent de catégorie au cours du temps. Et puis les catégories elles-mêmes évoluent : Les comptables nationaux et statisticiens devraient en changer tous les 10 ans ! On peut même dire que l'évolution des nomenclatures de groupes sociaux constitue un indicateur de transition.

Les membres présents du GTI soulignent :

- que ces différentes remarques montrent bien qu'il est difficile, voire impossible, de faire entrer les catégories marxistes dans un cadre statisticien classique, et qu'on ne peut donc s'étonner que le GTI n'ait pas d'emblée résolu le problème
- qu'on ne peut construire de C.S. concrète qu'à partir d'une société ou d'un projet précis, et que c'est justement ce que le GTI propose comme prochaine étape du travail.

7. Analyse historique

Le problème, évoqué ci-dessus, de l'évolution des structures sociales montre bien le lien entre différenciation sociale et Histoire. Le texte en discussion insiste d'ailleurs à maintes reprises sur la nécessité d'avoir une perspective historique à très long terme. Il lui est cependant reproché de s'être limité à un vœu pieux et de n'avoir pas montré comment utiliser l'Histoire, avec la participation d'historiens compétents. On lui reproche d'autre part de n'avoir pas suffisamment dit que la transition ne peut être validée par des observations de terrain, et au moyen d'indicateurs, que sur très longue période : C'est **pourtant** à cet égard que les indicateurs de transition se distinguent des indicateurs de suivi de projet.

Mais n'y a-t-il pas contradiction à vouloir utiliser des indicateurs dans une perspective historique ? Les historiens se sont constamment défiés des indicateurs, surtout si on les veut valables toujours et partout. Un indicateur est une notion empirique qui a le mérite de caractériser un moment d'évolution d'un processus. Il présente cependant l'inconvénient de figer à un moment donné l'état de la réflexion sur ce processus.

Le recours à une interprétation théorique est de toutes façons nécessaire pour reconnaître une signification à la suite de valeurs prises par un indicateur. Il ne suffit donc pas de juxtaposer des grilles d'indicateurs saisies à différentes époques pour comprendre la relation dynamique entre leurs éléments et dans le temps. On aurait sans doute de toutes façons une série de photos (et ce serait un progrès par rapport à la situation actuelle où il n'y a rien), mais on ne comprendrait pas pour autant, sans une clef théorique d'interprétation, pourquoi et comment on est passé de l'une à l'autre.

*

* *

INDICATEURS DE TRANSITION

COMPTE RENDU SOUS GROUPE 2

Réunion du 21.09.1981 à Grigny

Rédaction finale par Ph. COUTY à partir des contributions
d'A. LALAU-KERALY, A. LEPLAIDEUR et D. RAYSSIGUIER

Les réflexions du sous-groupe 2 (SG2) ont donné lieu à un débat très riche, si riche qu'il a parfois été foisonnant et qu'il est difficile d'en rendre compte, sans tomber dans le piège d'une reconstruction et d'une mise en ordre a posteriori. Les divergences qui ont surgi lorsqu'a circulé une première version du présent compte-rendu montrent bien que ce piège n'a pu être entièrement évité.

Tout en reconnaissant ce qu'une telle présentation peut avoir de schématique, on peut admettre que les discussions du SG2 ont porté sur deux types de problèmes :

- les concepts fondamentaux et la méthodologie des indicateurs ;
- le caractère opérationnel des indicateurs de transition.

I - CONCEPTS ET METHODOLOGIE

Certains participants estiment que la réflexion sur les indicateurs de transition n'a cessé de s'appuyer sur deux théories prétendant également expliquer le changement social : l'une se réclamant du marxisme, l'autre qualifiée de systémique. Ce qui obligeait à se demander si des indicateurs fondés sur l'une ou sur l'autre de ces théories peuvent prétendre à un statut scientifique équivalent.

A cette manière de voir, s'oppose celle d'autres membres du SG2 qui pensent que jamais personne n'a prétendu s'appuyer sur l'approche systémique pour saisir et interpréter le changement social. Tout le monde, dès le début, aurait reconnu implicitement ou explicitement que la construction d'indicateurs de transition passait inévitablement par l'analyse des rapports sociaux de production et de reproduction ; qu'elle devait donc reposer sur l'identification de classes ayant ou non contracté des alliances ; bref qu'elle ne pouvait pas ne pas se réclamer du matérialisme historique.

Si c'est bien ainsi que les choses se sont passées, il ne saurait être question de ranger parmi les "systémistes" certains participants à la discussion, et il n'y aurait aucune raison de proposer un compromis idéologique entre deux types d'approche, l'une marxiste et l'autre non-marxiste. C'est une erreur de croire, en effet, que la théorie des

systèmes produit une méthode d'analyse sociale aussi puissante que les théories fondées sur le matérialisme historique. Par contre, il est possible d'admettre que les rapports sociaux peuvent et doivent s'analyser selon plusieurs échelles temporelles :

- En longue période, la conception matérialiste de l'histoire fournit des outils d'analyse adaptés à l'étude de l'évolution sociale, l'objet de l'analyse étant de repérer le lieu et les termes de la contradiction fondamentale entre l'état du développement des rapports sociaux et l'état du développement des moyens de production (technique, travail, terre, etc.). La batterie d'indicateurs fondamentaux présentés dans le texte semble relever d'une telle approche.

- A court terme, par exemple au niveau d'un projet, on peut analyser les formes multiples que prennent les réponses d'une société donnée à la pénétration des rapports marchands capitalistes. Ce type d'approche contribue à une meilleure compréhension des principaux rouages au sein desquels s'articulent les aspects sociaux, économiques, écologiques de l'activité productive. Les indicateurs dits complémentaires traduisent cette optique, que l'on peut dans une certaine mesure rattacher à l'approche systémique.

Seulement, il faut bien comprendre que ces deux types d'approche n'ont pas le même statut théorique, ni la même capacité explicative. L'analyse marxiste de longue période, acceptée par l'ensemble du SG2, a seule vocation à expliquer fondamentalement le changement social. L'approche dite systémique permet tout au plus de n'oublier aucun des éléments que doit saisir l'enquête, et facilite leur mise en relation à un moment donné ; elle éclaire le fonctionnement d'un système social relié à son environnement naturel, mais ne fournit aucun moyen de saisir les contradictions et les ruptures génératrices du changement.

Divers participants ont insisté sur le point suivant : s'il est nécessaire de combiner diverses échelles temporelles, en les hiérarchisant, pour analyser convenablement le changement social, il n'est pas moins indispensable de travailler sur plusieurs échelles spatiales, c'est-à-dire sur plusieurs niveaux emboîtés. Au bout du compte, la transition s'analyse en combinant une série d'échelles temporelles (ou de périodes) avec une série d'échelles spatiales.

II - LES PROBLEMES CONCERNANT LE CARACTERE OPERATIONNEL DES TRAVAUX SUR
LES INDICATEURS DE TRANSITION

La grille d'indicateurs de transition a l'énorme avantage de balayer l'ensemble des aspects de la production-reproduction. Le SG2 s'est donc efforcé d'étudier la faisabilité de son utilisation, notamment dans le cadre du suivi des opérations de développement.

Le SG2 rappelle notamment que l'évaluation d'un projet ne peut se faire sans référence :

- à l'histoire (l'état du développement) des groupes sociaux dans un espace qui dépasse largement la seule zone du projet (cet espace est rapidement planétaire si on considère les rapports dominants-dominés) ;
- à l'histoire (l'état du développement) d'un système socio-économique déterminant les comportements de production observés dans la zone du projet (technique, prix, spéculation, etc.).

Le SG2 estime que l'élaboration des indicateurs peut se poursuivre avec des ambitions plus ou moins globalisantes. L'objectif fondamental est de saisir des unités en mouvement, dans le temps comme dans l'espace, c'est-à-dire de mesurer l'état du développement, du rapport ville/campagne, cultures commerciales/cultures vivrières, propriété foncière/possession de la terre, etc.

Plus modestement, l'approche systémique produit des indicateurs dont le but est d'appréhender l'état des ressources et des contraintes à leur mise en oeuvre à un moment donné. Elle fait apparaître des stratégies et des comportements sur lesquels il s'agira d'intervenir.

Et de conclure, à partir de l'expérience de terrain de certains membres du SG2, à la nécessité d'articuler une lecture du court et du long terme, du micro et du macro. La grille d'indicateurs présentée dans le texte doit donc s'utiliser comme un "pense-bête" pour l'élaboration d'un système d'investigation qui emboîterait successivement des études sur la parcelle, sur l'exploitation, sur le village et sur la région.

Pour finir, certains membres du SG2 ont rappelé l'importance des contraintes concernant la collecte de données, qui déterminent, dans bien des cas les variables observables et partant les indicateurs que l'on peut élaborer.

Dans cette optique, il apparaît que la batterie d'indicateurs présentée dans le texte ne peut être finalement jugée qu'en fonction de la vérité terrain, faite de situations spécifiques et de cas particuliers. C'est, en somme, au seul niveau de l'interprétation des écarts plus ou moins importants entre la zone de projet et son environnement que la théorie de l'évolution des sociétés prend son sens.

Dans ces conditions, les méthodes d'analyse typologique comme celle utilisée dans l'enquête budget-consommation de Côte d'Ivoire peuvent prétendre également servir à l'élaboration d'indicateurs de transition ...

CONCLUSION

Si l'apport du texte sur les indicateurs de transition est assez mince au niveau théorique, en revanche il suscite un intérêt particulier au niveau de la démarche méthodologique qu'il représente.

Le problème principal soulevé étant celui de savoir s'il faut partir du terrain pour élaborer une méthode d'investigation outil et support de la théorie ou si la théorie de l'histoire des sociétés doit être préalable à l'élaboration de la méthode.

Même si la conclusion fait apparaître une nouvelle fois que la spécificité des situations observées n'autorise aucune généralisation, que peut-on penser de notre difficulté à partir d'une théorie unique (et non universelle) pour élaborer un outil d'appréhension des sociétés rurales dans les pays sous-développés ?

Dans ce domaine, même en réintégrant l'histoire et l'explication qu'elle donne du présent, il semble bien que nous soyons largement démunis de concepts opératoires.

Que signifie une telle lacune quand on connaît la rigueur des concepts et méthodes d'analyse scientifique de la société capitaliste occidentale ? Elle peut être l'indicateur de l'inévitable contradiction dans laquelle se trouve le chercheur comme le développeur lorsqu'il prétend penser la société de l'extérieur.

La notion même d'indicateur fait référence à une volonté de surveiller, d'être averti. Comment ces notions sont-elles réinterprétées par les populations concernées ? C'est le problème de l'appropriation sociale des indicateurs de transition qui est posé ici, appropriation sociale qui permettrait enfin aux populations de faire savoir comment elles voient leur histoire. En dernier ressort, cette vision détermine l'essentiel de leur comportement.

N'est-ce pas dans ce sens que devrait travailler le groupe "Suivi de projet" pour se doter de la cohérence ultime, celle de la pratique sociale ?

*

*

*

INDICATEURS DE TRANSITION

COMPTE RENDU SOUS GROUPE 3

Réunion du 21.09.1981 à Grigny

(par Pierre VERNEUIL)

La discussion s'est déroulée autour de 3 axes

I METHODE - Transition ou intégration ? Quelle conception de l'Histoire ?
Evolution ou changement dont on ne peut saisir le sens ?

II DEMARCHE scientifique, relativité des concepts même les plus généraux.
Approche du terrain.

III INDICATEURS - Différents types. Possibilité d'indicateurs centraux,
généraux qui répondent à un point de vue d'ensemble.

*

* * *

I- "TRANSITION VERS QUOI ?", telle est la critique faite généralement à la notion de "TRANSITION". Y a-t-il une seule voie, un seul but, au mouvement de transformation sociale qui serait la forme de production capitaliste ?

A ceux qui ne veulent voir qu'une transformation en évacuant tout sens ou orientation générale à celle-ci, il est bon de rappeler la genèse du concept de transition.

A partir des 3 étapes d'une évolution constatée à Madagascar par CHARMES, la transition a été mise en avant pour combattre la notion dualiste d'indépendance des secteurs traditionnel et moderne, formel et informel, centre et périphérie, capitaliste et non capitaliste, à notre époque.

Plutôt que le concept de transition qui peut être interprété dans un sens linéaire et mécanique il semble préférable d'y voir l'intégration à un système mondial.

L'essentiel n'est pas de vouloir retrouver systématiquement un modèle d'évolution en 3 étapes, qui peut être spécifique à certaines régions, mais de comprendre l'interpénétration (la liaison dialectique) entre un pôle dominant (le capitalisme) et un pôle dominé (des formes de production subordonnées) un peu selon le principe des "vases communicants". "L'intégration" est alors conçue dans un système hiérarchisé où il y a des contradictions et non seulement en tant qu'élément fonctionnel de ce système.

Les formes d'intégration sont multiples. Du côté dominé elles peuvent aller de la subordination dite formelle jusqu'à la subordination réelle (le salariat), par exemple à Tahiti.

On voit donc que, quel que soit le niveau d'analyse (lignage, famille, individu, village, région, pays), celui-ci fait partie d'un cadre plus large avec qui il entre en inter-action. En dernière analyse ce cadre est mondial.

Y a-t-il intégration dans tous les domaines ?

Intégration économique : elle est évidente avec le marché mondial (Ex. dans le domaine rural avec les semences, les machines agricoles et certains produits agricoles alimentaires). Mais elle apparaît aussi avec les échanges d'idées et les migrations.

Y a-t-il intégration dans le domaine culturel ?

Comme dans le domaine économique, il y a rarement dissolution des formes anciennes idéologiques et institutionnelles, de toute la superstructure précapitaliste. Mais il n'y a pas non plus maintien pur et simple.

En fait il semble qu'il y ait maintien de la forme ancienne, de l'enveloppe extérieure et transformation du contenu.

La superstructure traditionnelle (croyances et institutions diverses) se trouve ainsi vidée peu à peu de son contenu, détournée de sa finalité ancienne vers un autre but.

On a cité le cas de la sorcellerie utilisée à des fins marchandes, dans le but de percevoir des assurances-vie. Plus généralement les rapports de parenté sont utilisés dans les entreprises artisanales.

Le problème est donc le rapport entre infrastructure et superstructure. Il n'y a ni relation mécanique causale, ni indépendance, mais transformation plus ou moins réciproque.

Ainsi, si l'on voit assez facilement l'influence exercée par les rapports marchands dans la réorientation du contenu superstructurel, n'y a-t-il pas aussi influence de la superstructure sur les rapports marchands soit dans le sens d'un frein, soit dans le sens d'une impulsion ? Des études de cas seraient utiles dans ce domaine.

II DEMARCHE ET CONCEPTS

La démarche scientifique comporte 3 aspects simultanés et intimement liés :

- L'identification des phénomènes
- Mesure et classification
- Interprétation

Il ne s'agit pas de 3 étapes successives car l'interprétation des faits intervient dans l'identification des phénomènes.

C'est la conception d'ensemble, de l'histoire, de l'évolution du monde qui oriente le choix (inévitables) des faits à mesurer et à classer. Cette conception intervient sans doute dans la manière de mesurer et de classer.

L'analyse, l'interprétation des résultats doit, à son tour, infirmer ou confirmer la conception de départ en l'affinant.

Tout concept même le plus général est relatif à une époque, une société déterminée historiquement.

Il en est ainsi du sur-travail, qu'il ne faut pas voir sous la seule forme spécifique de la plus-value ou uniquement dans l'agriculture lorsqu'il y a une rente minière (cas du pétrole).

Il ne faut pas non plus chercher l'application mécanique d'un concept dans une réalité. "La production marchande simple", où les produits s'échangent à leur valeur, a-t-elle jamais existé ? Néanmoins ce concept permet de comprendre les distorsions des prix par rapport à la valeur de production ; distorsions provoquées par la domination du capitalisme sur la petite production marchande.

Démarche concrète :

L'évaluation de projet est-elle une réduction de la problématique du changement social ou le lieu de la transformation concrète, le lieu d'affrontement entre différents niveaux, mondial et local, différentes instances, etc...?

Pour l'évaluation, on propose de partir de la stratégie du projet lui-même plutôt que de réduire l'évaluation à l'impact du projet.

Ainsi, après avoir constaté les écarts entre les prévisions du projet et les résultats après réalisation, on cherche à remonter aux racines (parenté, accès à la terre, différentiel entre prix de production et de consommation, prêts et endettement...).

On cherche ensuite comment les paysans (ou autres producteurs) ont "réinterprété" les directives et ont détourné le projet de son cours initialement prévu. Il s'agit de voir si il y a réappropriation d'une directive extérieure et de quelle manière.

Conclusion de cette démarche : il faut se centrer sur la (ou les) finalité (s) des actions de transformation, des projets... avant de construire des indicateurs.

III INDICATEURS

1- Deux courants s'opposent quant à la recherche d'indicateurs généraux, centraux ou synthétiques

- Ceux qui pensent que c'est possible (en partant de l'essence des rapports de production et de l'Histoire mondiale)
- Ceux qui pensent que tout indicateur est seulement relatif à un projet donné, à un but limité et particulier, sans qu'il soit possible de généraliser à l'étude des tendances à long terme.

Ces deux positions renvoient vraisemblablement aux deux conceptions de l'Histoire dont on a parlé au début, évolutive ou non évolutive. La notion d'évolution est-elle incompatible avec les ruptures, les changements d'état qualitatif, les retours en arrière (les involutions) ? Non ! On peut concevoir l'évolution par bons successifs, par ruptures successives dont chacune est un pas qualitatif par rapport à la précédente. Ce qui est à rejeter c'est la notion d'évolution mécanique et linéaire, non l'évolution elle-même.

2- D'autres problèmes sont à approfondir

- Tout indicateur doit-il être mesurable ?

Comment mesurer l'indicateur de pouvoir par exemple ?

- Faut-il distinguer les indicateurs descriptifs (par ex. état de santé, état nutritionnel) des indicateurs explicatifs, plus fondamentaux. Y a-t-il correspondance, similitude ou recouvrement entre ces derniers et les indicateurs centraux ?

- Que répondre face à certaines institutions internationales qui proposent des indicateurs généraux qu'on juge trop superficiels, trop flous ?

Nous faut-il opposer d'autres indicateurs généraux, dans quel but ?

Les indicateurs généraux doivent être "faisables".

Qu'est-ce qu'un indicateur "faisable" ? Un indicateur techniquement mesurable ou un indicateur acceptable politiquement par le pouvoir en place ?

Nous faut-il une stratégie d'ensemble, un point de vue commun pour cela ? Quel degré d'accord théorique est nécessaire à l'intérieur d'AMIRA et à l'extérieur ?

*

* *

En l'état actuel des discussions, il a semblé difficile d'avoir un débat collectif sur les propositions concrètes du groupe de travail, sur les indicateurs de transition.

Faute d'un accord minimum sur l'objet de la recherche (quoi) et la démarche générale (comment) chacun a tendance à prendre ce qui l'intéresse et à rejeter ce qui ne lui convient pas selon son point de vue personnel, sans chercher à savoir si ce point de vue reflète ou non l'essentiel de la réalité objective.

Pour sortir de cette impasse il nous semble nécessaire de reprendre les questions de fond de manière plus concrète.

Chacune des positions, chaque divergence devrait être développée, précisée, explicitée en partant de la réalité, tout en essayant de resituer cette réalité dans le cadre le plus large possible dans le but de voir ce qui est généralisable.

La confusion d'idées est telle, actuellement, qu'il semble difficile de partir de doctrines encore moins d'un modèle ! Un même mot est souvent interprété dans des sens différents. Engagé sur ce terrain, le débat tourne vite à une attribution d'étiquettes sans clarifier le contenu.

Enfin il faudrait préciser les positions par rapport à un objectif de réalisation, en situant son cadre institutionnel. De cette manière on peut distinguer les compromis tactiques nécessaires à une réalisation immédiate, des compromis stratégiques qui relèvent, eux, de la confusion idéologique.

Conclusion

UN BILAN POUR L'AVENIR

A l'issue de cette recherche méthodologique, les conclusions et les questions qu'elle a permis de dégager peuvent être rassemblées autour de trois thèmes : la transition, les acteurs de la transition, le champ d'application des indicateurs de transition.

La transition

Elle s'est révélée être un concept fécond, carrefour de théories, de savoirs et d'orientations méthodologiques.

La nécessité de s'appuyer, au moins à titre d'hypothèse, sur une théorie explicative des transformations sociales au sein des sociétés rurales en développement a été très généralement reconnue. L'analyse marxiste semble demeurer le seul cadre de référence théorique permettant d'explicitier les faits et les processus fondamentaux qui forment la trame des transformations économiques et sociales. Mais il n'apparaît pas pour autant possible d'affirmer que les transformations actuelles doivent s'interpréter comme un processus de transition unilinéaire et généralisé vers le mode de production capitaliste ou même vers une intégration inéluctable au système capitaliste mondial.

Quelle que soit la puissance des forces qui poussent à cette intégration, on constate des phénomènes d'involution, de rupture, de perturbation par des dynamismes dont l'analyse reste à approfondir mais dont l'impact apparaît déterminant. L'issue à long terme de cette transition par le capitalisme ou en réaction à celui-ci ne sera donc pas inéluctablement "le" capitalisme.

En tout état de cause, la problématique fondamentale du Groupe de Travail, selon laquelle le recours à une interprétation théorique est de toute façon nécessaire pour reconnaître une signification à la suite des valeurs prises par un indicateur, n'a pas été remise en question. Seul le contenu de l'interprétation théorique retenue a été discuté, ce qui a permis de reconnaître qu'elle devait, pour devenir tout à fait opératoire, être nuancée, enrichie, relativisée en fonction des caractéristiques concrètes de chaque société.

Le débat est donc suspendu : place désormais à l'épreuve des faits, c'est-à-dire aux travaux des historiens d'une part, aux évaluations de projet sur le lieu même des transformations concrètes d'autre part.

Les acteurs de la transition

Les transformations des sociétés, en particulier celles induites par les projets, ne peuvent être comprises ni "évaluées" si ne sont pas explicités les rôles et les rapports des divers types d'acteurs en présence (paysans, commerçants, Etat, encadrement des projets, bailleurs de fond, marché mondial, etc.). Une catégorisation plus fine est même nécessaire pour certains types d'acteurs (catégories socio-professionnelles, hommes-femmes, aînés-cadets, etc.). Les mesures d'effectifs, de surfaces, de productions, d'heures de travail, de revenus, etc., n'ont guère de signification si on ne sait pas qui contrôle quoi.

C'est un des grands mérites du Groupe de Travail que de rapporter les indicateurs proposés à des catégories de centres de décision, c'est-à-dire en fait à la dynamique des rapports sociaux. Les transformations des sociétés sont inséparables des processus de différenciation sociale.

La catégorisation sociale est donc reconnue comme la clé de voûte du dispositif d'investigation et la clé de lecture d'une interprétation historique. Cette pétition de principe a été soutenue et illustrée tout au long des travaux du Groupe mais l'analyse en ce domaine n'a pas été suffisamment poussée et les propositions méthodologiques font défaut. C'est donc désormais une des priorités du Groupe AMIRA que de travailler sur le thème suivant : Comment construire des classifications sociales pouvant s'articuler aux pratiques statistiques et aux méthodes d'évaluation de projets actuelles tout en s'appuyant sur l'acquis des travaux historiques ou sociologiques ?

Cependant, tôt ou tard, l'effort d'analyse et de classification des acteurs sociaux conduit à se poser la question de l'appropriation sociale d'indicateurs de transition ainsi qualifiés. Par qui, comment, pour quels objectifs seront-ils réinterprétés, utilisés ? Ambivalents comme tous les concepts de la transition, ils conduisent ceux qui les utilisent mais aussi ceux qui les élaborent à s'intégrer à une pratique sociale, c'est-à-dire en fait à prendre parti.

.../...

Le champ d'application des indicateurs

Même si, à l'évidence, le point de vue adopté par les auteurs du Rapport est celui de "développeurs" soucieux d'évaluer l'ensemble des implications des interventions en milieu rural, la finalité, et donc le champ d'application, et le mode d'utilisation des ensembles d'indicateurs restent ambigus.

Entre des indicateurs de transition proprement dits d'une part, relativement généraux, significatifs, grâce à une interprétation théorique, des transformations sur longue période de régions ou sociétés étendues au sein desquelles sont insérées des opérations de développement, et des indicateurs de suivi de projet, d'autre part, permettant d'observer de manière continue les proches effets d'un projet particulier, le Groupe de Travail n'a pas clairement tranché. Il estimait sans doute, non sans raisons, que les seconds pouvaient et même devaient s'articuler aux premiers pour dépasser l'empirisme technocratique un peu court dont ils souffrent très généralement. En dépit d'un certain effort de classification (indicateurs centraux, fondamentaux, complémentaires, etc.), cette articulation n'a pas été vraiment réalisée, ni conceptuellement, ni techniquement.

D'où une certaine confusion des débats sur les mérites comparés de la théorie marxiste d'une part, de la méthode systémique d'autre part, lorsque l'on en vient à l'application concrète. D'où les silences ou les incertitudes sur l'échelle et l'horizon auxquels peuvent s'appliquer les batteries d'indicateurs proposées. D'où par conséquent la rareté des recommandations pratiques concernant le champ géographique et social, la fréquence, la finesse, la précision des données à collecter. La contribution des statisticiens, des spécialistes d'enquête devient ici nécessaire.

Il reste d'ailleurs à s'interroger sur le pari implicite que semble avoir fait le Groupe de Travail, pari selon lequel les deux catégories d'indicateurs (de transition, de suivi de projets) pouvaient relever d'un dispositif de collecte unique, certes hiérarchisé dans le temps et dans l'espace, mais intégré du point de vue conceptuel, méthodologique et institutionnel. Ce pari ne sous-estimait-il pas les difficultés qu'il y a à réconcilier un point de vue micro-socio-économique et des perspectives, macro-économiques et politiques, globales ? Question fondamentale que, peut-être, des travaux ultérieurs du Groupe AMIRA sur l'analyse et la planification régionales permettront d'éclaircir.

Quand bien même les difficultés qui viennent d'être évoquées seraient levées, il resterait à s'affronter aux contraintes techniques, financières et institutionnelles de la collecte des informations et de l'élaboration des indicateurs correspondants. Ces contraintes sont, dans bien des cas, si fortes qu'elles délimitent avec une dramatique rigueur quelles variables observables et quels indicateurs diffusables sont concevables.

*

* *

En conclusion il reste à souligner que cette recherche a provoqué un vigoureux dialogue entre experts et chercheurs, de diverses disciplines, tous détenteurs d'une grande expérience de terrain. C'est dire son intérêt et sa pertinence.

Une synthèse réconciliatrice de points de vue théoriques parfois divergents n'est ni possible ni souhaitable : elle serait inutilement réductrice.

Quant à la mise en oeuvre pratique de la démarche proposée, elle ne gagnerait pas beaucoup, du moins pas encore, à la confection a priori d'un "manuel" consignait propositions techniques et recettes de terrain. Chacun, qu'il soit chercheur ou développeur, est renvoyé à la vérité du terrain, de son terrain pour lequel il prend fait et cause.

Gérard WINTER

Président du Comité Permanent
du Groupe A.M.I.R.A.

A N N E X E S

- 1- Liste des Notes de Travail du Groupe "Indicateurs de Suivi de Projets"
- 2- Bibliographie complémentaire
- 3- Liste des membres du Groupe de Travail

LISTE DES NOTES DE TRAVAIL DU GROUPE

"INDICATEURS DE SUIVI DE PROJETS"

--- ---

- 1- Recherche sur les indicateurs de transition. Quelques remarques.
Michel GAUD (10.78) - 6 p. ronéo.
- 2- Note à l'attention de : AMIRA (Gérard WINTER) et Michel GAUD.
Remarques sur la note AMIRA-GAUD. (Marc DUFUMIER, Dominique GENTIL,
Jacqueline BOULET, Yves GOUSSAULT) - (11.78) - 4 p. ronéo.
- 3- Pour réunion AMIRA sur les Indicateurs de Transition. Quelques grandes
lois de tendance du mouvement de l'histoire mondiale. Pierre VERNEUIL
(02.79) - 16 p. ronéo
- 4- AMIRA - Indicateurs de Transition. 1er balayage sur les formes de la
transition. Dominique GENTIL, Marc DUFUMIER (02.79) - 6 p. ronéo.
- 5- Note de travail sur les Indicateurs de Transition. Pierre MARTEL (04.79)-10 p.
- 6- Indicateurs de Transition. Dominique GENTIL (05.79) - 7 p. manuscrites
- 7- AMIRA - Groupe de Travail sur les Indicateurs de Transition. Sur les
Indicateurs de Transition. Marc SURGERS (05.79) - 4 p. ronéo.
- 8- Eléments pour une classification de la petite production marchande et plus
généralement de la population non salariée en Afrique de l'Ouest.
Pierre VERNEUIL (05.79) - 26 p. ronéo.
- 9- "Quelle transition". René HALLU - 1 p. ronéo. (p. 4 extraite d'une note
antérieure de décembre 75)
- 10- A propos des divergences au sein du groupe Indicateurs de Transition.
Pierre VERNEUIL (05.79) - 4 p. ronéo.
- 11- Note de présentation générale. Pré-synthèse. Marc DUFUMIER (07.79) -
7 p. ronéo + tableaux manuscrits
- 12- Sur la présentation des Indicateurs de Transition. Quelques remarques de
dernière minute. Danièle RAYSSIGUIER, Marc SURGERS, Pierre VERNEUIL (07.79)
4 p. ronéo.
- 13- A propos de la pré-synthèse. Roland WAAST (09.79) - 8 p. ronéo.
- 14- A propos des Indicateurs de Transition. André MARTY (09.79) - 4 p. ronéo.
- 15- Réflexions sur l'approche de la transition. R.M. ROCHETTE (10.79) -
46 p. ronéo.
- 16- A propos de l'Idéologie. La place des représentations sociales dans les
Indicateurs de Transition. Quelques exemples et quelques remarques.
Dominique DESJEUX (12.79) - 30 p. manuscrites

.../...

- 17- Premières remarques sur la "transition" dans une société d'éleveurs sahéliens. Gilles LAINE (12.79) - 3 p. ronéo.
- 18- Analyse agro-socio-économique d'une paysannerie africaine : évolution d'une forme de production lignagère patrilinéaire (FPLP) placée sous la domination d'un M.P.C. en phase d'"économie de pillage" puis d'"économie de traite". Alain LEPLAIDEUR (03.80) - 27 p. ronéo.
- 19- La transition et les femmes rurales. Annette CORREZE et Marie-Jo DOUCET (03.80) - 10 p. ronéo et tableau
- 20- Du Salaire. (Note à l'attention du Groupe de Travail sur les Indicateurs de Transition). Jean-Marc GASTELLU (03.80) - 14 p. ronéo.
- 21- Libres opinions d'un utilisateur (la démarche d'évaluation). Dominique GENTIL (06.80) - 9 p. manuscrites
- 22- Etat des travaux. Dominique GENTIL, Marc SURGERS (07.80) - 23 p. ronéo.
- 23- Approche des Indicateurs de Transition idéologiques. François LEIMDORFER (10.80) - 14 p. ronéo.
- 24- La transition et les femmes rurales (version finale). Annette CORREZE et Marie-Jo DOUCET (10.80) - 25 p. ronéo et tableau
- 25- Compte-rendu d'une réunion sur les Indicateurs de Transition de type idéologique. Marc SURGERS, Danièle RAYSSIGUIER (11.80)
- 26- Etat des travaux sur les Indicateurs de Suivi de Projets. R.M. ROCHETTE (10.80) - 53 p. - Il s'agit de la 1ère partie du rapport final du groupe.

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

- AMIRA : Note de travail n° 15 : De l'ostentation à l'accumulation
Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés
traditionnelles à partir de l'analyse du surplus.
J. CHARMES (octobre 74 - avril 76) - 80 p.
- AMIRA Publication : Méthode d'Evaluation des Projets
Analyse du milieu rural avant, pendant et après une opération de développement
J.F. BARRES, R. BILLAZ, M. DUFUMIER, D. GENTIL (février 78) - 100 p.
- AMIRA Publication : Bilan des Travaux effectués par le Groupe AMIRA, de sa
création à la mi-78
M. SURGERS, G. WINTER (septembre 78) - 80 p.
- AMIRA : Note de travail n° 1 : Sociétés de transition
Ambivalence des concepts et connaissance statistique - I Prolégomènes à une
recherche
J. CHARMES (mars 75) - 20 p.
- AMIRA : note de travail n° 14 : Théories politiques et planifications du
développement - 1ère partie + annexes (2 fascicules)
J. CHARMES (avril 76) - 74 et 76 p.
dont (annexe 3 - p. 29) :
Réflexions autour d'un thème de recherche de la Banque Mondiale :
"Research proposal : growth of non-farm activities and employment in areas
of rising output in agriculture" par B. ANDERSON
- AMIRA : Note de travail n° 7 : Réflexions autour d'un document :
"Connaissance du milieu et vulgarisation agricole. Le cas de l'opération
Centre Mossi" par J. MESNIL
G. ANCEY (mai 75) - 10 p.
- AMIRA : Note de travail n° 16 : L'analyse du milieu humain dans les projets
d'opérations agricoles. Critique des critères d'évaluation. Réflexions à
partir d'un cas.
G. ANCEY (juin 76) - 26 p.
- AMIRA : Note de travail n° 22 : Comment orienter l'investigation en milieu
rural africain à partir de la relation entre échange inégal, développement
inégal et transfert de valeur
P. VERNEUIL (avril 78) - 31 p.
- AMIRA : Note de travail n° 27 : Eléments pour une classification des non-
salariés de la petite production en Afrique de l'Ouest et du Centre
P. VERNEUIL (novembre 79) - 54 p.

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL
INDICATEURS DE TRANSITION

--- ---

(Membres actifs et occasionnels)

Mme	A.	CORREZE	
M.	M.	DUFUMIER	
Mme	M,J.	DOUCET	
MM.	J.M.	GASTELLU	(occasionnel)
	D.	GENTIL	
	M.	GAUD	
	Y.	GOUSSAULT	(occasionnel)
	A.	LALAU-KERALY	(occasionnel)
	G.	LAINÉ	(occasionnel)
	F.	LEIMDORFER	(occasionnel)
	P.D.	BARIS	(occasionnel)
	Ph.	COUTY	
	D.	DESJEUX	(occasionnel)
	A.	LEPLAIDEUR	
	J.	HOSSENLOPP	(occasionnel)
	P.	MARTEL	(occasionnel)
	A.	MARTY	(occasionnel)
Mle	D.	RAYSSIGUIER	
MM.	R.M.	ROCHETTE	
	B.	TISSIER	(occasionnel)
	M.	SURGERS	
	P.	VERNEUIL	
	R.	WAAST	
	G.	WINTER	(occasionnel)

Achévé d'imprimer le 10 février 1983
sur les presses de Corbière et Jugain
à Alençon (Orne)
Dépôt légal : février 1983